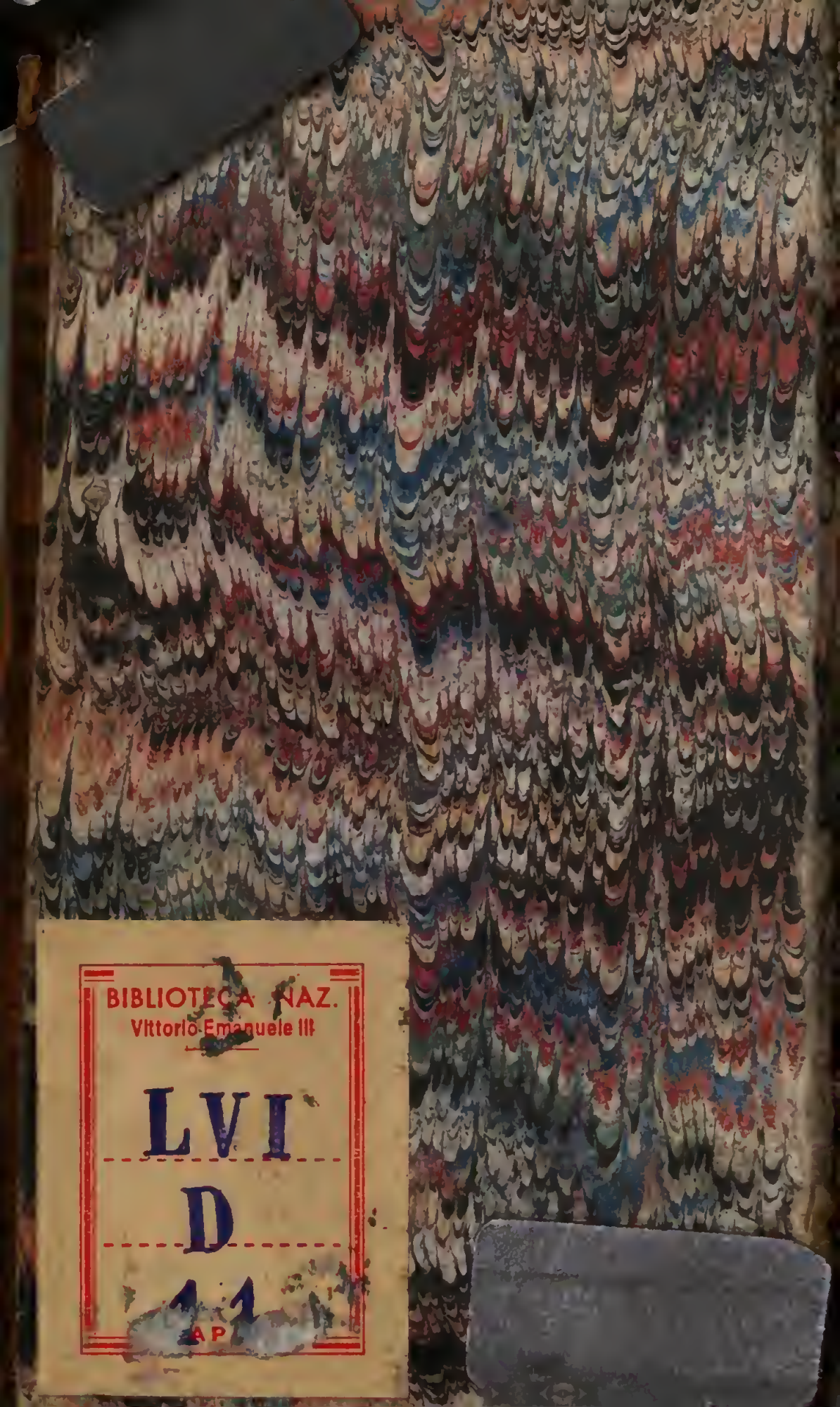
BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVI
D
11
AP

LVI

D.

II.

HISTOIRE
DE
FRANÇOIS
PREMIER

Par Monsieur VARILLAS.

TOME IV.

A PARIS
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais,
sur le second Perron de la sainte
Chapelle.

M. DC. LXXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

ARGUMENT
DU DIXIE'ME LIVRE.

PAVL Trois demande à l'Empereur une entreveuë, & il l'obtient. Ils conferent enſemble à Buceto & donnent des marques ſignalées de leur adreſſe à negotier : mais ni l'un ni l'autre ne veut ſe relaſcher, & l'entreveuë n'aboutit à rien de ſolide. François donne ſa Fille en Mariage au Roy d'Ecoſſe, & mécontente par là Henry Huit. Le dépit de Sa Majeſté Angloiſe augmente, lors que le même Roy d'Ecoſſe meurt ſans laiſſer qu'une Fille deſtinée pour épouſer le Fils du Dauphin de France. L'Angleterre eſt ainſi fruſtrée de l'eſperance de ſe reünir à l'Ecoſſe, & Henry pour s'en vanger ſe ligue avec l'Empereur. La France eſt attaquée avec plus de vigueur qu'elle n'avoit été juſques-là, mais elle reſiſte de tous côtez avec une valeur admirable. Elle ſecourt Landrecy à la vûë de l'Empereur, & le contraint de lever le ſiege. Le Dauphin luy preſente la bataille ; &

il la refuſe avec un dechet de ſa reputation, qu'il tâche en vain de reparer dans le Luxembourg. Le Prince d'Anguien trouve à ſon arrivée en Piémont, le Païs en état de changer de Maître : mais il le conſerve à la France par le gain de la bataille de Ceriſoles. Il attaque le Marquis du Guaſt Gouverneur de Milan, qui commandoit une armée beaucoup plus forte que la ſienne. La lâcheté de ſix mille de ſes Soldats qui tournent le dos dés le commencement, ne l'étonne pas. Il fait par ſon adreſſe que ſa Cavalerie ſupplée au défaut de l'Infanterie. Il triomphe à l'âge de vingt-deux ans du plus vieux & du plus experimenté des Generaux de l'Empereur ; & il arrête & défait les forces de la Maiſon d'Autriche, qui avoient formé le deſſein de s'avancer juſqu'à Lion, & de s'emparer de cette grande Ville. Les Alemans amis & ennemis de la France, ſe laiſſent également perſuader d'armer contre elle : mais les Suiſſes ne ſont pas ſi faciles à tromper, & ſuſpendent la marche des Alemans.

FRANÇOIS PREMIER.

LIVRE DIXIE'ME.

Contenant tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous ſon Regne dans le reſte de l'année mil cinq cens quarante-trois, & partie de 1544.

COMME la France n'a jamais trouvé de meilleure reſource que dans ſes propres forces, lors que la Maiſon d'Autriche l'a extraordinairement preſſée, auſſi elle a été ſouvent obligée à faire des efforts que ſes Peuples n'ont pas toûjours ſupportez avec la condeſcendance neceſſaire pour la neceſſité des affaires, & pour le ſalut de la Patrie. Le Roy François Premier avoit impoſé vingt-quatre livres ſur 1543.

1543. chaque muid de Sel qui se débiteroit dans son Royaume, afin de trouver un fonds pour la subsistance des cinq Armées dont on a parlé dans le neuviéme Livre ; & ceux de la Rochelle persuadez qu'ils en devoient être exemts à cause des Privileges que les Predecesseurs du Roy leur avoient accordez[a], & qu'il avoit luy-même confirmez à son avenement à la Couronne, refuserent de payer l'Impôt, & chasserent les Commis qui le levoient : mais leur exemple n'ayant été suivy ni des Villes voisines, ni d'aucune autre de celles de France, ils furent contraints d'ouvrir leurs Portes à Jarnac Lieutenant de la Province de Xaintonge, qui entra le plus fort dans la Place, désarma les Habitans, arrêta les plus seditieux ; & en reserva la punition au Roy, qui venoit à grandes journées pour appaiser le tumulte. Sa Majesté, quoy que plus chagrine & plus jalouse de son authorité à proportion qu'elle avançoit en âge, sentit desarmer sa colere dés qu'elle vit le repentir & la soûmission des Rochelois. Elle leur accorda la grace universelle qu'ils demandoient ; & leur fit un discours si grave & si pathetique

[a] Dans le premier Volume des Privileges de la Roch.lle.

pour les confirmer dans la fidelité qu'ils luy devoient, qu'on n'en trouveroit point de semblable dans l'Hiſtoire, ſi Henry Trois ſon petit-Fils n'eût emporté ſur luy auſſi-bien que ſur les autres Princes de la Maiſon de Valois, le prix de l'Eloquence. Ceux qui ne connoiſſoient pas aſſez l'humanité naturelle du Roy, attribuerent le pardon des Rochelois à la mauvaiſe intelligence qui commença pour lors d'éclater entre la France & l'Angleterre : comme ſi Sa Majeſté n'eût oſé reduire au deſeſpoir un Peuple qui pouvoit appeller les Anglois, & les rétablir en des lieux où ils avoient long-temps dominé. 1543.

Il eſt vray que la France avoit reçu depuis dix-huit ans des aſſiſtances conſiderables de l'Angleterre ; mais il eſt encore vray que ces aſſiſtances n'avoient pas été purement gratuites, & qu'elles étoient ſorties de deux principes preſque également intereſſez : L'un de la crainte que Henry Huit avoit juſtement conçuë, que l'Empereur ne devint trop puiſſant s'il opprimoit le Roy Tres-Chrêtien ; & l'autre de l'appuy de la France abſolument neceſſaire à ſa Majeſté Angloi-

1543. se, supposé que l'Eglise Romaine dont il s'étoit separé, armât contre luy beaucoup de Princes Catholiques. La France de son côté n'avoit pas manqué de reconnoissance ; & si les services qu'elle avoit rendus au Roy d'Angleterre, n'étoient pas si éclatans que ceux qu'elle en avoit reçus, ils n'étoient ni moins solides, ni de moindre importance. Elle avoit rompu plus d'une fois les Ligues que le Saint Siege avoit fort avancées contre ce Prince ; & avoit enfin détourné les Papes de l'attaquer, en leur faisant voir qu'il seroit impossible aux Armées Catholiques de reüssir dans l'Isle de la Grande Bretagne, si elles n'étoient secondées par les siennes, dont elle leur avoit tout-à-fait ôté l'esperance. Elle étoit la seule cause que le changement de religion s'étoit fait en Angleterre sans bruit, par le refus qu'elle avoit fait d'appuyer les Mécontens ; & non seulement elle n'avoit point jetté de l'huile dans le feu pour rendre le change aux Anglois qui l'avoient si longtems opprimée, mais elle avoit mêmes retranché toute la matiere capable de fomenter l'embrasement, puisque les Ambassadeurs de François

Premier à Londres avoient toûjours protesté que les interêts de leur Maître étoient inseparables de ceux de Henry Huit. Tant de bien-faits reciproques avoient bien conservé l'amitié entre les François & les Anglois durant qu'elle n'avoit point été de même nature, c'est à dire tant que les Anglois avoient agi par interêt, & les François par reconnoissance : mais elle commença de s'affoiblir au moment que les François s'ingererent d'imiter les Anglois, & de se proposer à leur tour de tirer aussi-bien que leurs Confederez quelque avantage de leur mutuelle union. 1541.

La conjoncture qui se presenta de le faire eût tenté l'Ame la plus détachée, & François Premier ne sçauroit être blâmé avec justice d'y avoir succombé. On a déja remarqué que Jacques Cinq Roy d'Ecosse étoit venu genereusement au secours du Roy avec seize mille hommes, & luy avoit ensuite demandé sa Fille en Mariage. La magnificence des Nôces avoit épuisé le Tresor de France : mais l'Epoux étoit demeuré si peu satisfait de l'Epouse qui n'étoit gueres propre au Mariage, & si persuadé d'être bien

1543. tôt Veuf, qu'il étoit devenu amoureux de Marie de Lorraine Fille aînée du Duc de Guise, & Veuve du Duc de Longueville ; & de fait sa Femme étant morte peu de mois après son retour en Ecosse[a], il avoit envoyé une solemnelle Ambassade pour rechercher Madame de Longueville, qui luy avoit été accordée.

[a] Buchanan sur la fin du Regne de Jacques cinquiéme.

Le Roy d'Angleterre étoit entré en jalousie de ces deux Alliances de son voisin, quoy que Fils de sa Sœur, avec les François ; car encore qu'il luy eût refusé sa Fille, il souhaittoit neanmoins qu'il épousât plûtôt une Princesse du Nord, de peur que les François ne se mêlassent trop avant dans la premiere querelle qui surviendroit entre l'Angleterre & l'Ecosse. Et de fait, Jacques Cinq fut si charmé de sa nouvelle Epouse, qui n'avoit pas moins d'esprit & de complaisance que de beauté, quoy qu'elle fût la plus belle Princesse de l'Europe, qu'il retracta pour ne la pas perdre de vûë, la parole qu'il avoit donnée d'aller visiter le Roy d'Angleterre son Oncle maternel, à Yorc, où il prenoit le divertissement de la Chasse.

Le Roy d'Angleterre piqué de cette

inconſtance, & encore plus de la cauſe qui l'avoit produite, renouvella l'ancienne querelle pour les limites de ſon Royaume & de celuy d'Ecoſſe, & declara la Guerre à ſon Neveu. Les Armées furent bien-tôt en preſence, & la bataille ſe donna. La Nobleſſe d'Ecoſſe combattit ſi mal pour n'avoir pas voulu recevoir les ordres d'un homme de naiſſance mediocre, qu'on luy avoit donné pour General, qu'elle fut défaite; & ſon Roy ne pouvant ſurvivre à cette diſgrace, mourut laiſſant heritiere de ſa Couronne une Fille de huit jours, qui fut la belle & mal-heureuſe Marie Stuart ſous la Regence de la Reyne ſa Mere. Les Roys de France & d'Angleterre aſpirerent auſſi-tôt à ce riche party, & devinrent par conſequent rivaux. Henry Huit pretendit que la Reine d'Ecoſſe ne pouvoit être refuſée à ſon Fils unique qui n'avoit que quatre ans, & en apporta une infinité de raiſons qui ſe reduiſoient à la Parenté, à l'Alliance, à la proportion de l'âge, à la neceſſité d'aſſoupir les vieilles querelles des deux Nations reſtées ſeules dans l'Iſle de la Grande Bretagne, & à l'avantage qu'elles tireroient d'être 1543

1543. reünies sous une même Domination. François Premier proposoit son petit-Fils d'âge à peu prés égal à celuy du Prince d'Angleterre, & ne se fondoit que sur deux choses : l'une étoit l'authorité & le credit de la Regente Mere & Tutrice de la jeune Reine ; l'autre la bonne intelligence continuée sans interruption entre les François & les Ecossois depuis Charlemagne. Mais il auroit succombé par les intrigues de Henry Huit, & par la multitude des personnes de toutes conditions que ce Prince avoit corrompu dans l'Ecosse, si les Anglois n'eussent absolument ruïné leurs pretentions par le même Ecrit qu'ils publierent à dessein de l'avancer. Il contenoit que l'Isle de la Grande Bretagne étoit inaccessible, à moins que des gens du Païs ne favorisassent le débarquement des Etrangers ; & qu'il faloit que tous les Ports dépendissent à l'avenir d'une même Puissance, qui les fermât & les ouvrît lors qu'il seroit necessaire [a], & tint ainsi l'Etat dans une tranquilité qui ne pût être troublée par le dehors. Sur quoy les Ecossois qui sentoient dans le fond de leur cœur une haine irreconciliable pour les Anglois, s'imaginerent que

[a] Dans le Manifeste des Anglois en Ecosse, aprés la mort de Jacques V.

Henry Huit avoit deſſein de reduire l'Ecoſſe en Province ; & comme cette Nation eſt la plus fiere de l'Europe, & la moins capable de revenir lors qu'elle eſt prevenuë, elle conçut tant de dépit contre les Anglois, qu'elle ne voulut plus rien écouter de leur part. Ce n'eſt pas que Henry qui avoit alors plus d'argent que tous les autres Princes Chrêtiens enſemble, ne fiſt des liberalitez exceſſives pour reparer la faute qu'il avoit commiſe : mais les milions qu'il répandit ne purent effacer les deux lignes de ſon Manifeſte, qui ſembloient avoir menacé les Ecoiſſois du joug des Anglois. 1543.

Ainſi la Reyne Regente fut maintenuë dans la liberté de diſpoſer de ſa Fille ; & Beton ſon principal Miniſtre à qui la France avoit procuré un Chapeau de Cardinal, forma une ſi puiſſante faction pour le Fils du Dauphin de France, que les Partiſans d'Angleterre n'oſerent ſe declarer ; & Henry Huit fruſtré de ſon attente, chercha les occaſions de ſe vanger ſur autruy du mauvais ſuccés qui luy étoit arrivé, quoy qu'il en fût la ſeule cauſe.

Il fit entendre ſon déplaiſir à l'Empereur, qui douta d'abord s'il renouë-

1543. roit avec Sa Majeſté Angloiſe ; parce qu'il s'étoit engagé au Saint Siege par un ſerment ſolemnel de ne faire ni Paix ni Tréve avec les Anglois, & de n'avoir aucune liaiſon avec eux, juſqu'à ce qu'ils fuſſent retournez à la Communion de l'Egliſe Catholique. Mais enfin l'interêt preſent l'emporta ſur le ſerment paſſé ; & les maximes de la religion & de l'honnêteté furent oubliées, ou pour mieux dire ſacrifiées à l'ambition, dans la circonſtance où il y avoit apparemment moins à craindre qu'elles ſerviſſent de victimes ; puiſqu'il étoit conſtant que Clement Sept n'avoit foudroyé l'excommunication de Henry Huit, que ſur l'aſſurance que l'Empereur luy avoit donnée d'employer juſqu'à la derniere goute de ſon ſang pour la faire executer : heureux s'il eût prevû que la conſideration politique qui obligeoit alors Sa Majeſté Imperiale à témoigner tant de zele, n'auroit pas plûtôt ceſſé, que ſa devotion s'en iroit en fumée.

Mais ſi la Foy Catholique ſe perdit en Angleterre par cette vaine confiance, la France en fut expoſée au plus grand danger où elle eût été depuis la Priſon de ſon Roy, puiſqu'on la para

tagea par avance ; & qu'on leva contr'elle de ſi formidables Armées de Mer & de Terre, qu'il ne ſembloit pas qu'elle leur pût oppoſer aſſez de Troupes pour une vigoureuſe défenſe. L'Empereur ne ſe contenta pas de s'être aſſuré de l'Angleterre, puiſqu'il envoya ſon Chancelier Granvelle pour agir avec le Roy des Romains à la Diette de Ratiſbonne, contre le Duc de Cleves demeuré le dernier des Princes de l'Europe dans les interêts de François Premier. 1543.

Les Alemans demandoient que l'Empereur joignît une partie de ſes vieilles Troupes aux leurs, afin qu'elles fiſſent la Campagne ſuivante contre les Turcs un effort plus puiſſant que celuy de la precedente ; & Granvelle ſe prevalut de l'ouverture qu'ils luy faiſoient, pour leur faire entendre l'intention de ſon Maître, qu'il n'eût oſé propoſer dans une autre rencontre. Il les prit au mot ; & les aſſura que l'Empereur étoit prêt non ſeulement de joindre les forces de tous ſes Etats à celles de l'Empire, mais encore de les commander en perſonne contre les Infideles, pourvû qu'on luy accordât quelques jours pour tirer raiſon de ſa

1543. Dignité bleſſée par le Duc de Cleves en deux cas irremiſſibles ; l'un en uſurpant le Duché de Gueldres ſur ſon Seigneur Suzerain, l'autre en s'alliant avec un Roy convaincu d'intelligence avec les Turcs.

Les Deputez des Proteſtans ſurpris d'une propoſition à laquelle ils ne s'attendoient pas, repartirent ſeulement qu'ils avoient ordre de leurs Superieurs de ne rien écouter juſqu'à ce que la Chambre de Spire eût été réformée ſuivant le Memoire qu'ils en avoient preſenté à Sa Majeſté Imperiale : mais les Deputez des Catholiques accorderent ſans le conſentement de ceux des Proteſtans, une ſubvention d'hommes & d'argent pour défendre la Hongrie contre Solyman. Les Deputez des Proteſtans repliquerent que cette contribution étoit nulle ; & ne les obligeoit point à une ſemblable, puiſqu'elle ſe faiſoit ſans leur approbation ; & la rupture de la Diette alloit infailliblement engager l'Alemagne dans une Guerre civile, ſi Granvelle ne ſe fût aviſé de donner quelque ſatisfaction aux Proteſtans, en leur accordant une eſpece de Tréve pour le Duc de Cleves, à condition que ce Prince donneroit

neroit pour seureté de sa parole, la Ville de Siltard située dans son Duché de Juliers.[a] 1543.

[a] Dans le Resultat de la Diette de Ratisbõne, en 1543.

Il étoit alors si nouveau dans l'Empire de donner des Places pour asseurer l'execution d'un Traité, que les Protestans avoient crû que le Duc de Cleves n'y consentiroit jamais; cependant ses Deputez avoient accepté la clause; & se promettoient de fournir la ratification de leur Maître, lors qu'un accident imprevû changea la face de l'affaire sur le point qu'elle devoit être terminée. Quelques Troupes de celles que l'Empereur avoit assemblées dans les Païs-Bas s'étant engagées dans Territoire de Juliers, y furent défaites par ceux de Cleves; & les Ministres de l'Empereur avertis de cet affront, pretendirent qu'il le faloit reparer avant que de proceder à l'execution du Traité. De l'autre côté la France envoya cent mille écus au Duc de Cleves pour l'exciter à suivre sa fortune; & ce Prince imprudent ne mesurant pas assez ses forces avec celles de son ennemy, refusa l'expedient que ses Amis avoient trouvé pour le mettre à couvert de l'orage.

1543. On le dépoüilla avant qu'ils fussent en état de le secourir ; parce que l'Empereur aprés avoir obtenu du Roy de Portugal un milion pour la Dot de la Princesse sa Fille, que Philippes Prince d'Espagne âgé de seize ans épousoit, s'embarqua sur la Flote qu'André Dorie luy avoit menée à Barcelone ; & descendit à Genes, où le Cardinal Farnese & le Duc de Florence étoient venus pour le saluër. Ce Duc qui passoit déja pour le plus adroit politique d'Italie, n'étoit pas seulement à Genes pour faire la reverence à Sa Majesté Imperiale. Il avoit un dessein plus caché ; & l'on connut bien-tôt qu'il s'étoit admirablement prevalu de la conjoncture pour se rendre Souverain absolu, au lieu qu'il ne l'étoit auparavant que par bienseance. La grace qu'on luy avoit faite étoit de la nature de celles que l'Empereur accordoit aux Souverains qui dépendoient en quelque maniere de luy, puisqu'on avoit retenu d'une main ce qu'on luy avoit donné de l'autre. On l'avoit à la verité investi de tout le Domaine de Florence & de Pise ; mais il étoit resté des Garnisons Imperiales dans les Citadeles de Florence & de Livorne qui étoient les

clefs de ces deux Etats, à la faveur 1543
desquelles l'Armée Imperiale qui se trouvoit dans le Duché de Milan eût pû s'emparer de la Toscane à la premiere division qui seroit survenuë entre le nouveau Prince & ses Sujets jaloux de recouvrer leur liberté. Le pretexte que l'Empereur avoit pris pour garder ces deux Places, étoit que le Duc n'avoit pas encore assez de credit dans la Toscane pour les conserver par luy-même : mais ce pretexte n'avoit point eu de lieu, puisque le Duc se gouvernoit depuis huit ans avec tant de prudence, que les Florentins n'avoient eu aucune occasion de se plaindre de luy, ni de regretter leur ancien Gouvernement. Ce fut aussi par-là qu'il se hazarda de proposer, & de presser ensuite qu'on luy restituât les deux Citadelles. [a]

L'Empereur n'osoit le mecontenter; parce qu'ayant dessein de tourner ses meilleures forces contre le Duc de Cleves, & ensuite contre la France, il ne pouvoit laisser en Toscane un ennemy qui avoit prés de deux millions d'or dans ses coffres ; & qui par consequent auroit mis en danger le Duché de Milan s'il l'eût attaqué d'un côté,

a Dans la Negotiatiõ de Côme de Medicis & de Charles-Quint pour les Citadelles de Florence & de Livorne.

1543. pendant que l'Armée Françoise du Piémont eût agy de l'autre : mais aussi la jalousie de le rendre indépendant étoit si forte dans l'Ame de l'Empereur, qu'il épuisa toutes les défaites que la politique a inventées, pour s'exempter de restituer les Citadelles.

Le Duc qui n'étoit pas moins habile que luy dans la science du Cabinet, le suivit par tous les détours qu'il prenoit à dessein de donner le change ; & le convainquit à ses dépens de la verité de sa Devise, *qu'un homme qui prenoit bien son tems en valoit deux.* L'Empereur s'étoit imaginé que le Duc dont l'humeur étoit ménagere, ne le rembourseroit pas des frais qu'il pretendoit avoir faits pour la garde des Places, & les demanda dans cette vûe: mais le Duc ne s'amusa pas seulement à les contester, quoy qu'il eût pu justifier par les Quittances des Gouverneurs que c'étoit luy qui en avoit entretenu les Garnisons. L'Empereur fit monter ces frais à deux cens mille écus, & le Duc offrit de les payer contens. L'Empereur demanda un prêt de pareille somme ; & le Duc qui prevoyoit que ce seroit autant d'argent perdu, s'en défendit si bien sans rom-

Yo y el tiempo a dos oltros.

pre neanmoins la negotiation, qu'on luy remit le quart de la demande. Enfin l'Empereur témoigna qu'il avoit besoin des Troupes de Toscane, qui étoient alors les meilleures de l'Italie; & le Duc qui se promettoit d'en lever bien-tôt d'aussi bonnes, non seulement les accorda, mais consentit de plus qu'Etiene Colonne son General qui étoit le meilleur Officier de Guerre qu'il y eût en Italie, prît party avec l'Empereur. Ainsi les difficultez étant surmontées à mesure qu'on les faisoit naître, l'Empereur fut obligé presque malgré luy de recevoir l'argent du Duc, & de luy rendre ses Citadelles. 1543.

La negotiation du Cardinal Farnese n'eut pas le même succés. Il étoit venu demander une Conference reglée de l'Empereur avec le Pape son Oncle, dans laquelle les interêts generaux de l'Europe & ceux de la maison Farnese en particulier fussent examinés à loisir; & il n'obtint qu'une entrevûë de trois jours, encore falut-il que Sa Sainteté fist presque tout le chemin, & vint jusqu'à Busseto entre Cremone & Plaisance. La hâte que témoignoit l'Empereur d'aller en Ale-

1543. magne, servit de pretexte à cette espece d'incivilité à l'égard du Saint Siege, mais la veritable cause fut la crainte de donner de la jalousie à l'Angleterre par une plus longue conversation avec le Pape. Ainsi Sa Sainteté reduite à proposer en trois jours des matieres qui ne pouvoient être suffisamment examinées en trois mois, fit ce qu'on devoit attendre de son experience dans les affaires. Elle ne parla que par bien-seance de la Paix entre les deux Couronnes, & employa le reste du tems à l'agrandissement de sa Maison. Elle pretendoit l'établir par deux voyes qui paroissoient d'abord ridicules : mais elles ne l'étoient pas en effet, parce qu'on avoit déja surmonté ce qu'elles contenoient de plus difficile.

Le Pape avoit dessein d'investir Pierre Loüis Farnese des Duchez de Parme & de Plaisance. L'obstacle apparemment invincible qui s'y presentoit, consistoit dans les Constitutions des Papes, & dans les sermens des Cardinaux, de procurer en toute maniere la reünion au Saint Siege des Fiefs qui en dépendoient, & de s'opposer jusqu'au dernier soûpir à la distraction

de ceux qui avoient été reünis. Comme Sa Sainteté avoit juré plus d'une fois d'observer ces deux points, elle ne les pouvoit violer directement : mais la Jurisprudence d'Italie étoit assez fertile en expediens pour contrevenir à la substance de la Loy[a], sans toucher à l'apparence. 1543

a Dans l'investiture de Pierre Loüis Farnese.

Le Pape fut conseillé d'acquerir le Domaine de Camerin, & d'y joindre des Terres dont le revenu égaloit celuy que la Chambre Apostolique tiroit de Parme & de Plaisance. Il proposa ensuite l'échange de la même Terre de Camerin en l'état qu'il l'avoit mise, avec les deux Villes que l'on vient de nommer & leurs Territoires ; & tira par cet artifice le consentement du Sacré College, dont il avoit besoin pour assurer à Farnese une Souveraineté de si grande importance.

Ce n'est pas que la lezion ne fût énorme, & que les Cardinaux n'appercussent bien qu'il n'y avoit aucune proportion entre ces deux Domaines ; & que celuy de Parme seul, sans parler de Plaisance, vaudroit incomparablement mieux que celuy de Camerin lors que les dommages de la Guerre y auroient été reparez : mais on avoit

1543. si bien intimidé dans le Sacré College les courageux, prevenu les intereſſez, & gaigné les autres à forces de careſſes, que la Bule de l'échange fut expediée en plein Conſiſtoire, ſans qu'il y eût aucune oppoſition.

Il reſtoit neanmoins encore une difficulté preſqu'auſſi grande que la precedente, en ce que l'authorité ſouveraine du Saint Siege ſur Parme & ſur Plaiſance n'étoit pas ſi nette qu'on ne la pût conteſter ; puiſque les Ducs de Milan qui tenoient ces deux Villes, & les avoient poſſedées durant prés de trois cens ans, n'avoient jamais relevé des Papes, mais ſeulement des Empereurs. D'où il étoit à craindre qu'aprés que le nouveau Duc de Parme auroit perdu le ſupport du Saint Siege par la mort de Paul Trois, il ne fût dépoüillé par les Empereurs ſous un pretexte ſi plauſible : au lieu que ſi ſa Sainteté pouvoit tirer avant ſon deceds un conſentement de l'Empereur à l'inveſtiture de Farneſe, elle luy procureroit à l'avenir une double ſeureté, en ôtant aux Imperiaux le pretexte de le troubler, & en engageant le ſaint Siege à la défenſe de ſon Feudataire.

Le

Le second motif du Pape étoit le Duché de Milan qu'il pretendoit acheter pour Octavien Farneſe Fils de Pierre Loüis & Gendre de l'Empereur, en offrant des ſommes immenſes à Sa Majeſté Imperiale dans un tems qu'elle ne les pouvoit vray ſemblablement refuſer, puiſqu'elle avoit à lever & à faire ſubſiſter de formidables Armées pour conquerir les Provinces guerrieres de delà la Loire, qui luy étoient écheuës dans ſon partage de la France avec le Roy d'Angleterre. Mais l'Empereur qui avoit une égale averſion à ſatisfaire le Pape ſur les deux points dont il s'agiſſoit, s'excuſa d'abord de les accorder ſur le ſerment indiſpenſable fait à ſon Sacre entre les mains de Clement Sept, de ne toucher aux droits ni aux pretentions de l'Empire pour quelque conſideration que ce fût, & ſur l'impoſſibilité où ſeroit le jeune Octavien ſon Gendre & ſes deſcendans de ſe maintenir contre les François dans le Duché de Milan : ce qui reduiroit l'Italie au même danger dont elle n'avoit été délivrée que par la Victoire miraculeuſe de Pavie[a] 1543.

[a] Dans la Negotiation

Le Pape qui s'attendoit à cette dé-

1543. faite, repliqua sur le premier chef, que bien-loin d'obliger Sa Majesté Imperiale à violer les droits de l'Empire, on luy vouloit donner occasion de les confirmer en luy demandant une investiture pour servir seulement entant que besoin seroit, sans qu'on y fist aucune mention de celle de l'Eglise. Sa Sainteté ajoûta sur le second chef que les Italiens apprehenderoient toujours qu'on ne pensât à les assujettir, si on établissoit dans le Duché de Milan un Prince plus puissant que chacun de leurs Souverains, ou de leurs Republiques en particulier : comme au contraire ils se joindroient à luy, & l'assisteroient de toute leur puissance, lors qu'ils ne luy verroient point d'autre ressource que la leur : Que les Veniriens avoient à la verité conspiré avec la France pour chasser les Sforces de ce Duché ; mais qu'ils s'en étoient si bien repentis, & en avoient fait une si longue penitence durant quarante-cinq ans, qu'ils ne commettroient plus à l'avenir une semblable faute : Que les François n'étoient pas moins persuadez que tous les efforts qu'ils avoient faits depuis un demy siecle pour s'établir en Italie, n'avoient a-

de l'Empereur & du Pape à Busseto, en 1543.

bouty qu'à rendre les Eſpagnols plus puiſſans dans ce Pays ; & que le Roy Tres-Chrêtien ſeroit tellement ravy de voir que Sa Majeſté Imperiale voulût bien ſe priver elle-même de ce qu'il ne luy avoit pû ôter, qu'il accorderoit volontiers aux Italiens en la perſonne d'Octavien Farneſe la grace qu'il n'avoit pas cru devoir refuſer au dernier des Sforces, c'eſt-à-dire de le laiſſer joüir en repos du Duché de Milan : Que la France deſormais rebutée d'entreprendre ſur l'Italie par tant de dommages qu'elle y avoit ſoufferts, ne pouvoit trouver de voye plus honnête pour ſortir d'affaire, que de conclure une Paix ſolide qui luy donnât moyen de ſe décharger des eſprits factieux & des Soldats dont elle avoit un trop grand nombre, en les envoyant contre les Turcs, aſſurée qu'on ne luy donneroit point d'exercice en Italie pendant qu'elle ſeroit occupée ailleurs, & prevenuë de l'eſperance qu'elle acheveroit aiſément de conquerir le reſte du Piémont, & même de recouvrer le Duché de Milan, lors que les Eſpagnols ne ſeroient plus dans l'une ni dans l'autre de ces deux Provinces. 1543.

L'Empereur obligé de s'expliquer ſur

1543. des propoſitions ſi plauſibles, avoüa qu'il ne pouvoit ſe reſoudre de retrancher Parme & Plaiſance du Duché de Milan ; & que la Conjuration des Italiens que Peſcaire avoit découverte, l'empêcheroit toujours de diſpoſer autrement de ce Duché qu'à deux conditions, l'une que les Fortereſſes luy demeuraſſent pour gages de la fidelité de celuy qui en ſeroit inveſti, l'autre que les Venitiens ſe chargeaſſent de le défendre.

L'importance de ces conditions conſiſtoit en ce que l'Empereur ne donneroit rien qu'il ne reprît quand il luy plairoit, puiſqu'il retiendroit les Places. Cependant il tireroit du Pape tout l'argent comptant de la Chambre Apoſtolique, & mettroit par conſequent le Saint Siege hors d'état de traverſer ſes deſſeins ; outre qu'en obligeant la Republique de Veniſe à ſuivre ſa fortune, il ſe maintiendroit en poſſeſſion du Duché de Milan ſans être chargé des frais neceſſaires pour le garder : mais il avoit affaire à un Pape tout-à fait intelligent, qui n'eut pas plûtôt découvert qu'on en vouloit à ſa bourſe, qu'il proteſta de ne l'ouvrir qu'à bonnes enſeignes. Ainſi l'Empereur

fut reduit à sa derniere ruse, qui consistoit à pretendre de Sa Sainteté pour recompense du Duché de Milan, qu'elle usât de Censure contre le Roy & contre le Duc de Cleves à cause de sa liaison trop étroite avec la France. Le Pape fit alors reflexion que l'Empereur venoit de luy dire que la Conspiration de Sforce l'avoit rendu sage; & répondit dans le même sens qu'il ne vouloit pas commettre une faute semblable à celle de son Predecesseur, ni hazarder la France & la Gueldre pour le même sujet qui avoit fait perdre l'Angleterre à Clement Sept. Le Pape & l'Empereur se separerent là-dessus, aprés avoir conferé cinq jours entiers, & par consequent deux de plus qu'on n'étoit convenu. 1543.

L'Empereur continua son voyage d'Alemagne; & arriva à Cologne, où les Electeurs de l'Empire le conjurerent inutilement de pardonner au Duc de Cleves. Il s'obstina à ne recevoir ce Duc en grace, qu'à condition qu'il rendît le Duché de Gueldres, dont il s'étoit mis en possession sans attendre d'investiture. Sa Majesté Imperiale aima mieux laisser perdre ce qui restoit à son Frere du Royaume de Hongrie,

1543. que de manquer l'occasion de joindre aux Pays-Bas une Province qui les couvroit du côté de l'Alemagne. Et de fait elle campa le troisiéme jour d'aprés, qui fut le vingt-un d'Août mille cinq cens quarante-trois, devant la Ville de Duren avec une Armée de soixante mille hommes, dont Fernand de Gonzague étoit General. Le Marquis de Marignan commandoit l'Artillerie, Etienne Colonne l'Infanterie, le Prince d'Orange les Hommes-d'Armes, & François d'Est les Chevaux Legers.

Duren étoit si forte & si bien munie, que le Roy François Premier s'imagina que ses Ennemis y seroient au moins occupez jusqu'à ce qu'il eût mis sa Frontiere en état de leur resister. Il écrivit au nouveau Duc de Vandôme Antoine de Bourbon de ravitailler Teroüanne : ce qu'il executa heureusement avec les Legions de Picardie & de Champagne commandées par Mongomery, outre quatre mille Alemans, six cens Lances, & autant de Chevaux Legers. Mais comme le Tresor Royal étoit toûjours vuide au besoin, il le falut remplir par une imposition nouvelle mise sur toutes les Villes du

Royaume & ſur leurs Banlieuës pour la ſubſiſtance de quarante mille Soldats ; & la Nobleſſe fut obligée de ſervir trois mois à ſes dépens, au-delà des quarante jours [a] fixez par l'établiſſement de Fiefs qu'elle poſſedoit. 1543.

[a] Dans les Ordonnances de ſaint Loüis.

Le Roy qui avoit eu le loiſir d'aſſembler ſon Armée, fut conſeillé d'aſſieger quelque bonne Place des Pays-Bas pendant que l'Armée Imperiale étoit devant Duren ; parce que s'il la prenoit, il la pourroit conſerver, n'étant pas poſſible que les Imperiaux puſſent former un nouveau ſiege immediatement aprés celuy de Duren : ou s'ils s'attachoient à recouvrer ce qu'ils auroient perdu, ce ne ſeroit qu'avec l'entiere ruïne de leur Armée, & qu'en mettant ainſi la France à couvert pour le reſte de la campagne. Mais Sa Majeſté perſiſta dans ſa premiere reſolution ; & ſe contenta de vouloir fortifier Landrecy, parce que c'étoit principalement par là que la Frontiere de Picardie étoit ouverte.

Martin du Bellay qui ſe ſouvenoit que vingt-deux ans auparavant les Bourgeois du même Landrecy avoient brûlé leur Ville, & s'étoient retirez dans les Bois, avertit Annebaut Lieu-

1543. tenant General de l'armée, qui venoit de ſucceder à Chabot en l'Amirauté, que ces Bourgeois pourroient bien recommancer leur incendie ; & que s'il luy vouloit donner cent cinquante hommes d'Armes, & trois Enſeignes de gens de pied, il tâcheroit avec ſes deux cens Chevaux Legers de les en empêcher : mais Annebaut negligea l'avis, & s'en repentit le lendemain en apprenant que Landrecy n'étoit plus qu'un bucher. Il falut donc travailler à le rebâtir ; & comme on ne le pouvoit qu'à la faveur de l'Armée Françoiſe, elle demeura cependant oiſive à Marolles, où le Roy logea dans l'Abbaye, & ſe divertit à la Chaſſe, pendant que le Dauphin prenoit Emeries & Maubeuge. On entreprit auſſi de fortifier Emeries, & l'on y fit une extreme dépenſe : mais on reconnut depuis qu'il étoit impoſſible de ſurvenir en même tems à ce travail & à celuy de Landrecy, parce que les pluyes qui tomboient en abondance ne permettoient plus qu'on y fiſt paſſer les Convois neceſſaires. Ainſi les travaux commencez à Emeries furent ruïnez ; & ceux de Landrecy pourſuivis avec tant de chaleur, que l'Armée crut s'en

pouvoir éloigner en y laiſſant le Ca- 1543.
pitaine la Lande avec trois mille Fantaſſins, & Eſſé avec la Compagnie d'Hommes d'Armes de Montpenſier, & deux cens Chevaux Legers ; & pour plus grande precaution on jetta dans Guiſe le Prince de Melfe avec trois cens Lances, & Briſſac avec douze cens Chevaux Legers, pour veiller à la conſervation du même Landrecy.

Il étoit encore tems de ſecourir le Duc de Cleves, qui demandoit que l'Armée Françoiſe s'avançât vers le Duché de Gueldres ; & le Roy s'étoit propoſé d'y aller en perſonne, pour meſurer ſur un Champ ſi pacieux & ſi commode qu'étoit celuy de Duren, ſon épée avec celle de l'Empereur. Mais ſes vieux Officiers l'en détournerent par la conſideration du long chemin qu'il y avoit à faire en Païs ennemi, & de la multitude des fortes Places qu'il faloit laiſſer derriere ; & d'ailleurs le ſouvenir du malheur qui luy étoit arrivé devant Pavie, mit pour cette fois des bornes à ſon courage. Il s'arrêta dans Reims, & ne laiſſa pas pourtant d'envoyer une Armée ſous le Duc d'Orleans ſon Fils, aſſiſté des conſeils de l'Amiral pour reconquerir

1543. le Luxembourg, qui s'étoit perdu avec autant de facilité qu'il avoit été pris.

Le Duc d'Orleans ne trouva de resistance qu'au siege de la Ville capitale, qui fut reduite à se rendre par le jeune d'Acier Fils unique de Galiot de Genoüillac Maître de l'Artillerie, & par Philippe Strozzi, qui commandoient les Batteries. On delibera ensuite si la Place seroit fortifiée ou démantelée. La plus saine partie des Officiers alloit à la réduire en Village, parce que l'inégalité de sa situation empêchoit de la mettre regulierement en défense : outre que sa grandeur feroit monter à l'infini le travail, & par consequent la dépense.

Cependant on étoit déja dans l'Automne, & les pluyes presque continuelles rendoient impossible le chariage sur un Terroir si gras. On ajoûtoit qu'il faudroit tenir prête tous les six mois une Armée pour ravitailler la Place, puisqu'on n'y pouvoit aller de la Frontiere de Champagne qu'en trois jours de chemin : Qu'on s'y reposeroit le quatriéme ; & que les trois jours qui seroient employez au retour achevant la semaine, donneroient un assez

long espace à l'Empereur pour attaquer les François à son avantage durant leur marche : Qu'il y pourroit envoyer vingt mille Alemans pour autant d'écus ; & reprendre Luxembourg sans rien hazarder, en commandant seulement à ses Troupes de se retrancher devant cette Ville quelques jours avant que le Convoy parût. D'où l'on concluoit qu'il valoit mieux fortifier Arlon, où ces incommoditez ne se rencontroient pas, puisqu'il étoit plus proche & plus facile à ravitailler. 1543.

L'avis contraire fut pourtant appuyé par un aussi grand nombre de personnes ; & la decision du point ayant esté renvoyée à la Cour, le Roy manda que l'on fortifiât Luxembourg, quand ce ne seroit que pour conserver la Ville, dont le Duché avoit emprunté son nom. Sa Majesté mêmes y fit un petit voyage ; & l'Ingenieur Marino luy sçut si fortement persuader que son art suppleroit à tous les défauts du lieu, qu'elle luy en donna le soin. Mais elle s'abusa dans sa conjecture aussi-bien que dans l'opinion qu'elle avoit conçuë de la longue resistance de Duren, sur ce qu'il y avoit des murailles de brique environnées de deux Fossez, au

1543. milieu desquels on avoit élevé une espece de Bastion dont les embrasures étoient garnies de Canon : mais ce Bastion n'ayant pû resister à la Batterie de quarante gros Canons ; & ses ruïnes ayant comblé de telle sorte le premier Fossé qu'on n'y avoit de l'eau que jusqu'au nombril, l'Infanterie Espagnole & Italienne monterent à l'assaut sans attendre qu'on leur en donnât le signal.

Elles y firent d'abord plus de perte qu'elles ne s'étoient imaginées, parce que Flatte Gouverneur de la Place s'étoit logé avec les plus déterminez de ses Mousquetaires dans une Maison proche de la Bréche, d'où il tuoit infailliblement ceux qui osoient mettre le pied dessus. Mais l'Empereur qui observoit l'attaque avec des lunettes d'approche découvrant l'endroit d'où venoit le mal, fit pointer contre la Maison deux grosses Pieces qui la renverserent si promptement, que Flatte & ses compagnons furent accablez sous les ruïnes. La resistance des Assiegez finit avec la vie de ce brave Chef, & l'Infanterie Espagnole monta sans peine avec des échelles sur le mur.

Deux Porte-Enseignes, l'un Navar-

rois appellé Randolazze, & l'autre de Génes nommé Gregorio, pretendoient avoir monté chacun le premier, & demandoient la couronne murale. Ils produiſoient tous-deux des témoins irreprochables[a]; & partagerent ſi bien l'affection des Soldats, que l'Empereur n'oſa donner l'avantage ni à l'un ni à l'autre, de peur d'allumer dans ſon Camp une ſedition generale. Il entretint d'eſperance les deux pretendans, & leur fit enſuite le même preſent. La Ville fut ſaccagée; & les vainqueurs ſe firent d'autant plus riches, qu'on y avoit cru mettre en ſeureté toutes les richeſſes des environs. 1543.

[a] Dans la Relation du ſiege de Duren.

L'Empereur n'empêcha, ni que toutes les perſonnes qui s'y trouverent ne paſſaſſent au fil de l'épée, ni qu'on ne brûlât Duren, parce qu'il avoit beſoin d'un grand exemple de ſeverité pour intimider les autres Villes de la Gueldre; & de fait Ruremonde, Venlo, & les autres Places du Duché, capitulerent ſans attendre de ſommation.

Le Duc de Cleves ne voyant point paroître l'Armée Françoiſe, quoy que le Roy luy promît toujours qu'elle marcheroit ſous la conduite d'Annebaut pour couvrir ſes autres Etats, ſe

1543. mit à la discretion de l'Empereur ; qui n'osant le dépoüiller entierement à cause de ses alliances avec les principales Maisons de l'Alemagne, se contenta de luy ôter le Duché de Gueldres ; & luy donna de nouvelles investitures pour ceux de Cleves & de Juliers sous couleur qu'ils avoient vaqué par sa felonie. On eut mêmes depuis égard aux prieres du Duc de Brunsvic & du Prince d'Orange ses Cousins germains, qui s'étoient rendus ses intercesseurs ; & on luy donna le Gouvernement du même Duché de Gueldres dont il avoit esté Souverain, à condition qu'il épouseroit Marie Fille du Roy des Romains, & Veuve du Duc Sforce : ce qu'il fit l'année suivante, son Mariage avec l'Infante de Navarre n'ayant point esté consommé.

Les Imperiaux renforcez des Troupes du Duc de Cleves qui avoient passé sous leurs Enseignes aprés l'accommodement, & par consequent plus forts qu'ils n'avoient esté avant le siege du Duren, marcherent en diligence pour joindre les Comtes d'Arscost & de Reux qui bloquoient Landrecy ; & le Roy craignant de le perdre, laissa le Prince de Melfe avec un Camp

volant aux environs de Luxembourg, & marcha avec le reſte de ſes Troupes vers la frontiere de Picardie, pour dégager Landrecy au hazard mêmes d'une Bataille. 1543.

Les Imperiaux avoient fait mine d'aſſieger Guiſe avant que de s'arrêter devant Landrecy ; & Briſſac devinant leur veritable deſſein, prit les Bandes Italiennes que le Comte de San-ſecondo avoit menées à la ſolde du Roy, & quelques Arquebuſiers à Cheval qu'il joignit à la Cavalerie Legere qu'il commandoit. Il ſe poſta derriere une Montagne entre Guiſe & Landrecy, & n'y demeura pas long-temps ſans appercevoir les Imperiaux qui ſe retiroient en bonne ordre. Il ne laiſſa pas de faire donner ſur leur queuë par une partie de ſes Troupes, & de ſe mettre avec le reſte en état de les ſoûtenir. Le choc fut ſi violant que la Cavalerie Legere des Imperiaux ayant eſté rompuë, & le Frere du Duc de Ferrare qui la commandoit fait priſonnier, Ferrand de Gonzague General de l'Armée Imperiale fut contraint d'en ſuſpendre la marche, & de l'oppoſer toute entiere à Briſſac. Mais Briſſac aprés avoir executé ce qu'il pretendoit,

1543. se retira sans perdre un seul homme ; & laissa les Imperiaux dans le desespoir d'avoir esté tâtez de si prez par un jeune Capitaine, sans pouvoir luy montrer ce qu'ils sçavoient faire.[a]

[a] Dans les belles actions de Brissac en 1543.]

Ils allerent aprez avoir reçu cet affront camper devant Landrecy, où l'Empereur avoit assemb é la plus belle Armée qu'on eût vûe depuis plusieurs siecles dans les Païs-Bas. Elle étoit de dix-huit mille Alemans, de dix mille vieux Soldats Espagnols, d'autant d'Italiens, de treize mille Anglois, de six mille V.lons, & de treize mille Lances ou Chevaux Legers. La situation de la Place, & la Riviere de la Sambre qui la divisoit, obligerent les Imperiaux à former trois Camps à l'entour, & à dresser trois Batteries de quarante-cinq grosses Pieces.

Le fracas qu'elles firent en peu de tems fut d'autant plus considerable, que les Courtines & les Bouleverts n'étoient pas encore achevez, & qu'il faloit que les Assiegez défendissent leurs Bréches à découvert, & travaillassent en la même posture à les reparer. De plus ils manquoient de toutes choses excepté le courage : on ne donnoit à chaque Soldat qu'un demy pain de

de munition par jour : il n'y avoit dans la Place ni vin ni bierre, & les Officiers mêmes étoient réduits à boire de l'eau : mais l'amour de la gloire & le zele de la Patrie suppléerent à tous ces défauts. 1543.

L'Empereur profitant de la commodité d'un Tertre d'où l'on pouvoit battre en flanc la grande Courtine, y fit porter une grosse Couleuvrine qui faisoit seule plus de mal aux Assiegez que les trois Batteries ensemble, parce qu'elle les empêchoit absolument de reparer les Bréches. La necessité de l'ôter de là fit sortir Ricarville ; qui par un excés de valeur & de bon-heur tout ensemble défit les Alemans qui gardoient la Couleuvrine, & la traîna dans Landrecy.

La Lande Gouverneur de la Place encouragé par ce succés, fit une entrepriſe qui n'étoit pas moins heroïque. Il avoit abandonné la basse Ville aux Imperiaux dés le commencement du siege ; & l'Empereur s'étoit servy d'un Portail qu'il y avoit trouvé pour endommager de telle sorte les Assiegez, qu'ils étoient obligez à redoubler la garde de ce côté-là, ce qui joint à leur mauvaise nourriture les auroit mis

1543. hors de défenſe en peu de jours. Il fallut donc recouvrer le Portail qui fut emporté avec une perte ſi conſiderable des Aſſiegeans, qu'ils n'oſerent depuis travailler à le reprendre.

La nuit du dix-huit au dix-neuf d'Octobre les Aſſiegez n'ayant plus de vivres que pour quelques jours nonobſtant leur bon ménage, dépêcherent Juile au Roy pour luy repreſenter l'état de la Place. Sa Majeſté le renvoya avec promeſſe d'un prompt ſecours, & delibera ſur les moyens de le mener luy-même avec plus de ſeureté. Les vieux Officiers propoſerent un expedient infaillible qui conſiſtoit à ſe ſaiſir du Poſte de Catillon, où l'Armée Françoiſe ſeroit fermée d'un côté par la Sambre, & de l'autre par un Ruiſſeau marécageux; de ſorte qu'on ne pourroit aller à elle que par une avenuë, qui ſeroit aiſément fortifiée en vingt-quatre heures. Qu'il ne faloit pas plus de tems pour rétablir les Ponts du même Catillon, & que les Vivres viendroient en abondance par Guiſe & par Bohain ſans être enlevez. Qu'on obſerveroit delà la contenance des Imperiaux, & l'on verroit s'ils laiſſeroient leurs Troupes diviſées comme

elles étoient, ou s'ils les reüniroient : 1543.
S'ils prenoient le premier party, les François étoient assurez d'enlever le Quartier qu'ils attaqueroient, & de mettre par là tout ce qu'ils voudroient dans Landrecy ; & si les Imperiaux preferoient le second party, ils ouvriroient aux François les deux chemins dont ils abandonneroient la garde. Mais cet avis supposoit que les François eussent assez de Vivres pour la subsistance de leur Camp, & pour en jetter dans Landrecy : ce qui n'étoit pas veritable, puisqu'il n'y avoit ni Convoy preparé, ni Chariots pour le porter ; de là vint qu'il falut hazarder une Bataille pour secourir Landrecy, & camper à Cateau-Cambresis sans avantage.

Mais l'Empereur tout heureux qu'il étoit, osa moins se commettre à la fortune, que le Roy qu'elle avoit souvent mal-traitté. Il apprehenda le succés d'un Combat où ses meilleures Troupes pouvoient succomber, & attirer aprés elles la perte des Païs-bas, & reünit son Armée en la rassemblant toute deçà la Sambre. Ainsi la marche du Roy vers le Cateau-Chambresis produisit le même effet qu'auroit eu

1543. celle de Sa Majesté vers Catillon, puisqu'elle ouvrit le chemin de Landrecy ; d'où l'on tira la Garnison pour mettre en sa place les Troupes fraîches de Vervin & de Rochebaron.

Ceux qui avoient soûtenu si vaillamment le siege, furent recompensez chacun en sa maniere. Essé qui étoit né Gentilhomme, le fut de la Chambre du Roy ; & la Lande qui n'étoit que fils de Payſan, eut une charge de Maître-d'Hôtel de Sa Majesté. Les simples Soldats furent ennoblis durant leur vie, & l'on donna quelques autres Privileges à leurs bas Officiers.

Les François pouvoient se retirer sans obstacle aprés avoir executé leur dessein, assurez que les Imperiaux ne s'amuseroient plus à se morfondre inutilement devant Landrecy. Mais on ne sçait pourquoy le Roy s'arrêta deux jours devant Catillon, & donna le loisir à l'Empereur de rejoindre son Armée dont il s'étoit separé, avec les Troupes de Cleves & celles du Duc Maurice de Saxe ; & c'étoit là la veritable cause pour laquelle le secours étoit si facilement entré dans Landrecy, parce que Gonzague n'avoit osé rien hazarder en l'absence de sa Majesté Im-

periale. L'Empereur retourné dans son Camp dressa cette embuche au Roy pour l'attirer à la Bataille. Il envoya Rossem & le Marquis Albert de Brandebourg avec sa Cavalerie Legere, pour attirer au combat celle de Brissac [a], & logea dans un Valon proche du Camp du Roy l'élite de ses Arquebusiers, soûtenuë par ses Hommes-d'Armes & par l'Infanterie du Duc Maurice. 1543.

a Dans la relation de la retraite de Brissac à la vûë de l'Empereur.

Brissac ne voyant paroître que les Chevaux legers des Ennemis au-delà d'un Ruisseau, le passa pour les aller charger : mais il n'eut pas plûtôt apperçu le gros de l'Armée Imperiale s'ébranler pour fondre sur luy, qu'il se démêla de ceux qui l'avoient attiré dans ce piege, & repassa le Ruisseau sans perdre que le jeune Andoüin Favoty du Dauphin. L'Empereur empêcha les siens de le suivre au delà; car encore qu'il fût plus fort de la moitié que les François, & que ses Soldats fussent plus aguerris que ceux du Roy, il eut peur qu'ils ne se missent en desordre en passant le Ruisseau, dont les bords étoient élevez, & par consequent difficiles à monter ; & que l'Armée Royale dont la premiere ligne s'é-

1543. tendoit jusqu'au même Ruisseau les chargeant à mesure qu'ils passeroient, ne les défist sans peine.

Le Roy aprés avoir passé sur le champ une partie de la nuit, fit sa retraitte avec l'Avangarde, & commanda au Dauphin & à l'Amiral de le suivre avec le Corps de Bataille, & à Brissac de marcher ensuite avec l'Arriere-garde. L'Empereur les suivit, & feignit que son intention étoit de combattre le Dauphin au passage d'un petit Bois que ce jeune Prince avoit trouvé sur sa route : mais le Dauphin ayant fait alte, & témoigné qu'il ne demandoit pas mieux que de combattre, l'Empereur tourna tête aprés avoir fait tâter le Bois, & reconnu que l'Arquebuserie Françoise s'en étoit déja saisie.

Ainsi se termina la Journée de Landrecy le premier de Novembre mille cinq cens quarante trois, dont l'Empereur & le Roy pretendoient également avoir remporté tout l'honneur. L'Empereur en ce qu'il avoit obligé les François à se retirer la nuit; & le Roy pour avoir secouru Landrecy à la vûë des principales forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, & d'Angleterre.

L'Armée Françoise fut mise en quartier d'Hyver dans la Picardie & dans la Champagne ; & l'Empereur aprez avoir encore demeuré devant Landrecy quatre jours pour empêcher que le Roy ne se vantât de l'avoir contraint de lever le siege, le leva de luy-même ; & se retira dans Cambray, dont il s'empara par une ruse qui merite d'être remarquée. 1543.

Cette importante Ville joüissoit comme les autres Imperiales d'une entiere liberté sous la Jurisdiction spirituelle & temporelle de son Evêque qui étoit alors de la Maison de Croy, & par consequent dévoüé aux interests de l'Empereur. L'humeur de ce Prelat populaire & liberale luy avoit acquis l'affection de la Bourgeoisie, qui se gouvernoit par ses avis, & témoignoit d'avoir toute sorte de creance en sa probité. L'Empereur sur ce fondement obligea l'Evêque d'avertir ceux de Cambray, qu'il sçavoit de tres-bonne part que le Roy de France avoit dessein de s'emparer de leur Ville ; & que sans cette vûë il n'eût pas en ravitaillant Landrecy preferé le chemin du Cateau-Cambresis, tout hazardeux & difficile qu'il étoit, à celuy de Catil-

1543. lon qui luy auroit eſté ſeur & facile.

Cette raiſon toute vray-ſemblable qu'elle étoit ne toucha pas tant les Bourgeois de Cambray, que la reflexion qu'ils firent que de toutes les Places des Pays-Bas il n'y en avoit aucune qui fût tant à la bien-ſeance du Roy que leur Ville; car outre qu'elle étoit la plus proche de Paris ſa Ville Capitale, elle auroit couvert les lieux les plus ouverts de la Frontiere de Picardie. Ils ſe perſuaderent donc que ce que leur diſoit leur Evêque étoit vray, pour cela ſeulement qu'il y avoit de l'apparence, & luy demanderent quel remede il y avoit pour ne plus retomber dans le peril qu'ils venoient d'éviter.

L'Evêque que l'Empereur avoit inſtruit de ce qu'il devoit dire, repliqua qu'il n'y avoit point d'autre expedient que de fortifier leur Ville : mais que comme elle étoit de trop grande étenduë ; ſi l'on commençoit à travailler par les Murailles, les François auroient le tems de venir, & de les forcer avant qu'elles fuſſent à moitié terraſſées. Qu'il valoit mieux d'abord mettre à couvert l'endroit le plus foible en le renforçant d'une Citadelle[a], à la

[a] Dans la pre-

à la faveur de laquelle on acheveroit aisément de reparer le reste ; parce qu'on seroit assuré d'un côté que les François n'insulteroient pas la Place d'abord, & de l'autre que les Imperiaux se mettroient aussi-tôt en campagne, quand ce ne seroit que pour empêcher leurs Ennemis de se saisir de Cambray. 1545. miere surprise de Cambray.

Ce discours n'étoit sincere ni au fond ni en apparence ; car outre que la saison de l'Hyver fournissoit un assez long espace de tems pour fortifier mediocrement Cambray, ce qu'il y avoit de foible pouvoit être muny par d'autres voyes que celle d'une Citadelle : cependant la Bourgeoisie ne se contenta pas d'approuver ce que proposoit son Evêque, mais de plus elle ordonna qu'on travaillât sur le champ à l'execution, & s'offrit mêmes à forger de ses propres mains la chaîne qui la devoit lier. Ainsi le travail partagé entre tant de personnes, fut promptement achevé ; & l'Evêque se chargea de la garde de la nouvelle Citadelle, sous pretexte d'exempter les Habitans d'une corvée qui les eût trop fatiguez. Mais l'Empereur intervint peu de tems aprés dans l'affaire ; & pretendit la

1543. garde de la Citadelle en vertu de certaines Constitutions surannées, qui attribuoient aux Empereurs le droit de mettre Garnison dans les Forteresses qui se feroient à l'avenir, tant que dureroit le danger dont elles seroient menacées. L'Evêque de son côté sans examiner plus meurement le droit de Sa Majesté Imperiale, ni les Titres qui luy servoient de fondement, laissa mettre dans la Citadelle de Cambray des Troupes Espagnoles, aprés avoir donné la parole de ce Prince & la sienne à la Bourgeoisie, qu'elles en sortiroient aussi-tôt que les François ne seroient plus en armes sur la Frontiere.

L'Empereur sembloit avoir opposé par ce stratageme un rempart assez puissant pour arrêter la premiere impetuosité des François, s'il n'eût voulu que se tenir sur la défensive : mais il étoit persuadé que son entrepriſe sur Landrecy avoit manqué, parce qu'il n'avoit pas pris d'assez justes mesures avec le Roy d'Angleterre ; & comme il se croyoit engagé d'honneur à reparer la campagne suivante les fautes qu'il avoit commises dans la precedente, il envoya une solemnelle Ambassade à Londres pour obliger Henry Huit,

non plus à luy fournir comme auparavant dix ou douze mille Anglois, mais à passer la Mer en personne, & à mettre le siege devant quelque Place considerable proche de Calais. 1543.

Son aveuglement étoit d'autant plus déplorable, que les Turcs achevoient cependant de conquerir la Hongrie par la prise de Strigonie, d'Albe-Royale, & de tout le Païs qui s'étendoit depuis ces deux importantes Places jusqu'à celles de Bude & de Belgrade; l'Armée du Roy des Romains n'ayant pû marcher assez tôt pour les secourir, ni voulu travailler à les recouvrer, soit que les Tresoriers eussent détourné l'argent destiné pour la payer, ou qu'elle eût trop mauvaise opinion de l'experience & de la valeur de ses Officiers Generaux.

Solyman avant que de partir de Constantinople pour se mettre à la tête de son Armée de Terre, avoit permis à l'Ambassadeur de France Polin de conduire sa Flotte par tout où le Roy son Maître en auroit besoin, avec ordre à Barberousse qui la commandoit d'obeïr à cet Ambassadeur. Cette Flotte n'avoit d'abord été que de cent-dix Galeres, mais on y avoit depuis ajoû-

1543. té quarante Vaisseaux. Elle parut vers la fin de Juin à la hauteur d'Ostie ; & la crainte qui saisit à sa vûë les Habitans de cette Ville, se communiqua bien-tôt à celle de Rome, dont le Pape étoit alors éloigné de cinquante lieuës. Le Cardinal Ridolfi qui y étoit demeuré en qualité de Gouverneur, n'avoit point assez de credit pour retenir la Bourgeoisie ; & Rome eût été deserte, si Polin ne l'eût rasseurée en écrivant au Gouverneur que la Flotte des Turcs n'apporteroit aucun dommage à l'Etat Ecclesiastique [a] ; & que le Roy Tres-Chrêtien qui l'avoit obtenuë du Grand Seigneur s'étoit trop souvent declaré Protecteur du Saint Siége, pour endurer que des gens qui venoient à son secours ravageassent en passant le Patrimoine de Saint Pierre : ce qui n'empêcha pas neanmoins les femmes, les enfans, & les Religieuses de sortir de Rome.

[a] Dans la relation de ce que fit Polin en 1543.

L'Eloquence de Polin eut plus d'effet dans la Ville d'Ostie, où il avoit eu la hardiesse de débarquer ; puis qu'il y rasseura la Bourgeoisie de sorte qu'elle s'apprivoisa avec les Turcs, & leur porta toutes les provisions dont ils avoient besoin. Elle établit mêmes

avec eux une espece de trafic pour les Esclaves Italiens pris l'année precedente, qui furent rachetez pour quatre Vaches par tête. 1543.

Les Turcs cotoyerent ensuite la Toscane & l'Etat de Gênes sans mettre pied à terre, quelque commodité de piller qu'ils eussent; & vinrent devant Marseille, où ils ne trouverent presque rien de ce que Polin leur avoit promis de la part du Roy: car encore qu'il y eût vingt-deux Galeres & dix-huit Vaisseaux François en état de voguer, & que le Comte d'Enguien troisiéme Fils du Comte de Vendôme premier Prince du Sang, fût arrivé pour commander cette Flote, il n'avoit pourtant mené ni le nombre de gens suffisant pour la remplir, ni les munitions de guerre & de bouche necessaires pour une entrepriſe de grande importance. Il n'avoit pas mêmes encore reçu l'ordre d'attaquer aucune Place, soit que le Conseil de France n'eût pu se persuader que Polin obtint avec tant de facilité la Flotte des Turcs; ou que n'ayant pas encore été informé de l'endroit où l'Empereur avoit dessein d'envoyer ses principales forces, il n'eût pas aussi determiné le

1543. lieu ni la maniere de faire diversion.

Quoy qu'il en soit Barberousse qui n'avoit osé se plaindre en chemin de ce qu'on luy lioit les bras, & qu'on l'empêchoit de s'enrichir, profita de ce pretexte pour charger Polin d'injures & de reproches. Il l'accusa d'être doublement perfide à l'égard du Grand Seigneur & du Roy son Maître, & de n'avoir aucun sentiment d'honneur ni de religion. Il s'emporta contre l'imprudence de ceux qui ne s'étoient pas lassez d'importuner Solyman, jusqu'à ce qu'il leur eût envoyé de Constantinople une superbe Flotte ; & qui l'ayant obtenuë avec plus de bon-heur que de raison, ne sçavoient à quoy l'employer ; & ne s'étoient pas mieux preparez pour en profiter, que s'ils ne l'eussent point attenduë. Enfin il blasphêma contre le Ciel ; & luy imputa par avance sa disgrace qu'il disoit être infaillible, s'il s'en retournoit sans avoir rien executé de considerable.

Polin connoissoit qu'il avoit raison ; & n'osoit plus luy donner de parole. Delà vint qu'au lieu de répondre il feignit d'être aussi mécontent que luy, & luy demanda seulement quelques

jours pour aller porter en Poſte à la Cour leurs communes plaintes, & pour en rapporter toutes ſortes de ſatisfaction. Il partit en effet, & revint avec la Commiſſion de faire embarquer les Legions de Provence & de Dauphiné, & d'aſſieger Nice ſeule Place qui reſtoit au Duc de Savoye. 1543.

La Flote Françoiſe & la Turque ſe joignirent à Villefranche, & debarquerent devant Nice aſſez de Troupes pour former trois attaques ſous le Comte d'Enguien, Polin, & Barberouſſe. Ce ne fut pourtant pas là ce qui preſſa davantage les Aſſiegez: mais le Comte d'Enguien s'étant aviſé de faire avancer ſes plus gros Vaiſſeaux le plus prés qu'il put de la Ville, la battit avec tant d'impetuoſité, qu'il la contraignit en trois jours de ſe rendre, à condition qu'on luy conſerveroit les Privileges dont elle avoit joüy ſous la Domination des Ducs de Savoye.

Mais il y avoit de vaillans hommes dans la Citadelle [a]; qui ſe défendirent avec d'autant plus d'obſtination, qu'il étoit moins facile de pointer l'Artillerie en des lieux d'où elle pût les incommoder. On auroit pourtant ſuppleé à ce défaut par adreſſe ou à force de tra-

a Dans le ſiege de Nice en 1543.

1543. vail, si le Commissaire General de la Flote de France eût eu soin d'y faire mettre assez de caques de poudre, au lieu d'un trop grand nombre de tonneaux de vin dont il l'avoit inutilement chargée.

Mais Barberousse qui n'étoit pas encore bien revenu de sa colere, la ralluma lors que les François le prierent de leur vendre de la poudre pour continuer le siege de la Citadelle. Ce Barbare ne se contenta pas de les traitter de ridicules, & de leur repartir qu'il n'avoit apporté de poudre que pour sa provision. Son emportement alla plus loin; & il luy échapa de dire qu'il ne sçavoit ce qui le tenoit, qu'il ne les mît tous à la chaîne. Ce fut à Polin de le radoucir, mais il ne put obtenir de luy qu'il demeurât plus long-tems devant Nice; puis qu'il fit rembarquer ses Turcs, & s'alla raffraichir vers Antibe, où Polin crut le devoir suivre.

Dorie avoit cependant assemblé la Flote Imperiale, & reçu dessus le Marquis du Guast avec l'élite de l'Infanterie Espagnole. Au bruit de son approche le Comte d'Enguin se retira en Provence, & les Imperiaux entrerent sans obstacle dans Villefranche: mais

peu s'en falut que le Vaiſſeau qui portoit Dorie ne ſe perdît dans le Port, où il fut pouſſé avec trop de violence par une bouraſque qui fit auſſi perir quatre de ſes meilleures Galeres. 1543.

Polin informé de cet accident, pria Barberouſſe d'en tirer avantage en achevant d'opprimer la Flote Impériale, trop mal-traittée de la tempête pour ſoûtenir un combat: mais Barberouſſe apprehendoit trop de n'être plus neceſſaire à Solyman, s'il ôtoit aux Chrêtiens le meilleur homme de Mer qu'ils euſſent, en accablant Dorie. Il promit neanmoins à Polin de profiter d'une ſi favorable occaſion; mais il s'arrêta à mi-chemin, & ſe contenta d'envoyer Salec ſon Lieutenant avec vingt-cinq Galeres, pour recüeillir les débris du naufrage. Leon Strozzi Prieur de Capouë l'accompagna avec autant de Galeres Françoiſes; mais Dorie les appercevant en ſi petit nombre ſortir de Villefranche, & fit ſa retraite ſans qu'ils oſaſſent l'attaquer. Ils ſe reduiſirent donc à tirer du fond du Port de cette Ville la charge des Galeres que Dorie venoit de perdre, & retournerent ſans autre fruit vers Barberouſſe qui prit ſon Quartier d'Hyver à Tou-

1543. lon, aprés avoir détaché de sa Flote pour ravager les Côtes d'Espagne Salec avec Assan son Cousin, qui commandoient vingt-cinq Galeres.

Ces deux fameux Pirates partirent avec tant de viteſſe & de bon-heur, qu'ils eurent le loisir de faire des prises tres-considerables, de charger leurs Galeres d'Esclaves & de butin; & de se retirer avant que l'Hyver fût trop avancé dans Alger, d'où ils revinrent au Printemps suivant joindre leur General.

Le Marquis du Guast n'ayant plus rien à craindre par Mer, obligea Dorie à débarquer son Infanterie, & la mena devant Mondovi Place du Piémont. Boutieres Gouverneur de cette Province avoit été contraint faute de gens de-pied François de jetter dans la Place deux Enseignes Suisses qui s'étoient volontairement chargées de la conserver, quoy qu'elles n'y fussent point alors obligées par leur Alliance avec les François: & de fait elles se piquerent d'honneur, soûtinrent divers assauts, & ne se rendirent qu'à l'extremité. La capitulation qu'on leur avoit promise ne fut point observée; & les Espagnols en tuerent une partie, & dé-

poüillerent l'autre, dequoy ceux de la même Nation se vangerent depuis hautement à Cerisoles. 1543.

Charles Dros Gouverneur de Mondovi étoit Piémontois, & par consequent haï de tous les Imperiaux qui l'accusoient de rebellion. Il n'avoit pas moins d'esprit que de valeur ; & servoit la France avec d'autant plus de zele, qu'il étoit animé par un ressentiment d'une injure irreparable qu'il pretendoit avoit reçuë du Duc de Savoye. Il avoit encore une inimitié particuliere pour le Marquis du Guast, dont la cause n'étoit pas plus connuë ; & s'attendoit sur ces deux fondemens d'être assassiné en sortant de Mondovi, s'il s'abandonnoit à la discretion des Ennemis. L'expedient qu'il trouva pour sauver sa vie, fut de feindre qu'il sortiroit à la tête de sa Garnison, & de la laisser conduire à son Lieutenant. Mais pour luy il monta sur un Coursier Turc ; & sortant par la Porte opposée, franchit les Lignes des Imperiaux, évita les coups qu'ils luy tirerent, s'ôta de la vûë de ceux qui le poursuivoient, & arriva sans blessure dans son Château de Vauplac qu'il avoit si bien fortifié ; que le Marquis

1543. n'osant l'y assieger, aima mieux reprendre son vieux dessein de fortifier Carignan.

Les François avoient recouvré cette Place, & commencé à la mettre en défense : mais comme ils n'étoient pas assez forts pour en achever les travaux à la vûë de l'Armée Imperiale si elle s'en approchoit, Boutieres envoya les Compagnies d'Hommes-d'Armes d'Aussun & de Vimercat pour ruïner ce qu'il y avoit d'ouvrages commencez, & pour en tirer les Gens de guerre qu'Azal commandoit. Aussun & Vimercat ne furent pas plûtôt en campagne, que le Marquis du Guast informé de leur dessein se mit à leurs trousses pour les empêcher de démolir Carignan, ou pour les enlever au retour. Il s'en falut peu qu'il ne fist l'un & l'autre; parce que les François n'eurent pas plûtôt apperçu l'Armée Imperiale [a] à l'autre côté du Pô, qu'ils quitterent la sape, & ne penserent plus qu'à leur retraite. Ils la commencerent en assez bon ordre, Azal s'étant mis à la tête, Vimercat au milieu, & Aussun à la queuë; mais la Riviere étoit si basse, que le Marquis eut bien-tôt trouvé le gué qu'il cherchoit pour les

[a] Dans la retraite de Carignan par Aussun.

suivre. Il les atteignit à mi-chemin de Carignan à Moncalier, & leur fit une furieuse charge. Mais Aussun le soûtint sans s'effrayer de l'inégalité du nombre, & sans discontinuer sa marche ; jusqu'à ce qu'étant arrivé au Pont de Moncalier que ses compagnons n'avoient pu passer avec assez de diligence, parce qu'il étoit trop étroit, il y fut accablé par les Imperiaux, & pris avec quelques Cavaliers qui sauverent aux dépens de leur liberté le reste des Troupes Françoises. 1545

Le Marquis qui les avoit vûes entrer dans Moncalier, ne les osa assieger dans une telle Place ; & retourna à Carignan, d'où il pretendoit chasser les François du Piémont. Son esperance étoit fondée sur la situation avantageuse de ce Poste ; qui d'un côté dominoit sur la meilleure partie du Marquisat de Saluſſes, & de l'autre commandoit à toute la fertile Plaine qui s'étend entre Turin & Pignerol : outre qu'en mettant une Garnison puissante dans le même Carignan & dans Ulpian, on ôtoit aux François la campagne deçà le Pô jusqu'à Suze, on bloquoit delà le Pô les Places de Savillan, de Bene, & de Cental, & on les re-

1543. duiſoit à la neceſſité de ſe rendre ſans ſiege par l'impoſſibilité où ſeroit la France de les ſecourir.

Ce ne fut donc qu'aprés une meure deliberation que le Marquis occupa toute ſon Armée à aggrandir Carignan en enfermant les Fauxbourgs dans la Ville, & qu'il le rendit en un mois & demy de travail la meilleure Place de la Lombardie. Il y fit enſuite porter des munitions de guerre & de bouche pour prés d'un an, & ne s'en éloigna qu'en y laiſſant quinze cens Eſpagnols, & deux mille cinq cens Alemans, ſous le Gouvernement de Pirrhus Stipiciano, que nos François appelloient Pierre Colonne, ſans autre motif ſinon que le dernier de ces deux noms étoit plus facile à prononcer que le premier.

Le Conſeil de France qui n'avoit bien connu l'importance de Carignan qu'aprés l'avoir perdu, renforça Boutieres de trois cens Lances, de quatre mille hommes de pied François, & de cinq mlle Griſons, pour le recouvrer : mais comme la ſaiſon étoit déja trop avancée pour y mettre le ſiege, Boutieres jugea plus à propos de reprendre Saint-Germain, & de ſe preſenter enſuite devant Jurée. La Place

se trouva plus forte & mieux pourvûë que l'on n'avoit cru, & les ennemis de Boutieres qui n'avoit point d'autre patron à la Cour que sa propre vertu, en prirent occasion de le décrier. Ils le firent passer pour un presomptueux, qui ne se souvenant plus d'avoir été simple Archer dans la Compagnie de Bayard, avoit perdu le respect, & negligé d'executer les ordres de son Souverain. 1543.

Il est vray qu'on luy avoit commandé de reprendre Carignan: mais comme on avoit laissé à sa discretion le choix d'une conjoncture favorable, il n'étoit point coupable pour l'avoir attenduë; puis qu'il n'étoit pas persuadé qu'il valoit mieux manquer en se conformant à l'inclination de son maître aussi-tôt qu'elle avoit paru, que de differer tant soit peu pour le servir plus à propos. Cependant il perdit par-là sa fortune, & le Comte de S. Paul eut le credit de faire pourvoir le Comte d'Enguien son neveu du gouvernement du Piémont.

Ce jeune Prince prit la poste; & ne fut pas plûtôt arrivé sur la frõtiere du Dauphiné, qu'il fit part à Boutieres de sa commission & luy manda de l'attendre & de luy envoyer une escorte suffisan-

1543. te pour le conduire seurement à l'armée. Boutieres fut d'autant plus fâché de cét ordre, qu'il avoit reduit Jurée à l'extremité, & qu'il étoit bien informé qu'elle ne tiendroit pas encore trois jours.

Le dépit de se voir ravir la gloire de cette prise, le fit obeïr plus exactement que le Comte d'Enguien ne pretendoit. Il leva le siege : & mena toute l'Armée au devant de son successeur, sous pretexte qu'il ne luy pouvoit fournir une meilleure escorte. Sa marche donna le temps aux assiegez dans Jurée de reparer leurs breches, [a] & au Marquis du Guast d'en changer la garnison ; & le Comte d'Enguien n'osant recommencer le siege au commencement de l'Hyver, s'amusa à reprendre de petites places le long du Pô.

[a] Dans les causes de la disgrace de Boutieres.

Il ne demeura pas long-temps en campagne ; parce que la saison devint si rude, qu'on étoit contraint de tirer le vin des tonneaux à coups de haches, & de le distribuer au poids : ce qui n'empêcha pas les François d'executer une action remarquable dans une contrée beaucoup plus froide que l'Italie.

Le Comte Guillaume de Furstemberg avoit quitté le service du Roy, pour s'attacher à l'Empereur qui luy avoit

avoit donné de belles Troupes à dessein de recouvrer le Luxembourg. Il y avoit déja six mois qu'il assiegeoit la ville capitale de ce Duché, sans autre esperance que de la reduire par famine; parce que le même Longueval dont on a parlé qui en étoit Gouverneur, s'étoit si bien deffendu, qu'on n'avoit pû prendre aucun de ses dehors. Sa longue resistance donna le loisir de preparer le grand convoy dont il avoit besoin, & le Prince de Melfe & Brissac se chargerent de le conduire. Leur courage ne diminua, ni par la fatigue du chemin, ni par la vûë des obstacles que Furstemberg leur avoit opposez. Ils passerent au travers de ses lignes: ils le contraignirent de lever le siege: ils ravitaillerent la place; & en changerent la garnison. 1543

Ce succés qui termina glorieusement pour la France l'année mil cinq cens quarante-trois, fut suivi d'un autre plus éclatant qui commença l'année mil cinq cens quarante-quatre. Le Comte d'Enguien pour éviter l'écueil où ses predecesseurs avoient fait naufrage, n'avoit pas attendu le Printems pour se mettre en campagne. Il s'étoit presenté avant la fin de l'Hyver devant le

1543. pont qui servoit de ligne de communication à Carignan, pour recevoir du secours de Quiers, d'Ast, & des autres Villes que tenoient les Imperiaux delà le Pô. Les deux demi-lunes qui couvroient le pont avoient été forcées, & le Comte d'Enguien y avoit perdu moins d'hommes que dans sa marche, où plusieurs de ses soldats avoient été privez de l'usage des pieds & des mains par la violence du froid. Il s'étoit ensuite logé dans Vimeux; il avoit fortifié le poste de saint Martin; & retranché de cette sorte toutes les commoditez, que ceux de Carignan tiroient deça le Pô. Il y demeura jusqu'à ce qu'ayant appris que le Marquis du Guast assembloit les Imperiaux à Quiers, il fut obligé pour rompre leurs mesures de dresser un autre pont au dessous de Carignan; & de camper luy-même aux environs de Ville-d'Etelon, afin d'ôter d'un côté la communication du Marquis avec les Assiegez, pendant que de l'autre la garnison de Villenove enleveroit tous les convois qui venoient d'Ast aux Imperiaux.

Les François passerent tout le mois de Février dans cette posture; & ce fut alors que le Comte d'Enguien plus ju-

dicieux que ne sembloit permettre son âge de vingt-deux ans, eut le loisir de faire reflexion que le Roy luy avoit deffendu tres-expressement de vive voix & par écrit en l'envoyant dans l'Italie, de hazarder la bataille. Cependant il s'étoit mis par les ordres de Sa Majesté en état de ne pouvoir l'éviter; puis que si le Marquis venoit à luy tête baissée, il faudroit combattre ou lever le siege de Carignan que Sa Majesté vouloit recouvrer en toute maniere. 1544.

Pour surmonter cet obstacle, [a] Monluc fut depeché à la Cour de France, & la trouva fort irresoluë; car si le Comte d'Enguien étoit battu, non seulement le Piémont seroit perdu, mais encore une partie de la France courroit risque de changer de maître dans l'impossibilité où elle seroit de resister en même-tems à l'Armée victorieuse, qui penetreroit jusqu'à Lyon pour y joindre l'Armée de Catalogne, & pour conquerir les Provinces de delà Loire, pendant que l'Empereur & le Roy d'Angleterre à la tête de deux autres formidables Armées attaqueroient les Provinces situées deça la même Riviere: mais de l'autre côté si le Comte d'Enguien étoit vainqueur, l'Armée de

[a] Dans le second livre des Commentaires de Monluc.

1544. Catalogne seroit contrainte de demeurer sur la frontiere du Roussillon; & le Roy n'ayant plus rien à craindre delà la Loire, pourroit amasser au deçà des forces, sinon égales à celles des Imperiaux & des Anglois, au moins capables de les occuper sur la frontiere de Picardie, & les empêcher ainsi de marcher d'abord contre Paris.

La crainte & l'esperance tinrent longtems partagé le Conseil de France : mais enfin le Roy resolut de permettre la bataille, soit qu'il ne fit en cela que suivre son genie, ou qu'il se laissât vaincre par les importunitez de Monluc qui s'en glorifie dans l'endroit de ses Commentaires [a] le plus agreable à lire. La nouvelle que le même Monluc en porta au Comte d'Enguien le tira d'un embarras plus grand que les precedens. Ses espions l'avoient averti que le Marquis du Guast s'étoit enfin déterminé à mettre le siege devant Carmagnole. Cette resolution n'étoit pas si hardie qu'elle le paroissoit d'abord; parce que le Marquis ne l'avoit prise que sur un billet du Gouverneur de Carignan, qui luy mandoit qu'il n'avoit plus de vivres que pour quinze jours, quoiqu'il en eût pour beaucoup

[a] Au livre second.

plus long-tems, comme il parut dans la suite : Ce qu'il n'avoit écrit, ni par défaut de courage, ni pour faire recevoir à ceux de son parti la perte dont son billet fut la principale cause. Mais comme il connoissoit le Marquis assez negligent de son naturel, & peu capable de prendre une resolution hazardeuse s'il n'y étoit forcé par quelque accident imprevû, il pretendoit le hâter par cette fausse confidence, & neanmoins se trouver encore en état d'être secouru aprés que les quinze jours seroient expirez, s'il arrivoit que le Marquis ne prît pas les mesures necessaires pour faire lever le siege de Carignan. 1544.

Cependant le Billet eut plus d'effet que n'en attendoit celuy qui l'avoit écrit ; soit que le Marquis se fût fait une violence extraordinaire pour vaincre sa paresse, ou que l'Empereur luy eût écrit de sauver Carignan en toute maniere, comme portoit une Lettre qui fut depuis trouvée dans sa cassette. Il contremanda les quatre mille vieux Soldats Alemans qu'il avoit prêtez au Viceroy de Naples sur le bruit qui couroit que Barberousse alloit ravager le Côtes de la Calabre, & renforça son Armée en affoiblissant les Garnisons

1544. des Villes importantes du Duché de Milan. L'Infanterie du Comte d'Enguien ſelon la coûtume des Roys Tres-Chrêtiens depuis qu'ils faiſoient la guerre delà les Alpes, étoit compoſée de plus de la moitié d'Etrangers, qui n'étant pas exactement payez menaçoient de quitter le ſervice. Leur deſertion eût attiré aprez elle la perte du Piémont; & le Comte d'Enguien pour la prevenir, envoya Martin du Bellay Gouverneur de Turin repreſenter au Roy l'importance de ſatisfaire les gens de guerre à la veille d'une bataille. Le Roy s'excuſa ſur la dépenſe extraordinaire qu'il faiſoit pour défendre la Picardie contre les Imperiaux & les Anglois; & ne donna à du-Bellay que quarante-huit mille écus qui ſuffirent pour retenir les Suiſſes & les Griſons ſous les Enſeignes du Comte d'Enguien, quoy que la ſomme ne montât pas à la quatriéme partie de ce qui leur étoit dû, parce que les Suiſſes ſe propoſoient de vanger le meurtre que les Eſpagnols avoient fait de leurs compatriotes à Mondovi, & les Griſons ſe piquerent d'honneur de les imiter.

On ne ſçut pas plûtôt à la Cour de France que la permiſſion de combatre

avoit été accordée au Comte d'Enguien, que les jeunes Courtisans prirent la Poste pour avoir leur part de la gloire & du peril. Les plus signalez furent d'Albon-Saint-André & Clermont de Dampierre Favoris du Dauphin, Chabot de Jarnac, le Vidame de Chartres, les trois Bonnivets, les deux Genlis, Coligny de Châtillon depuis Amiral de France, la Hunaudaye fils d'Annebaut, Rochefort, Luzarche, Bourdillon, Varti, & d'Acier fils unique de Genoüillac Maître de l'Artillerie. Ce jeune Gentilhomme le plus accomply qu'on eût vû depuis plusieurs siecles ne pouvant souffrir que son pere par un pressentiment secret de ce qui devoit arriver, luy refusât le congé qu'il luy demandoit, l'importuna tant que le bon vieillard luy dit par dépit qu'il allât donc chercher en poste la mort qui l'attendoit de pied ferme. Il partit avec Saint-Amant-de la Rochechoüard à la tête des volontaires; qui ne furent pas plûtôt arrivez à l'Armée, que le Comte d'Enguien persuadé qu'ils n'étoient pas venus sans argent, emprunta tout ce qu'ils en avoient pour animer ses Soldats étrangers par une largesse anticipée; & il n'y eut pas un Gentilhomme 1544.

1544. qui ne vuidât sa bourse en la presence de ce Comte, sans penser à ce qu'il deviendroit aprés la bataille. Les Soldats étrangers furent encore plus touchez de la generosité de cette action, que du profit qui leur en revenoit, & demanderent qu'on les menât à l'Ennemy. Les Hommes-d'Armes François qui devoient le plus contribuer au gain de la bataille[a], avoient besoin d'un Chef de valeur & d'experience; & la fortune leur mena comme par la main celuy qu'il leur faloit, & qu'ils s'attendoient le moins d'avoir.

[a] Dans la Lettre du Comte d'Enguien au Roy.

Boutieres avoit eu le loisir de dissiper dans sa Maison de Campagne en Dauphiné le chagrin de sa disgrace; & s'étoit ennuyé de passer quatre mois oisif, aprés avoir porté les armes plus de quarante ans. Il n'étoit empêché de retourner en Piémont que par la seule crainte de n'y point obtenir d'employ qui luy fût convenable; & cette consideration cessant par le bruit de la bataille, il retourna dans le Camp en qualité de Volontaire. Le Comte d'Enguien bien-loin d'en concevoir de la jalousie l'embrassa, & luy fit une douce violence pour l'obliger à prendre le Commandement de la Gendarmerie.

Le

Le Capitaine Blanfoſſé vint quelques heures aprés avertir le Comte d'Enguyen que le Marquis du Guaſt partoit de la Monta pour aller à Cerifol s, à deſſein de prendre la route de Ville-d'Etelon que les François avoient abandonnée, & forcer enſuite le Pont des Sablons, qu'ils ne ſeroient plus en état de défendre. Le Comte previt judicieuſement que ſi le Marquis ſe ſaiſiſſoit du Pont, il paſſeroit deçà le Pô, & contraindroit les François de demeurer au dela ſans vivres & ſans argent. Si l Armée Françoiſe s'avançoit pour fermer aux Imperiaux le paſſage de Ville-d'Etelon, ils prendroient le chemin de Raconis, gagneroient le derriere de Carmagnole par les Marais où la Cavalerie Françoiſe n'oſeroit les attaquer, viendroient à Lombriaſte & à Caſal-Cra, y dreſſeroient un Pont de Batteaux, dont ils portoient toutes les Pieces preparées, traverſeroient promptement le Pô, entreroient dans le Marquiſat de Saluſſes où ils étoient aſſurez de trouver trente mille ſacs de bled, les jetteroient dans Carignan, & laiſſeroient conſumer l'Armée Françoiſe delà le Pô faute de vivres. 1544.

Ce projet ne pouvoit être deconcerté

1544. que par une bataille, & le Comte d'Enguien resolut de l'aller presenter aux Ennemis. Il divisa son Armée en trois corps. L'Avantgarde que commandoit Boutieres étoit de sa compagnie d'hommes d'armes, & de celle du Comte de Tende, des chevaux legers de Termes, de Vimercat, de Cabre & de Cental, & de cinq mille cinq cens hommes de pied François des vieilles bandes, sous le Seigneur de Tais leur Colonel, qui tua son cheval pour les mieux persuader qu'il vouloit vaincre ou mourir avec eux.

Le Comte d'Enguien mena le corps de bataille, où étoient tous les Volontaires qui n'avoient pû trouver des chevaux de combat: les Lances de du Bellay, d'Aussun, d'Acier, de Crussol, & de Montravel: la Cornette du General que portoit Rubempré: celles de Glayve & de Bescheray, & cinq à six mille Suisses sous saint Julien leur Colonel. L'Arrieregarde obeissoit à Dampierre, & consistoit dans les Guidons & les Archers des Compagnies d'ordonnance, & dans trois mille Grisons commandez par Ecro, & trois mille Italiens sous la conduite du même Dros, qui s'étoit sauvé de Mondovi avec tant de hardiesse

& de bonheur. Surquoy il eſt à propos de remarquer que Monluc dans ſes Commentaires nomme les Griſons Gruyens, c'eſt à dire Grueriens, ce qui paroît d'autant plus étrange que les Griſons forment une Republique qui ſubſiſte par elle-même, & eſt ſeulement alliée des Suiſſes: au lieu que les Gruyens ou Grueriens ſont ſujets en partie du Canton de Fribourg, & en partie du Canton de Berne. Monluc eut la charge de mener les enfans perdus, & la Burthe & du Bellay firent la fonction de Sergens Majors. 1544.

Le Comte d'Enguien averti par ſes coureurs le jour de Pâque dixiéme d'Avril, que les Imperiaux alloient de Ceriſoles à Sommerive, s'avança avec les mieux montez de ſa Cavalerie, & douze cens Arquebuſiers choiſis pour les obſerver: ſe ſaiſit d'une éminence ſur laquelle il ne pouvoit être ni découvert tout entier, ni forcé de combattre qu'à ſon avantage; & fit attacher l'eſcarmouche par Auſſun qui l'entretint longtems à la faveur d'un valon garni de trois cens Arquebuſiers, où il ſe retiroit lors qu'il ſe ſentoit trop preſſé. On mit en déliberation ſi l'on manderoit le reſte de l'Armée pour combattre le même

1544. jour, heureux pour les François, à cauſe qu'ils avoient remporté trente-deux ans auparavant la victoire de Ravenne.

Les avis furent d'abord partagez: mais enfin le plus ſeur l'emporta ſur le meilleur; & on crut qu'il ne faloit pas mander l'Armée qui étoit en bataille depuis minuit, ſans avoir ni bû ni mangé, & qui étoit extraordinairement incommodée de la chaleur qu'il avoit fait ce jour-là, pour l'obliger à faire encore une lieuë; & l'oppoſer enſuite aux Ennemis, qui la trouvant dans une extreme laſſitude en euſſent eu bon marché.

Cependant on ſcût depuis que ſi la bataille eût été donnée ce jour-là, les François auroient vaincu ſans trouver de reſiſtance; parce que d'un côté le Marquis du Guaſt [a] avoit devancé l'Armée Imperiale pour aſſurer ſon logement en s'emparant du Château de Sommerive, où commandoit un domeſtique du Comte de Tende; qui voyant du haut de la Tour les François en bataille, ne ſe voulut point rendre quelques menaces qu'on luy fît, & le Marquis rappellé par ſes gens les alla promptement rejoindre. D'un autre côté l'Infanterie Eſpagnole s'étoit auſſi détachée pour aller à demie lieuë de là

[a] Dans le diſcours du Marquis du Guaſt à Termes.

tirer ſon artillerie d'un bourbier où elle étoit demeurée, de ſorte que les François n'euſſent rencontré que les Alemans & les Italiens de l'Empereur qui n'euſſent pû leur reſiſter. 1544.

Quoiqu'il en ſoit le Comte d'Enguien délogea le premier pour retourner à Carmagnole ; & le Marquis pour éviter le danger qu'il avoit couru, voulut auſſi reprendre le logement de Ceriſoles qu'il avoit quitté le matin. Il en ſortit avant le jour pour ſe ſaiſir de l'éminence que le Comte avoit occupée le jour precedent ; & comme il en étoit plus proche que les François, il y arriva devant eux, & leur oppoſa toute ſon Armée, égale en Cavalerie à la leur, & plus forte du tiers en Infanterie.

Son Avantgarde étoit de ſix mille vieux ſoldats Eſpagnols & Alemans, qui portoient il y avoit dix ans les Armes pour l'Empereur, & c'étoit en eux que conſiſtoit la principale deffenſe du Duché de Milan. Ils étoient commandez par Raymond de Cardonne, fils de celuy qui avoit été defait à Ravenne, & ſoûtenus par Rodolphe Baillon, qui menoit les huit cens chevaux du Duc de Florence.

Le corps de bataille étoit des dix mille

1544. Alemans du Colonel Aliſprand de Madruce frere du Cardinal de Trente, & de l'Eſlite de la Cavalerie Imperiale où le Marquis étoit en perſonne; & l'Arrieregarde conſiſtoit en dix mille Italiens ſous le Prince de Salerne, aſſiſté du Prince de Sulmone fils de Lanoy General de la Cavalerie legere dont il s'étoit reſervé la meilleure partie.

Ces trois corps furent diſpoſez de ſorte qu'ils faiſoient front chacun en ſa maniere, le premier ayant la pointe droite, le troiſiéme la gauche, & le ſecond le milieu. Mais le Marquis par une erreur dont il eut depuis ſujet de ſe repentir, defendit au Prince de Salerne de ſe remuer ſans un ordre nouveau; à quoy ce Prince obeït avec trop d'exactitude, comme l'on verra dans la ſuite. L'Artillerie Imperiale étoit placée ſur deux lieux ſi avantageux, que le Comte d'Enguien employa quatre heures à tâcher de gagner un terrain propre pour l'éviter, & ce fut durant ce tems qu'il y eut une avanture qui fut diverſement interpretée par tous les experts en l'Art militaire.

La Burthe Sergent de Bataille viſitant les rangs de l'Armée Françoiſe, apperceut un Gentilhomme qui venoit

d'arriver de la Cour en poſte, & s'étoit mis au premier rang entre les Capitaines, quoy qu'il n'eût qu'une Jacque & des manches de maille, & une halebarde à la main, n'ayant pas eu le tems de recouvrer d'autres armes. Il luy dit de ſortir de là, & de s'aller mettre parmy les Soldats armez à la legere. Il alla viſiter les autres rangs, ſans attendre ce que feroit le Gentilhomme qui n'obeït pas. La Burthe le trouvant au retour en la même place, ſe mit en colere, & luy redit, mais en des termes plus audacieux & plus mépriſans, de s'ôter de là. [a] Le Gentilhomme piqué repartit qu'il n'en feroit rien, & qu'en l'état qu'il étoit il ne cederoit point à de mieux armez pour bien combattre. La Burthe perdant patience, luy donna de ſa Halebarde au travers du corps un coup dont il mourut à l'inſtant. Il n'en fut alors autre choſe, parce qu'on marcha immediatement aprés pour charger l'Ennemy; mais aprés la bataille, on diſputa ſi la Burthe avoit bien ou mal fait. Les Officiers furent pour luy; mais les Soldats & la Cour quand elle le ſçut, ſe declarerent pour le Gentilhomme. 1544.

[a] Brantome dans le Traité des Colonels.

Il étoit déja onze heures du matin, lors que le Marquis jugeant mal à pro-

pos par les circuits du Comte d'En-
1544. guien qu'il vouloit éviter le combat, descendit de l'éminence où il étoit pour investir les François, & se priva ainsi luy-même de l'avantage du lieu. De Tais Colonel des Bandes Françoises, s'avança aussi-tôt pour choquer les dix mille Italiens du Prince de Sulmone, sãs prendre garde qu'il découvroit le Bataillon des Suisses, & qu'il l'exposoit à être ouvert & foulé aux pieds de la Gendarmerie Imperiale. Floury qui commandoit ce Bataillon, le voyant en danger par la faute que Tais venoit de commettre, avertit du Bellay que les François perdroient bien-tôt la Bataille; parce que d'un côté les Suisses qui n'étoient point accoûtumez à attendre de pied ferme l'effet de l'Artillerie des Ennemis, justement pointée pour donner au milieu d'eux, iroient pour l'enlever, & se mettroient par consequent au hasard d'être envelopez; & d'un autre côté les dix mille Alemans de Madruce ne verroient pas plûtôt nû le même Bataillon, qu'ils l'enfonceroient aisément à l'aide de la Cavalerie Imperiale rangée sur leurs aîles.

Mais du Bellay qui prévit ces deux inconveniens, courut à Tais, & le ra-

mena à ſon poſte, en luy remontrant que comme les Imperiaux avançoient toûjours, il faloit attendre qu'ils euſſent eux-mêmes couvert leur artillerie, afin de les attaquer immediatement aprés ſans expoſer les Suiſſes. Boutieres ſe mit avec ſa Gendarmerie entre les Suiſſes & les Bandes noires, & donna dans le flanc des Alemans de Madruce, pendant que les Suiſſes en attaquoient le front, & que Termes chargeoit la Cavalerie de Florence. 1544.

Madruce, par un emportement de courage dont on ne croyoit point alors que les Officiers Alemans fuſſent capables, ſortit du premier de ſes rangs, & defia au combat la Mole, * qui fit la moitié du chemin pour le joindre. Ils ſe porterent d'abord un coup fourré, qui les renverſa tous deux par terre. La pique de Madruce perça la Bourguignote de la Mole au deſſus de l'œil, & luy ôta la vie; & celle de la Mole ouvrit la jouë de Madruce, & ſortit par l'oreille.

* Gentilhomme du Dauphiné.

Ceux des deux premiers rangs ſe joignirent ſans s'amuſer à relever leurs Officiers, & commencerent un combat horrible; les Suiſſes ne voulant, ni faire quartier, ni le demander. Ils n'euſſent pourtant pas évité d'être defaits, ſi

1544. Termes voyant la Cavalerie de Florence s'ébranler pour leur donner en flanc, ne l'eût chargée avec tant de furie, qu'il la renversa sur les Italiens du Prince de Salerne, qu'elle contraignit d'ouvrir leur Bataillon. Il les poursuivit jusqu'au milieu de ce formidable Bataillon tout hericé de Piques, pensant être suivy par son General; mais le Comte d'Enguien avoit été retenu par force auprés des Grisons, pour les rassurer de la peur qu'ils avoient témoignée avant que d'être attaquez. Ainsi Termes environné de toutes parts fut pris, & ne laissa pas de contribuer à la victoire autant pour le moins que les autres Escadrons de la Gendarmerie Françoise, par le loisir qu'il donna aux Suisses & à Boutieres de tailler en pieces les Alemans abandonnez par la Cavalerie de Florence qui les devoit soûtenir.

Dampierre avec les Guidons & les Archers, combattoit avec avantage les Chevaux legers du Prince de Sulmone; & le Marquis du Guast croyant avoir trouvé le moment fatal du gain de la Bataille, donna le signal aux Espagnols d'attaquer les Grisons, qu'il prit pour les Bandes Françoises, parce qu'ils avoient des Enseignes blanches aussi-bien qu'elles.

Le Comte d'Enguien devina son intention ; & pour la prevenir, il chargea le corps de Bataille des Imperiaux par un bout, & sortit par l'autre, aprés l'avoir percé dans sa plus grande étenduë ; mais il y perdit le jeune d'Acier, le Baron d'Ouin, Monsalez, Glaive, Corville, Rochechoüard & Fervaques. Il s'imagina aprés un choc si vigoureux, que l'avantage étoit de son côté, parce qu'il supposoit que les Grisons se fussent acquittez de leur devoir ; mais ayant tourné visage pour faire une seconde charge, il apperceut que les mêmes Grisons & les Italiens de l'Armée Françoise avoiét abandonné leurs Officiers dans les premiers rangs, & fuyoient sans avoir receu ni donné un seul coup de Pique. La lâcheté des uns & des autres ne fit qu'augmenter son courage, par le juste dépit qu'elle luy donna. Il attaqua encore une fois le Bataillon des Espagnols, & le perça: mais ces vieux Soldats le voyãt sans gens de pied, le receurent de sorte, qu'à peine luy resta-t-il cent chevaux, le reste étant mort ou dissipé. 1544.

Il n'y eut jamais de Bataille où la fortune se joüât des deux Generaux, comme elle fit en celle-cy. La Coline qui se rencontra entre le lieu où combattoit le

1544. Comte d'Enguien, & l'endroit où les Alemans de Madruce avoient été défaits, [a] les empêchoit également de voir l'avantage qu'ils avoient l'un sur l'autre. Le Marquis du Guast qui n'appercevoit que ses Alemans défaits, & la Cavalerie que le Duc de Florence luy avoit envoyée, rompuë, crut que le reste de son Armée n'avoit pas été mieux traité; & ne se souvenant plus que le Prince de Salerne ne pouvoit avoir combattu, parce qu'il luy avoit expressément défendu de le faire jusqu'à ce qu'il luy en envoyât l'ordre, il prit la Cavalerie du Prince de Sulmone, & s'enfuit avec elle.

[a] Dans la Relation de du Bellay.

Le Comte d'Enguien empêché par la même Coline, de voir que ses Suisses, aprés avoir défait les Alemans, s'apprêtoient pour donner sur les Espagnols; & que les Bandes Françoises n'appercevant point remuer le Bataillon du Prince de Salerne, marchoient pour leur aider, desesperoit presque de remporter la victoire; sur tout aprés que ses Grisons avoient disparu, & que ses Italiens ne pouvoient plus être ralliez, Dros leur Chef venant d'être tué. Mais Saint-Julien Officier General des Suisses, qui n'avoit pû les mener au combat à cause de son indisposition, le vint avertir du

veritable état de ſes affaires, qui luy fut confirmé par le bruit que firent d'un côté les Suiſſes, & les Bandes Françoiſes de l'autre, en chargeant le Bataillon des Eſpagnols. Auſſun le rejoignit alors; & ſes Cavaliers diſperſez étant revenus, il ouvrit pour la troiſiéme fois le Bataillon des Eſpagnols, & les defit entierement; parce que ceux qui luy échaperent, tomberent entre les mains des Suiſſes, qui les égorgeoient irremiſſiblement, en les faiſant ſouvenir de Mondovi, où leurs compagnons avoient été traitez d'une maniere encore plus injuſte. 1544.

Il ne reſtoit ſur le champ de Bataille que le Prince de Salerne, qui avoit demeuré ſpectateur de la tragedie, en attendant l'ordre du Marquis. Et de fait il fut immobile, juſqu'à ce que voyant les trois corps de l'Armée victorieuſe ſe réünir pour fondre ſur luy, il les prevint par une retraite plus judicieuſe que n'avoit été ſon refus obſtiné de ſecourir le corps de Bataille, & l'Arriere-garde des Imperiaux.

La Bourgeoiſie d'Aſt obeït au Marquis du Guaſt avec plus d'exactitude qu'il ne penſoit. Il avoit commandé qu'elle luy fermât les portes, s'il ne retournoit vainqueur: cependant il fut extraordinairement ſurpris lors qu'elle le prit

1544. au mot. Il luy falut pouſſer juſqu'à Milan, où il demeura long-tems ſans oſer ſe preſenter devant les Dames. Il leur avoit montré des chaînes avec leſquelles il s'étoit vanté de leur mener lié le Comte d'Enguien, & les jeunes Volontaires de l'Armée Françoiſe. Elles l'avoient conjuré de traiter au moins le Comte plus doucement, en conſideration de ſa beauté & de ſa bonne mine, & de ſe contenter de ſa parole; à quoy il avoit repliqué fierement, *qu'on n'étoit plus deſormais au tems des Chevaliers errans.*

Les chaînes furent trouvées dans ſon bagage, dont les Vainqueurs tirerent plus d'argent que de la rançon de ſix cens Eſpagnols & de deux mille cinq cens Alemans demeurez priſonniers. Ils profiterent encore de ſeize Pieces d'Artillerie, de huit mille Corſelets de Milan, & de quatre cens mil livres d'argent monnoyé, ou en vaiſſelle. Le nombre des morts fut de quinze cens, entre leſquels on trouva Madruce tout nû & couvert de playes, qui donna quelque ſigne de vie comme on l'alloit enſevelir. Il fut ſi bien penſé qu'il guerit, & fut depuis changé avec Termes. Aſal qui gardoit le Pont des Sablons, avoit été

mandé par le Comte d'Enguien ; mais soit qu'il n'eût pas receu l'ordre assez tôt, ou qu'il se fût amusé, il n'arriva avec les cinq Bandes qu'il commandoit qu'apres le gain de la Bataille, & ne servit qu'à poursuivre les fuyards. 1544.

Le premier soin du Comte d'Enguien, apres avoir remercié Dieu de la victoire, fut d'envoyer Descarts au Roy, pour luy proposer la conquête du Duché de Milan, qu'il se promettoit de faire, pourvû qu'on luy fist tenir l'argent necessaire pour la subsistance de son Armée, [a] & qu'on la renforçast de six mille Suisses que la France venoit de lever, & des Troupes que Strozzi & le Comte de Petillan avoient assemblées à la Mirandole. Il offroit avec ce secours qui pouvoit monter à quatorze mille hommes, d'assieger Milan, où il sçavoit que le Marquis n'avoit pû faire entrer de suffisante Garnison, & de profiter de l'étonnement où il étoit assuré de trouver la Bourgeoisie.

[a] Dans la dépêche du Comte d'Enguien au Roy par Descars.

Ce dessein étoit grand à la verité, mais non pas temeraire. Le Comte d'Enguien l'avoit fondé sur la consternation generale des vaincus, qui fut si grande qu'elle surpassa tout ce qu'on en peut dire. Car si le Marquis ne perdit

1544. pas le jugement, comme pretend Paul Joué son Panegiriſte, il ſe trouva du moins ne commander qu'à des perſonnes à qui la peur l'avoit ôté; & comme il ne pouvoit ſeul défendre ſon Gouvernement, il n'étoit pas plus en état de reſiſter que s'il eût été compris dans la conſternation commune: ce qui ne parut que trop dans une circonſtance remarquable

Les Imperiaux envoyerent de l'argent, & firent battre le tambour par toute l'Italie: Cependant vingt jours s'écoulerent ſans qu'il ſe preſentat aucun pour s'enrôller; & au contraire tant de Soldats prirent party avec le Comte d'Enguien, que ſon Armée fut plus forte trois jours apres la victoire, qu'elle ne l'avoit été avant le combat.

Ceux qui s'étoit refugiez dans Carignan, communiquerent leur frayeur à la Garniſon de cette Place. Auſſi-tôt que la porte leur en fut à demi ouverte, ils la mirent preſque hors des gonds par la foule avec laquelle ils entrerent; & le Gouverneur fut luy même porté par terre, en penſant arrêter le deſordre.

[a] Dans la dépêche du Comte d'En- [a] L'effet de la crainte étoit bizarre dans ſa contrarieté; car dans le même tems que les Imperiaux échappez de la défaitte

faitte se jettoient par terre les uns les autres pour entrer, les Espagnols de la Garnison se precipitoient du haut des Courtines en bas pour fuir dans la campagne : & les fortifications sous lesquelles les premiers se hâtoient de se mettre à couvert, ne paroissoient pas suffisantes aux seconds pour les rassurer. 1544 guien au Roy par Descars.

Ainsi Carignan eût été d'abord recouvré, si les vainqueurs se fussent avancez pour observer ce qui s'y passoit ; & le Gouverneur avoüa depuis qu'il n'eût pû resister à quarante hommes, qui l'eussent attaqué durant le tumulte. Mais les François au lieu de prendre cette route suivirent celle de Carmagnole, où le Comte d'Enguien reçût de la Cour cette réponse : Que la France bien loin de penser à la conquête du Duché de Milan dans la conjoncture d'alors, étoit reduite à la necessité indispensable de rappeller l'Armée victorieuse pour l'employer à sa propre deffense ; puis que l'Empereur d'un côté, & le Roy d'Angleterre de l'autre, menaçoient d'inonder la Guienne, le Languedoc, la Champagne, & la Picardie, de plus de gens de guerre qu'il n'en étoit entré

1544. depuis plusieurs siecles dans ces quatre Provinces : D'où le Roy concluoit qu'il faloit seulement reprendre Carignan, & renvoyer ensuite les bandes Françoises deçà les Alpes sous Tais leur Colonnel.

Cét ordre n'agrea ni aux plus braves, ni aux plus experimentez des vainqueurs ; parce qu'ils présupposoient que la diversion qu'ils feroient dans le Duché de Milan, rendroit inutiles les preparatifs formidables de l'Empereur contre la France, en le contraignant de detâcher la meilleure partie de ses forces pour conserver ce qu'il tenoit en Lombardie, dont il faisoit plus d'état sans comparaison que de tout ce qu'il eût pû conquerir en France. Et de fait on sçut depuis qu'au premier avis de la deffaite de son Armée à Cerisoles, il avoit fait marcher vers les Alpes l'élite de ses Troupes sous la conduite du Comte Guillaume de Furstemberg : mais lors qu'il apprit ensuite que les François au lieu de poursuivre leur victoire s'amusoient à reprendre Carignan par famine, il rappella les mêmes Troupes, & les envoya assieger Luxembourg.

La France ne laissa pas neanmoins

de tirer un grand avantage de la jour- 1544.
née de Cerisoles, que le Marquis du Guast découvrit depuis à Termes dans une conversation libre qu'ils eurent ensemble. Il consistoit en ce que l'Empereur, comme s'il eût pressenti ce qui luy devoit arriver, avoit envoyé les dix mille Alemans de Madruce à ce Marquis, afin de le rendre si fort que les François fussent détournez de le combatre par l'inégalité trop visible de leurs forces avec les siennes, lors qu'il iroit mettre dans Carignan les vivres qu'il portoit avec luy, & ceux qu'il esperoit tirer des Places voisines: Qu'ensuite il avoit ordre de ruiner l'Armée Françoise en la contraignant de déloger de devant Carignan, parce que n'étant pas payée elle n'auroit pû tenir la Campagne; & le Marquis ne l'eût pas plûtôt vûë s'enfermer dans les Villes, qu'il auroit fait le dégât par tout le Piemont, brûlé le plat-païs, & enlevé tout le bétail pour ôter le moyen de labourer: Que les François également privez d'argent & de vivres eussent été reduits à se debander, & à laisser les Places qu'ils tenoient aux Imperiaux, qui auroient vécu dans l'abondance de toutes choses que le Du-

1541. ché de Milan leur eût fourni par la voye de Verſeil : Que le Marquis n'ayant ainſi plus rien à craindre delà les Alpes, auroit augmenté ſon Armée de la moitié par les garniſons aguerries qu'il eût tirées des places Imperiales qui n'en auroient plus eu de beſoin; & ſe ſeroit joint à Jurée avec le Comte de Chaillan, qui levoit aux environs de cette Place dix mille hommes pour l'Empereur : Qu'aprés avoir rendu ſon Armée auſſi conſiderable par ce dernier accroiſſement, qu'étoit celle que Sa Majeſté Imperiale aſſembloit dans les Païs-bas, il ſe ſeroit coulé par la Val-d'Aoſt au travers des Alpes dans la Savoye, où rien ne l'eût arrêté juſqu'à Lyon. Il ſuppoſoit que cette grande Ville auroit capitulé d'abord pour ſe racheter du pillage, parce qu'elle n'étoit ni fortifiée ni pourvûë de gens de guerre ; & qu'en s'établiſſant ainſi au milieu du Rhone & de la Sône, il eût dominé la Provence & le Dauphiné, & ſe ſeroit tenu prêt de donner la main à l'Armée du Rouſſillon pour conquerir le Languedoc ou de s'avancer juſques dans le cœur de la France, ſuivant ce qu'il eût cru devoir davantage embarraſſer le Roy.

Il n'y avoit qu'un seul moyen capable de prevenir tous ces inconveniens ; & comme il consistoit dans le gain d'une bataille, il est toûjours certain que si la France ne fut redevable de la conquête du Duché de Milan au Comte d'Enguien[a], elle le fut au moins de la conservation de sa Monarchie ; & c'est là le veritable fruit que ce Heros de vingt-deux ans cüeillit sur le champ de Cerisoles, pendant que l'Empereur employoit de nouveaux artifices pour luy débaucher la moitié de son Infanterie. 1544.

[a] Dans la conversatiõ du Marquis du Guast avec Termes en 1544.

Sa Majesté étoit partie des Païs-bas à la fin de l'année precedente pour Vornes, où elle avoit convoqué une Diette generale de l'Empire. Le Cardinal Farnese l'avoit inutilement suivie pour luy proposer des ouvertures d'accommodement ; parce qu'elle étoit si prevenuë de l'opinion de ruïner à ce coup le Roy, qu'elle ne l'eût pas quitté pour la moitié de sa dépoüille. Elle avoit tellement pressé le College des Electeurs d'assister à la Diette, qu'aucun d'eux n'osa se contenter d'y comparoître par Deputez. Ils y vinrent tous sept, & la plûpart des autres Princes suivit leur exemple. Comme le Duc de Saxe é-

1544. toit le plus consideré de son College ; on forma dans un même tems deux intrigues pour le remettre dans les interêts de l'Empereur, qu'il n'avoit quittez que par le faux zele de la nouvelle Religion, dont il fut depuis la victime.

La premiere regardoit la convention des Maisons de Saxe & de Cleves, qui ne peut être bien entenduë sans presupposer que Jean Frederic Electeur de Saxe avoit épousé Sybille Sœur du Duc de Cleves. On avoit inseré dans le Contrat de Mariage une clause qui portoit que si le Duc de Cleves & ses Freres decedoient sans Enfans mâles, la posterité masculine de l'Electeur & de Sybille leur succederoit. Il n'y avoit rien de contraire aux Loix fondamentales de l'Empire dans cette stipulation, & l'on trouvoit mêmes des exemples de trois cens ans pour montrer que les plus illustres Maisons d'Alemagne en avoient usé de la sorte : mais comme ç'avoit toûjours été avec la permission des Empereurs, l'Electeur & Sybille l'avoient plusieurs fois demandé à Charles-Quint sans l'obtenir. Sa Majesté Imperiale s'en étoit toujours excusée sur le prejudice qu'en recevroit la Maison de Nevers, branche de celle de

Cleves, qui pour en avoir été détachée depuis plus de cent ans, n'avoit pas perdu le droit d'y succeder, puisqu'elle ne s'étoit transplantée en France que par la permission de l'Empereur qui regnoit alors, & qu'elle avoit toûjours été continuée de mâle en mâle sans quitter le nom ni les armes de Cleves. 1544.

Cette raison toute invincible qu'elle étoit, ne servoit pourtant que de pretexte à l'Empereur, puisqu'il n'avoit pas autrement sujet de considerer la branche de la Maison de Nevers; non seulement à cause qu'elle étoit Françoise, mais encore parce qu'elle avoit souvent empêché le progrez de ses armes dans la Champagne par l'authorité & les riches établissemens qu'elle avoit dans cette Province.

La veritable cause du refus étoit que Charles-Quint ne vouloit point aggrandir dans l'Alemagne la Maison de Saxe, de peur qu'elle ne donnât de la jalousie à celle d'Autriche, & ne pretendît à l'Empire qu'elle se vantoit d'avoir autrefois tenu avec tant de gloire. Mais les interêts éloignez cedent presque toûjours aux presens, soit qu'on n'en penetre point assez l'importance, ou qu'ils n'excitent pas avec assez de vi-

1544. gueur les inclinations des hommes. L'Empereur offrit au Duc de Saxe de ratifier la convention de son contrat de Mariage à deux conditions, l'une que la ratification n'auroit lieu qu'aprés que le different pour la Religion seroit terminé dans l'Empire, l'autre que l'Electeur de Saxe reconnoîtroit pour Roy des Romains le Frere de l'Empereur : ce qu'il n'avoit pas encore voulu faire depuis quatorze ans, se fondant sur ce qu'il ne luy avoit point donné son suffrage, & que cependant une ancienne Constitution declaroit qu'il faloit obtenir cette dignité de tous les Electeurs.

La seconde intrigue que l'on forma pour attirer le Duc de Saxe, fut de luy offrir pour son Fils aîné la Fille du même Roy des Romains ;& parce que l'on y mettoit la clause de la reünion des deux Religions, qui rendoit cette Alliance impossible dans la disposition où les Protestans se trouvoient alors, on fit secrettement entendre à l'Electeur que ce n'étoit qu'afin de ne pas effaroucher le Pape, avec lequel la Maison d'Autriche avoit alors beaucoup de mesures à garder.

Ces deux amorces n'eurent le pouvoir ni de détacher de la Ligue de Smalchalde

de l'Electeur de Saxe, ni de le faire renoncer ouvertement à l'alliance du Roy ; mais il se servit d'un temperament pour s'empêcher d'executer le Traité fait avec Langey, qui fut de rompre toute sorte de commerce avec les François, jusqu'à ce qu'il se fût entierement éclaircy du bruit qui couroit de leur union avec les Infideles. Le pretexte qu'il prit pour excuser cette contravention indirecte, fut que le serment qu'il avoit fait à Langey, étant posterieur à celuy qu'il avoit prêté en qualité d'Electeur à Charles-Quint, il devoit observer celuy-cy preferablement à celuy-là. Le Roy de Danemarc qui relevoit de l'Empire en qualité de Duc de Holstein, fut attaqué par la même voye, & se dispensa par une semblable défaite [a] d'executer le Traité qu'il avoit conclu avec Bois-Rigaut, pour assister la France de Vaisseaux & de gens de guerre. 1544.

[a] Ce Traité est dans le Recueil de ceux de France avec le Danemarc.

L'Empereur aprés avoir si heureusement commencé son ouvrage, fit l'ouverture de la Diette le vingt-un de Fevrier mil cinq cens quarante-quatre, par un discours pathetique à la verité, mais plein de calomnie, & portant capable d'ébloüir la plûpart de ses auditeurs. Il voulut persuader qu'il n'étoit

1544. passé d'Espagne en Italie, d'Italie en Flandres, & de Flandres en Alemagne, que pour reünir les Princes & les Republiques Chrétiennes, & pour mener ensuite leurs forces contre les Turcs, & que le Roy de France l'avoit traversé dans un projet si loüable & si necessaire. Que ce Prince ne s'étoit pas contenté de joindre ses armes à celles des Infideles, ni d'assieger avec eux la principale Place d'un Feudataire de l'Empire; mais que par un attentat qui ne pouvoit être assez puny, il leur avoit découvert le fort & le foible de chaque Prince & Republique de l'Europe en particulier, afin qu'ils trouvassent la seule conjoncture dans laquelle ils pouvoient triompher de la Hongrie, qui étoit la mes-intelligence du Roy des Romains avec la Veuve de Sepuse: Qu'ainsi la conquête de ce vaste Royaume n'avoit occupé, ou pour mieux dire, amusé ces Infideles que durant six semaines, à cause du peu de resistance qu'ils y avoient trouvé: Que la Maison d'Autriche ne pouvoit être justement accusée de l'avoir abandonné à la discretion de Solyman; puisque si elle eût dégarny ses autres Etats pour employer tout ce qui auroit été necessaire à la de-

fenſe de la Hongrie, la France qui épioit 1544.
l'occaſion, n'eût pas manqué de les uſurper : Qu'il étoit donc abſolument neceſſaire de délivrer la Chrêtienté du dangereux adverſaire qu'elle avoit dans le ſein, afin de travailler enſuite à recouvrer ce que les Infideles avoient pris la precedente campagne ; & que comme cette guerre n'étoit pas moins importante que celle des Infideles, il attendoit que les Alemans y contribuaſſent avec le même zele.

Les Proteſtans remirent à decider ce point, juſqu'à la concluſion de la Diette : comme s'ils euſſent voulu dire qu'ils accorderoient ce qu'on leur demandoit, pourvû qu'on ſatisfiſt à leurs plaintes ; & cette diſpoſition ayant ouvert à la Maiſon d'Autriche un champ auſſi ſpacieux qu'elle pouvoit ſouhaiter pour negotier avec les Proteſtans, l'Empereur profita de l'occaſion, pour leur faire ſigner la Lettre que les Catholiques écrivoient par ſon ordre aux Suiſſes. Elle contenoit à peu prés les mêmes choſes, qu'il avoit repreſentées dans ſa Harangue ; & ce qu'il y avoit de particulier, ſe reduiſoit à l'étonnement où étoit l'Empire, de ce que les Cantons perſiſtoient a à fournir des gens de guerre au

a Dans

1544. Roy de France apres son Alliance avec les Turcs, renduë si publique par le siege de Nice: Que la Republique des Suisses n'avoit pas moins à craindre de cette monstreuse conjonction, que celle d'Alemagne; & que c'étoit autant par la consideration de son interêt particulier, que par celle de l'utilité generale de la Religion Chrêtienne, que l'on conjuroit les treize Cantons de rompre toute sorte de commerce avec les François, & de rappeller les Soldats qu'ils leur avoient permis de lever; parce qu'il ne restoit plus d'autre voye que celle-là, pour obliger le Roy à prendre des sentimens plus dignes de la qualité qu'il s'attribuoit de Tres-Chrêtien.

la Lettre des Etats de l'Empire aux Suisses, du trois Avril 1544.

On avoit choisi le tems que la Diette des Suisses se tenoit à Bade, afin que cette Lettre y fût dûë publiquement; & que les Deputez qu'on y avoit corrompus animassent par le bruit qu'ils avoiét promis de faire, ceux qui n'étoient pas de leur intelligence, à prendre des resolutions desavantages à la France; mais soit que le poison n'eût pas été assés bien preparé pour être avalé jusqu'à la derniere goute, sans que des gens soupçonneux comme étoient les Suisses s'en apperceussent, ou qu'on n'en eût pas cor-

rigé l'amertume par le mélange de ce qui le pouvoit faire couler dans l'estomac avec plus de facilité, les Cantons apperceurent d'abord que la Lettre étoit du stile de l'Empereur, qui pensoit avoir trouvé une conjoncture favorable pour les diviser d'avec les François, afin d'opprimer ensuite & les uns & les autres par les forces des Alemans qu'il avoit trompez. 1544.

La réponse qui fut conceuë dans cette prevention, ne pouvoit être ni plus modeste en apparence, ni moins satisfaisante en effet. Elle ne contenoit que des expressions respectueuses & reconnoissantes de l'honneur que les treize Cantons avoient receu du Corps Germanique; sinon que vers la fin on y avoit inseré que les Ligues Suisses s'étoient informées des Officiers de leur Nation qui servoient le Roy, s'ils avoient vû des Turcs dans les Armées Françoises, & qu'ils avoient tous assuré par serment que non; & que s'ils en eussent vû, ils eussent aussi-tôt quitté le service: Qu'ils en avoient aussi parlé à l'Ambassadeur de France, qui leur avoit reparty qu'il ne faloit pas trouver étrange que les Alemans fussent encore dans cette erreur, puisqu'ils n'avoient pas voulu

1544. donner audiance à Olivier, qu'on leur avoit envoyé de France pour les desabuser ; & que si l'Empereur vouloit consentir à la Paix, la France offroit de tourner toutes ses forces contre les mêmes Turcs, qu'on luy reprochoit d'être ses Alliez : Qu'il y avoit des Suisses tellement attachez aux François, qu'ils se déroboient pour aller remplir leurs Armées, lors que les Magistrats s'ingeroient de le leur defendre; mais que personne n'y devoit moins trouver à redire que les Alemans, puisqu'ils étoient coupables de la même faute, & qu'ils la commettoient d'ailleurs en beaucoup plus grand nombre : Qu'ils ne voyoient pas pourquoy la Diette de Nuremberg refusoit d'écouter les François dans leur justification, & de travailler à les accorder avec l'Empereur, puisque sans cette reconciliation les Turcs auroient toûjours avantage sur les Chrêtiens ; & que si l'on jugeoit les Ligues Suisses capables d'y contribuer en quelque maniere, elles étoient prêtes de ne rien épargner à cet égard de ce qui dépendroit d'elles.

Les Protestans ravis que les Suisses se fussent si nettement expliquez, presserent à leur tour l'Empereur d'abandonner la protection du Duc Henry de

Brunſvic, que ſes propres Sujets avoient 1544.
chaſſé de ſon Etat, parce qu'il leur avoit defendu l'exercice de la nouvelle Religion. Ils pretendoient que ce Prince avoit merité la peine qu'il avoit encouruë en qualité de perturbateur du repos public, & qu'il ne devoit plus être reconnu pour Prince de l'Empire, ni par conſequent avoir de ſeance dans les Dietes.

Le Duc repartit avec toute la hardieſſe d'un homme qui ſe ſentoit appuyé de l'Empereur; que la Chambre de Spire avoit reconnu ſon innocence, par un Arreſt ſolemnel prononcé en ſa faveur; & que par conſequent il pretendoit non ſeulement rentrer dans ſes Etats, & tenir la place dans les Dietes, que ſa naiſſance & ſon rang luy avoient acquiſe, mais encore en exclure ceux qui par une contravention manifeſte aux Loix de l'Empire, avoient favoriſé la revolte de ſes Sujets: D'où il conclut qu'ils euſſent incontinent à ſortir de la Diette, faute dequoy il proteſtoit de nullité contre toutes les reſolutions qui s'y prendroient.

Le Duc de Baviere & les autres Princes Catholiques, appuyerent ſi forte-

1544. ment le Duc de Brunſvic, que l'Empereur fut contraint de mécontenter les Lutheriens, en leur declarant que la deciſion de la Chambre de Spire devoit ſubſiſter, juſqu'à ce que l'affaire de Brunſvic eût été examinée de nouveau en pleine Diette. Mais il fit acheter bien cher aux Catholiques la juſtice qu'il venoit de leur rendre, en exigeant d'eux une Lettre pour conjurer le Pape de ſecourir le Duc de Savoye; & de ne pas ſouffrir que la Citadelle de Nice tombât entre les mains du Comte d'Enguien & de Barberouſſe, qui ſe preparoient pour en recommencer le ſiege.

Le Pape répondit en des termes tout-à-fait convenables pour éluder une Lettre mandiée. Il approuva le zele des Alemans pour la conſervation de Nice; [a] & les aſſura qu'il ne veilloit pas moins pour le ſalut de cette Place, que pour la defenſe de toutes les autres de la Chrêtienté: mais qu'il avoit épuiſé le Treſor de la Chambre Apoſtolique, par les grands ſecours qu'il avoit envoyez au Roy des Romains les campagnes precedentes, & par la Flote équipée l'Eté dernier aux dépens du Saint Siege, pour ravitailler la Goulette. Qu'il ne pouvoit ſurvenir aux frais que ſes Predeceſſeurs

[a] Dans la Lettre de Paul Trois aux Alemans, du 25. Fevrier 1544.

avoient soûtenus en de semblables oc- 1544.
casions, à cause que le revenu du Saint Siege étoit diminué de la moitié par la defection de tant de Peuples & de trois Royaumes; ce qui luy donnoit lieu de leur recommander à son tour la reünion de l'Alemagne avec le mesme empressement qu'ils témoignoient pour la seureté de Nice, puisque la veritable defense des Chrêtiens contre les Infideles dépendoit de deux fondemens, l'un étoit l'unité de la Religion, & l'autre la reconciliation des Princes qui en faisoient profession. Qu'il avoit convoqué le Concile dans une Ville d'Alemagne, envoyé des Legats à l'Empereur & au Roy Très-Chrêtien, & fait divers voyages nonobstant son extreme vieillesse, pour en accordant ces deux grands Princes, couper la racine des maux dont l'Europe étoit affligée, & qu'il avoit depuis dix ans perdu toutes ses peines; mais que comme tout cela n'étoit pas capable de le rebuter, il esperoit aussi que les Alemans suivroient son exemple, & l'aideroient en toute maniere à rétablir la paix dans le Troupeau de Jesus-Christ.

Le peu de satisfaction que l'Empereur receut de la Cour de Rome, ne l'em-

1544. pêcha pas d'agir en pleine Diette, d'une maniere qui tenoit beaucoup davantage d'un Monarque absolu, que d'un Roy qui se faisoit respecter par autant de Rois qu'il y avoit de Princes dans l'Empire, quoy qu'il eût accoûtumé d'user de cette derniere expression, en parlant de l'autorité qu'il avoit en Alemagne.

François Premier avoit pressenti que l'ouverture de la Diette se feroit par une declamation contre la France; & pour y remedier, avoit pressé les Princes ses Alliez, tant du party Catholique que du Protestant, de luy faire accorder un passeport pour les Ambassadeurs qu'il devoit envoyer à la Diette. Mais l'affaire avoit été sujette à l'inconvenient où tombent celles qui doivent necessairement passer par beaucoup de mains, c'est à dire qu'elle avoit été mise en deliberation; & differée par tant de longueurs affectées, que l'Empereur avoit eu le loisir de prononcer tout ce qu'il avoit voulu contre le Roy, sans qu'il y eût personne pour luy répondre.

Le Roy voyant qu'on tâchoit de l'amuser, s'étoit avisé d'envoyer un Herault à Spire, demander un passeport pour le Cardinal du Bellay, pour Olivier, & pour le Bailly de Dijon, qu'il

avoit nommez pour Ambaſſadeurs extraordinaires à la Diette, & qui s'étoient avancez juſqu'à Nancy. Le Herault n'eut permiſſion que de mettre entre les mains du Chancelier Granvelle, les Lettres du Roy à l'Empereur & aux Princes qui étoient à la Diette. On le fit ſortir auſſitôt; & la maiſon où il entra fut environnée de gardes qui l'empêcherent d'en ſortir, & de communiquer avec perſonne. Il languit quatre jours entiers dans cette eſpece de priſon; & le cinquiéme le Chancelier luy fit une reprimande ſi ſevere, qu'on auroit de la peine à la croire, ſi elle n'étoit exprimée dans le Procez verbal qui en fut dreſſé. 1544.

Il luy dit qu'il n'avoit jamais couru tant de riſque en toute ſa vie, que lors qu'il étoit entré dans Spire, & que l'Empereur avoit bien eu de la peine à s'exemter de le faire pendre: Que les Princes d'Alemagne avoient tous demandé, que ſon impudence fût punie de la corde, & qu'apres tout on ne pouvoit douter qu'il ne l'eût aſſez meritée: Que ſans la clemence de Sa Majeſté Imperiale, il auroit inutilement imploré le droit

1544. des gens, puiſqu'on n'étoit point obligé de l'obſerver à l'égard de ceux qui venoient comme luy de la part d'un Prince ennemy public de l'Empire : [a] Que l'Empereur & les Princes d'Alemagne n'avoient ni dû ni voulu recevoir ſes Lettres, & qu'on les luy rendoit au même état qu'il les avoit apportées. On fit enſuite partir le Herault ſur le champ ; & ceux qui l'eſcorterent juſques ſur la Frontiere de Lorraine, l'empêcherent de parler, & d'afficher aucun papier.

[a] Dans le Procés verbal du Herault de France à Spire, en 1544.

Ce procedé ſi contraire au droit des gens dans toutes ſes circonſtances, parut encore plus étrange, lors qu'on ſçut que l'Empereur n'en avoit rien communiqué à la Dictte ; & l'on ne put deviner d'autre cauſe de ſon ſilence, ſinon qu'il évitoit de donner aux Alemans occaſion de s'appercevoir qu'il violoit un de leurs plus beaux privileges, en détournant la Diette d'oüir un Herault du Roy Tres-Chrêtien. Les Ambaſſadeurs de France ainſi fruſtrez de leur attente, furent contrains de faire imprimer & de publier la réponſe qu'ils auroient faite à l'Empereur, ſi on leur eût donné audiance.

Elle commençoit par un ſecret reproche aux Alemans, d'avoir enduré 1544.
que l'on traitât ſi mal une Nation ſortie de la leur, & qui leur avoit porté l'Empire. Elle paſſoit de la au reproche de l'Alliance des Turcs qu'elle traitoit de calomnie. Elle préſuppoſoit que toute l'intelligence des François avec ces Infideles, ne regardoit que le commerce dont les Veniriens & les Polonois avoient long-tems profité, ſans qu'on ſe fût ingeré pour cela de les accuſer d'impieté, & de leur imputer qu'ils étoient les ennemis publics de la Religion Chrêtienne. Elle ajoûtoit qu'à dire la verité, le Roy leur Maître, lors qu'il avoit vû ſon Royaume inondé par toutes les forces de l'Europe conjurées à ſa ruïne, auroit pû, s'il eut voulu pour ſa propre conſervation, demander le ſecours des Turcs avec autant de juſtice, qu'Abraham, David, Salomon & les Machabées en avoient eus dans l'ancien Teſtament, pour rechercher & pour obtenir l'aſſiſtance des Gentils: Qu'apres la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, il y avoit eu d'étroites liaiſons entre Conſtantin, Honorius, & Theodoſe le jeune,

1544. avec les Rois de Perſe ; & que Frederic Second, dont les Alemans honoroient ſi fort la memoire, avoit été rétably par les Sarraſins dans l'Italie, d'où les Papes l'avoient chaſſé : Que Solyman avoit été invité d'aller en Hongrie par ceux qui pretendoient à cette Couronne ; & que s'il avoit appuyé Sepuſe, qui étoit le plus foible, contre le Frere de l'Empereur qui étoit le plus fort, il n'avoit fait en cela que ſuivre exactement ſes veritables interêts : ce que l'Empereur avoit moins de droit de luy reprocher que nul autre ; luy qui avoit mieux aimé laiſſer conquerir au même Solyman l'Iſle de Rhodes & la Hongrie, que de perdre l'occaſion d'uſurper le Duché de Milan : Que l'affront qu'il avoit pretendu faire aux Turcs, en rétabliſſant ſur le Trône de Tunis Muley Haſſein, avoit attiré leurs armes de l'Orient, où elles travailloient ſans aucun fruit, en Occident où elles avoient fait de prodigieuſes conquêtes ; & que Barberouſſe n'étoit venu ſur les Côtes d'Italie, & n'avoit aſſiegé Nice, que pour eſſayer d'attirer au combat Dorie, & pour éprouver lequel des deux

auroit plus de bonne fortune ou de valeur : Que Polin Ambaſſadeur de France l'avoit accompagné comme ôtage de la parole que Solyman avoit exigée des François, qu'ils n'incommoderoient en aucune maniere ſa Flotte dans le tems qu'elle ſeroit occupée vers la Riviere de Genes ; & que le Roy Tres-Chrêtien n'avoit pû ſe diſpenſer de donner cette parole, parce qu'autrement cet Empereur menaçoit de faire aſſieger Marſeille, que les François n'euſſent pû défendre, puis qu'ils avoient alors ſur les bras toutes les forces de l'Empereur & du Roy d'Angleterre : Que l'experience de tant d'années devoit avoir aſſez appris aux Chrêtiens, qu'il leur ſeroit toûjours impoſſible de reſiſter aux Turcs durant qu'ils ſeroient deſunis, & par conſequent à ſe reconcilier les uns avec les autres : Que le Roy ne demandoit pour poſer les armes, ſinon qu'on luy fiſt raiſon de la ſucceſſion de ſa Mere, & qu'on la fiſt à ſes Enfans de l'Heritage de la Reyne Claude ſe premiere Femme ; [a] & qu'il offroit en cas qu'on luy accordât ces deux articles, toutes ſes forces & ſa propre perſonne contre

1544.

a Dans la répôſe du Cardinal du Bellay à

1544. le même Solyman qu'on disoit être son amy.

l'Empereur, en 1544.

Le grand nombre de gens par toute l'Europe que cét écrit desabusa, donna lieu au Duc de Lorraine d'entreprendre l'ouvrage de la reconciliation de l'Empereur & du Roy, que le Pape quelque habille qu'il fût avoit été obligé de laisser imparfait. Outre l'utilité generale qui paroissoit d'abord dans ce grand dessein, il y avoit des interests particuliers, qui n'étoient ni de peu d'importance, ni en petit nombre. Ce Duc n'avoit pas plûtôt vû les deux Couronnes en guerre, qu'il s'étoit mis en devoir d'obtenir la neutralité pour ses Estats. Il n'y avoit pas rencontré beaucoup d'opposition du côté de l'Empereur, parce que la Lorraine & le Barrois couvrant les plus foibles Provinces des Pays bas, il étoit aisé de prévoir que la France ne les attaqueroit point du tout, ou ne les attaqueroit que foiblement, si le Duc ne joignoit ses forces à celles du Roy. La principale difficulté avoit été de gagner le Roy, qui pretendoit que le Duc dût continuer de l'assister de sa personne & de ses Troupes, comme il avoit commencé de faire à la bataille de Marignan:

gnan : mais enfin Sa Majesté flechie 1544.
par les quatre freres du Duc qui la servoient actuellement, & sur tout par le Cardinal de Lorraine qu'elle honoroit de sa plus étroite familiarité, consentit à la neutralité dont elle eut de puis occasion de se repentir, lors que le Duc rechercha l'alliance de l'Empereur en demandant Christine Princesse de Dannemarc pour son Fils aîné.

La jalousie qu'en avoit conçû le Roy, n'avoit pû être tout-à-fait dissipée; & le Duc estima que le meilleur expedient pour la faire cesser, consistoit à rendre cette Princesse mediatrice de la paix. De plus la neutralité n'avoit pas été si bien établie, qu'elle pût subsister pendant une longue guerre; parceque n'étant pas possible d'obliger également les deux partis, elle seroit infailliblement violée par celuy qui croiroit avoir sujet ou pretexte de se mécontenter. Ainsi la Princesse alla trouver à Spire l'Emperer son oncle: mais son voyage fut inutile, parce qu'on se contenta de luy répondre que les mesures prises avec l'Angleterre, empêchoient absolument qu'on n'écoutât de six mois aucunes propositions de paix.

Le Comte d'Enguien ne recevant

1544. point d'ordres contraires à ceux que la France luy avoit envoyez de ne point hazarder ſes Troupes, & de reduire Carignan par un blocus, retourna devant cette place le dix-ſept d'Avril, & ne la prit que le vingt-un de Juin. Il eſt vray que la capitulation qu'obtinrent les Aſſiegez apres avoir tenu ſix ſemaines de plus qu'ils n'avoient promis à leur General, fut plus honorable qu'utile, puis qu'ils ſortirent ſans tambours, ſans enſeignes, & ſans canon, encore ne fut-ce qu'à condition, de ne porter de ſix mois les Armes contre le Roy. Leur Gouverneur Pirrhus Stipiciano eut la permiſſion de faire un voyage à Milan, pourveu qu'il ſe preſentât dans huit jours au Roy; & qu'il demeurât en France une année entiere, à moins que Sa Majeſté ne luy fît grace en abregeant le tems.

Comme l'Armée victorieuſe n'avoit pas été toute neceſſaire pour la continuation du ſiege, le Comte d'Enguien en avoit détaché une partie ſous la conduite de Tais, qui recouvra tout le Monferrat, à la reſerve de Caſal, de Trin, & d'Albe. Les Troupes que Strozzi & le Comte de Petillan avoient aſſemblées à la Mirandole profitant de

l'occasion, entrerent dans le Cremo- 1544.
nois par le Plaisantin, & manderent à
Tais de les venir joindre ou de leur en-
voyer au moins une partie de sa Cava-
lerie, parce qu'elles n'en avoient que
deux Compagnies.

On sçut depuis que si Tais eût fait
l'un ou l'autre, les François auroient
recouvré le Duché de Milan. Car outre
que la consternation y duroit encore,
l'Armée de la Mirandole s'étoit prodi-
gieusement accruë dans sa marche par
le concours des peuples, las de suppor-
er la domination des Espagnols. Mais
Tais fut retenu par les ordres du Com-
d'Enguien, comme ce Prince l'avoit
é par ceux de la Cour : ce qui donna
loisir au Duc de Florence d'envoyer
ux mille vieux Soldats avec beau-
up de Cavalerie au Marquis du Guast
i rassura Milan à la faveur de ce ren-
t, & rassembla le débris de son Ar-
e. Il la fit ensuitte marcher sous les
nces de Salerne & de Sulmone pour
erver celle de la Mirandole, qu'elle
ignit vers la riviere de Scrivia, &
hargea. Petillan & Strozzi se jette-
dans les vignes prochaines pour
léer à la Cavalerie qui leur man-
t, & repousserent l'Ennemi avec

1544. avantage : ce qui fut cauſe de leur ruine, car ils ne purent empêcher leurs gens de ſortir de leur fort, comme s'il n'eût falu que cela pour achever de vaincre. Cependant ils furent alors aiſément rompus par la Cavalerie Imperiale, qui n'avoit pû agir dans les vignes. Il y eut peu de morts; & les fuyars n'étant pas pourſuivis, joignirent l'Armée Françoiſe à Carignan. Le Duc de Somme & les autres bannis de Naples furent pris, & relâchez auſſi-tôt par la Cavalerie du Duc de Florence, qui ſçavoit que rien ne ſeroit capable de leur ſauver la vie s'ils tomboient entre les mains des Eſpagnols.

Strozzi ne manqua ni de courage ni de jugement dans une ſi ſenſible diſgrace. Il ramaſſa la moitié des gens qu'il avoit avant le combat; & leur ſçût ſi bien perſuader qu'ils n'avoient pas tant été vaincus par la valeur des Imperiaux que par la negligence de Tais, qu'ils le ſuivirent par les montagnes de Gênes juſqu'à la Mirandole, où il les ramena pour ſe rafraichir, & leur fit prendre enſuite pour la troiſiéme fois le même chemin. Les Genois ſur l'Etat deſquels ils paſſoient, au lieu de les traverſer les avertirent que le Marquis du

Guast les attendoit à la descente des montagnes, pour les attaquer à son avantage comme il avoit fait auparavant. Strozzi pour éviter cét inconvenient fit halte, pendant qu'il envoya prier le Comte d'Enguien [a] de luy donner la main. 1544.

[a] Dans le recit de l'exdedition d'Albe par le Comte d'Enguien.

Le Comte ne venoit que de recevoir un avis de Cental Gouverneur de Quesasque, qui portoit que le Marquis pour aller plus fort au devant de Strozzi, avoit tiré d'Albe toute la Garnison à la reserve de cent hommes qu'il y avoit laissez pour garder seulement les portes; sur la presupposition du peu d'apparence qu'il y avoit que Strozzi plus foible sans comparaison que les Imperiaux, descendît par là des Montagnes, s'allât embarrasser luy-même entre ses Places ennemies. Cependant le Comte forma sur cette conjecture le dessein de surprendre Albe, & de défaire Strozzi en même tems.

Il écrivit à celuy-cy de coucher à un prefix dans le Châtelet Maison du Baron de Montafié où le Commandant eut ordre de le recevoir; & de se rendre le lendemain devant Albe, où l'Armée Françoise se trouveroit. Strozzi parut à l'assignation, mais peu s'en

1544. falut que le Comte n'y manquât ; parce qu'étant parti de Turin pour prendre à Carmagnole les Suisses qui se raffraîchissoient aux environs, ils refuserent de marcher si on ne leur payoit les quatre mois de solde qui leur étoient dûs.

Le Comte qui n'avoit point d'argent, les persuada neanmoins de le suivre en promettant de les nourrir jusqu'à leur retour dans Carignan : mais aussi-tôt qu'ils furent arrivez à Quieraſque, ils renouvellerent leur mécontentemen tà la sollicitation de quelques-uns de leurs Capitaines, & le Comte à qui la cause de ce dernier inconvenient n'étoit point inconnuë, sçut si finement piquer d'honneur les autres Capiraines qui n'avoient aucune part dans le soulevement, que non seulement ils offrirent de poursuivre leur chemin, mais ils prêterent même de l'argent au Comte pour donner cinq cens écus à chaque Compagnie de leur Nation, & le reste fut emprunté sur les Bagues de la Baronne de Montafié. Le même manquement avoit reduit le Comte à ne mener que quatre Canons, encore fut-il contraint d'en laisser deux en chemin faute de Pionniers. Le Comte de Besne qui s'étoit chargé de faire mener les autres à ſes

bens, s'acquitta de sa promesse. On les eut pas plûtôt mis en batterie ntre la porte qui étoit vis-à-vis de la ontagne, que Chiapin de Mantouë ouverneur d'Albe capitula au grand ontentement des François, qui n'aoient aucune des provisions necessaies pour continuer un siege : en quoy fut estimé d'autant plus coupable, u'il se contenta d'obtenir sa liberté & elle des siens, quoy que le Marquis du Guast fût en campagne pour le secouir, & que sa Cavalerie fût déja aux prises avec celle du Comte d'Enguien. Le Marquis la fit retirer en apprenant la eddition d'Albe ; & retourna luy-mêe dans le Duché de Milan, où il ne emeura pas long tems sans recevoir la ouvelle que l'Empereur & le Roy[a] en onsideration du Pape avoient accordé ne suspension d'armes pour toute l'Iie, & transporté par consequent sur France tout le fait de la guerre.

1544.

[a] Vers la fin du premier Volume de Ribier.

La retraitte de Barberousse avoit été principale cause de ce bizarre évenent ; & François Premier avoit en reconnu par une triste experience, e le secours des Turcs luy étoit plus neste qu'utile, puis que non seulét ils n'avoient point fait de diversion

1544. des forces Imperiales, mais encore leur arrivée & leur sejour sur les Côtes de Provence avoient achevé d'alienet ce qui restoit d'Amis à la France. Barberousse avoit demandé son congé au commencement de l'Eté ; & on l'avoit laissé partir d'autant plus volontiers, que d'un côté on n'avoit ni sujet ni pretexte de le retenir, & de l'autre on n'avoit ni l'authorité ni la force de le faire quand on l'eût voulu.

Polin en quittant Solyman s'étoit engagé par écrit à luy renvoyer sa Flotte dans un an, & les Provençaux murmuroient de plusieurs incommoditez que leur apportoit la proximité des Infideles. Ceux qui mettoient pied à terre pour couper du bois, ou pour puiser de l'eau, ne trouvoient point de Païsans à l'écart dont ils ne renforçassent leur Chiourmes, ni de femmes qu'ils ne deshonorassent lors qu'ils étoient les plus forts. Il falut donc les renvoyer avec des presens qu'ils n'avoient pas merez, & Barberousse à demy mécontent prit la route de Toscane. Leon Strozze frere de Philipe & Prieur de Capoue l'accompagna avec les Galeres du Roy sous pretexte de l'escorter & de passer ensuite à Constantinople en qualité d'Ambassa-

Ambaſſadeur de France, mais en ef- 1544.
et pour tâcher de ſurprendre quelque
Place maritime de l'Etat de Florence.
Barberouſſe s'arrêta à la hauteur de
l'Iſle d'Elbe ; & demanda au Seigneur
de Piombino qui étoit de la Maiſon
d'Apiani, qu'il luy rendît le Fils de Si-
nan Baſſa qu'il tenoit enfermé dans ſon
Château. L'eſperance qu'avoit eu le
Seigneur de Piombino de tirer une
groſſe rançon de ſon priſonnier, luy
fit prendre du tems pour s'y reſoudre :
mais Barberouſſe pour le hâter commen-
ça de piller ſes Terres, & le contraignit
ainſi de renvoyer gratuitement le Fils
de Sinan. Enſuite les lieux propres à
faire deſcente ſur le Domaine des Flo-
rentins furent curieuſement obſervez :
mais on trouva que le Duc de Florence
avoit pourvû avec tant de ſoin & de
dépenſe, qu'on n'oſa rien entrepren-
dre ſur luy. Dés qu'il ſe preſentoit des
Chaloupes à deſſein de prendre terre,
elles étoient découvertes par les Senti-
nelles diſperſées à certaine diſtance les
unes des autres ; & l'on donnoit le ſi-
gnal pour faire avancer des Troupes de
Cavalerie & d'Infanterie, qui ne man-
quoient pas auſſi-tôt de border la Côte.
Cette precaution attira l'orage ſur

1544 les Côtes de Sienne, qui se trouverent plus mal gardées. Les Places de Telamone & de Porto-Ercole furent surprises ; & la campagne qu'elles défendoient si promtement ravagée, que les Turcs remplirent leurs Galeres d'Esclaves, dont une partie mourut de faim parce qu'ils n'avoient pas assez de pain pour les nourrir tous. L'abondance du butin fut cause que le Royaume de Naples se delivra de Barberousse à meilleur marché, quoy que le Viceroy Pierre de Tolede n'eût pas eu la commodité d'en garnir suffisamment les Côtes. Les Turcs y descendirent, & battirent Pozzole ; mais comme leur nombre n'étoit pas assez grand pour y former une exacte circonvallation, ils ne purent empêcher la Place d'être secouruë, ni s'exemter ensuite d'en lever le siege.

Fin du dixiéme Livre.

ARGUMENT
DU ONZIE'ME LIVRE.

L'EMPEREVR & le Roy d'Angleterre dressent un plan pour conquerir la France, & ne le suivent ni l'un ni l'autre. Ils ne devoient rien entreprendre qu'ils ne fussent devant Paris: cependant l'Empereur assiege Saint Dizier, & le Roy d'Angleterre Bologne. Saint Dizier tout foible qu'il est, se défend avec tant de resolution, qu'il ne peut être pris qu'à l'occasion d'une Lettre contrefaite. L'Armée Françoise, qui avoit eu le loisir de s'assembler, eût repoussé l'Empereur: mais l'intrigue de deux Dames qui avoient le plus de credit à la Cour, fait perdre à la France les Villes de Château-Thyerry & d'Epernay, & contraint le Roy de conclure à Crépy une troisiéme Paix honteuse. Le Roy d'Ecosse meurt; & Marie de Lorraine sa Veuve, par une suite d'intrigues qui ne sçauroit être assez admirée, se fait donner contre les Loix, la Tutelle

& la Regence de Marie Stuart ſa Fille, s'y maintient par adreſſe, ſe défend des Anglois, & diſpoſe inſenſiblement l'Ecoſſe à s'unir avec la France malgré les efforts des Calviniſtes. Un Arreſt du Conſeil d'Etat obtenu par ſurpriſe, fait perir en Provence quatre mille Albigeois; & la plus belle Flotte que François Premier eut équipée, attaque l'Angleterre ſans aucun fruit.

FRANÇOIS PREMIER.

LIVRE ONZIE'ME.

Où l'on voit ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous ſon Regne, durant une partie de l'année mil cinq cens quarante-quatre, & autre partie de l'année 1545.

L'Empereur Charles-Quint étoit trop intereſſé pour ne pas profiter des ravages de Barberouſſe en Italie, & trop habile pour ne pas rejetter ſur le Roy François Premier, tout le ſcandale qu'en recevoient également les bons & les mauvais Chrêtiens. Comme les Alemans paroiſſoient plus ſuſceptibles des dangereuſes impreſſions qu'on leur vouloit donner contre la France, auſſi 1544.

1544. l'on distribua plus de Libelles dans leurs Cercles, que dans les autres Contrées de l'Europe, & l'on y rappella de tous côtez les Emissaires les plus adroits de la Maison d'Autriche.

Les Catholiques furent les premiers gagnez, & le Duc de Baviere, qui s'étoit lié d'interêts avec la France, par tant de Traitez secrets que Langey avoit negotiez, crut ne pouvoir trouver de pretexte plus specieux que celuy de la Flotte des Turcs, qui avoit été receuë dans les Ports de Provence, pour renoncer à l'amitié de François Premier, & pour accepter une Fille du Roy des Romains, qu'on offroit en mariage à son Fils aîné. Ce qu'il y eut de plus étrange dans l'Empire, fut que les Protestans, apres les obligations qu'ils avoient à Sa Majesté Tres-Chrêtienne, se laisserent emporter au torrent, & ravirent par leur defection à la France ce qui luy restoit d'Alliez, à la reserve des Suisses, qui n'éviterent le piege qu'on leur tendoit, que parce que le gain qu'ils faisoient avec le Roy, ferma leurs oreilles aux sollicitations des Espagnols.

Le poison de la maniere dont il étoit preparé, ne pouvoit manquer d'une

operation, puiſque les eſprits 1541.
mans n'avoient point été preve-
que perſonne ne ſe preſentoit à
e de Spire pour repouſſer, ou
s pour éluder la calomnie. Ainſi
ces & les Deputez des deux Ré-
ſe laiſſerent perſuader auſſi for-
les uns que les autres, qu'il ne
u'à la France qu'on n'aſſem-
Concile ſemblable à ceux de
nce & de Baſle, pour reformer
dans toute ſon étendue, c'étoit
comme on l'expliquoit alors,
ſon Chef qui comprenoit le
& la Cour de Rome, que dans
mbres, on nommoit ainſi le reſte
rêtiens.
ion des Anglois avec l'Empe-
rendoit ce menſonge ſi vray-
ble, que les Proteſtans n'eurent
de peine à s'imaginer qu'il ne dé-
it plus que du Roy de faire ap-
er tous leurs dogmes dans un Con-
neral; & comme on ne peut s'em-
de gliſſer dans le ſentier qui me-
l'erreur à l'injuſtice, les mêmes
nes qui croyoient auparavant que
oit travailler à leur propre ruïne,
e conſentir à celle du Roy leur
e ſupport, offrirent leurs biens &

1544. leur vies pour détrôner Sa Majesté ; aussi tôt qu'ils l'eurent soupçonnée de s'opposer seule à la confirmation de leur doctrine.

Leurs contributions mirent l'Armée de l'Empereur en état de tenir la campagne, en quelque lieu de l'Europe qu'on la voulût employer. Ferrand de Gonzague & Guillaume de Furstemberg la conduisirent d'abord devant Luxembourg, où commandoit pour le Roy le Vicomte d'Estauges de la Maison d'Anglure, qui ne répondit point à l'esperance qu'on avoit conceuë de son courage : car au lieu de rallentir la premiere impetuosité de l'ennemy par une defense vigoureuse, & de donner ainsi le tems à son Maître de le secourir, il se rendit d'abord, sous pretexte que sa Place n'étoit pas suffisamment munie, & n'eut pas mêmes l'adresse de ménager une honorable composition. Du Rosoy, qui commandoit dans Commercy, ne témoigna pas plus de fermeté, puisqu'il se rendit à discretion ; & Carbon Ingenieur Italien qui s'y rencontra, fut pendu pour avoir conseillé le Roy de fortifier Stenay.

Le troisiéme siege fut mis devant Ligny en Barrois, qui avoit été fortifié

e sentiment du Duc de Guise 1544.
neur de Champagne. Ce Prince,
oit cette Ville commandée des
ôtez par autant d'éminences,
voulu dissuader Echenay de la
n de Tindeville de s'y enfermer,
montrant que des remparts élevez
âte ne dureroient pas long-tems,
e le grand nombre de Canons que
Villes d'Alemagne avoient prêtez
mperent. Mais Echenay ne se con-
a pas de persister dans son dessein, il
ra mêmes à la defense de Ligny, les
ntes de Brienne & de Roussy qui en
ient Seigneurs, sous couleur qu'on
accuseroit de lâcheté s'ils ne hazar-
ient leurs personnes pour conserver
ur heritage.

Ces deux jeunes Princes de la Mai-
on de Luxembourg, s'enfermerent ainsi
vec leurs amis dans Ligny, qui fut in-
ontinent apres assiegé & foudroyé par
quatre Batteries. Les breches furent
telles en peu de tems, que la Cavalerie
des Imperiaux pouvoit monter à l'assaut
aussi-bien que leur Infanterie; & per-
sonne n'osant paroître pour travailler
aux reparations sans être tué, Echenay
fit sortir par la porte du secours, Brethe-
ville pour demander à capituler: mais

1544. cette porte fut si mal gardée durant la Conference, que les Espagnols se coulerent par là dans Ligny. Les simples Soldats passerent par le fil de l'épée, & la Noblesse fut reservée afin de payer rançon.

La Cour fut extraordinairement surprise de trois si promptes redditions. Elle avoit pris ses mesures sur une resistance plus longue, & n'avoit pas envoyé en Suisse les ordres necessaires pour hâter de nouvelles levées : cependant la Champagne d'un côté & la Picardie de l'autre, étoient attaquées en même tems par l'Empereur & par le Roy d'Angleterre, à la tête de quatre-vingts mille hommes de pied, & de vingt mille chevaux.

Le plan qu'avoient dressé ces deux Princes pour conquerir la France, n'étoit pas de former d'abord aucun siege de longue haleine, a mais de ravager chacun la Province où il entreroit; & de s'ouvrir avec le fer & le feu le chemin de Paris, où se devoit faire la jonction de toutes leurs forces. Si François Premier paroissoit, on étoit resolu de le combattre : S'il s'enfermoit dans Paris, ou dans quelqu'autre Place deçà la Loire, on supposoit qu'il y seroit pris ; &

a Dans le Traité de l'Empereur & du Roy d'Angleterre, en 1544.

oit la partie en se refugiant au 1544.
cette Riviere, le partagé étoit
des Provinces qu'il abandon-
& les mesures prises pour le
hors du Royaume.

is dessein ne fut mieux concerté;
'humain n'eût été capable d'en
r l'execution, si les mêmes
qui l'avoient si judicieusement
ne l'eussent depuis negligé par
nstance commune dont ils ne
ndre d'autre raison, sinon que
é que l'Empereur avoit trouvée
arer de Luxembourg, de Com-
de Ligny, l'attira devant Saint
& qu'à son exemple il prit en-
oy d'Angleterre d'éprouver s'il
de mêmes dans les Villes ma-
le la Picardie: comme s'ils eus-
spiré de vaincre le monde à leurs
le cette importante verité, que
des Monarchies qui paroissent
x établies, dépend quelquefois
ission des moindres choses.
e se souvenoit point d'avoir ja-
u d'Armée plus florissante &
nerrie qu'étoit l'Imperiale, lors
investit Saint Dizier. On y
outre Charles-Quint, suivy de
ipale Noblesse de tous ses Etats,

1544. qui s'étoit piquée de l'accompagner, le jeune René de Naſſau Prince d'Orange, en qui l'on appercevoit déja toutes les marques d'un grand Capitaine : Le Duc Maurice de Saxe Proteſtant, y avoit mené de belles Compagnies de Cavalerie ; & le Marquis Albert de Brandebourg Catholique, qui n'en commandoit pas de moindres, y avoit ajoûté un Corps d'Infanterie Alemande, preſque tout de vieux Soldats: Conrard Hex & Martin de Roſſem, Officiers d'experience & de reputation, étoient à la tête des Troupes que la Diette de Spire avoit fournies à l'Empereur: Alvare de Sande menoit l'Infanterie Eſpagnole : François d'Eſt, à qui le Roy Tres-Chrêtien venoit de donner la liberté, en conſideration du Cardinal de Ferrare ſon frere, n'avoit pas laiſſé d'accepter le Commandement de la Cavalerie legere des Imperiaux. Le Duc d'Aluë qui ſe rendit depuis ſi celebre, avoit obtenu celuy des Hommes-d'armes ; & Ferrand de Gonzague, en qualité de Lieutenant General de l'Empereur, étoit au deſſus de tous les Officiers que l'on vient de nommer.

Le Comte de Sancerre & le Capitaine de la Lande, qui defendoient Saint

Dizier avec deux mille cinq ce
ns avoient ſi generalement r
e qu'pouvoit ſervir aux envi
Place à favoriſer un ſiege, qu
ur fut obligé d'employer pr
s jours à loger commodeme
nt: ce qui donna loiſir au
e aſſembloit l'Armée F
Champagne, d'envoyer B
Cavalerie legere à Vitry,
ivres aux Imperiaux,
s leurs Fourageurs, Br
Allemagne, reduiſit en peu d
ageans dans une telle ne
acherent une partie
our ſe délivrer de ce f
François d'Eſt avec
gne, le Duc Maurice a
Retires, on commen
France à uſer de ce m
ers des Cavaliers Ale
Piſtolets au lieu de Lan
Guillaume de Furſtem
ux mille hommes de
ſept Canons, eurent
Briſac; & prirent ſi bi
ſembloit que ce C
échaper. La Cavale
paſſer la Riviere de
ſur un Pont de bate

ec deux mille cinq cens hom- 1544.
ient ſi generalement ruïné tout
uvoit ſervir aux environs de la
avoriſer un ſiege, que l'Empe-
obligé d'employer prés de quin-
à loger commodement ſon Ar-
qui donna loiſir au Dauphin,
mbloit l'Armée Françoiſe en
agne, d'envoyer Briſſac avec ſa
rie legere à Vitry, pour couper
es aux Imperiaux, & pour enle-
urs Fourageurs. Briſſac toûjours
, reduiſit en peu de jours les aſ-
ns dans une telle neceſſité, qu'ils
erent une partie de leurs forces
ſe délivrer de ce fâcheux voiſin.
ançois d'Eſt avec ſa Cavalerie le-
, le Duc Maurice avec douze cens
res, on commença pour lors en
ce à uſer de ce mot, pour expri-
des Cavaliers Alemans armez de
olets au lieu de Lances, & le Comte
llaume de Furſtemberg avec huit ou
mille hommes de pied Alemans, &
t Canons, eurent ordre d'enlever
iſſac; & prirent ſi bien leur tems, qu'il
mbloit que ce Colonel ne leur pût
haper. La Cavalerie Imperiale alla
ſſer la Riviere de Marne à Changy,
t un Pont de bateaux qu'elle y fit dreſ-

1544. ſer pour attaquer Vitry par le côté de Châlons, & pour couper les François, s'ils ſe vouloient refugier dans cette derniere Place, & l'Infanterie marcha droit à Vitry. La Cavalerie trouva dans Changy un obſtacle qu'elle n'attendoit pas. Marville qui s'y étoit jetté avec les deux cent Chevaux legers de Martin du Bellay, [a] amuſa les ennemis en feignant de capituler avec eux, pendant qu'il avertit la Mothe-Gondrin qui commandoit à une demie-lieuë de là une pareille troupe, qu'il luy ſeroit impoſſible de ſoûtenir long-tems un ſi grand nombre d'Imperiaux, s'il n'étoit ſecouru. Gondrin ne manqua pas de joindre Marville; mais l'un & l'autre furent obligez de ſe retirer avec du Bellay vers Vitry, en combattant toûjours, ſans recevoir d'autre renfort que de la Compagnie de la Hunaudaye, & de trois cens Arquebuſiers de Sanpetro Corſo; [b] qui par les furieuſes ſalves qu'ils firent d'une Vigne où ils ne pouvoient être forcez, arreſterent les Ennemis durant que Marville & Gondrin rentrerent dans Vitry.

a Dans la retraite de Vitry par Briſſac.

b C'étoit le premier de la Maiſon d'Ornano.

Briſſac venoit d'apprendre la marche du Comte Guillaume de Furſtemberg; & ne ſe voyant pas avec des forces ſuf-

ſiſtes pour l'attendre, mont
vit à deſſein de rejoindre les
ges qu'il avoit détachées,
avec elles ſa retraite à Châlon
ſuivi les Ennemis avec u
gueur, en avançant toûjo
lorſqu'il n'eut ſur les bras q
tre de François d'Eſt & d
re: mais l'Infanterie Al
ſarmuë avant qu'il eût p
il fut obligé de la trave
à la faveur des Fantaſſin
diſpoſez ſur le bord, ſ
Compagnie de Sanſac,
ment renverſée.

Les Fantaſſins furent
la reſerve de trois cent
ne ſçauroit être loüée
puiſqu'on n'a pû trou
Ils s'étoient fait voye
leurs épées au travers
avoient enfin penetré
où ils pretendoient re
lors que le Comte Gu
la vengeance de tant
luy avoient tuez ou m
reveſtit l'Egliſe, &
aider à pointer l'Arti
re, quoy qu'il eût é
ſſement d'un coup d'

pour l'attendre, montoit à che- 1544.
ſſein de rejoindre les Compa-
'il avoit détachées, & de faire
s ſa retraite à Châlons. Et de fait
t les Ennemis avec une extreme
, en avançant toûjours chemin,
il n'eut ſur les bras que la Cava-
François d'Eſt & du Duc Mau-
ais l'Infanterie Alemande étant
é avant qu'il eût paſſé la Rivie-
t obligé de la traverſer à la hâte
veur des Fantaſſins qu'il avoit
z ſur le bord, ſoûtenus par la
gnie de Sanſac, qui fut incon-
renverſée.

Fantaſſins furent auſſi defaits, à
ve de trois cent, dont la valeur
roit être loüée qu'en general,
'on n'a pû trouver leurs noms,
toient fait voye à la pointe de
pées au travers des Alemans; &
t enfin penetré dans une Egliſe,
pretendoient reprendre haleine,
e le Comte Guillaume, animé à
geance de tant de Soldats qu'ils
oient tuez ou mis hors de combat,
it l'Egliſe, & voulut luy-même
à pointer l'Artillerie contre la por-
ıov qu'il eût été bleſſé dangereu-
t d'un coup d'Arquebuſe à la tête.

1544. La porte fut bien-tôt brisée : mais les Alemans s'entredeferant l'honneur & le danger d'entrer les premiers, le Comte Guillaume fit mettre le feu à l'Eglise; & ne pardonna pas mêmes à ceux des François, qui n'avoient été ni brulez par le feu, ni étouffez par la fumée. La Cavalerie Imperiale étoit cependant aux trousses de Brissac, & ne luy donna point de relâche durant sa retraite; mais Brissac la soûtint, en demeurant toûjours à la queuë de son Escadron. Il y fut deux fois pris, & autant de fois delivré; & il mit enfin ses Cavaliers en lieu de seureté, sans qu'ils eussent perdu leurs rangs.

Le Comte Guillaume rejoignit l'Empereur à Saint Dizier, où deux batteries avoient fait autant de breches raisonnables. L'Infanterie Espagnole demanda d'être envoyée à l'assaut; & Gonzague la conjura de retenir son ardeur, jusqu'à ce qu'il eût fait reconnoître de plus prés les ruines de la muraille par une bande d'Arquebusiers qu'il y envoya. Les Espagnols y consentirent d'abord : mais bien-tôt aprés ils s'ennuyerent d'attendre, & monterent à la hate sur les breches. Sancerre & la Lande avoient garny d'Artillerie les embrasures prochaines

ns, & mis de la paille
sur en ôter la vûë. Son e
Allemans fut d'autant plus gr
ement plus serrez, & qu'ils
droit moins d'être battus e
ne laissérent pourtant pas d
depuis neuf heures du mati
ent, parce qu'on leur envo
mens de l'Infanterie Ital
rde pour les soûtenir;
toûjours repoussez avec
les contraignit enfin de s
laisser huit cent de leurs
breches ou dans les foss
Ingenieur marin, & v
Garnison descendire
fossé, & en tirerent
de poudre que les Al
portées: ce qui vint d'a
pos aux assiegez, qu'ils
de n'en avoir point a
Apres cet assaut, le
eût vû de memoire d'
va rien de remarqua
qu'au quinze de Juill
deux partis fit une
Il n'y auroit point eu
ne de fortune plus
de, s'il eût pû sorti
de Saint Disier,

is de la paille au devant 1544.
er la vûë. Son effet sur ſes
it d'autant plus grand, qu'ils
s ſerrez, & qu'ils apprehen-
ins d'être battus en flanc. Ils
nt pourtant pas de combattre
uf heures du matin juſqu'à la
ce qu'on leur envoyoit de tems
de l'Infanterie Italienne & Ale-
out ſes ſoûtenir ; mais ils furent
s repouſſez avec une valeur qui
raignit enfin de ſe retirer, & de
uit cent de leurs morts ſur les
s ou dans les foſſez. Ricatville,
nieur marin, & vingt Soldats de
rniſon deſcendirent enſuite dans
é, & en tirerent pluſieurs caques
udre que les Alemans y avoient
es: ce qui vint d'autant plus à pro-
aux aſſiegez, qu'ils apprehendoient
'en avoir point aſſez.

pres cet aſſaut, le plus obſtiné qu'on
vû de memoire d'homme, il n'arri-
rien de remarquable au ſiege juſ-
'au quinze de Juillet, que chacun des
ux partis fit une perte irreparable.
n'y auroit point eu en France d'hom-
ne de fortune plus celebre que la Lan-
e, s'il eût pû ſortir auſſi heureuſement
de Saint Diſier, qu'il étoit ſorty de

Landrecy : mais comme il s'étoit retiré
1544. derriere un muraille à dessein de changer de chemise, un coup de canon tiré par hazard luy emporta la tête, & le priva des recompenses extraordinaires que la Cour preparoit à sa valeur heroique.

L'avanture du Prince d'Orange[a] qui mourut une heure aprés la Lande, ne fut ni moins tragique, ni moins singuliere. L'Empereur qui l'aimoit à cause de ses admirables qualitez, & parce qu'il étoit son Favory, l'avoit detaché avec dix-huit Enseignes d'Alemans & sept grandes Couleuvrines, pour former une espece de blocus devant le Château de Saint-Disier, d'où se faisoient les plus furieuses sorties sur les assiegeans. Il y avoit remedié par une circonvallation particuliere, lors que s'ennuyant de demeurer comme enseveli dans la terre qu'il venoit de remuer, il luy prit envie d'aller voir ce qui se passoit dans le Camp, & d'en visiter la tranchée. Il y trouva Ferrand de Gonzague[b] assis dans une chaire, qui pensant luy faire de l'honneur se leva; & le pressa de telle sorte, qu'il l'obligea de prendre sa place : mais à peine y fut-il, qu'un boulet de canon donna

a Dans la relation du siege de Saint-Disier.

b D'autres disent que c'étoit le Marquis de Marignan.

des pierres, dont il pouſſa l'une
nt de violence contre la tête du 1544.
d'Orange, qu'il fut renverſé

mme il étoit fils unique, & qu'il
t point encore été marié, les
ns de Longueville, de Naſſau,
de, & de Cleves, pretendirent à
ceſſion. La juſtice ſembloit exiger
le fût partagée; & que les biens
nels du défunt paſſaſſent à Guil-
e de Naſſau ſon Couſin germain,
s maternels qui étoient ceux de la
ſon de Châlon à la Maiſon de Lon-
ville, non ſeulement à cauſe qu'el-
oit plus proche, mais encore parce
la Maiſon de Châlon avoit fait un
itté avec la Maiſon de Hochberg,
t celle de Longueville avoit herité,
lequel celle des deux Maiſons qui
vivroit à l'autre, luy devoit ſucce-
r. Cependant l'Empereur agit de la
me maniere que s'il luy eût été per-
is de diſpoſer à ſon gré de la ſucceſ-
on du Prince d'Orange. Car en pre-
ier lieu il ne la diviſa point, quoy
u'elle fût compoſée de deux parties
ſſi differentes qu'étoient la Maiſon
e Naſſau Alemande, & celle de Châ-
on Bourguignone; & en ſecond lieu

1544. il la donna[a] toute entiere à celuy, qui n'avoit droit qu'à la moindre partie.

[a] Il en outa les Païs Bas à son successeur.

C'étoit assez à la Maison de Longueville d'être Françoise pour devenir l'objet de sa haine. Celle de Bade étoit entrée dans d'autres interêts que les siens en se declarant Protestante; & il n'avoit garde d'aggrandir celle de Cleves, qu'il venoit d'abbaisser en luy ôtant le Duché de Gueldres. Il aima donc mieux preferer la branche de Nassau qui s'étoit établie aux Pays-Bas, à cause du service qu'il en pretendoit tirer à proportion qu'elle deviendroit plus puissante; & il ne previt pas que celuy qu'il vouloit faire Prince d'Orange en luy donnant le bien d'autruy, seroit le plus dangereux ennemi de sa posterité, & commenceroit à montrer le secret de ruiner la Maison d'Autriche en excitant ses sujets à la revolte; Dieu ayant voulu punir Sa Majesté Imperiale par le même Guillaume de Nassau, qui avoit servi d'instrument à son injustice.

[a] Dans la réponse à l'Apologie du Prince d'Orange.

La reputation de l'Empereur étoit trop engagée devant Saint-Disier pour luy permettre d'en lever le siege, & ses gens de Guerre paroissoient trop rebutez de leur mauvais succez pour retourner à l'assaut. Il ne connoissoit pas assez

nmoditez des assiegez pour es- 1544.
les avoir bien-tôt par famine,
ge ne pouvoit durer plus long-
s achever de ruiner son Armée.
tre considerations luy firent in-
un stratagême qui reüssit. Il a-
communication du chifre que
avoit envoyé au Duc de Guise
rneur de Champagne & aux as-
, pour entretenir leur intelligen-
proque. On n'a pas sçu precisé-
par quelle voye; parce que d'un
s François les plus éclairez soup-
rent que le Comte de Bossu avoit
mber le chifre entre les mains des
mis, par des intrigues qui seront
opées dans la suite de cette Histoi-
de l'autre côté les Imperiaux pu-
ent aprés le siege, qu'ils avoient
dérober pour une heure ou deux le
ne chifre à celuy qui le portoit au
de Guise, & qu'ils en avoient tiré
ie.

quoy qu'il en soit le Comte de San-
e Gouverneur de Saint-Disier ayant
soitir un Trompette pour l'échan-
des Prisonniers, ce Trompette en
n retournant dans la Place fut abordé
r un homme inconnu, qui luy mit sub-
ement en main un paquet du Duc de

Guise, & luy fit comprendre qu'il n'é-
1544. toit venu que pour cela. Le paquet fut examiné dans le Conseil de Guerre; & l'on trouva que c'étoit un ordre formel au Gouverneur dans la Place de capituler au plûtôt, & de sauver en toute maniere la Garnison dont on avoit besoin en France pour garder des Villes de plus grande importance.

Lignieres Gentilhomme de Picardie qui s'étoit jetté avec sa Compagnie dans Saint-Disier dés le commencement du siege, demanda de lire la Lettre; & l'ayant observée de prés, en devina tout le mistere. Il soûtint qu'elle n'étoit point du Duc de Guise, dont il connoissoit l'écriture; & conclut qu'infailliblement on l'avoit supposée, sur ce que ce Prince laborieux, s'il en fut jamais n'étoit point accoûtumé d'emprunter la main d'un Secretaire, lors qu'il avoit à donner des ordres de consequence. Il ajoûta que la Lettre venoit des Imperiaux, soit qu'ils eussent intercepté le chifre, ou qu'ils eussent corrompu par argent celuy qui le portoit, & declara qu'il n'y faloit avoir aucun égard: mais son sentiment, quoyque veritable, ne se trouva pas le mieux appuyé. La Lettre n'étoit en

ées que l'ouvrage, ou pour m
la falsification du Chancelie
ere; cependant la plûpart de
ceux qui pensoient avoir satisf
leurs, s'écrierent qu'il fal
lle contenterent d'avoir arr
ante-un jours devant une
lace le plus grand Empereu
is depuis Charlemagne, acc
es principales forces de la
e.

Sancerre obligé de défe
grand nombre, envoya la
ere son Lieutenant à Gon
pin admirablement son per
le d'abord le difficile, & se
valour recevoit les assiege
cution: mais il se relâcha
ment dans la suite, jusqu'à
ier des Articles plus avant
n'eussent osé esperer. Il leu
demeurer encore douze j
Place, à condition d'en
demain s'ils n'étoient a
ment secourus pour oblig
vant à lever le siege. Ils
sorti en plein midy tamb
& enseignes déployées:
à leur prêter des Chariots
avoient ne suffisoient pa

ouvrage, ou pour mieux di- 1544.
cation du Chancelier Gran-
endant la plûpart des Offi-
enſoient avoir ſatisfait à leur
s'écrierent qu'il faloit obeïr
enterent d'avoir arrêté qua-
jours devant une mauvaiſe
lus grand Empereur qui eût
Charlemagne, accompagné
pales forces de la Chrétien-

re obligé de déferer au plus
mbre, envoya la Châtegne-
Lieutenant à Gonzague, qui
irablement ſon perſonnage. Il
rd le difficile, & feignit de ne
recevoir les aſſiegez qu'à diſ-
mais il ſe relâcha inſenſible-
ns la ſuite, juſqu'à leur accor-
Articles plus avantageux qu'ils
t oſé eſperer. Il leur permit de
r encore douze jours dans la
à condition [a] d'en ſortir le len-
s'ils n'étoient aſſez puiſſam-
courus pour obliger les Impe-
lever le ſiege. Ils obtinrent de
n plein midy tambour battant,
eignés déployées : On s'engagea
rêter des Chariots, ſi ceux qu'ils
ne ſuffiſoient pas pour tranſ-

[a] Dans la Capitulation de Saint-Diſier.

1544. porter tout leur Bagage ; & pour derniere condescendance, on laissa marcher devant eux quatre Pieces d'Artillerie les meilleures qui fussent dans Saint-Disier.

Ceux qui connoissoient particulierement la fierté naturelle de l'Empereur, & les égards extraordinaires avec lesquels il ménageoit sa reputation, ne purent assez admirer qu'il l'eût comme prostituée dans cette rencontre, & fatiguerent inutilement leurs esprits pour en découvrir la veritable cause. Elle consistoit en ce que ce Prince avoit le premier donné atteinte à son Traitté de Ligue avec le Roy d'Angleterre, qui leur défendoit également de s'attacher à aucun siege de longue haleine jusqu'à ce qu'ils fussent arrivez devant Paris avec toutes leurs forces, pour contraindre le Roy de prevenir par une bataille desavantageuse l'entiere desolation de son Etat.

Le Roy d'Angleterre pour imiter cette contravention ne s'étoit pas contenté de s'arrêter sur la côte de Picardie, mais avoit de plus obligé les Comtes de Rœux & de Bure à l'aider avec toutes les Troupes des Pays-Bas à prendre Montreüil & Bologne, par la me-

nace

sur qu'il leur avoit faite d
briquer s'ils ne le faisoient
rancer dans son Isle. Cepen
peur ne trouvoit pas son co
ge de ces deux Villes
qu'il déconcertoit le plande
de la France, il étoit ce
Roy d'Angleterre retiendr
es pour luy s'il les pouvo
t qu'il n'en feroit aucune
Confederé.

Ainsi l'Empereur reso'u
le Roy d'Angleterre qu'il
compagner devant Paris,
fequent de se débarrasser
siere du siege de Saint-D
cuter la capitulation dans
terduë, & se rendit Ma
Ville le vingt-sept d'Aoû
cens quarante-quatre. Il
mediatement aprés un Cou
glois, pour hâter la jon
forces avec les siennes ;
Armée étoit si diminuée,
France pouvoit deforma
comparaison avec elle.

Les Anglois se moque
tion qu'il avoit euë de le
tacher de leurs sieges, ap
qu'il leur avoit montré de

il leur avoit faite de se rem- 1544.
s'ils ne le faisoient, & de re-
dans son Isle. Cependant l'Em-
ne trouvoit pas son compte dans
de ces deux Villes ; car outre
concertoit le plande la conquê-
France, il étoit certain que le
Angleterre retiendroit ces Pla-
ur luy s'il les pouvoit prendre,
l n'en feroit aucune part à son
deré.

si l'Empereur resolu de sommer
y d'Angleterre qu'il eût à l'ac-
gner devant Paris, & par con-
nt de se débarrasser en toute ma-
du siege de Saint-Dizier, fit exe-
la capitulation dans toute son é-
ë, & se rendit Maître de cette
le vingt-sept d'Août mille cinq
quarante-quatre. Il dépêcha im-
atement aprés un Courier aux An-
, pour hâter la jonction de leurs
s avec les siennes ; parce que son
ée étoit si diminuée, que celle de
ce pouvoit desormais entrer en
paraison avec elle.

es Anglois se moquerent de l'opi-
qu'il avoit euë de les pouvoir dé-
r de leurs sieges, aprés l'exemple
leur avoit montré de violer impu-

1544. nément le Traitté. Ils luy répondirent donc qu'il ne faloit plus penſer aux meſures qui avoient été priſes, puiſqu'il les avoit luy-même rompuës en ſe diſpenſant le premier de les garder. Ils propoſerent enſuite à leur tour un plan de conquête moins étendu que le precedent ; & offrirent de ſe diviſer en trois Corps, & d'entrer par autant d'endroits dans la Normandie qu'ils appelloient leur ancien heritage, pourvû que Sa Majeſté Imperiale continuât en même tems ſes progrés en Champagne, & que les Comtes de Rœux & de Burre portaſſent le fer & le feu dans toute la Picardie.

L'Empereur trouvoit encore moins ſon compte dans ce nouveau projet que dans l'autre, puiſqu'à le bien examiner il étoit diſpoſé de ſorte que tout le danger & le travail ſeroient pour luy, & tout le fruit reviendroit aux Anglois. Il avoit en tête le Dauphin de France avec une Armée auſſi puiſſante que la ſienne[a], qui l'obligeroit infailliblement de ſe borner à la conquête de Saint Diſier ; & ſi le Duc de Vendôme n'étoit pas en état d'empêcher l'Armée de Flandres de ravager le plat Pays de Picardie, il étoit du moins aſſez fort

[a] Dans le projet des Anglois, à la fin d'Aouſt 1544.

pour luy enlever ſes Convo
conſequent pour la ruïner,
tacher à quelque ſiege d'im
arien que les Anglois étoi
dene trouver aucune reſiſtan
mandie, où les Peuples étoi
ens ; & d'opprimer d'abo
prompte reünion de leurs t
la Nobleſſe du Pays qui
monter à cheval pour leur

Ainſi l'Empereur qui n'ét
coûtumé à s'engager dans
infructueuſes, envoya l'E
nus fils du Chancelier Gran
Henry Huit, pour luy pr
cuter leur premiere conve
conſentir que l'Empereu
les François. On avoit cr
d'Angleterre ſe mettroit
qu'il entendroit une ſi ha
ve de la part de ceux q
manqué de parole, luy
l'émouvoit avec tant d
pendant il les écouta de
ſacrifia cette ſeule fois ſo
à ſes interêts.

Le peu d'obſtacle qu'
conquête des Places m
la cauſe ; & comme ſes
peuples l'avoient confirm

y enlever ſes Convois ; & par 1544.
ient pour la ruïner, ſi elle s'at-
à quelque ſiege d'importance :
que les Anglois étoient aſſurez
ouver aucune reſiſtance en Nor-
, où les Peuples étoient mécon-
& d'opprimer d'abord par une
te reünion de leurs trois Corps,
bleſſe du Pays qui pretendroit
r à cheval pour leur reſiſter.

ſi l'Empereur qui n'étoit point ac-
mé à s'engager dans des ſocietez
tueuſes, envoya l'Evêque d'Ar-
s du Chancelier Granvelle au Roy
y Huit, pour luy propoſer d'exe-
leur premiere convention, ou de
entir que l'Empereur traitât avec
rançois. On avoit cru que le Roy
ngleterre ſe mettroit en colere lors
entendroit une ſi hardie alterna-
de la part de ceux qui luy avoient
nqué de parole, luy dont la bile
mouvoit avec tant de facilité : ce-
ndant il les écouta de ſang froid, &
rifia cette ſeule fois ſon reſſentiment
ſes interêts.

Le peu d'obſtacle qu'il trouvoit à la
onquête des Places maritimes en fut
a cauſe ; & comme ſes longues proſ-
peritez l'avoient confirmé dans la bon-

1544. ne opinion qu'il avoit naturellement de soy-même, il supposa qu'il auroit pris Monstreüil & Bologne avant que l'Empereur & le Roy fussent d'accord, & qu'ensuitte il les pourroit garder avec ses seules forces. Ce fut là la veritable cause de sa moderation; & de la réponse qu'il fit à l'Evêque d'Arras, qu'il agréeroit tout ce que feroit Sa Majesté Imperiale.

L'Evêque ne fut pas plûtôt de retour à Saint-Dizier, qu'il y trouva le Conseil de l'Empereur occupé à dresser des Articles de Paix, sans qu'il parût que Sa Majesté s'en mêlât. La France qui portoit alors tout le faix de la guerre, les reçut agreablement; & l'on choisit un lieu d'égale distance entre Châlons & Vitry, où s'assemblerent le Chancelier Granvelle & Ferrand Gonzague pour l'Empereur, & l'Amiral d'Annebaut & le Garde des Sceaux de Chemins pour le Roy. Comme les deux Parties avoient interêt de s'ajuster, ils travaillerent d'abord avec tant de chaleur & de franchise, que la Paix eût été conclue en peu de jours, si les ennemi domestiques de la France n'eussent joint leur malice à celle des Etrangers pour traverser la negotiation. On

n'avoit point encore vû de r
ressemblables qu'étoient ceux
sis le François Premier, le
& le Duc d'Orleans. Le Dau
doux, complaisant, facile, di
voyant, aimant à faire du bi
jours sur ses gardes pour év
soûlager les petits aussi-bi
grands. Le Duc au contraire
contrariant, difficile, vain
n'obligeant que ceux don
tirer du service, mais les ob
mesure; & prenant plaisir
de gayeté de cœur, sans
qui il s'adressoit. Les plais
phin, au moins ceux qu'
public, se reduisoient à m
val; ce qu'il faisoit avec u
traordinaire, & à sauter
trois semelles contre le je
mais c'étoit avec tan
qu'ayant franchy un fos
plein d'eau; & voyant
qui l'avoit voulu imiter é
dans, & en peril de se noy
pas point pour s'y jetter, ni
vie de ce Gentilhom ne a
sienne. Les plaisirs du
étoient impetueux & bi
posoit sans aucune utilit

point encore vû de naturels si 1544.
ables qu'étoient ceux des deux
François Premier, le Dauphin
uc d'Orleans. Le Dauphin étoit
omplaisant, facile, diſeret, pre-
, aimant à faire du bien, & tou-
r ſes gardes pour éviter de de-
r les petits auſſi-bien que les
. Le Duc au contraire étoit rude,
ciant, difficile, vain, emporté;
geant que ceux dont il eſperoit
u ſervice, mais les obligeant ſans
e; & prenant plaiſir à faire inſul-
gayeté de cœur, ſans diſtinguer à
s'adreſſoit. Les plaiſirs du Dau-
au moins ceux qu'il prenoit en
, ſe reduiſoient à monter à Che-
ce qu'il faiſoit avec une adreſſe ex-
dinaire, & à ſauter juſqu'à vingt-
ſemelles contre le jeune Bonivet:
c'étoit avec tant d'humanité
yant franchy un foſſé profond &
n d'eau; & voyant que Bonnivet
l'avoit voulu imiter étoit tombé de-
s, & en peril de ſe noyer, il ne delibe-
oint pour s'y jetter, ni pour ſauver la
de ce Gentilhom ne au hazard de la
nne. Les plaiſirs du Duc d'Orleans
oient impetueux & bizarres. Il s'ex-
oſoit ſans aucune utilité, non pas mê-

1544. mes apparente. De là vint la demangeaiſon qu'il eut à Amboiſe, de s'aller battre la nuit contre des filoux qui s'étoient poſtez ſur le Pont. Il y courut avec Caſtelnau de Bearn & quelques autres Gentilshommes de ſa Maiſon : mais les filoux qui ne le connoiſſoient pas le reçurent ſi vertement, qu'il y eût été tué ſans Caſtelnau qui reçut le coup qu'on luy portoit en ſe mettant au devant, & tomba mort par terre. Perſonne ne ſe retiroit mécontent de la preſence du Dauphin, tant il étoit civil, & le Duc d'Orleans aimoit à faire toujours quelque petit mal. Le Dauphin étoit toujours ſerieux & compoſé, & le Duc d'Orleans étoit gay, vif, turbulent, & toujours en cervelle. Enfin pour exprimer le caractere de ces deux Princes autant qu'on les pouvoit connoître, il faut dire que ſi le Dauphin étoit né, comme on le reconnut depuis par une triſte experience, pour regner agreablement dans une Monarchie paiſible, le Duc d'Orleans poſſedoit toutes les qualitez propres à la troubler, & à la tenir dans la crainte d'une continuelle revolution.

Cette difference d'humeurs avoit formé une antipathie ſecrette entre les

deux Freres ; & le Roy leur
contribué ſans y penſer à f
nerc l'antipathie en jalouſie
avoit écrit en mil cinq cens
deau au Duc d'Orleans d'
progrés dans les Pays-bas, d
déja conquis la Province
bourg, pour aller au ſecour
plain qui ne reüſſiſſoit pas
Perpignan. Car ce Duc s'o
qu'on luy arrachoit pour
victoire des mains, & qu'o
ſervir de Lieutenant à ſon
Dauphin ne ſupporta pas
d'impatience, que le Duc
que pour luy voir lever
pour luy reprocher tacit
n'avoit ſçu rien faire avec
de cinquante mille homm
intelligence ne parut pas
tôt ; mais il ſuffit que l
euſſent apperçu que la ma
poſée à recevoir l'embra
y porter le feu, & pour
qui ſervoit à l'allumer.

Il ſe forma bien-tôt à
factions à peu prés égale
Dames qui y avoient le
Anne de Piſſeleu Duche
& Diane de Poitiers Sen

res ; & le Roy leur Pere avoit 1544.
é sans y penser à faire dege-
ripathie en jalousie, lors qu'il
it en mil cinq cens quarante-
Duc d'Orleans d'arrêter ses
ns les Pays-bas, dont il avoit
quis la Province du Luxem-
ur aller au secours du Dau-
ne reüssissoit pas au siege de
. Car ce Duc s'offença de ce
arrachoit pour ainsi dire la
s mains, & qu'on l'envoyoit
Lieutenant à son Frere ; & le
ne supporta pas avec moins
ce, que le Duc ne fût arrivé
luy voir lever le siege, &
reprocher tacitement qu'il
rien faire avec une Armée
te mille hommes. La mes-
elligence ne parut pas neanmoins si-
t ; mais il suffit que les Courtisans
ssent apperçu que la matiere étoit dis-
osée à recevoir l'embrasement, pour
porter le feu, & pour contribuer ce
ui servoit à l'allumer.

Il se forma bien-tôt à la Cour deux
ctions à peu prés égales sous les deux
ames qui y avoient le plus de credit,
nne de Pi Heleu Duchesse d'Etampes,
Diane de Poitiers Senéchale de Nor-

1544 mandie. La Duchesse qui possedoit presque seule depuis dix-huit ans le cœur du Roy, commençoit à craindre de le perdre, & de devenir le rebut de la Cour aprés en avoir été l'Idole durant tant d'années. La santé du Roy diminuoit sensiblement ; & soit que les Medecins ignorassent la veritable cause de son mal, soit qu'ils n'osassent la découvrir, ou qu'ils desesperassent que Sa Majesté voulût s'assujettir aux remedes violens qui seuls en pouvoient corriger la malignité, ils se contentoient de remedier en quelque maniere aux effets exterieurs les plus incommodes, sans toucher à la source. Ainsi Sa Majesté se sentant appesantir tous les jours, & perdant la vigueur & l'adresse qui luy avoient autrefois fait aimer avec tant de passion la Chasse & les autres exercices laborieux, vivoit dans un chagrin dont la Duchesse étoit obligée de supporter presque toute l'aigreur, dans le même tems qu'elle étoit affligée d'un autre côté par l'inquietude de ce qu'elle deviendroit aprés la vie de ce Prince, qui vrayssemblablement ne pouvoit pas beaucoup durer, Elle étoit en si mauvaise intelligence avec le Duc d'Etampes son Mary, qu'il avoit fait faire une enquête juridique

de la conduite depuis son Mar
qu'on ne pouvoit imputer qu
soin qui l'obligeoit à pren
maux si honteuses, afin de
ger de sa femme lors qu'el
perdu la protection du Roy.
Mais le Mary de la Duch
me pas le plus dangereux
qu'elle eût ; puisqu'elle éto
jeune, & qu'elle possedoit
ne diminution cette beauté
qui l'avoit autrefois charm
voit point d'inconvenient q
reprit dans le cœur du Du
dont la jalousie l'avoit cha
la pitié s'emparant du mêm
mes que la jalousie auroit
mort du Roy, y produisit
l'on attendoit de l'amour.
sans amour qui l'eût prec
l'eût pû suivre, étoit quelq
plus redoutable sans comp
Duchesse, & c'étoit là le c
passion que la Senéchale av
La Senéchale étoit
Dauphin comme la Du
du Roy : mais il n'y avo
tre rapport que celuy-l
corps & dans leurs es
chesse n'avoit jamais é

depuis ſon Mariage : ce 1544
voit imputer qu'à la ja-
obligeoit à prendre des
nteuſes , afin de ſe van-
mme lors qu'elle auroit
ection du Roy.
lary de la Ducheſſe n'é-
plus dangereux ennemy
puiſqu'elle étoit encore
'elle poſſedoit ſans aucu-
on cette beauté raviſſante
utrefois charmé. Il n'y a-
'inconvenient que l'amour
le cœur du Duc la place
ıſie l'avoit chaſſé ; ni que
ıparant du même cœur a-
jalouſie auroit ceſſé par la
oy , y produiſit l'effet que
it de l'amour. La jalouſie
qui l'eût precedé , & qui
vre , étoit quelque choſe de
ıble ſans comparaiſon à la
& c'étoit là le caractere de la
la Senéchale avoit pour elle.
échale étoit Maîtreſſe du
omme la Ducheſſe l'étoit
mais il n'y avoit point d'au-
t que celuy-là dans leurs
dans leurs eſprits. La Du-
voit jamais été plus belle

1544. qu'elle étoit alors. Elle n'avoit rien perdu de l'éclat qui l'avoit fait paſſer aux yeux les plus fins & à ceux mêmes de l'Empereur pour la beauté la plus accomplie de l'Europe, & la Sénéchale n'avoit preſque plus aucun des attraits qui avoient ſauvé vingt-un an auparavant la vie à Saint-Vallier ſon Pere. La Ducheſſe n'avoit que trente-un an ; & l'on ſoupçonnoit que la Sénéchale en eût prés de ſoixante, le ſoin qu'on avoit pris de chercher ſon Extrait Baptiſtaire ayant été inutile. La Ducheſſe regnoit naturellement, & la Sénéchale par artifice, & ces empires ſi differens ſe conſervoient par des voyes oppoſées. La Ducheſſe qui n'apprehendoit pas de déchoir, étoit moins ſur ſes gardes avant le declin de la ſanté du Roy, & ne ſe contraignoit point en parlant de la Sénéchale : au lieu que celle-cy cachoit ſous de feintes demonſtrations de reſpect & de complaiſance, le dépit qu'elle avoit du mépris que l'on faiſoit d'elle. C'avoit été dans cette liberté de langage qu'il étoit échapé à la Ducheſſe de dire, qu'elle étoit née le même jour que la Sénéchale avoit été mariée.

Ce diſcours offençoit d'autant plus

qu'il pouvoit éſtre veritable ;
marchoit à la Sénéchale une é
puiſſance de donner & de rece
l'amour, puiſqu'on ſçavoit qu
ne demeuré long-tems ſans
de Mary. Elle le diſſimula ne
mais que le Roy fut en parfait
mais elle n'eut pas plûtôt app
la Majeſté commençoit à
qu'elle fit ſentir à la Duche
mes approchoit de ſe vanger
La Ducheſſe obligée par
rement à faire reflexion ſu
ante de ſa langue, apprehen
tous les effets de la haine de l
e, qu'elle étoit moins en éta
Car au lieu de ménager
vers le Duc d'Etampes ſon
humeur aſſez inſenſible &
aux plaiſirs de l'amour aur
ſée par de legeres marques
té du Roy, & par de vai
pourvû qu'il les eût reçus d
qu'il en avoit beſoin, elle
contenté juſqu'au point qu'
porté au-delà de la bien
plus étrange caprice que l
jamais inſpiré, en publia
ſon des-honneur par l'enq
que de la conduite de ſa

ſtre veritable ; & qu'il 1544.
Senéchale une égale im-
onner & de recevoir de
ju'on ſçavoit qu'elle a-
long-tems ſans trouver
le diſſimula neanmoins
oy fut en parfaite ſanté ;
pas plûtôt apperçu que
ommençoit à decliner,
tir à la Ducheſſe que le
oit de ſe vanger d'elle.
ſe obligée par ce mauvais
faire reflexion ſur l'irregu-
gue, apprehenda d'autant
de la haine de la Senécha-
oit moins en état de les évi-
u de ménager dans ſa fa-
Etampes ſon Mary, dont
z inſenſible & peu ſujette
le l'amour auroit été amu-
eres marques de la libera-
& par de vains Emplois,
les eût reçus dans les tems
t beſoin, elle l'avoit mé-
qu'au point qu'il s'étoit em-
là de la bienſeance par le
caprice que la jalouſie air
iré, en publiant luy-même
nneur par l'enquête [a] juridi-
conduite de ſa femme, dont

[a] E
dan
de

1544. on a déja parlé. Ce procedé qui les rendoit irreconciliables, ôtoit à la Ducheſſe l'eſperance de retourner auprés de ſon Mary ; & la reduiſoit à ce point de miſere, que la Senéchale aprés la mort du Roy pourroit ſe ſervir du même Mary comme d'un inſtrument pour la tourmenter, juſqu'a ce que ſa vangeance fût pleinement aſſouvie.

Manuſcrit de Bretagne.

Ces motifs de terreur qui ne pouvoient être plus puiſſans ni mieux fondez obligerent la Ducheſſe à chercher un expedient pour ſe mettre à couvert de l'orage. Celuy qui luy ſembla meilleur & plus facile tout enſemble, fut de ſe mettre ſous la protection du Duc d'Orleans ; & de former à la Cour une brique ſi puiſſante en faveur de ce Prince, qu'elle égalât celle de la Senéchale pour le Dauphin. Le but de la Ducheſſe étoit de chercher hors du Royaume un établiſſement pour le Duc d'Orleans, où elle trouvât du repos & de la ſeureté lors qu'elle en auroit beſoin, & il n'y en avoit point d'autre à pretendre que celuy que l'Empereur avoit tant de fois propoſé. Il conſiſtoit à donner l'inveſtiture du Duché de Milan ou des Pays-Bas au même Duc d'Orleans à deux conditions, l'une d'é-

le ou sa Niece ; l'autre 1544.
que ce qui seroit donné en
n ou l'autre de ces Ma-
ût un jour reü i à la Mo-
nçoise. Toute la difficulté
it dans la derniere condi-
nelle la sterilité pretenduë
nne apportoit un obstacle
l y avoit dix ans que cette
oit mariée sans avoir eu au-
e de grosseſſe ; & de quel-
n'eût procedé ce defaut, le
ns n'en avoit pas moins été
omptif de la Couronne, ni
ent moins incapable au sens
ur de tenir les Fiefs de Mi-
ays-bas. Cependant cet in-
venoit de cesser contre toute
Le Medecin Fernel, apres
vé le temperament de la
s'étoit mis en tête de re-
n indisposition ; & soit que
ens qu'il ordonna eussent
que son secret n'eût consi-
ler au Dauphin les momens
s sa femme étoit plus capa-
voir, la Cour s'étoit apper-
ues mois aprés que la Dau-
grosse a

surprenante que la Ducheſſe

a Dans la dissertation

1544. en avoit euë, ne luy avoit pas d'abord laissé toute la liberté d'esprit necessaire pour connoître les avantages qu'elle en pouvoit tirer : mais ensuite elle avoit pensé à faire sonder l'Empereur, s'il seroit d'humeur à engager le Duc d'Orleans dans ses interêts. Celuy qui s'étoit chargé d'une commission si delicate, possedoit toutes les qualitez suffisantes pour commencer une grande affaire, & n'avoit pas une de celles qui pouvoient servir à la terminer.

Latine presentée sur ce sujet au Roy.

Il étoit de l'illustre Maison de Longueval, & Comte de Bossu. Il s'étoit insinué dans l'amitié de la Duchesse, par le soin qu'il prenoit de faire valoir son bien ; & de l'avertir des occasions qui se presentoient de l'accroître, en demandant au Roy les gratifications vaquantes ; & comme il avoit des Terres dans les Pays-bas, aussi-bien que dans la Picardie, il y avoit moins occasion de trouver à redire qu'il entretint commerce dans ces deux Provinces. Il avoit de l'esprit, de l'adresse, de la fermeté, & de la retenuë, mais il étoit extraordinairement attaché à ses interêts ; & comme il avoit plus de bien en Flandres qu'en France, il ne visoit aussi qu'à s'établir dans le premier de ces Pays, où

dans prirent depuis racine. 1544.
if luy fit accepter avec joye
negotier pour la Ducheſſe,
l le rendroit plus conſiderable
n d'Autriche ; & l'Empereur
oir qu'une brigue ſi puiſſante
Ennemis, le recherchât d'in-
, regarda cette conjoncture
ie faveur que la fortune luy
ire pour tirer ſon honneur &
es du mauvais état où le ſiege
Diſier les avoit reduites. Il aſ-
Ducheſſe qu'il donneroit au
leans le Duché de Milan avec
, ou les Pays-bas avec ſa Fille;
r qu'elle ne ſe défiât qu'il la
omper, en luy accordant ſi-
acilement ſa demande, il a-
ſe reſervoit le choix de l'al-
& qu'il ne ſeroit obligé de
r, ni d'accomplir ſa promeſſe,
qu'il ſeroit d'accord avec le
t à dire qu'il devoit recueillir
ous les effets d'amitié que la
& ſa faction luy pouvoient
pour des promeſſes éloignées,
ecution dépendroit toûjours
ne foy.

mte de Boſſu étoit aſſez intel-
our appercevoir que l'engage-

1544. ment n'étoit pas reciproque. Mais il se ferma les yeux ; & la Ducheſſe, à qui l'appas d'une retraite ôtoit la veuë du ſerpent caché ſous les fleurs, executa ce qui dépendoit d'elle, en formant une liaiſon ſi étroite avec l'Empereur, qu'il ne ſe paſſa plus rien de ſecret à la Cour, ni dans le Conſeil de France, dont il ne fût ponctuellement averty : Et de fait, la premiere Lettre qu'il receut par la voye du Comte, luy rendit un office ſi ſignalé, qu'elle ſauva ſa perſonne, & toute ſon Armée.

Il s'avançoit le long de la Marne du côté de Châlons, pour être à couvert de ſurpriſe, par la neceſſité qu'auroient les François de paſſer la Riviere avant que de l'attaquer : mais il n'avoit pas pris garde qu'en s'engageant toûjours plus avant, il ſe retranchoit inſenſiblement les vivres ; la Cavalerie Françoiſe, aprés avoir fait le degât par tout où il devoit paſſer, s'étant poſtée en des lieux d'où elle enlevoit ſes Convois. Ainſi ſes Soldats étoient ſur le point de ſe débander, lors que le Comte luy écrivit un billet, dont la ſubſtance étoit : Que le Dauphin avoit fait un grand amas de toutes les proviſions neceſſaires pour la ſubſiſtance de ſon Armée dans Eſpernay : Que

Ville étoit tres-foible d'elle 1544.
ais que les François avoient
mpereur ne penseroit point à
lre, parce que la Riviere de
rouvoit entre elle & luy: Que
it été donné de rompre le seul
equel ils pouvoient passer;
la Duchesse en avoit si fine-
é l'execution, que le Pont
e en état de servir: D'où le
ncluoit que sa Majesté Impe-
oit qu'à se hâter pour avoir
fraichir son Armée, & pour
de France dans la même ne-
t il se délivreroit.
reur profita de l'avis, & pa-
'on s'en défioit le moins de-
nay, dont les habitans inti-
ouvrirent les portes. Il étoit
s la joye de cette conquête
ssoit ses affaires, lors qu'il
écond billet du Comte, qui
qu'il y avoit dans Château-
n autre magasin de farine &
non moins considerable que
ernay. Qu'il n'y avoit alors
oupes destinées pour le gar-
e si le Dauphin le perdoit, il
impossible de suivre de prés
e sa Majesté Imperiale, ni par

conſequent d'en empêcher les prin-
1544. paux progrés.

L'Empereur attiré par le fruit incomparable qu'il avoit recueilly du premier avis, tourna ſes enſeignes du côté de Château-Thierry; qu'il força avec peu de perte, la Bourgeoiſie à qui l'on n'avoit point envoyé de Troupes n'ayant pû ſoûtenir l'aſſaut. L'abondance de toutes choſes qui s'y rencontra, au delà même de l'eſperance des Imperiaux, alluma la ſedition entre les Alemans & les Eſpagnols, ſur le ménage que ceux-cy pretendoient faire des proviſions trouvées dans Château-Thierry; & la preſence de l'Empereur fut à peine capable d'empêcher les deux Nations de venir à un juſte combat.

Le Roy ne s'étoit point trouvé dans une telle extremité depuis celle de ſa priſon, qu'il le fut en apprenant que les Imperiaux, aprés avoir traverſé la Marne, & s'être rafraîchis aux environs d'Eſpernay & de Château-Thierry, venoient droit à Paris. Il étoit malade; & le premier mouvem entde ſon dépit fut ſi violent, qu'il luy échappa de dire en s'adreſſant à Dieu, qu'il luy vendoit bien cher une Couronne qu'il ſembloit luy avoir donnée avec tant de liberalité.

neanmoins en se corrigeant, 1544.
mettoit aveuglément à sa vo-
conjura la Reine de Navarre
qui étoit auprés de son lit, d'al-
inent à l'Eglise, & d'y deman-
on nom qu'il ne vît point son
belle, & son capital ennemy,
evant la principale Ville de son
ne ; mais qu'il luy renvoyât la
our aller au devant, & luy pre-
a bataille, où il aimoit mieux
que de retourner en prison.
tint ce qu'il y avoit de plus ne-
e dans cette priere, puis qu'il fut
ours apres en état de monter à
l, & d'aller à Meaux donner ses
s pour la conservation de cette
, qui sembloit être la premiere
cée. Le Dauphin prévoyant le
n de l'Empereur, l'avoit devancé,
étoit campé à la Ferté sur Joüare,
il avoit détaché Mongommery-
ge avec quatre cent lances & huit
e hommes de pied, pour conserver
assage de Lagny, & pour se jetter
s Paris, s'il étoit contraint d'aban-
ner ce passage.

C'étoit-là tout ce qui se pouvoit faire
ns une telle conjoncture : mais le se-
ret qui devoit être l'ame de cette gran-

1544. de affaire, n'étoit point gardé ; & la France auroit infailliblement changé de Maître, si quelque chose de plus fort que le raisonnement humain ne se fût opposé à la revolution prochaine dont elle étoit menacée. Le Dauphin n'agissoit que de concert avec le Roy son pere ; & le Roy ne prenoit aucunes mesures, que la Duchesse ne fît aussi-tost sçavoir par le Comte de Bossu à l'Empereur.

La consternation étoit si grande dans Paris, qu'il n'y en avoit point eu de semblable depuis que le dernier Duc de Bourgogne bisayeul de l'Empereur, s'en étoit approché avec une Armée de cent mille hommes. [a] Les Bourgeois les plus riches fuyoient avec ce qu'ils avoient de plus precieux, les uns vers Orleans, & les autres du côté de Roüen, suivant qu'ils étoient poussez par la crainte, ou par l'esperance d'être plus seurement ; & les voleurs profitans de cette terreur panique, s'étoient mis en campagne. Ils avoient pris l'écharpe rouge, pour faire croire qu'ils étoient Imperiaux ; & detroussoient impunément & sans trouver de resistance, tout ce qui tomboit entre leurs mains.

[a] Dans le manuscrit de la guerre du bien public.

Le desordre auroit esté plus grand, si

r le bon ordre qu'il mit dans la 1544.
t forcé les Imperiaux de faire
marche vers Soiſſons, au lieu
Meaux. Sa Majeſté retourna
ent pour raſſurer les Pari-
e montra dans les ruës à che-
e Duc de Guiſe. Ces deux
voient une mine tout-à-fait
lors qu'ils étoient ſous les
Europe n'eût pû fournir dans
étenduë, deux Cavaliers qui
haſſent. Ils étoient de la plus
e ; & leur air guerrier, leur
épaules, leur poſture ferme,
e dont ils manioient leurs che-
viſſoient les Spectateurs, qui
étoient ſatisfaits des paroles
oy repetoit de tems en tems,
erveroit bien les Pariſiens du
s qu'il n'y avoit que Dieu qui
ſa main le cœur des Peuples,
t garentir de la peur. Quoy
cavalcade reüſſit à l'égard des
, elle n'empêcha pas que Sa
ne fût à ſon tour auſſi inquie-
le moins qu'ils l'avoient été:
y que ce fut par un autre prin-

lut de la France conſiſtoit de-
dans l'Armée que le Dauphin

1544. commandoit. Tout ce qui restoit de vaillans hommes dans les Provinces y étant accouru, les loix de la bonne guerre ne permettoient pas de hasarder une bataille; & le Roy en étoit si persuadé, qu'il avoit envoyé au Dauphin un ordre tres-exprés de l'éviter, quoy qui pût arriver. Le Dauphin étoit tout-à-fait soûmis aux volontez de son Pere, & connoissoit d'ailleurs qu'on avoit raison de luy lier les mains: Cependant Sa Majesté avoit sujet de craindre qu'on ne luy obeït pas avec assez d'exactitude. Elle sçavoit que les François ne pouvoient être long-tems retenus par leurs Officiers, lors que l'Ennemy persistoit à les inviter au combat, & elle appreheudoit bien plus de l'excés que du defaut de leur courage.

Mais par bon-heur pour les deux Couronnes, l'Empereur ne se trouva pas moins embarrassé que le Roy. Il avoit trouvé dans le Soissonnois une resistance, qui l'avoit contraint de retourner en Champagne. Le Dauphin qui l'avoit preveu, avoit fait le degât durant son absence; & les vivres que les Imperiaux avoient trouvez dans Espernay & dans Château-Thierry leur ayant manqué, ils commençoient à sentir les in-

z de ceux qui marchent en 1544.
ey, resserrez par une Armée
aussi forte que la leur. Le
i les avoit jusques-là prece-
ea de posture, & ne parut
ır queuë. Son dessein, selon
pparences, étoit d'empêcher
; & les experts en l'art mi-
enoient qu'il en pouvoit ve-
ſuppoſé que les Anglois ne
is de Picardie en Champa-
favoriſer. L'Empereur n'a-
ez bonne opinion du Roy
e, pour croire qu'il levât les
ontreüil & de Bologne, dans
ë de le dégager ; & comme
es intereſſées jugent aiſémẽt
ens d'autruy par les leurs
a Majeſté Imperiale preſup-
les Anglois ne ſeroient pas
il luy arrivât en France une
on capable d'abaiſſer ſa fier-
les craintes reciproques de
remier & de Charles Quint,
lieu à une nouvelle intrigue
Confeſſeurs de l'Empereur &
ne Eleonor, tous deux Reli-
Ordre de ſaint Dominique.
er s'appelloit Diego Chavez,
nd Gabriel de Guſman. Cha-

1544. vez, par un ordre secret qu'il dissimuloit, écrivit à Gusman, comme s'il n'eût pretendu que luy communiquer la pensée qui luy étoit venuë, que le plus grand bien qu'ils pouvoient faire l'un & l'autre, étoit d'éprouver si la Providence divine ne se voudroit point servir d'eux comme d'instrumens pour confondre la sagesse humaine, en les employant à l'ouvrage de la Paix, que tant de grands Personnages n'avoient pû conclure. Gusman comprit d'abord ce qu'il y avoit de caché dans la Lettre de son confrere, & l'expliqua à la Reine Eleonor.

Cette Princesse étoit d'intelligẽce avec Madame d'Estampes; parce que n'ayant point eu d'enfans du Roy, elle s'attendoit d'être renvoyée aussi-tôt qu'elle seroit veuve. Elle ne travailloit par consequent qu'à meriter un plus favorable accueil de l'Empereur son frere, lors qu'elle se retireroit auprés de luy; en le servant à propos dans une Cour ennemie, où elle avoit esté releguée sous couleur de leur mariage.

Ainsi la Reine & la Ducheſſe étant convenuës de ce que Gusman diroit à François Premier; & ce Confesseur s'étant preparé pour faire un puissant effort sur l'esprit de ce Prince, qui n'étoit

déja

op ébranlé, il l'alla trouver; 1544.
ontra, que puisque le Ciel
i de calmer les desordres de
comme il étoit aisé de juger,
ation d'y travailler qu'avoit
nt Religieux de son Ordre,
de l'Empereur, la France
plus desormais, ni endurcir
our parler le langage de l'E-
s'empêcher d'écouter la voix
r, qui l'exhortoit de se recon-
l'Espagne.

Pere, aprés avoir commencé
i haut, poursuivit d'un stile
& dit que le Roy avoit plus
que personne à profiter de
puisqu'il délivreroit par-là
e son Etat d'une formidable
nemie qui n'en pouvoit être
r force, & qu'il éviteroit le
perdre sa Couronne s'il étoit
incu. Que l'Empereur ne ris-
des Troupes, la plupart mer-
qui pouvoient être défaites
luy en coûtât un pouce de
lieu que si Sa Majesté Tres-
ne perdoit une bataille, il ne
oit plus aucune ressource; &
agnoit, ce seroit au prix de la
nt de vaillans hommes, que le

1544. Roy d'Angleterre & les Comtes de Reux & de Bures, auſquels il reſteroit deux Armées repoſées & ſuperieures en tout à la ſienne, luy pourroient livrer une ſeconde bataille, qui remettroit la France au même peril; ou du moins ſerreroient de ſi prés les Troupes victorieuſes, qu'elles ne pourroient faire aucun progrés. Que Vervin ſe défendoit mal dans Bologne; & que le Mareſchal de Biez ſon beaupere, qui s'étoit enfermé dans Montreüil, preſſoit pour être ſecouru: d'où ce Pere concluoit qu'il faloit ſe hâter en toute maniere de traiter avec l'Empereur, parce que ces deux Places ne pourroient être ſecouruës qu'apres l'accord; & ſi elles ſe perdoient avant qu'il fût conclu, il étoit à craindre que ſa Majeſté Imperiale ne rehauſſât ſes pretenſions.

Le Roy connoiſſoit aſſez que les raiſons du Confeſſeur n'étoient pas ſans réponſe; & n'y eût pas ſi-tôt deferé, ſans une faute conſiderable que commit la brigue du Dauphin. Elle avoit deſſein de faire rappeller le Conneſtable; & comme elle ne ſçavoit pas encore que le Roy avoit autant d'averſion pour ce premier Officier[a] de ſa Couronne, qu'il l'avoit autrefois aimé, elle s'imagina

[a] Dans les ſuites de la diſ.

njoncture estoit arrivée de luy
un retour aussi glorieux que sa 1544.
voit esté honteuse. Le Dau- grace du Connê-
vit à son Pere une Lettre du table.
nent des hauts Officiers des
pour demander à Sa Majesté
plût renvoyer le Connestable
e pour y faire sa charge, &
anquoit plus que ce Chef pour
invincible.

a pas sceu le nom du Gentil-
qui porta la Lettre, mais il est
ue le Roy n'avoit jamais eu
pit qu'il en témoigna en la li-
se plaignit que son Fils antici-
on authorité, & que ses Offi-
tendoient luy donner la loy. Il
son mécontentement à toutes
onnes qui l'aborderent, & fit
imande severe à ceux qui l'a-
fâché. Il avertit fierement le
n, que c'étoit à luy de montrer
ujets l'exemple d'une parfaite
nce; & non pas de censurer sa
e, en luy proposant dans une
n dangereuse le rétablissement
avory disgracié avec connoissan-
ause. Il menaça les autres de son
on, s'ils persistoient dans leur im-
nce; & la brigue de la Ducheſſe

1544. d'Etampes profitant de ſon chagrin, luy repreſenta ſi efficacement que l'unique moyen de ſe délivrer pour toûjours des importunitez qui luy pourroient être faites en faveur du Conneſtable, conſiſtoit à conclure promptement la Paix, que Sa Majeſté en donna l'ordre à l'Amiral d'Annebaut & à Nully Maître des Requeſtes; qui ne confererent pas long-tems à Crépy en Valois, avec le Chancelier Granvelle & Ferdinand de Gonzagues, ſans conclure, le dix-huit de Septembre de l'année mil cinq cens quarante-quatre, un Traité dont les principales queſtions furent: Que le Duc d'Orleans épouſeroit dans deux ans au plus tard une Fille de l'Empereur, ou une Fille du Roy des Romains, au choix de Sa Majeſté Imperiale; & qu'au jour de l'accompliſſement du Mariage qui ſeroit marqué par ce Prince, pourvû que ce fût dans deux ans, l'époux ſeroit mis en poſſeſſion du Duché de Milan ou des Pays-bas, ſuivant qu'il plairoit à l'Empereur: Qu'en l'un & l'autre cas il y auroit Garniſon Eſpagnole dans les Forteresſes de Milan & de Cremone, ſi l'Empereur aimoit mieux donner le Duché de Milan, juſqu'à ce qu'il fût ſorty un enfant mâle du futur Ma-

& que le Duc de Savoye rentre- 1544.
ns ſes Etats le jour du Mariage, à
ve des meilleures Places qui de-
oient au Roy, juſqu'à ce que les
ons Imperiales ſortiſſent des For-
de Cremone & de Milan: Que
d'Orleans ſe contenteroit de
nage qui luy avoit été donné, s'il
oit que la Niece de l'Empereur;
ue s'il épouſoit ſa Fille, on luy aſ-
it un nouveau compoſé des Du-
Orl ans, de Bourbon, d'Angou-
& de Chatelleraud; & mêmes de
d'Alençon, ſi les quatre premiers
ffiſoient pas pour faire cent mille
de rente quitte de toutes charges:
ſi l'Empereur accordoit ſa Fille, elle
de Doüaire quarante mille livres
te; & s'il ne donnoit que ſa Niece,
en auroit que trente mille: Que le
onfirmeroit les renonciations au
ume de Naples, faites par les Trai-
Madrid & de Cambray; [a] & qu'il
teroit celle du Duché de Milan,
é que l'Empereur donnât au Duc
ans les Pays-bas.

[a] Dans le Volume du Traité de Crépy.

ticle le plus debattu, ne fut pas ce-
i étoit de plus grande importance,
ne ceux que l'on vient de rapporter
erent peu les Plenipotentiaires.

1544. On s'arrêta plus long-tems sur les Places prises de part & d'autre depuis la Tréve de Nice. Les Plenipotentiaires d'Espagne qui n'en avoient que quatre, Mõdovi, Saint Disier, Ligny & Commercy, pretendoient que la restitution fût universelle ; & ceux de France qui tenoient Jucy, Montmidy, Landrecy, Stenay, Albe, Queraſque, Antignan, Saint Damien, Paleſol, Creſcentin, Verruë, Moncalier, Barges, Pondeſture, Lans, Vigon, Saint Salvateur, & Saint Germain, offroient bien de les rendre toutes lors que le Mariage du Duc d'Orleans ſeroit achevé; mais vouloient cependant que les deux Partis gardaſſent ce qu'ils avoient conquis, ou que les Imperiaux ſe contentaſſent de quatre Places de même qualité que celles qu'ils rendroient : mais l'obſtination de Granvelle & de Gonzagues, fortifiée par les avis ſecrets de la Ducheſſe d'Etampes l'emporta, parce que l'Amiral eut ordre de ſe relâcher.

Le dernier point que l'on examina, regardoit l'établiſſement des limites des Provinces Valonnes & de la Franche-Comté. La difficulté conſiſtoit, en ce que l'Artois avoit autrefois été un arriere-Fief du Comté de Bologne, telle-

confondu dans l'étenduë de ce
é, qu'il étoit presque impossible 1544.
n distinguer : car les Rois de Fran-
'en étoient pas mis en peine du-
u'ils avoient eu la Souveraineté de
de l'autre ; & le siege de Bologne
s Anglois, empêchoit de tirer de
Ville les instructions necessaires
regler les droits contentieux. Il
oit à peu prés de mêmes du Comté'
nthieu sur quelques lieux de la
re, de la Champagne sur le Hai-
, le Namur, & le Luxembourg,
Duché de Bourgogne sur le Com.
même nom.

auroit falu conferer des années en-
pour decider chacun de ces arti-
mais la faction du Duc d'Orleans
le Roy de sacrifier à l'attente d'une
nce imaginaire, tant de Places &
Fiefs solides qui élargissoient ses
ntieres, & les couvroient de sorte
lles n'auroient eu de long-tems rien
aindre. La France abandonna gene-
ment tout ce qu'elle pretendoit sur
Provinces Valonnes ; & les Terres
testées entre le Duché & le Comté
Bourgogne, demeurerent en sur-
nce.

Le dommage que receut le Roy dans

1544. la premiere de ces ceſſions, n'a jamais été bien connu dans toute ſon étenduë, parce que les Anglois, aprés avoir pris Bologne, donnerent à l'Empereur les Papiers qui luy pouvoient prejudicier; & le mal qui vint de la ſeconde, ne fut reſſenti que quatre-vingt ans apres, lors que Loüis Treize fut obligé de partager également avec les Archiducs Albert & Iſabelle, les mêmes Terres de ſurſeance: tant la prudence des Eſpagnols fut alors profonde pour l'avenir.

L'Empereur aprés la ſignature du Traité, écrivit à l'Armée de Flandres, qui aſſiegeoit Montreüil avec les Anglois, de ſe retirer; & le Duc d'Orleans l'alla trouver, ſous pretexte de luy baiſer les mains en qualité de Neveu ou de Gendre futur; mais en effet pour ſervir d'ôtage durant ſa retraite, & juſqu'à ce que les Places euſſent été reſtituées des deux côtez. On l'avoit fait accompagner pour la même raiſon, par les Cardinaux de Lorraine & de Meudon; l'Empereur ayant ſouhaité particulierement d'avoir ce dernier, parce qu'il étoit Oncle de la Ducheſſe d'Etampes, & par le Seigneur de Laval, & le jeune la Hunaudaye fils de l'Amiral.

Le Roy ne s'étoit pas plûtôt imaginé

Empereur agissoit sincerement 1544.
negotiation, qu'il avoit envoyé
nal du Bellay, le President Ray-
& le Secretaire Laubespine, vers
d'Angleterre, pour luy faire des
ions de Paix. Mais ce Prince
pouvant d'un côté se resoudre
le siege, & n'étant pas de l'au-
tat de le continuer, si l'Armée
se avoit le loisir de marcher au
, prit l'expedient d'amuser les
ideurs de France, pendant qu'il
eroit ses efforts contre la Place.
t au Cardinal & à ses Colle-
s'arrêter à Dandelot; & fit
le onze de Septembre mil cinq
arante-quatre, sept assauts
ifs, qui durerent depuis huit
u matin jusqu'à quatre heures
Jamais les Anglois ne parurent
pides, puisqu'il falut un ordre
our leur faire quitter la breche,
'ils y eussent perdu quinze cent
meilleurs Soldats: mais aussi
Garnison Françoise, qui ne
u'un Officier étranger à sa tête,
fendit avec plus de vigueur.
taine Philippe Corse, Major de
, ne sçachant qu'étoit devenu
erneur, soûtint seul les sept

1544. attaques ; & donna tant de marques de valeur & de presence d'esprit, que cette seule journée auroit suffi pour l'élever aux premieres charges de la guerre, si le dernier coup de canon que les Anglois tirerent, n'eut fait rejallir contre luy un éclat de pierre qui le renversa mort.

Oudard du Biez, qui s'étoit élevé à la Charge de Maréchal de France par des voyes honorables, avoit accepté la Commission de garder les Places maritimes de Picardie. On luy avoit fourny assez de provisions de guerre & de bouche, mais peu de Soldats. Il est vray que la Noblesse du Pays s'étoit presque toute rangée sous ses enseignes. Il avoit bien preveu en apprenant la jonction des Flamans avec les Anglois, que ses Places seroient attaquées; mais ne pouvant pas être en même tems dans Montreüil & dans Bologne, & ne sçachant dans laquelle des deux s'enfermer, il s'étoit jetté dans la premiere ; soit que ses Espions luy eussent rapporté que les principaux efforts des Ennemis seroient employez contre celle-là ; ou que la tenant plus foible sans comparaison que l'autre, il jugeât que sa presence y seroit beaucoup plus necessaire.

avoit pourtant pas negligé Bolo- 1544.
ſqu'il y avoit envoyé le Seigneur
vin ſon gendre, accompagné d'un
nombre de jeunes Gentilshom-
Picardie. Vervin n'avoit eu que
e de l'authorité durant la vie de
pe Corſe, parce que le Maréchal
oit ordonné de deferer en toutes
aux avis de cet Officier: mais
e les belles occaſions font paroî-
ûtôt & plus aiſément les defauts
ommes de Commandement, que
onnes qualitez, on ne laiſſa pas
ppercevoir preſque d'abord que
n manquoit de cœur, & on luy re-
a mêmes qu'il s'étoit caché durant
pt aſſauts que Philippe Corſe avoit
nus avec tant de gloire.

qu'il y eut de pire pour luy &
ſa Patrie, fut qu'il trancha du
verneur apres la mort du même
ppe, & qu'il en commença la
tion par l'envoy de Blimont & de
neſelles au Roy d'Angleterre pour
tuler. Ce Prince les receut comme
gens qui venoient mettre ſa repu-
on à couvert aux dépens de la leur.
conſentit qu'ils ſortiſſent avec tout
qu'ils pourroient emporter. Il fit la
ême grace aux Habitans; & s'eſtima

1544. trop heureux que la Place luy demeurât en l'état qu'elle étoit, c'est à dire peu endommagée & pourveuë de toutes sortes de munitions. [a]

[a] Dans le procés de Vervin.

Vervin ravi d'avoir obtenu ce qu'il appelloit une composition honorable, convoqua les Habitans, & leur fit part de sa negotiation, comme d'une nouvelle qu'il supposoit leur devoir être fort agreable : mais il fut extraordinairement surpris, d'entendre de la bouche du Maire, qu'il pouvoit sortir s'il le trouvoit bon, & qu'il resteroit assez de Soldats & de Bourgeois resolus pour defendre Bologne. Il s'offensa d'une repartie qui luy reprochoit trop ouvertement sa lâcheté ; & par un aveuglement déplorable, il crut qu'il y alloit de son honneur de tenir parole aux Anglois, dans le même tems qu'il manquoit de fidelité à son Roy. Il communiqua sa terreur à la meilleure partie de sa Garnison, & luy fit signer par des sollicitations mandiées, les articles que Bellimont & Fremeselles avoient apportez. Les Bourgeois plus foibles que la Garnison, furent contrains de se soûmettre ; & le lendemain fut choisi pour donner & pour recevoir les ôtages.

Ce fut en vain que la fortune se mêla

er Vervin, en le remettant dans 1544.
sens. Il s'éleva la nuit une si fu-
empête, que non seulement elle
tous les Vaisseaux qui formoient
e du Port de Bologne, mais elle
sa mêmes les Hutes & les Tentes
nglois. La pluye qui luy succeda
leurs travaux, & détrempa de sor-
erre sur laquelle leur Camp étoit
qu'ils ne pouvoient se tenir de pied
, ni resister par consequent à l'Ar-
u Dauphin, renforcée par les Ban-
victorieuses du Piémont, qui n'é-
t qu'à deux journées de Bologne:
il n'est point de maladie d'esprit
incurable, que la prevention qui
ede de la crainte. Vervin connois-
les avantages qu'il pouvoit tirer du
uvais tems, & n'en osoit disconve-
; cependant il ne laissa pas de livrer
ôtages, & d'executer ensuite la ca-
ulation avec autant d'exactitude, que
es affaires n'eussent point changé de
ce. Celles des Anglois étoient en si
auvais état, qu'encore que Henry
uit eût triomphé d'une Place, dont il
'attendoit de lever le siege avec honte,
& qu'il eut receu l'Armée que Nortfo'c
avoit ramenée de devant Montreüil,
il ne put se resoudre d'attendre celle

1544. du Dauphin, & se retira vers Calais, apres avoir fait embarquer son Artillerie, & laissé le Comte de Herefort avec une puissante Garnison dans Bologne.

La saison étoit trop avancée, pour s'attacher à la reprendre par les voyes ordinaires ; & les chemins étoient si rompus, que le Dauphin avoit esté contraint de laisser dans Abbeville son bagage & sa grosse Artillerie, & de ne mener avec luy que de legeres pieces de campagne. Il luy sembloit pourtant honteux de se retirer sans avoir rien executé qui fût digne de luy ; & son frere le Duc d'Orleans, & les Officiers Generaux entrant dans la même pensée, luy persuaderent d'employer ses meilleures Troupes à la surprise de la Ville basse de Bologne, qui n'étoit separée de la haute que par un fossé. Les Bandes du Piémont, les Suisses & les Italiens commandez par Tais, Fouquesoles, & San-Secondo, leurs Colonels, eurent ordre de s'apprêter pour l'assaut le lendemain deux heures avant le jour, & le donnerent avec une resolution qui ne pouvoit être plus déterminée. Ils forcerent la basse Ville, ils tuerent tout ce qui s'y étoit mis en defense ; Ils la trou-

e tout le butin que les An-
en France: mais une pre-
te negligée mal à propos,
cet heureux commence-
voit pas eu soin de placer
ntre la haute Ville & la baſ-
ver les Anglois, & pour les
eur prenoit envie de ſortir
ois lorſqu'ils les verroiẽt oc-
age. De là vint que les An-
aute Ville, avertis par ceux de
qui s'étoient échapez, qu'il ne
de Soldats François ſous leurs
, qu'ils n'avoiẽt poſé ni gardes
elles, [a] & que l'abondance du
empêcheroit infailliblement de
bler avant que le jour eût paru,
ent quatre cens hommes; qui
coulez ſans bruit dans la Ville
la rempliront bien-tôt de tumulte
meurtre de quelques pillars.
auroit pourtant été facile de les op-
er, ſi leur petit nombre eût été con-
mais la conſternation ne fut pas
indre parmy les François, que s'ils
ſent eu toutes les forces d'Angleterre
leurs trouſſes. On la peut voir admi-
blement dépeinte dans les Commen-
aires de Mõluc; mais ce Maréchal avoit
l'idée ſi remplie de ſa propre valeur,

[a] Dans la Relation de la priſe de Bologne en 1544.

1544. qu'il ne parle ni du mal entendu des choſes, ni du renverſement de raiſon qui fit fuïr les plus braves auſſi vîte que les plus timides. Ainſi quatre cent Anglois obligerent prés de ſix mille François à ſortir de la baſſe Bologne, avec plus de precipitation qu'ils n'y étoient entrez ; & le Dauphin rebuté du mauvais ſuccés de cette tentative, mit ſes Troupes en quartier d'Hyver aux environs de Bologne pour en reſſerrer la garniſon ; & retourna dans Paris où le Roy venoit d'augmenter les impôts ſur le ſel, & d'élever Olivier à la charge de Chancelier de France, y reüniſſant celle de Garde des Sceaux qui vaquoit par la mort de Chemans.

On negotia pendant tout l'Hyver, pour tirer Bologne des mains des Anglois à force d'argent. L'Evêque de Soiſſons, & Raymond premier Preſident de Roüen, conferererent pour cela durant quatre mois avec les Deputez d'Angleterre dans Ardres, & ſe retirerent aprés avoir reconnu que le deſſein des Anglois n'étoit que d'amuſer les François. L'occaſion paroiſſoit trop belle à Henry huit d'étendre ſa domination ſur toute l'Iſle de la grande Bretagne ; & comme il n'y avoit que la

Franco

pût traverser dans l'exe- 1544.
deſſein, il faloit l'occuper
z elle, qu'elle n'eût le loi-
: à la Couronne d'Ecoſſe,
faire épouſer l'heritiere à
u Sang, ni pour empêcher
s de s'en emparer ſous un ſi
pretexte que ſeroit celuy de
ner pour le Fils unique de leur

voit déja pluſieurs ſiecles que
d'Angleterre reduiſoient à cét
point leur principale politique;
y qu'ils y euſſent travaillé avec
'addreſſe & la vigueur imagina-
il étoit pourtant vray que leurs
ntions avoient été beaucoup plus
riſées par l'infortune & par la mau-
: conduite des cinq derniers Rois
coſſe, que par aucune autre choſe.
s'appelloient tous Jacques; & le
emier de ce nom qui s'étoit mis en-
e les mains des Anglois ſur la foy
une Treve, avoit été retenu dix-huit
ns priſonnier; & conduit en France
chargé de chaînes, pour exciter les
Ecoſſois qui portoient les armes pour
les Rois Tres-Chrétiens, à quiter le
ſervice. Ces Ecoſſois n'avoient pû ou
n'avoient pas voulu obeïr; & les An-

1544. glois avoient ramené Jacques Premier dans la Province de Kent, où la mort l'avoit delivré de prison. Jacques Second s'étoit laissé surprendre par un imposteur Anglois qui se disoit Legat du saint Siege, & conduire en un lieu où il avoit été tué. Jacques Trois avoit peri dans une bataille contre son propre Fils ; & Jacques Quatre n'avoit pas voulu survivre à la perte de son Armée, qu'il avoit engagée mal à propos au combat contre les Anglois. Enfin Jacque Cinq suivant l'exemple de ses predecesseurs, avoit tourné ses Armes contre l'Angleterre. Mais ne pouvant mener les Ecossois au combat à cause d'une maladie qui le tenoit au lit, il s'étoit avisé un moment avant la bataille de leur donner pour General en la personne d'Olivier Sinclair un Chef qui n'étoit ni de naissance ni de reputation: ce qui avoit irrité de sorte la haute Noblesse d'Ecosse qu'elle s'étoit mutinée ; & les Anglois la voyant quiter ses rangs, l'avoient attaquée, & faite presque toute prisonniere. Le chagrin que Jacque avoit eu de la perte qu'il avoit faite, & de la maniere dont il se l'étoit attirée, avoit redoublé sa fiévre, & l'avoit mis au tombeau.

evitiere des malheurs de sa 1544.
bien que de sa Couronne,
que qui ne venoit que de
ellée Marie Stuart. Il avoit
vive voix la Reine sa fem-
e, c'est à dire qu'il l'avoit
un fardeau qui ne pouvoit
supporté que par une heroïne.
Marie de Loraine fille du pre-
de Guise, & veuve du Duc
ueville. Elle n'étoit redevable
beauté du thrône où elle étoit
e : mais le Roy son Mary qui
laissé prendre par les yeux, &
preferée à une Princesse du Sang
ance, & à trois Nieces de l'Em-
ur, ne connoissoit que la moindre
e du tresor qu'il possedoit. Elle é-
plus riche des biens de l'esprit que
ceux du corps, quoy qu'elle eût
ux-cy dans un degré capable de
nner de la jalousie aux plus bel-
s personnes de son sexe, & de n'en
ecevoir d'aucune. On ne dira rien icy
dont le plus passionné des Ecrivains
a contre sa memoire ne demeure d'ac- a Buchanan en son livre 15.
cord ; & l'on ne tirera du portrait ma-
lin qu'il en fait, que ce qui regarde le
regne de François Premier. Elle tenoit
de son Pere toute la grandeur d'ame

1544. & la civilité de la Maison de Guise, & de sa Mere toutes les circonspections & la condescendance de celle de Bourbon.

Il seroit difficile de juger si ce fut l'amour ou l'ambition qui la fit resoudre à de secondes noces, mais il est constant qu'elle avoit une antipathie presque invincible pour l'humeur fiere & indocile des Ecossois. Cependant aprés son mariage elle s'ajusta de sorte à leurs inclinations, qu'elle les auroit infailliblement gagnez si elle ne les eût trouvez divisez en deux factions & dans une aversion si grande les uns pour les autres, qu'il suffisoit de faire bon visage à quelqu'un de ceux d'un parti, pour encourir aussi-tôt la haine du party contraire.

La Noblesse étoit en possession de ne souffrir qu'aucun Favory entrât en connoissance des affaires politiques, & Jacques Cinq avoit neanmoins eu dessein d'en avancer deux. Le premier étoit David Bethon homme de naissance, d'esprit, d'intrigue, & d'un merite extraordinaire; qui n'avoit pas plûtôt apperçu que le Roy son Maître l'aimoit, qu'il avoit perdu l'esperance de conserver ses bonnes graces par une

'en ſe faiſant Eccleſiaſti- 1544.
mort de ſa femme : ce qui
en reüſſit, que la Nobleſ-
traverſé dans la pourſui-
chevecché de Saint-André,
au de Cardinal, qu'il avoit
s qu'aucun en eût murmu-
ue ces deux dignitez qui le
e premier de l'Egliſe d'Ecoſ-
ſent été données aſſez prez
autre.

nd Favory étoit le même O-
clair, dont on a déja parlé ;
avoir pris des meſures con-
celles de Bethon, n'avoit mis
q ou ſix mois d'intervalle entre
dant & la chute de ſa fortune.
auvais genie l'avoit inſpiré d'ac-
le Generalat de l'Armée d'Ecoſ-
eux de la Nobleſſe qu'il avoit gai-
, s'étoient en vain ingerez de le
tenir. La plus grande partie de ce
ps tout-puiſſant en Ecoſſe, s'étoit
tinée à conſerver les Privileges dont
e avoit joüy de tout tems ; de n'être
mmandée que par un Chef d'ancien-
famille, qui eût ſeance en Parle-
ent. Elle avoit mieux aimé ſe laiſſer
rendre priſonniere par les Anglois,
que de les combattre ſous ſes enſei-

1544. gne, d'un roturier ; & Sinclair n'étant ſuivy que de ſes amis, avoit été bientôt accablé ſous la multitude des Anglois.

La mort du Roy que cette perte avança, avoit donné lieu à la Reyne de mettre au jour ſes admirables qualitez, qu'elle tenoit cachées avant ſa Regence. Le Roy ſon Mary étoit mort ſans faire de Teſtament ; & les Loix d'Ecoſſe ordonnoient dans cette rencontre, que la Tutelle de ſa Fille, & la Regece du Royaume, fuſſent devoluës au Parlement, c'eſt-à-dire aux Etats du Pays. Ce n'eſt pas que ce Corps qui ſe montoit pour la ſeule Nobleſſe à ſix vingts têtes, tous les Chefs des Familles illuſtres y ayant ſeance, ne fût incapable par ſon nombre des deux fonctions dont il s'agiſſoit : mais c'eſt qu'il avoit alors droit d'ordonner de la Regence & de la Tutelle comme il jugeroit à propos, ſans être obligé d'avoir égard à la Reyne Mere, ni aux plus proches Parens de la Pupille. Ainſi la Reyne Mere alloit être infailliblement reduite à la neceſſité de perdre ſa Fille qu'on eût auſſi-tôt enlevée d'entre ſes bras, & nourrie ſans ſa participation, & de paſſer le reſte de ſa vie en Ecoſſe

consideree, puisque le Par- 1544.
pouvoit luy rendre sa Dot
été employée pour les frais
re, & n'eût pas consenty
iît de son Doüaire ailleurs
sse.

nger étoit present, & paroiſ-
vitable : mais l'amour d'une
ingenieux au delà de ce qu'on
aginer, lors qu'il est secondé
mbition. Comme le seul desir
couronnée luy avoit fait prefe-
Cour d'Ecosse à celle de France,
qu'il y eût une extreme differen-
l'une à l'autre, aussi la crainte de
ir en n'ayant plus de part au Gou-
ment, & le chagrin dans lequel
ût achevé sa vie si la jalousie des
onnes qui auroient la Tutelle & la
ence l'eût poussée hors de l'Ecosse,
contrainte de retourner en France
r y être à la charge à ses Parens,
ent d'assez puissans motifs pour la
te pretendre aux deux fonctions dont
e se voyoit excluse. Outre que si el-
eût quitté la partie, il en seroit ar-
vé deux inconveniens ; l'un qu'il eût
té difficile de prendre aucune resolu-
ion solide entre tant de Ministres d'E-
at, qui de l'humeur qu'ils étoient n'au-

oient pû passer un moment sans se brouïller : l'autre que le Fils du Dauphin de France qui venoit de naître, n'eût point épousé la jeune Reine d'Ecosse, parce que le Comte de Lenox chef du nom & des armes de la Maison des Stuarts, Gentilhomme de grande esperance qui n'avoit que vingt ans, auroit volontiers attendu que la petite Reine eût été nubile, s'il eût esperé de l'épouser ; comme il en auroit été assuré, s'il eût obtenu dans le Conseil la premiere place qui apparemment luy étoit dûë.

Ainsi la Reine Mere qui travailloit à se rendre Maîtresse de sa Fille pour en disposer suivant les desseins de François Premier, jugea qu'elle pouvoit pretendre à la Regence ; & se la fit donner en plein Parlement, par une intrigue qui ne pouvoit être mieux concertée. La conjoncture étoit si favorable à son dessein, qu'on n'en pouvoit souhaitter une meilleure ; puisque le Comte de Lenox étoit alors en France, où il commandoit la Garde Ecossoise du Roy, & que les principaux de la Noblesse se trouvoient presque tous dans les prisons des Anglois ; la déroute ayant été si generale, que ceux qui

avoient ne

té la mort ou la prison sur
e bataille, étoient tombez 1544.
ains des voleurs qui les a-
dus à vil prix au Roy d'An-

toit donc à la Reine Mere
surer de quatre Seigneurs qui
point allez à la guerre, & le
qu'elle entreprit de gagner sur
Bethon Favory du feu Roy,
t se mettre à couvert de l'orage
que l'Ecosse tombât sous une
té, s'étoit fait Prêtre. La Reine
va pas en ce Prelat toute la re-
e qu'elle avoit apprehendée,
u'il fût devenu plus complaisant
ne l'étoit auparavant; ou que se
nt le premier Ecclesiastique de son
, il eût un interêt particulier d'y
ntenir la Religion Catholique que
Anglois s'efforçoient de corrompre;
que leur exemple avoit tellement al-
ée dans les Provinces d'Ecosse voi-
nes de leur Royaume, qu'il faloit de-
ormais tout le credit & l'authorité
l'une personne souveraine pour en ar-
rêter le cours.

Les Comtes d'Aran, de Gray, & de
Hontley, qui étoient les trois autres,
ne s'opposerent pas plus fortement aux

ſollicitations de la Reine Mere, & ſe contenterent de la place qu'elle leur offroit dans ſon Conſeil, mais ce fut par un autre principe : car ils pretendoient qu'étant Chefs des plus anciennes Maiſons d'Ecoſſe, le feu Roy n'avoit pû ni les exclure du Gouvernement durant la Regence, ni les y appeller avec d'autres, ſans leur faire injure par cette égalité. Ainſi la Reine Mere fit regler le Gouvernement en la maniere qu'elle croyoit plus favorable à ſon deſſein, avant que les Anglois euſſent eu le tems de le traverſer ; parce que ou ils n'étoient point encore avertis que l'Ecoſſe n'avoit plus de Roy, ou ils n'avoient pas eu le tems d'ajuſter les intrigues qui leur étoient neceſſaires pour tirer avantage de la mort de ce Prince. Comme ils avoient remporté la victoire avec des forces beaucoup inferieures à celles des Ecoſſois, ils n'avoient oſé la pourſuivre auſſi chaudement qu'il auroit été neceſſaire, & s'étoient preſque auſſitôt retirez pour mettre en ſureté leur butin & leurs priſonniers. On avoit conduit ces Priſonniers à Londres : On les avoit fait paſſer par les ruës de cette grande Ville en poſture de vaincus dont on triomphoit : On les avoit obligez à

re devant le Chancelier d'A-
qui leur avoit fait de severes
; & declaré positivement
es devoit point traitter en pri-
e guerre, puisqu'ils avoient
foy ; & pour conclusion ce
avoit commandé fierement
ramenât en prison, pour at-
il plairoit au Roy son Maître
nir, ou de leur faire grace. Et
eur mort étoit presque resoluë,
le Courier qui portoit l'avis de
u Roy d'Ecosse, leur sauva la vie,
irant aux Anglois le dessein de les
r pour les opposer à la Regente.
n les élargit aussi-tôt sur leur paro-
On les combla d'honneurs & de ca-
s : On les regala de presens ; &
prit la commodité des festins où
principaux de la Cour d'Angleterre
rent ordre secret de les convier, pour
r faire entendre qu'on avoit plus de
in de leurs interêts qu'ils ne pensoient,
qu'on les vouloit bien avertir de ce
qui se passoit en Ecosse à leur prejudice.
On ajoûta que le Roy étoit mort de
regret, ne laissant qu'une Fille de sept
ou huit jours ; & que la Reine sa Veu-
ve accoûtumée à l'authorité absoluë
dont on usoit en France, & fâchée de

e Cardinal Bethon, dans 1544.
place du Conseil. Le Parle-
semblé malgré la Regente;
ble Princesse ne se voyant
t de soûtenir le Cardinal, fi-
un tems de l'abandonner. El-
toutes ses intrigues à se main-
e-même dans le poste où elle
levée, sans se mettre apparem-
n peine de ce qui arriveroit aux
personnes qu'elle s'étoit fait don-
our Ministres.

ne condescendance si judicieuse dé-
erta d'autant plus le Parlement,
s'y attendoit moins. Il eut honte
dépoüiller entierement la Veuve de
Roy, qui se mettoit si promtement
de si bonne grace à sa discretion, &
fut par pitié qu'il consentit de luy
isser au moins l'ombre de l'authorité.
l déchargea toute sa colere sur le Car-
dinal, qu'il fit arrêter & garder tant
que les seances durerent, & disposa de
cette sorte du Gouvernement à sa fan-
taisie. Il voulut que la Reine Mere re-
tint le nom & les marques exterieures
de Regente & de Tutrice : mais il en
donna tout l'effet & le pouvoir au
Comte d'Aran avec la qualité de Vice-
roy; soit que le plus grand nombre qui

1544. le consideroit comme l'heritier presomptif de la Couronne, se hâtât de luy plaire ; ou que la noblesse qui ne le connoissoit presque point parce qu'il n'étoit que rarement sorty de ses Terres pour venir à la Cour sous le regne precedent, l'estimât sans comparaison plus qu'il ne meritoit. Elle avoit cru que c'étoit un homme d'esprit, qui avoit preferé la solitude au rang que sa naissance vouloit qu'il tint, de peur de donner de la jalousie à son Maître en luy faisant voir trop frequemment celuy que la Loy fondamentale du Royaume luy destinoit pour successeur, s'il mouroit sans enfans.

Cependant l'experience justifia peu de tems aprés, que l'opinion qu'on avoit conçûë du Comte étoit mal fondée ; & comme il n'étoit pas plus capable que les feux folets de luire ailleurs que dans l'obscurité, l'éclat de sa nouvelle Charge ne servit qu'à faire appercevoir de plus loin ses imperfections. Il n'avoit que l'exterieur d'un homme de qualité : Il n'étoit ni spirituel ni judicieux : La brutalité luy tenoit lieu de ce qui s'appelle courage ; & il ne se mêloit d'affaires, que quand il se lassoit de sa propre oisiveté. La pre-

ſation que ſa Viceroyauté 1544.
voir avec la Reine Mere,
e faire connoître à cette
& par conſequent pour luy
e mépris. Comme elle étoit
obſeiver les occaſions capa-
rétablir dans l'authorité ſou-
ont elle venoit de déchoir; elle
a par l'eſperance qu'elle conçut
de ménager de ſorte le Vice-
elle ne luy laiſſeroit à ſon tour
ombre du pouvoir que le Parle-
uy avoit donné. De là vint que
eulement elle ne ſe plaignit point
auvais traitement qu'on luy fai-
mais elle ne s'oppoſa pas mêmes
reſultat du Parlement d'accepter la
e qu'offroient les Anglois durant la
norité de la Reine, à condition qu'im-
ediatement aprés elle épouſeroit le
rince de Galles, & que l'Ecoſſe don-
eroit des ôtages juſqu'à la conſomma-
tion du mariage.

Le Parlement fit ſans contredit tout ce qu'il voulut, tant qu'il fut aſſemblé: mais immediatement aprés la Regente obtint du Viceroy que l'on donnât la garde du Cardinal à Sethon Gentilhomme de reputation, mais pauvre, qui le laiſſa ſauver pour de l'argent. Elle fit en-

epresenta qu'il s'agissoit de 1544.
s Benefices, en empêchant
e subvention que le decret du
t ne fût executé ; puis que si
ois s'établissoient en Ecosse, ils
eroient la Religion en s'empa-
biens Ecclesiastiques dont ils fe-
en partie present à la Noblesse
engager dans leurs interêts, &
nteroient le domaine du Roy de
e partie : d'où il arriveroit que le
ier & le second ordre qui posse-
nt presque la moitié des biens du
jaume, seroient reduits à mandier.
mme il n'y a rien qui fasse tant de
ir aux personnes qui sont à leur aise
e la pauvreté, le Clergé d'Ecosse at-
ndit à peine que le Cardinal eût ache-
é de parler, pour luy offrir une grosse
contribution, que la Reine Mere distri-
bua aux principaux de la Noblesse qu'el-
le estimoit pouvoir être gagnez.

Aprés qu'elle se fut assurée de leurs suffrages, elle fit entendre au Viceroy qu'il devoit differer l'execution du dernier Traité avec l'Angleterre, jusqu'à ce qu'il eût été confirmé dans l'assemblée prochaine du Parlement d'Ecosse ; & Rodolphe Sadler qui estoit venu d'Angleterre en qualité d'Ambassadeur

Extraordinaire pour recevoir les ôtages, & pour commencer de travailler à l'union des deux peuples, fut étrangement surpris du froid accüeil qu'il reçut à son arrivée. Il ne laissa pas neanmoins de supporter avec une patience peu commune aux Anglois, toutes les indignitez qu'on luy fit pour l'obliger à s'en retourner; & d'attendre avec une feinte insensibilité, le jour que les ôtages luy devoient être livrez. Il sortit alors de son logis avec une suite aussi magnifique, que s'il eût cru les recevoir; & marchant avec ses domestiques en bon ordre jusqu'au Palais du Viceroy, il luy fit un dénombrement exact de toutes les injures qu'il avoit reçûës en Ecosse; & sans s'amuser à en poursuivre la reparation, il demanda seulement les ôtages.

Le Viceroy à qui la Reine Mere avoit suggeré ce qu'il devoit répondre, parut aussi étonné des affrons que l'Ambassadeur disoit avoir essuyez, que s'il n'en eût rien sçû, & protesta qu'il en alloit faire la recherche & la punition. Il ajoûta pour ce qui regardoit les ôtages que la noblesse d'Ecosse[a] avoit changé de resolution; sur la crainte qu'elle avoit euë qu'il ne prît envie aux Anglois de reduir

en Province, lorſqu'ils tien- 1545.
priſon ceux qui s'y pouvoient
Ambaſſadeur repliqua qu'on
it au moins livrer ceux qui
été pris à la derniere bataille, &
t obtenu leur congé que ſous
e de retour. Le Viceroy répartit
te demande eſtoit juſte ; & qu'il
oit de perſuader aux élargis ſur
y, de rentrer dans les priſons des
ois: mais que les Anglois ſçavoient
que l'authorité d'un Viceroy en
ſe, ne s'étendoit pas juſqu'à les y
raindre, ſi l'honneur & la conſcien-
e ſuffiſoient pour les y réſoudre.
l falut donc que l'Ambaſſadeur s'ad-
eſſât à eux : mais comme ils avoient
l'eſprit, auſſi-tôt qu'ils eurent preſ-
enti que quand ils offriroient de retour-
ner en Angleterre le Traité ne laiſſeroit
pas de ſe rompre, la crainte de demeu-
rer expoſez à la fureur & à la ven-
geance des Anglois les rendit tous in-
fideles, excepté Gilbert de Kennedé
Comte de Caſſiliſſe ; qui nonobſtant les
larmes de ſa femme & les prieres de ſes
amis, ſe déroba de ſa maiſon, retourna
par des chemins détournez à Londres ;
& ſe preſenta au Roy d'Angleterre pour
dégager ſes deux freres, qu'il luy avoit
laiſſez en partant.

Dannemarc, & de Suede 1545.
qui en changeant de Reli-
ent de s'emparer de ces deux
s, dont on leur avoit confié
ration.

ger étoit grand; & ne pouvoit
u'en opposant au Viceroy d'E-
homme dont la naissance, la
on, le credit, & les biens,
ent dans l'Etat un party qui tînt
en bride, & l'empêchât de re-
La Regente aprés avoir long-
cherché cet homme, crut enfin l'a-
rouvé en la personne de Mathieu
rt Comte de Lenox, demeuré pres-
seul du nom & de la Famille Roya-
quoy qu'il n'en fût pas le plus pro-
e heritier; y ayant eu depuis que sa
anche en étoit détachée, une fille ma-
ée dans la Maison des Hamiltons, dont
toit sorty le Comte d'Aran. Lenox
étoit beau & de bonne mine: Il avoit du
jugement & de la discretion; & l'on ne
doutoit point qu'il ne devint ennemy du
Viceroy, dés qu'il seroit retourné en
Ecosse, d'où il avoit été contraint de
fuir & de se refugier en France. Car ou-
tre la jalousie de la Couronne, assez puis-
sante d'elle-même pour entretenir la
division entre les Maisons de Stuart &

de Hamilton, le Pere du Comte de Lenox avoit autrefois pretendu que le Viceroy n'étoit pas legitime ; & que par conſequent les biens des Hamiltons luy devoient appartenir, comme fils de la ſœur du dernier Comte d'Aran. Il eſt vray qu'il avoit perdu ſon procez : mais le Peuple étoit perſuadé que ç'avoit eſté par la crainte qu'avoit euë le Roy Jacques Quatriéme de rendre la Maiſon de Lenox trop puiſſante, en luy laiſſant la ſucceſſion de celle de Hamilton, qui étoit alors la plus riche d'Ecoſſe.

Ces conſiderations firent reſoudre la Regente d'écrire au Roy Tres-Chrêtien que la preſence du Comte de Lenox étoit neceſſaire en Ecoſſe pour balancer le party du Viceroy, qui devenoit trop puiſſant. Elle propoſa les expediens capables de hâter le retour de ce Comte ; & l'Amiral d'Annebaut les mit en pratique dans la premiere converſation qu'il eut avec luy. Il luy repreſenta qu'on s'étonnoit de le voir à la Cour de France, lors qu'il pouvoit faire une figure plus digne de luy dans celle d'Ecoſſe : Il luy revela un ſecret qu'il n'avoit point encore ſçu, en luy diſant que le feu Roy d'Ecoſſe ſe voyant

Dans cette année la Reine d'Ecoſſe Mere du Roy 1545.

l'avoit declaré ſon heritier; 1545.
t à faire approuver cette de-
ar le Parlement, lors que la
prit: Il luy fit naître l'eſperan-
er la Regente; & luy promit
t & des troupes pour ſupplan-
ceroy, pour ſe maintenir dans
ernement pendant les vingt an-
e dureroit la minorité de la Rei-
pour luy ſucceder ſi elle mouroit
ant.

en faloit pas tant pour diſpoſer un
ambitieux à tout entreprendre, &
x n'eut pas plûtôt aſſuré l'Amiral
aire tout ce qu'on ſouhaitteroit de
qu'il toucha trente-cinq mille écus.
partit avec cet argent, & ſon Vaiſſeau
barqua heureuſement au petit Lith,
s parens s'y trouverent pour l'y rece-
oit; & les Hamiltons ſe défiant du veri-
able ſujet de ſon voyage, perſuaderent
au Viceroy d'enlever la Reine. Cet
homme tout-à-fait indigne du rang où
ſa ſeule naiſſance l'avoit élevé, forma le
deſſein de ce rapt avec autant de facilité
que s'il eût fait une partie de paume. Il
n'auroit pas neanmoins laiſſé de l'execu-
ter, ſi lors qu'il alloit mettre la main à
l'œuvre le Comte de Lenox ne fût arri-
vé avec quatre mille de ſes amis aux por-

ervant que le Generalat des 1543.
. Elle se déchargea de plus de
e de la Reine sa Fille sur quatre
ncipaux Seigneurs du Royaume,
n chargerent en plein Parlement;
illeurs les Stuarts & les Hamil-
ne furent pas meilleurs amis pour
e embrassez, & ne dissimulerent
pour un tems leur ancienne aver-
.

e Viceroy qui estoit le plus foible,
ercha la protection de la Regente,
se lia d'intelligence avec le Cardinal:
ais Lenox aprés avoir executé ce que
on souhaittoit de luy, demanda la re-
ompense qui luy étoit promise. Il
ressa la Regente de l'épouser, en luy
emontrant que la coûtume de la Gran-
de Bretagne autorisoit cette sorte de
noces; & que des deux Sœurs du Roy
d'Angleterre, l'aînée aprés avoir épou-
sé le Roy d'Ecosse, s'étoit remariée avec
Jacques Duglas Comte d'Anguse; &
la cadette aprés avoir épousé Louis
Douze, s'étoit remariée avec Suffolc.

La Regente étoit trop fiere pour re-
cevoir en qualité de mary un sujet de
sa Fille; & pour ne conserver pas jus-
qu'au tombeau, la Majesté où son me-
rite l'avoit élevée. Neanmoins comme

elle avoit obligation à Lenox, & qu'il étoit dangereux de le desesperer, elle pria François Premier d'employer son autorité pour la tirer d'affaire, en rappellant à sa Cour Lenox sous pretexte de luy donner une Charge considerable dans l'Armée que l'on preparoit en France pour recouvrer Bologne. Le Roy ne manqua pas de presser Lenox de venir exercer son courage contre les Anglois, puisque tout étoit desormais paisible en Ecosse: mais Lenox devina qu'on ne cherchoit à le tirer de son Païs, que pour luy manquer de parole.

Il ne luy fut pas difficile de s'éclaircir de son doute dans la premiere conversation qu'il eut ensuite avec la Regente: car encore qu'elle eût pour luy toute la courtoisie & la déference imaginables, il l'épia neanmoins avec des sentimens si jaloux, qu'il reconnut enfin qu'elle n'avoit point d'amour pour luy. Le dépit d'avoir été trompé l'auroit aussi-tôt fait courir à la vengeance s'il n'eût suspendu son ressentiment pour attendre les trente-mil écus qu'on luy envoyoit de France à dessein qu'il en fit des levées en Ecosse. Aussi-tôt qu'il les eut reçus, il mit sur pied jusqu'à dix mille hommes; & marcha con-

oy en apparence, mais en 1545.
ontraindre la Reine d'ac-
promesse.
oy & la Regente ne purent
mbler un aussi grand nom-
s de guerre ; & quand ils
, leur interêt n'étoit pas de
qu'ils étoient assurez d'ob-
e precipitant rien. Ils se
alors dans la Ville Capita-
se, où leurs Troupes étoient
mmodement. Celles de Le-
fisoient pas pour former un
ier ; & quand mêmes il au-
idace de l'entreprendre, on
'il ne l'auroit pû continuer ;
'avoit aucunes munitions de
de bouche. On ne s'appli-
qu'à débaucher une partie de
es ; & l'on y reüssit de sorte,
t presque abandonné fut con-
lemander la paix.
y fut aisément accordée, à
que l'on ne parleroit plus de
ge avec la Regente, & il re-
ce à la Cour d'Écosse, mais
meura pas long-tems. Il fei-
il y avoit un dessein formé de
me, pour avoir prerexte de
la nuit à Glasco ; soit que la

preſence des Hamiltons ſes ennemis mortels luy fût inſupportable, ou qu'il eût trop de jalouſie de les voir prendre part au Gouvernement à ſon excluſion. L'une ou l'autre de ces raiſons, & peut être toutes les deux enſemble, luy firent encore une fois tourner les yeux du côté de la France où il avoit été nourry, pour ſonder s'il pourroit recouvrer par cette voye l'autorité qu'il avoit perduë en Ecoſſe. Il envoya à François Premier un Gentilhomme de la Maiſon d'Argail pour excuſer la diſſipation de l'argent de Sa Majeſté, & pour offrir de reparer ſa faute en ſervant contre les Anglois : mais il arriva pendant le voyage du Gentilhomme, des choſes qui mirent l'affaire hors d'état d'être accommodée.

Le Roy d'Angleterre ayant ſçu les broüilleries d'Ecoſſe ; & voyant que les François n'étoient point encore en mer, commanda au Duc de Norfolc Amiral de ſa Flote de faire deſcente en Ecoſſe. Norfolc[a] debarqua dix mil ſoldats prés du petit Lith ; & les conduiſit vers Edimbourg avec tant de diligence, que la Regente & le Viceroy n'eurent que le loiſir d'en ſortir pour ſe refugier à Sterlin. Edimbourg, quoy que Capitale

ume, n'étant point munie, ſe 1545.
ux Anglois, qui la traitterent
ent tant qu'ils eurent eſperance
rder : mais au premier bruit de
he du Viceroy avec des Trou-
bles de la recouvrer, ils la pil-
& remonterent ſur leurs Vaiſ-
aprés les avoir chargez de bu-

Regente qui n'avoit plus les An-
combattre, fit marcher le Vi-
du côté de Glaſco, pour obliger
à ſe declarer. Lenox ne ſe laiſſa
aſſieger ; & ſortant de la Place
ce qui luy reſtoit d'amis, preſen-
aille au Viceroy. Elle fut ſanglan-
mais enfin Lenox la perdit ; & ne
uva qu'à peine en Angleterre, où
oy Henry Huit pour le gagner
lument, & le faire ſervir d'inſtru-
à la guerre civile qu'il ſe propo-
d'entretenir dans l'Ecoſſe, luy fit
ſer une de ſes Nieces ſortie du ma-
de la Reine d'Ecoſſe ſa Sœur avec
Comte d'Anguſe.

es Anglois ſe mirent auſſi-tôt en
oir de profiter de l'accés que cette
nce leur donnoit en Ecoſſe, & mi-
t en campagne une armée qui en
agea le Plat païs. Celle que le Vi-

ceroy leur opposa se dissipa d'elle-même ; & les Anglois n'auroient point trouvé de resistance, si le Comte d'Anguse n'eût relevé la gloire de sa nation, en remettant le cœur au ventre du Viceroy qui fuyoit des premiers, & en luy faisant tourner visage. Ce Comte n'étoit suivy que de trois cent chevaux, car il n'y en avoit pas davantage qui se fussent exemptés de la peur : cependant il profita si bien de l'avantage du lieu, & du desordre où s'étoient mis les Anglois en poursuivant les fuyards, qu'il les défit sans perdre que deux hommes.

Ce bonheur que la Regente n'avoit point esperé, ne l'empêcha pas de pressentir qu'il luy seroit impossible de se maintenir contre les Anglois avec les seules forces de l'Ecosse, tant qu'elles seroient divisées. Elle écrivit à François Premier de luy envoyer du secours ; & ce Prince craignant qu'un trop grand nombre de gens ne jettât les Ecossois dans la défiance qu'on ne les voulût assujétir, fit seulement embarquer cinq cent lances, & trois mille cinq cens hommes de pied, mais choisis, sous la conduite de Mongommery-Lorge. L'événement justifia que la precaution du

it été neceſſaire ; car encore 1545.
ngommery eût executé avec ſi
orces ce qui ne ſe devoit eſpe-
d'une grande armée, en recou-
s Places & les Provinces occu-
ar les Anglois ſur les Ecoſſois,
at neanmoins éviter la jalouſie
x qui profitoient de ſa valeur. Ils
erent ſur le point qu'il alloit paſ-
Riviere qui ſepare l'Angleterre
coſſe, & faire reſſentir aux An-
les incommoditez de la guerre
ils étoient depuis ſi long-tems en
ſſion d'accabler leurs voiſins ; &
egente fut obligée de le rappeller,
nêmes de le faire repaſſer en Fran-
lors qu'il alloit pourſuivre Nort-
: juſques dans Neucaſtel. Ainſi la
erſion que la France penſoit avoir
citée aux Anglois du côté d'Ecoſſe,
les ayant pas empéchez d'employer
ites leurs forces de mer & de terre à
nſerver leur nouvelle conquête de
logne, François Premier ne penſoit
'à faire de nouvelles levées, lors que
Pape qui le preſſoit d'envoyer les
elats de ſon Royaume au Concile de
rente, l'obligea de convoquer une
ſſemblée dont l'Egliſe auroit tiré beau-
oup d'avantage, ſans l'ambition & la

nalice d'un particulier qui vint à la tra-
erſe.

Les principaux Theologiens [a] de la Faculté de Paris eurent ordre de ſe rouver à Melun : de mettre par écrit, & de donner à Sa Majeſté leurs ſenti-mens appuyez de l'autorité de l'Ecritu-e Sainte, des Conciles, & des Peres, & mêmes de la raiſon, ſur les points qui avoient ſervi de pretexte aux He-retiques pour ſe ſeparer de la Commu-nion des Catholiques. Ce deſſein ne pouvoit être plus digne du Fils Aîné de l'Egliſe ; & les Docteurs ravis de tra-vailler pour la Religion Catholique s'acquitterent de leur devoir avec une exactitude qui feroit aujourd'huy le plus beau monument de la Sorbonne, ſi les avis de ſes Docteurs euſſent été conſervez avec la même ſincerité qu'ils avoient été donnez ; mais les plus ju-dicieux furent ſupprimez par l'adreſſe de celuy qui étoit commis pour les re-cevoir.

C'étoit le même du Châtel que Sa Majeſté avoit autrefois employé pour répondre aux invectives de l'Empereur contre la France. Cet homme qui ſça-voit en perfection les Langues Orien-tales & les belles Lettres, n'étoit pas

ſi

t dans la Theologie. Cepen- 1545.
voit la demangeaiſon d'aſſiſter
rle en qualité d'Ambaſſadeur
ce, & ſon credit à la Cour é-
z grand pour obtenir cette im-
e Commiſſion, parce que d'un
n'y avoit point d'homme d'épée
octe pour la ſoûtenir avec éclat,
autre les Prelats n'y oſoient pre-
, de peur d'être traitez de ridicu-
s'ils paroiſſoient en qualité de
res d'un Prince ſeculier dans une
blée où ils devoient être Juges.
uy manquoit donc à ſon compte
es lumieres vives & particulieres
s difficultez qu'on y propoſeroit,
e faire autant admirer ſa doctrine
on éloquence ; & comme il étoit
vain pour les emprunter d'autruy,
olut de les dérober ſi finement
n ne le pût accuſer de larcin.
retint les écrits des Docteurs pour
prévaloir dans ſa negotiation pré-
ë ; & ſous pretexte de ſoulager
Conſeil du Roy de la peine qu'il
it euë à les examiner, il en fit des
aits qui ne contenoient preſqu'au-
choſe, ſinon les decrets emanés de
même faculté quatre ans aupara-
t contre les dogmes de Luther. Ce

1545. fut ainsi que du Chastel sans y penser & sans autre motif que d'amasser des memoires pour se signaler dans un employ qu'il n'eut point, contribua à l'accroissement en France de l'heresie de Calvin ; parce que si les sentimens des Docteurs eussent été imprimés, le peuple confirmé par cette voye dans la créance de ses Ancestres, ne se seroit pas laissé si facilement emporter à la nouveauté.

Quoy qu'il en soit l'assemblée de Melun donna lieu à un Arrêt, qui ne put être executé que par la mort de quatre mille personnes. Il y avoit déja plus de trois cens ans que les Heretiques Albigeois apres avoir été chassés du Languedoc s'étoient réfugiés aux pieds des Alpes, & se maintenoient aussi dans quelques vallées de la France & de la Savoye; soit que les lieux où ils s'étoient retirés, fussent alors assés inconnus pour être jugés inaccessibles ; soit qu'on les méprisât, parce qu'on ne les estimoit pas capables de rien entreprendre, ou qu'enfin on leur pardonnât en consideration de leur prodigieux travail. Ils s'étoient mis à cultiver des endroits qui n'avoient jamais rien produit ; & les avoient rendus si fertiles, qu'ils ne ce-

en abondance à aucune des con- 1545.
oiſines.

Doctes ne conviennent pas aſſez
s dogmes, mais il eſt conſtant
ioient la preſence de Jeſus-Chriſt
Sacrement de l'Euchariſtie ; &
i-tôt qu'ils eurent appris que
e enſeignoit cette erreur, ils luy
erent des Deputez pour le con-
de leur donner quelques-uns de
ſciples : ils le reconnurent pour
nateur de leur ſecte ; & changerent
faveur, tout ce qu'ils avoient de
ire à la ſienne. Cet attentat fut
ulé par le Parlement de Proven-
uſqu'à ce que le Roy eut confir-
ur ſa Declaration le Decret des
logiens de Paris ſur les Contro-
s du tems, & condamné au feu
qui refuſeroient de s'y ſoûmettre.
aprés que Sa Majeſté ſe fut plei-
nt expliquée, le Subſtitut du Pro-
r General au Parlement de Pro-
& un Officier d'Avignon ſe
porterent à Merindol, à Cabrie-
& dans quelques autre petites Vil-
Bourgs, & Villages au nombre de
-deux, peuplez d'Albigeois, &
z partie dans le Comtat d'Avignon,
rtie dans la Provence, pour leur re-

montrer qu'ils étoient coupables en deux manieres : l'une pour avoir demeuré sur les Terres du Pape & du Roy en professant une Religion contraire à celle de Sa Sainteté & de Sa Majesté sans avoir obtenu leur consentement : l'autre d'avoir changé leur creance en celle de Zuingle sans les mêmes permissions. La réponse de ces Peuples fut, qu'ils n'avoient eu dessein d'offenser ni le Roy ni le Pape, & qu'ils avoient cru bien faire : Que si l'on jugeoit qu'ils fussent dans l'erreur, ils ne refusoient pas d'être instruits ; ni de retourner à la Communion des Catholiques, pourvû qu'on eût la charité de les convaincre par l'Ecriture Sainte.

Le Parlement de Provence examina cette repartie, & en prit les derniers mots pour une défaite inventée à dessein d'éluder l'intention de Sa Majesté. Il prononça là-dessus à la requête du Procureur General un Arrêt, qui condamnoit ceux de Merindol & des autres lieux de sa Jurisdiction à se faire Catholiques dans trois mois, faute dequoy les forces de la Province seroient employées pour les exterminer. Comme l'Arrêt étoit de consequence, Barthelemy Chassanée Premier Président de ce

ent, qui s'étoit élevé à cette 1545.
e par sa profonde érudition dans
sprudence, estima qu'il le faloit
nniquer au Roy avant que de le
gnifier ; & les parties interessées
rent pas plûtôt avis, qu'elles dé-
nt vers Sa Majesté, pour luy re-
ter qu'on les avoit condamnées
es oüir, & sans observer à leur
aucune formalité de Justice.
assanée qui n'avoit pas été de l'a-
l'Arrêt, n'insista pas fortement
aire executer ; & le Roy ne pou-
e resoudre de perdre un si grand
re de ses Sujets, reçut la requête
ux de Merindol. [a] Sa Majesté sus-
t l'execution de l'Arrêt jusqu'à
mple information ; & écrivit en-
à Langey qui étoit encore Gou-
ur du Piémont, qu'il allât visi-
es Peuples, & qu'il employât
son adresse pour les obliger du
s à quitter les Pasteurs étrangers
leur avoit envoyez de Suisse.
ey les y disposa facilement : mais
son départ ils changerent d'a-
& appellerent en la place des
stres Zuingliens qu'ils avoient
oyez, quelques Disciples de Cal-
qui reduisirent les Eglises des Albi-

[a] Cette lettre est inserée dans le plaidoyé de Merindol.

geois à la forme de celles de Geneve.

Le Parlement de Provence choqué de cette nouveauté qui sembloit n'avoir été introduite que pour rendre son Arrêt ridicule, eut recours au Roy qui fit chasser les Disciples de Calvin, & procura deux missions pour instruire les Albigeois sous l'autorité de l'Archevêque d'Arles & de l'Evêque de Cavaillon. Mais ni l'une ni l'autre n'eurent le succez qu'on s'en étoit promis ; car des Religieux de divers Ordres dont les deux Missions étoient composées, une partie au lieu de convertir les Heretiques se laissa pervertir, tentée par les appointemens du Ministere, & par la beauté des filles qu'on leur offroit en mariage ; & l'autre partie qui n'avoit étudié l'Ecriture Sainte que dans les leçons de Theologie, devint incontinent le mépris des Albigeois, dont le moindre sçavoit presque par cœur la même Ecriture.

Le bruit courut que les Catholiques avoient succombé, parce qu'en effet ils n'avoient pas emporté la victoire ; & les lieux où demeuroient les Albigeois furent bien-tôt remplis d'un tres-grand nombre de personnes accourues de toutes parts, qui craignoient d'être perse-

cutées à cause du Calvinisme qu'elles venoient d'embrasser. On n'a pas sçu si ce nombre joint à celuy des Albigeois montoit veritablement à quinze mille ; ou si les Catholiques l'augmenterent pour donner de la jalousie à la Cour : mais il est constant que le Roy fut averty que ces Peuples avoient formé le dessein de surprendre Marseille[a] afin de se cantonner à l'exemple des Suisses. Il arriva mêmes que Chassanée qui s'étoit toujours opposé aux volontez du Parlement contre les Albigeois, mourut, & que celuy qui luy succeda n'avoit pas tant de moderation. 1545.

[a] Dans la lettre du Presidét d'Opede au Roy, en 1545.

C'étoit Jean Meynier Baron d'Opede, fils d'un Jurisconsulte qui s'étoit rendu considerable en défendant les droits du Roy sur la Provence contre les pretentions de la Maison de Lorraine & du Connétable de Bourbon. Il avoit de l'esprit & de la memoire : Il parloit agreablement : Il affectoit de paroître populaire, quoy qu'il n'attendit son avancement que de la Cour ; & comme la bizarrerie de son humeur, dont il donna depuis une fameuse preuve dans son testament, n'étoit point encore connuë, il sembloit pour une personne si importante que le Roy luy confia le Gouvernement

5. de Provence en l'absence du Marquis de Grignan, que Sa Majesté envoyoit en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à l'Empereur pour hâter les Noces du Duc d'Orleans.

Ope ne se vit pas plûtôt absolu dans la Provence, qu'il pressa la Cour de luy permettre d'executer l'Arrêt contre ceux de Merindol; puisque non seulement ils étoient incorrigibles, mais qu'ils ajoûtoient mêmes la rebellion à l'heresie. Il en obtint l'ordre plus facilement qu'il n'esperoit; & le Cardinal de Tournon son amy particulier, le fit expedier dans le Conseil en la meilleure forme. On y ajoûta le pouvoir d'employer le Ban & l'arriere-Ban de la Provence, & les vieilles Bandes du Piémont contre les Albigeois, s'ils ne donnoient dans trois mois aucune marque de repentir. Les Albigeois n'eurent point d'autre lumiere de ce que portoit la Commission, que par les preparatifs d'Opede qui la tint cachée pendant que les trois mois s'écouloient: mais enfin l'approche du Baron de la Garde avec les Troupes du Piémont ne découvrant que trop le dessein d'Opede, les plus sages & les plus riches des Albigeois se retirerent dans les Alpes, &

lus hardis & les foibles attendi- 1545.
de pied ferme l'orage.

n traitta avec autant de rigueur
des Albigeois qui ouvrirent leurs
es à la premiere ſommation, &
llerent au-devant des Commiſſai-
our demander miſericorde, que
qui ſe défendirent juſqu'à la der-
e extremité. Les uns & les autres
erent tous par le fer ou par le feu,
s que les gens de guerre eurent ſa-
ir leur brutalité & leur avarice. O-
y trouva les moyens d'aggrandir
aronie, & de s'enrichir. [a] Les Ban-
du Piémont y firent un gain aſſez
ſiderable, pour ſe preſenter enſuite
ant le Roy avec des bonnets de ve-
s, des habits chargez de clinquans,
boutons & des chaînes d'or; &
y que la deſolation fût extreme,
x qui l'avoient évitée ne laiſſerent
de retourner depuis habiter aux mê-
s lieux, & de les rétablir. Ils rede-
nderent inutilement ceux de leurs
npatriotes que le Baron de la Gar-
avoit reſervez pour ſes Galeres; &
Suiſſes Proteſtans ne furent pas plus
orablement écoutez, lors qu'ils en-
yerent des Deputez pour en faire des
ines. On leur répondit que les Albi-

[a] Dans le procez fut le fait de Merindol.

geois n'avoient rien souffert qu'ils n'eus-
sent merité; & que comme en France on
ne se mêloit point du Gouvernement des
Cantons, on y trouvoit aussi fort étran-
ge que les mêmes Cantons se formalisas-
sẽt de la Justice qui s'exerçoit en France.

Le Baron de la Garde s'étant ainsi
pourvû de forçats, offrit de mener les
vingt-cinq Galeres de France qui é-
toient à Marseille dans la Mer Oceane,
en passant le Détroit de Gibraltar : ce
que personne avant luy n'avoit entre-
pris, excepté le Commandeur de Pre-
an, qui sous le regne precedent avoit
fait le mesme chemin avec quatre Gale-
es. On accepta sa proposition ; & il l'e-
ecuta avec un succés, qui fit également
dmirer son experience & son adresse.
a reputation augmenta par la perte de
ix gros Vaisseaux que la Republique
e Genes avoit loüez au Roy. Leurs
ilotes qui ne connoissoient pas assez
es bourasques de l'Ocean, les laisse-
ent presque tous perir à l'embouchu-
e de la Seine, & le Roy fut obligé
le les payer sans en avoir tiré aucun
vantage. Sa Flote fut nonobstant
a plus belle qu'on eût vûë dans la Mo-
narchie de France depuis celle de Char-
es Six. Elle étoit de cent cinquante gros

aiſſeaux & de ſoixante moindres, outre
s Galeres de la Garde. 1544.

Le plus beau d'entr'eux, nommé le
Carracon, étoit la plus belle & la plus
ngenieuſe machine qui flottât ſur la
Mer. L'Amiral de Chabot l'avoit fait
âtir pour la ſeureté de ſa perſonne,
ors qu'il ſeroit appellé aux fonctions
le ſa Charge. Il étoit de huit cens
onneaux, & porroit cent Pieces de
groſſe Artillerie : cependant ſa gran-
deur & ſon poids ne l'empêchoient pas
d'être bon voilier, ny de ſe mouvoir
aiſément. Annebaut qui avoit ſuccedé
à Chabot, étoit monté deſſus ; &
comme la Flote s'aſſembloit toute au
Havre de Grace, le Roy qui ne vou-
loit pas perdre l'occaſion de la faire
voir aux Dames, les y mena. Il leur
fit preparer un magnifique feſtin ſur le
Carracon : mais l'impoſſibilité d'y por-
ter les viandes de dehors ſans qu'on
fût obligé de les réchaufer, contrai-
gnit de faire la cuiſine dans le Vaiſ-
ſeau ; & les bas Officiers qui y travail-
loient n'étant pas accoûtumez aux pre-
cautions qu'il faloit garder pour éviter
le feu, l'y mirent de ſorte qu'on ne
put l'éteindre. Ceux des Matelots, des
ſoldats, & des Cuiſiniers, qui ſe jet-

1544. terent d'abord en Mer, sauverent leurs vies; parce que les Galeres s'étant avancées pour tirer l'argent destiné à l'entretien de la Flote qui étoit sur le Carracon les reçurent: mais à peine eurent-elles chargé cet argent, qu'elles furent obligées à prendre le large; car le feu s'étant pris à l'Artillerie, mettoit à fond tout ce qui paroissoit au tour du Vaisseau.

Cette avanture fit predire à ceux qui s'embarrassoient des pensées de l'avenir, que la Flotte des François n'executeroit rien d'assez remarquable pour recompenser les frais de son armement; & le Roy ne laissa pas de la faire partir du Havre le dix-huit de Juillet mille cinq cent quarante cinq, pour user de represailles, & porter à son tour la guerre aux Anglois. Son dessein étoit d'entreprendre sur l'Isle d'Huiche, dont on croyoit la conquête facile, & par consequent celle de Portmouth qui étoit de telle importance à l'Angleterre, qu'elle eût offert pour la recouvrer non seulement Bologne, mais encore Calais, & tout ce qu'ils tenoient de la France. Et de fait Annebaut aprés avoir approché de l'Isle, envoya la garde avec quatre Ga-

leres pour en faire le tour, & pour découvrir s'il n'y avoit point de Vaisseaux ennemis entre l'Isle & la Ville de Portmouth. La Garde trouva soixante Vaisseaux Anglois, dont il ne se démêla qu'avec peine, & revint rendre compte de sa commission. Annebaut resolu de les attaquer, donna le signal du combat; & s'avança avec toute sa Flotte vers les Ennemis, qui se défendirent à coups de Canon jusqu'à ce que la crainte d'être investis les obligea de se retirer dans un lieu environné de bancs de sable, où il étoit impossible de les forcer parce qu'il n'y pouvoit entrer qu'un Vaisseau ou deux à la fois, encore faloit-il qu'ils fussent guidez par des Pilotes du Pays. Cependant les François ne pouvoient en seureté descendre en Angleterre, & laisser derriere la Flote Angloise: ce qui fit resoudre qu'on tâcheroit de la tirer hors de sa retraite, par le moyen des Galeres qui l'abborderoient plus aisément que les Vaisseaux ronds. Et de fait les François s'étant divisez en trois corps, le premier sous Annebaut, le second sous Boutieres, & le troisiéme sous Curson, détacherent le Baron de la Garde & le Prieur de Capouë, qui 1545

prenant les Anglois dans la conjoncture que la Mer n'étoit agitée d'aucun vent, coulerent à fond leur Vice-Amiral, dont l'équipage étoit de six cent personnes. Ils auroient traitté de mêmes le reste de la Flote Angloise, si le calme eût duré plus long-tems; mais un vent de terre s'étant élevé, les Ramberges donnerent aisément la chasse aux Galeres, & les contraignirent de faire force de rames pour rejoindre leur Flote.

Annebaut ravy d'avoir ainsi tiré les Anglois en pleine Mer, s'avança pour les charger, quoy que le vent leur fût plus favorable qu'à luy; mais les Anglois resolus de ne rien hazarder, rentrerent dans le même lieu d'où ils étoient sortis. Annebaut n'esperant plus de les en tirer par le moyen de ses Galeres, s'avisa d'un autre expedient, qui fut de faire en même tems trois descentes en Angleterre, & de ravager autant de Pays qu'il luy seroit possible: supposant que le Roy Henry Huit qui étoit dans Portmouth pour animer sa Flote par sa presence, l'envoyeroit infailliblement au secours des siens, dans le dépit où il seroit de voir qu'on le vînt insulter jusques chez luy; ou

que les Anglois disposez à la revolte 1545.
détesteroient la lâcheté de leur Souverain, s'il enduroit qu'ils fussent maltraittez à sa vûë, & luy feroient abandonner ses conquêtes de France en luy refusant l'argent necessaire pour les conserver.

Le Prieur de Capouë incommodé par l'Artillerie d'un fort qui battoit impunément l'Escadre qu'il commandoit, mit pied à terre, emporta le Fort à la premiere attaque, le remplit du butin qu'il fit à l'entour; & le ruïna, aprés avoir chargé ses Galeres des provisions qu'il y avoit amassées. Le Baron de la Garde, & Tais Colonel de l'Infanterie du Piémont, défirent un corps de soldats Anglois qui s'opposoit à leur descente, & ravagerent ensuite une Contrée entiere sans trouver de resistance. Marsay & Pierre Bon n'eurent pas si bon marché des Ennemis qui empêchoient leur débarquement, puisqu'ils y furent blessez; mais ils ne laisserent pas d'executer ce qui leur étoit ordonné, & de mettre en feu toute la Côte qui leur avoit été marquée: ce qui donna courage aux François restez dans les Galeres, d'entrer quoy que sans Chef dans l'Isle d'Huiche, & d'en

1545. reduire la campagne en cendres.

Tous ces embrazemens ne suffirent pas neanmoins pour tirer la Flote Angloise de la rade où elle étoit en seureté ; parce qu'elle voyoit que la Françoise n'ayant point de Port, seroit contrainte par le premier orage de retourner vers la Côte de Normandie. Annebaut jaloux de profiter du beau tems, assembla un Conseil extraordinaire où les Pilotes furent appellez, pour sçavoir si la Flotte Angloise étoit absolument hors d'atteinte ; & les Pilotes remontrerent que ce seroit une insigne temerité, que d'entreprendre de la forcer.

Le raisonnement qu'ils donnerent depuis par écrit[a] pour la décharge d'Annebaut, consistoit en ce que le Canal par où il étoit absolument necessaire d'aller aux Ennemis se trouvant fermé par deux de leurs Vaisseaux, outre les rochers & les bans de sable, il faudroit les en déloger : ce qui ne se pourroit sans aller à eux, ny par consequent sans attendre le vent & la courante.

[a] Dans la consultation d'Annebaut en 1545.

Aprés que l'un & l'autre seroient venus, si les Vaisseaux François qui entreroient les premiers dans le Canal étoient arrêtez par ceux des Ennemis,

ou

ou s'arrêtoient eux-mêmes à dessein de les combattre, ils seroient brisez par les autres Vaisseaux François que la courante porteroit sur eux, quelque soin de les retenir que prissent les Matelots. Si les Vaisseaux François avoient l'adresse d'accrocher ceux des Anglois, ils n'en courroient pas moins de risque; puisque les uns & les autres seroient également portez vers la terre; & s'ils s'avisoient de jetter l'ancre pour éviter l'impetuosité de l'eau, elle romproit les cables, ou du moins elle tourneroit les Navires de sorte qu'ils montreroient la pouppe aux Anglois, au lieu de leur presenter la proüe ou le côté. 1545.

Annebaut avant que de suivre le sentiment des Pilotes, fit de nuit sonder le Canal par où il faloit aller aux Ennemis; & l'on trouva qu'il n'étoit point droit, quoy qu'il semblât l'être; & que les détours en étoient si difficiles & si dangereux, que tout ce qu'on pouvoit souhaitter de l'adresse des Matelots les plus experts, seroit d'y passer sans donner contre les écueils, supposé mêmes qu'ils ne trouvassent aucune resistance. Il restoit une question à examiner, s'il étoit à propos de s'emparer de l'Isle d'Huiche & de la forti-

1545. fier, ou de ramener la Flotte devant Bologne, que le Maréchal de Biez assiegeoit par terre.

L'avis des plus experimentez fut qu'il faloit profiter de l'ardeur que témoignoient les soldats François, & ne pas donner au Roy le déplaisir d'avoir fait inutilement la prodigieuse dépense d'une telle Flote: Qu'on n'avoit encore rien executé qui fût digne d'un si grand appareil, mais que la conquête & la conservation de l'Isle dont il s'agissoit étoient de telle importance, qu'elles suffiroient pour sauver la reputation, & mêmes pour accroître la gloire de la Nation Françoise: Qu'en la gardant une Campagne on étoit assuré de prendre Portmouth sans y mettre de siege, & par consequent d'entrer en possession du Port le plus commode de la Grande Bretagne: Que le Roy deviendroit ainsi Maître du Trajet d'Angleterre en Flandres, en Espagne, & en France, & reduiroit les Anglois à l'impossibilité de secourir ce qu'ils tenoient dans la Picardie: Que c'étoit leur fournir un pretexte continuel de revolte, que de les contraindre d'avoir toûjours sur pied deux Armées, l'une de mer, & l'autre de terre, pour empêcher les

courses que la Garnison d'Huiche feroit dans les Provinees voisines ; & qu'encore qu'il fût certain que la fortification de cette Isle coûteroit beaucoup aux François, il étoit pourtant aisé de montrer qu'ils épargneroient beaucoup en faisant cette dépense ; parce qu'elle les exemteroit de celle des Forts qu'ils avoient dessein de construire devant Bologne, qui leur reviendroient à d'avantage. 1545.

Mais le Colonel Tais & l'Ingenieur Saint-Remy furent d'avis contraire, & remontrerent qu'il n'y avoit qu'un seul endroit dans l'Isle capable d'être fortifié : Que cet endroit étoit en demy cercle : qu'il y faudroit élever deux Forts sur les deux pointes qui s'avançoient dans la mer, & tracer au milieu la principale Forteresse : Que six mille Pionniers ne viendroient point à bout d'un si grand ouvrage en moins de trois mois, & que la Flotte de France seroit cependant obligée d'appuyer le travail par sa presence : autrement toute l'Angleterre persuadée de qu'elle importance il luy étoit d'empêcher les François de se loger dans l'Isle d'Huiche, accourroit pour la recouvrer : Que la premiere tourmente qui sur-

1545. viendroit dans ce long espace de tems, briseroit tous les Vaisseaux François, ou du moins les dissiperoit avec d'autant plus de facilité, qu'ils n'auroient aucun Port pour se refugier ; & que quand par un bon-heur sans exemple on éviteroit cet inconvenient, on seroit roûjours contraint de laisser dans l'Isle six mille hommes de pied, autant de Pionniers, & quelques Compagnies de Cavalerie avec des provisions suffisantes: ce qui ne se pourroit sans dégarnir tellement la Flotte [a], qu'elle ne seroit plus en état de resister à celle des Anglois, s'ils venoient l'attaquer.

[a] Dans l'Apologie d'Annebaud en 1545.

Il faut avoüer que ces raisons avoient beaucoup de force ; mais outre que l'affaire étoit desormais reduite à tel point, qu'Annebaut ne pouvoit se dispenser honnêtement d'exposer quelque chose au hazard, il avoit assez de soldats & de Pionniers pour les employer à mettre en défense l'Isle d'Huiche ; puisqu'en retournant aprés vers les Côtes de France, il jetta dans les Forts que l'on bâtissoit au tour de Bologne quatre mille soldats, & pareil nombre de Pionniers, sans dégarnir sa Flote. Il pouvoit encore leur laisser pour six

semaines de vivres, & cependant ils 1545.
en auroient recouvré d'autres par leurs continuelles courses dans l'Angleterre: outre que les François ayant tant de Vaisseaux, eussent infailliblement trouvé l'occasion d'en faire passer quelqu'un chargé de provisions dans l'Isle d'Huiche, quelques precautions au contraire qu'eussent apporté les Anglois; principalement lors que la mer irritée eût obligé ceux-cy d'écarter leurs Ramberges l'une de l'autre, de crainte qu'elles ne se choquassent.

Quoy qu'il en soit Annebaut ramena sa Flote devant Bologne: Laissa dans le Fort d'Outreau les soldats & les Pionniers dont on a déja parlé: passa quelques beaux jours à se raffraichir; & se remit en mer où la tempête l'accüeillit aussi-tôt, & le rejetta malgré l'experience de ses Matelots vers les Côtes d'Angleterre. Il y fut pendant les douze ou quinze jours que dura le mauvais tems, dans le plus grand danger qu'il eût couru de sa vie; parce que la Flotte Angloise qui étoit alors de cent gros Navires, & avoit tous les Ports d'Angleterre pour retraite, ne perdit point de vûë les Vaisseaux François, attendant que l'orage des

1545. eût dissipez pour profiter de leurs dépoüilles. L'adresse des Pilotes François fut telle, qu'Annebaut se maintint toûjours dans quelque sorte d'ordre; ce qui l'empêcha d'être attaqué. Il fut contraint au retour du calme de tourner ses voiles du côté de France, pour reparer le dommage de ses Vaisseaux, & de presenter par consequent la bataille aux Anglois qui se trouverent sur sa route. Ils la refuserent sagement, de peur de s'exposer au danger qui leur étoit inévitable s'ils l'eussent perduë, leur Royaume devant être la proye des vainqueurs parce qu'il n'y avoit point de Places fortes: au lieu que les François ne hazardoient que leur Flotte, l'Armée de terre qu'ils avoient devant Bologne étant plus que suffisante pour arrêter les progrés des Anglois s'ils eussent eu l'avantage. Delà vint qu'Annebaut passa sans obstacle, & ramena ses Navires au Havre de Grace sans avoir rien executé de fort remarquable.

Le Maréchal de Biez ne fut pas plus heureux dans la Picardie, où il commandoit l'autre partie des forces de François Premier. Elles consistoient en douze mille Lances, huit cent Chevaux legers, douze mille hommes de

pied François, autant d'Alemans, six mille Italiens, & quatre mille Legionaires de Picardie. [a] Ce formidable corps pouvoit aisément forcer Bologne, quelque puissante qu'en fut la Garnison, s'il l'eut attaquée dans les formes: mais le Maréchal avoit un défaut qui luy étoit commun avec la plûpart de ceux, qui s'étoient élevez de la Charge de simple Capitaine de Cavalerie à celle de General d'Armée. Il se connoissoit admirablement en la guerre de campagne, & n'entendoit rien aux sieges: ce qui l'avoit obligé de donner de gros appointemens à un Ingenieur Italien nommé Antoine Melloni, sur lequel il se reposoit du soin des travaux qu'il faloit faire devant Bologne. 1545

[a] Dans les causes de la disgrace de ce Maréchal.

Cet étranger extraordinairement rafiné, mais ignorant dans la profession dont il se mêloit, avoit consideré l'entrepriſe de Bologne comme une occasion qui pouvoit l'enrichir, si elle étoit bien ménagée; & parce qu'il faloit pour cela que le siege durât, il avoit persuadé au Maréchal que son interêt n'étoit pas de prendre Bologne de vive force, parce qu'il n'auroit ainsi que durant peu de jours l'hon-

1545. neur de commander à cinq ou six Princes du Sang qui étoient à l'Armée, & à l'élite de la Noblesse Françoise : au lieu qu'en tirant la guerre en longueur, il conserveroit le Generalat au moins pour deux campagnes ; & se rendroit si considerable en s'assurant par un blocus de la prise de Bologne, qu'il n'y auroit point en France de dignité où le Roy ne crût être obligé de l'élever pour recompense de ses services. Le Maréchal abusé par ce fourbe, employa tout le credit qu'il avoit en Cour pour faire changer la resolution d'attaquer Bologne, en celle de l'affamer ; & fut assez malheureux, comme on verra dans le Livre suivant pour en venir à bout.

Fin du onzième Livre.

ARGUMENT

ARGUMENT
DU DOUZIE'ME LIVRE.

FRANCOIS PREMIER pour avoir ajoûté trop de foy à un Ingenieur Italien qui avoit surpris l'Amiral d'Annebaut, perd l'occasion de recouvrer Eologne par la voye des armes, & conclut avec les Anglois un Traitté qui les obligeoit à rendre dans huit ans cette Place pour de l'argent. Il conçoit quelques esperances de rétablir sa Domination dans l'Italie, par la Conjuration que forme le Comte de Fiesque sur la Ville de Genes. Mais ce Comte se noye en executant son entrepriſe; & les autres Conjurez après l'avoir perdu se conduisent si mal, qu'ils tombent presque tous entre les mains de leurs Ennemis. L'Empereur attaque la Ligue de Smalcalde, & le Cardinal de Tournon empêche le Roy de l'assister directement. Sa Maiesté ne laisse pas neanmoins de prendre des mesures sur ce suiet avec le Roy d'Angleterre: mais Henry meurt trop tôt; & la Ligue n'ayant rien reçu des Anglois, & n'étant assistée

que de cent mille écus que François luy avoit fait tenir par la voye de quelques Marchands, ſuccombe entierement ſous la puiſſance de l'Empereur. François tâche de paſſer le chagrin de ſa derniere maladie en viſitant ſa Frontiere, & en y ordonnant de nouvelles fortifications: mais en changeant de lieu il ne trouve point de ſoulagement, & meurt à Rambouïllet.

FRANÇOIS PREMIER.

LIVRE DOUZIE'ME.

Où l'on voit ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous ſon Regne, durant une partie de l'année mil cinq cens quarante-cinq, l'année entiere 1546. *& partie de l'année* 1547.

LE projet de reduire Bologne ſans rien hazarder auroit infailliblement reüſſi, ſi le Maréchal de Biez l'eût executé ſur le plan que le Conſeil de François Premier en avoit dreſſé. Il conſiſtoit à bâtir un Fort vis-à-vis de la Tour d'Ordre à l'autre pointe de terre que la Mer coupoit pour former le Havre. Ce Fort n'auroit pas plûtôt été con- 1545.

1545. ſtruit, que la Tour & le Havre fuſſent devenus inutiles aux Anglois ; puiſque leurs Vaiſſeaux n'auroient pû aborder ni par conſequent ſecourir la Place par Mer ; & l'Armée Françoiſe ſe logeant en même tems au Mont Lambert, eût ſerré Bologne du côté de Calais, & empeché qu'il n'y entrât rien par terre : mais l'Ingenieur Melloni auroit couru trop de riſque en travaillant à ce deſſein, qui l'auroit expoſé à toutes les inſultes des Garniſons de Bologne & de la Tour d'Ordre juſqu'à ce que ſon ouvrage eût été mis en état de défenſe.

Il examina devant le Maréchal & ſes principaux Officiers le projet de la Cour, & il y trouva deux inconveniens qu'il diſoit être inſurmontables : l'un qu'il n'y avoit point d'eau douce ; & l'autre que les vents marins y regnoient avec tant de violence, qu'ils empêcheroient les gens de guerre d'y faire leurs fonctions. Le Maréchal & les Officiers qui n'avoient aucune lumiere des Mathematiques, répondirent à Melloni qu'il traçât donc le Fort au lieu qu'il jugeroit le plus convenable ; & Melloni choiſit un endroit appellé Outreau vis-à-vis de la baſſe

Bologne, assez bien situé, mais trop éloigné du Port pour en disputer l'entrée aux Vaisseaux. 1545.

Cette faute ne fut pas la seule, ni même la plus grande de Meloni; puisque pour hâter le travail il ne donna que quarante pieds de largeur & dix-huit de profondeur aux fossez des Boulevarts & des Courtines: esperant de faire sur le derriere des mêmes fossez des remparts en forme de parapets, qui suffiroient aux François pour se couvrir, parce que le Fort n'étoit commandé d'aucune éminence. Mais aprés que les fossez eurent été creusez, & la terre jettée au dedans[a] pour servir à ces parapets, lors qu'on s'imaginoit qu'il ne faloit plus que du gazon & des fascines pour la lier & la soûtenir, Melloni s'apperçut qu'il avoit mal pris ses mesures, en ce qu'il n'avoit point eu d'égard au talus des boulevarts. Et de fait quand on eut pris sur la largeur du haut ce qui estoit necessaire à la proportion du même talus, les boulevarts parurent si étroits, qu'on ne pouvoit mettre dessus aucune Piece d'Artillerie; & le dedans du Fort se trouva tellement serré, qu'on n'y pouvoit loger cinq cens hommes. Il falut

[a] Dans le procez du Mareschal de Biez.

1545. donc remplir les fossez ; & comme la terre étoit moüillée, on coupa pour la soûtenir tous les chênes de la Forêt d'Ardelot : ainsi l'on fut obligé de commencer un nouveau travail; au lieu de celuy où l'Armée Francoise avoit déja perdu plus de deux mois.

Le Roy qui vouloit l'occuper ailleurs s'impatientant de la longueur de l'ouvrage, envoya Martin du Bellay pour en découvrir la cause. Du Bellay reconnut la faute de l'Ingenieur : la fit observer au Maréchal ; & tâcha de luy persuader ensuite d'agir contre Bologne de vive force, ou de mener l'Armée Francoise dans le Comté d'Oye. Le Maréchal n'écouta ni l'une ni l'autre de ces propositions, sous pretexte que ses Espions luy avoient rapporté que Bologne étoit affamée, & que les Anglois se preparoient à Calais pour en faire lever le Siege.

Cependant il n'y avoit aucune apparence, ni que les assiegez fussent reduits à l'extremité, puisqu'ils recevoient tous les jours par mer des raffraîchissemens, ni que les Anglois hazardassent une bataille par terre pour jetter des vivres dans Bologne,

où un Navire en portoit beaucoup davantage que n'eussent fait mille chariots. Le Maréchal ne laissa pas neanmoins d'attendre que son Fort fût achevé, & de s'aller camper ensuite sur le Mont Lambert, où il consuma le reste de la campagne : ce qui donna sujet au Roy de luy reprocher qu'il avoit sacrifié les interêts de l'Etat à la passion de faire durer plus long-tems son employ, vû principalement que sur le bruit qui s'étoit répandu d'une bataille, toute la jeune Noblesse du Royaume étoit accouruë au Mont Lambert. Mais comme Sa Majesté cherchoit à se consoler du malentendu qui l'avoit empêchée de recouvrer Bologne, elle reçut une affliction qui luy fut d'autant plus sensible, qu'elle s'y attendoit moins. 1545.

On a déja veu que le Duc d'Orleans agissoit bien plus souvent par caprice que par raison. Le plaisir de la chasse avoit arrêté la Cour dans l'Abbaye de Fermontier située entre Abbeville & Montreüil, & ce jeune Prince ne se trouvant pas assez bien dans l'appartement qu'il luy avoit été marqué, en prit un que le Maréchal des Logis avoit laissé vuide, parce que les Religieux l'a-

1545. voient averti qu'il y étoit mort de peſte deux ou trois perſonnes. On repreſenta le danger au Duc, mais ce fut inutilement. Il repartit que jamais fils de France n'étoit mort de peſte, & s'expoſa temerairemẽt enſuite à ſervir luy-même d'exemple d'une choſe, dont il pretendoit qu'il n'y en eût point. Dieu qui ne veut point être tenté, permit qu'il fût incontinent frappé du mal qu'il bravoit, & qu'il payât de ſa vie la faute qu'il venoit de commettre.[a]

[a] Dans la Relation de la mort de ce Prince en 1545.

Perſonne ne profita de ſa perte que l'Empereur, qu'elle tira d'une étrange extremité. Le tems étoit arrivé qu'il devoit donner à ce Prince ſa fille avec le Pays-bas, ou ſa Niéce avec le Duché de Milan, à moins que de paſſer pour un impoſteur ou pour un infidele. Il n'y avoit plus de pretexte pour éluder l'execution du Traité de Creſpy, & tous les Princes de l'Europe qui en eſtoient garans, ſe ſeroient infailliblement declarez pour la France ſi on luy eût manqué de parole. Cette conſideration augmenta la douleur du Roy, qui avoit d'ailleurs plus de tendreſſe pour le Duc d'Orleans que pour le Dauphin, à cauſe que le Duc luy reſſembloit mieux d'humeur & de viſage; & que le Dauphin étoit de tempera-

ment & d'inclinations contraires, com- 1545.
me étant le portrait au naturel de Loüis douze son ayeul maternel.

Sa Majesté n'ayant plus rien à pretendre hors de son Etat, s'attacha davantage à recouvrer ce que les Anglois luy en avoient ôté, & manda au Maréchal de Biez de presser Bologne: ce qu'il ne pouvoit faire, son fort n'étant point encore achevé, que par de continuelles escarmouches, dont la plus remarquable fut celle où le jeune Prince de la plus belle esperance qui fût alors, reçut la plus dangereuse blessure que personne ait jamais euë sans mourir. François de Lorraine Prince de Joinville fils aîné du Duc de Guise, étoit spectateur d'un combat qui avoit commencé avec assez de vigueur de part & d'autre: mais enfin les François étoient sur le point de succomber, parce qu'une nouvelle troupe d'Anglois les venoit charger par le flanc, lors que le Prince de Joinville se mit en devoir de l'arrêter, supposant que plusieurs Gentilshommes qui étoient prés de sa personne ne l'abbandonneroient point. Mais il se trõpa dans sa conjecture, soit que l'excés de son courage l'eût porté trop loin, ou que ses amis ne se piquassent pas d'autant de generosité que luy. Les Anglois le

1545. voyant peu suivi l'environnerent, & luy donnerent occasion d'exercer sa valeur, jusqu'à ce que leur Commandant ennuyé de sa trop longue resistance, luy porta un coup de lance dans la visiere qui passa entre le nez & l'œil, & entra environ demi-pied dans la tête.

Le Prince ne perdit ni les arçons ni la connoissance, dont bien luy prit; car s'il fût tombé, les gens de pied Anglois qui ne donnoient & ne demandoient point de quartier, eussent infailliblement achevé de le tuer. Il se developa d'eux; & retourna dans sa tente, où les principaux Chirurgiens appellez, jugerent qu'il expireroit entre leurs mains lors qu'ils se mettroient en devoir de tirer le tronçon qui luy étoit resté dans la tête: l'effort dont il faloit user devant être d'autant plus rude & plus difficile à supporter, qu'outre le fer de la lance qui étoit à trois quarrez & avoit une paume de long, la doüille & deux doigts du bois étoient entrez dans la tête: mais ils trouverent un sujet à l'épreuve de la plus vive douleur.

Le Prince endura l'operation avec la même fermeté, que si on ne luy eût tiré qu'un cheveu; & se laissa porter en litiere à Pequigny, où il demeura trois

jours ſans donner aucune eſperance de 1544.
gueriſon. Mais les ſimptomes parurent favorables au commencement du cinquiéme ; & la nature fit des efforts ſi extraordinaires pour ſe rétablir, qu'il ne reſta dans la ſuite du temps au Prince, que les marques glorieuſes de cette étonnante bleſſure. Il eſt à croire que Dieu le reſerva pour conſervet la Religion Catholique dans ſa patrie.

Outre les huit mille Soldats choiſis dont la garniſon de Bologne étoit compoſée, les Anglois attendoient quatre mille chevaux & dix mille hommes de pied qui leur venoient d'Allemagne. Leur deſſein étoit aprés l'arrivée de ces troupes de faire un effort general pour ſe delivrer du blocus des François, s'ils en trouvoient l'occaſion; & s'ils ne la trouvoient pas de mettre leurs Alemans en quartier d'hyver dans le Comté d'Oye, & aux environs, & de reduire par là les François à la neceſſité d'entretenir leur Armée durant tout l'hyver dans le poſte où elle étoit, ce qui l'auroit infailliblement ruinée ; ou de laiſſer perdre leur Fort d'Outreau, qu'ils n'euſſent pû conſerver en ſe retirant.

On apporta deux precautions pour éviter ces inconveniens; l'une de ren for-

1545. cer le Duc de Guiſe Gouverneur de Champagne d'un camp volant que luy mena le Prince de Melphe, afin qu'il ſe trouvât en état de diſputer le paſſage aux Alemans s'ils tâchoient de penetrer par ſon gouvernement dans la Picardie: l'autre fut d'envoyer faire le dégat dans le Comté d'Oye, afin que ſi les mêmes Alemans paſſoient ſur le ventre au Duc de Guiſe & au Prince de Melphe, les Anglois n'ayant plus de quartier d'hyver à leur donner, fuſſent contrains de les licentier.

La derniere des deux precautions fut la premiere executée, & la ſituation avantageuſe du Comté d'Oye ne le garantit pas du pillage. C'étoit une contrée de quatre lieües de longueur, & de trois de largeur, marécageuſe & fertile en herbes, qui s'étendoit du côté de la Mer entre Calais & Gravelines, & du côté de Picardie depuis la Ville de Guiſnes juſqu'à celle d'Ardres. Le Château de Hames en défendoit l'entrée du côté du Bolonnois; & ce qui n'étoit point environné de la Mer, étoit fermé par une circonvalation garnie de Forts & de Redoutes. Le Maréchal de Biez aprés avoir fait reconnoître ces retranchemés, laiſſa dans le Fort d'Outreau Thibault

de Rohault Seigneur de Riou avec une garniſon ſuffiſante ; & tirant de deſſus le mont Lambert ſes meilleures Troupes, en forma un camp volant capable d'executer les entrepriſes les plus hardies. Il en donna l'avant-garde à Briſſac, avec ordre de forcer l'entrée du côté d'Oye. Briſſac[a] fit mettre pied à terre à la Cavalerie legere ; qui ſoûtint avec tant de vigueur les bandes du Piémont deſtinées à livrer la premiere attaque, que les retranchemens des Anglois furent pris, & leur principal fort emporté. 1545.

[a] Dans l'expedition de Briſſac en 1545.

Cette action qui devoit paſſer pour un prodige de valeur, demeura preſque inutile par la negligence du Maréchal. Il ſçavoit que la Terre d'Oye étoit entrecoupée de foſſez, que les habitans avoient creuſez pour deſſecher le reſte de la contrée ; & que par conſequent il ne ſerviroit de rien d'avoir forcé la circonvallation, ſi l'on n'avoit fait proviſion de ponts portatifs qui ſe dreſſeroient à tous momens pour le paſſage des Troupes & de l'Artillerie. Cependant il ne s'en trouva point lors qu'il fut queſtion de commencer le dégât ; & les François auroient eſté contrains de s'en retourner auſſi tôt, ſi le cadet de Mailly qui commandoit l'Artillerie ne ſe fût aviſé d'em-

1545 ployer les materiaux du Fort qu'on venoit d'emporter, à combler l'endroit du Canal le plus proche ; & à le rendre si solide, que le Canon passa dessus pendant que d'un autre côté les troupes traversoient à la nage le même Canal, & que les Cavaliers menoient leurs Chevaux par la bride.

Les garnisons de Calais & de Guines averties de l'attaque du Fort, avoient envoyé pour le deffendre deux mille hommes que l'avant-garde des François rencontra, & passa au fil de l'épée. Ils n'avoient pas beaucoup de chemin à faire pour se retirer, parce que les Anglois avoient fortifié regulierement un gros bourg appellé Marc au milieu de la terre d'Oye : mais Brissac ne leur donna pas le tems de s'y jetter. Il les contraignit de tourner visage ; & les prenant en flanc dans le même-tems que les bandes du Piémont les choquoient de front, les defit si absolument qu'il ne s'en sauva que cinq ou six.

Aprés ce combat rien ne s'opposa plus au dégat, & les François pillerent & mirent en cendres tous les villages jusqu'au bourg de Marc. Mais la nuit les surprit sur le point qu'ils alloient y donner l'assaut ; & la pluye qui tomba

tant qu'il dura, les reduisant à l'impossi 1545.
bilité d'avancer & de traîner leur Artillerie faute de Ponts, les contraignit de laisser imparfaite l'execution du dessein qu'ils avoient si heureusement commencé. Les Assiegez dans Bologne ne s'étoient point endormis durant cette marche; & leurs espions les ayant informez que le Maréchal de Biez avoit tiré du mont Lambert l'élite de son Armée, ils s'étoient proposez de se delivrer du siege en surprenant le fort d'Outreau : ce qui leur étoit d'autant plus facile, que le Fort n'étoit point encore achevé, y ayant des endroits ouverts, & d'autres par où l'on pouvoit monter avec des échelles. Ils sortirent de la basse Bologne au nombre de sept à huit mille; & prenant le tems que la Mer s'étoit retirée, ils attaquerent le Fort avec toute l'impetuosité & l'adresse que l'on devoit attendre d'un corps si considerable de vieux Soldats.

Riou Gouverneur du Fort avoit d'abord preveu ce qui luy devoit arriver; & comme il n'appercevoit que trop l'ignorance de l'Ingenieur Melloni, & les deffauts du Fort, il se doutoit bien que les Anglois ne luy donneroient pas le loisir de le reparer. Il avoit besoin que

1545. tous ses Soldats fussent prêts de combattre les Anglois, au moment qu'ils se presenteroient pour l'attaquer ; & supposant que ces Ennemis experimentez en l'art militaire au point qu'ils l'étoient, n'auroient garde de livrer l'assaut en plein jour, il passoit toutes les nuits sous les Armes avec la meilleure partie de sa garnison, & n'en reservoit qu'un petit nombre pour les factions qui se devoient faire durant le jour : ainsi les Anglois trouverent presque la même resistance, que s'ils eussent envoyé donner avis de leur dessein. Tous ceux de la garnison de Bologne qui descendirent dans les fossez, se glisserent par les ouvertures, ou monterent sur les remparts, furent tuez sans exception ; & le reste intimidé par la mort des plus braves, se retira avec une precipitation dont le souvenir empêcha toûjours depuis les Anglois de livrer au Fort une seconde attaque.

Le Roy d'Angleterre étoit retenu dans son Isle par l'Armée des Ecossois, & par les Troupes de Mongommery. Il ne pouvoit aller en personne au secours de Bologne ; & n'avoit plus d'autre esperance qu'en l'armée d'Alemagne, que ses Commissaires avoient levée avec

une

une extreme dépense, parce que l'Empereur assembloit [a] des Troupes de toutes parts ; & les Protestans de l'Empire qui se défioient que c'étoit pour leur faire la guerre, ne permettoient point qu'on battît le tãbour dans leurs Etats, afin qu'ils pussent trouver plus aisément des gens de guerre lors qu'ils en auroient besoin. Ainsi les Commissaires Anglois n'avoient que ceux qui se déroboient ou qui desertoient leur Païs de crainte d'être punis, & les uns & les autres leur coûtoient au double. 1545.

[a] Dans les causes du débãdement de l'Armée Angloise en 1545.

Mais enfin comme il n'y avoit point alors de Prince dont le threſor fût mieux garni que celuy de Henry Huit, ni de liberalité qui égalât la sienne lors qu'il avoit interêt de donner ; l'Alemagne étoit si peuplée, & le pillage de la France que les Commissaires d'Angleterre promettoient fut une si puissante amorce, qu'ils engagerent les meilleurs Soldats à servir leur maître, & leverent le nombre d'hommes qui leur étoit ordonné. Ils les menerent sans obstacle jusqu'à Flurines petite Ville du Liege, où l'Empereur leur fit défendre de passer par les Païs-Bas, soit qu'il eût crainte qu'ils ne les pillassent, ou qu'il n'osât irriter les François dans la guerre

1545. qu'il alloit entreprendre cõtre la Ligue de Smalchalde. Les Alemans furent d'autant plus surpris de se voir arrêtez tout court, qu'ils s'étoiẽt imaginez que Sa Majesté Imperiale seroit ravie qu'ils portassent les armes contre les François sans son consentement. Ils ne pouvoient s'ouvrir un chemin par force, à cause qu'il y avoit une Armée dans les Païs-Bas plus forte que la leur ; & quand ils l'eussent vaincuë, il leur auroit encore falu en approchant des frontieres de France combattre le Duc de Guise qui leur en disputeroit infailliblement l'entrée, & les prendroit à son avantage ; ou s'il n'en trouvoit l'occasion, il les observeroit de si prés en leur coupant les vivres, qui leur seroit également impossible de subsister en corps d'Armée sans mourir tous de faim, & de se diviser sans être taillez en pieces.

Ces considerations leur firent prendre la resolution de se débander, & ils n'en chercherent pas long-tems le pretexte. Il se presenta de luy-même le propre jour qu'ils devoient faire montre ; parce que les Commissaires Anglois n'ayant pas touché dans la Ville de Liege si tôt qu'ils esperoient les sommes portées

par leurs Lettres d'échange, prierent les Officiers de l'Armée de leur accorder quelques jours de delay. Les Officiers aprés avoir pris leurs mesures avec les simples soldats, répondirent qu'ils ne pouvoient. Ils déchirerent leurs Enseignes sans observer d'autre formalité; & s'en retournerent menans prisonniers avec eux les Commissaires Anglois, pour seureté de ce qui leur étoit dû. 1545.

Ainsi Henry Huit ne put violer impunément la maxime de ses Predecesseurs, qui consistoit à n'avoir point d'Armée toute composée d'Etrangers mercenaires. Il fut plus heureux dans une course que le jeune Tavanes depuis Maréchal de France, & le brave Comte de Dampierre, firent jusqu'aux portes de Calais. Dampierre élevé prés du Dauphin en qualité d'Enfant d'honneur, étoit devenu son Favory. Il ne manquoit d'aucune des qualitez exterieures qui servent à donner de l'agrément: mais par mal-heur pour luy, il possedoit aussi celles qui pouvoient l'introduire & le maintenir un jour dans le Ministere. Il ne les cacha pas si bien, quoy qu'il fût d'ailleurs assez composé, que la grande Senéchalle de Normandie Maîtresse de son Maître ne les découv-

1545. vrît; & comme elle prenoit déja de ſecrettes meſures pour gouverner abſolument le Dauphin lors qu'il ſeroit parvenu à la Couronne, elle uſa de tant d'artifices pour ruiner Dampierre dans ſon eſprit, qu'elle fit degenerer l'inclination de ce jeune Prince pour ſon Favory en une averſion ſi forte, qu'elle paſſoit juſqu'au mépris.

Dampierre dont l'humeur ambitieuſe n'étoit point à l'épreuve de ce changement, acheva l'ouvrage que la Sénéchalle avoit commencé, & contribua volontairement à ſa propre diſgrace. Il s'abſenta de la Cour; & ce ne fut pas tant par une juſte compaſſion de ſon mal heur, que par une jalouſie invincible contre la perſonne qui l'avoit procuré, que la Ducheſſe d'Etampes luy fit donner le Gouvernement d'Ardres. Il n'y fut pas plûtôt établi, qu'il vêcut en homme à qui la vie étoit inſupportable. Il la prodigua tant de fois, qu'enfin il obtint ce qu'il ſouhaitoit, en executant une entrepriſe concertée avec ſon amy Tavanes Capitaine des Hommes-d'armes du Dauphin. Leur deſſein n'étoit que de faire le coup de piſtolet à la premiere barriere de Calais: cependant peu s'en falut qu'ils n'inſultaſſent

une si forte Place. Ils emporterent la 1544.
barriere : Ils en poursuivirent la garde jusqu'à la porte de la Ville qui en étoit la plus proche, & quelques-uns d'eux y entrerent avec les fuyards. Mais les Anglois à qui la nouveauté de l'action avoit d'abord donné de la terreur, s'étant reconnus & voyant le petit nombre des François, les repousserent, se mirent à leurs trousses, & tuerent Dampierre qui combattoit à la queuë de sa Cavalerie, à dessein de remporter le principal honneur de la retraitte.

Le refus que l'Empereur avoit fait de si bonne grace, de donner passage à l'Armée d'Angleterre pour entrer en France, persuada le Roy qu'il pourroit tirer de ce Prince une confirmation nouvelle du Traitté de Crépy, qu'il n'étoit plus obligé d'accomplir depuis la mort du Duc d'Orleans : mais la personne dont on usa pour renoüer cette negotiation, n'y pouvoit être plus mal propre. La France avoit jetté les yeux sur Grignan Gentil-homme sorty d'une des plus illustres Maisons de Provence, mais qui avoit à l'égard de son employ un peché d'origine, s'il est icy permis d'user de ce terme. Il étoit sorty de la

1545. fille unique du fameux Campobasso, qui avoit trahy & livré le dernier Duc de Bourgogne à ses ennemis devant Nancy.

Charles Quint avoit plus profité de cette perfidie qu'aucun autre, puisqu'elle avoit fait entrer dans sa Maison la succession de ce Duc, qui étoit la plus riche de la Chrêtienté, par le mariage de l'heritiere de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche Ayeul paternel de Sa Majesté Imperiale. Mais la loy de bienseance qui la dispensoit de traitter familiairement avec un Ministre descendu du meurtrier de son Bisayeul, obligeoit le Roy de jetter les yeux sur un autre Ambassadeur que Grignan. Cependant on n'avoit pas pris garde à cette raison, ou l'on n'y avoit point eu d'égard, & l'Empereur non plus ne s'étoit pas d'abord formalisé qu'on luy envoyât Grignan; soit que la genealogie de ce Seigneur ne luy fût point alors assez connuë; ou que la prudence politique luy suggerât de l'accepter, afin d'avoir un pretexte plausible de s'en défaire quand il le presseroit trop de conclure un nouveau Traité.

Ainsi Grignan aprés avoir fait la fonction d'Ambassadeur. Extraordinai-

re à la Cour de l'Empereur, y étoit demeuré en qualité d'Ordinaire ; & se voyoit mêmes traitté plus favorablement qu'il n'avoit esperé, parce que l'Empereur s'étoit mis à le flater dans le besoin qu'il pensoit avoir de luy. Sa Majesté Imperiale alloit tenir une Diette à Vormes où elle pretendoit intimider les Protestans, en leur faisant voir qu'elle vivoit en si bonne intelligence avec le Roy de France, que ce Prince bien loin de les assister, comme ils s'y attendoient, avoit envoyé & tenoit auprés d'elle un de ses principaux Ministres intime amy de la Duchesse d'Etampes. Et de fait Grignan charmé par les feintes caresses de Charles-Quint, avoit écrit au Roy qu'il esperoit obtenir toutes choses de l'Empereur, pourvû que Sa Majesté Tres-Chrêtienne luy permît de l'accompagner à la Diette. 1545.

Le Roy qui croyoit trop aisément ce qu'il souhaitoit, envoya à Grignan [a] une instruction qui luy prescrivoit la maniere dont il devoit user pour obliger les Protestans d'assister au Concile de Trente, & c'étoit en cela que consistoit le plus grand service que la France pouvoit alors rendre à l'Empereur.

[a] Dans la negotiation de Grignan en 1545.

1545. Mais on ne s'étoit point aviſé que Grignan n'avoit point du tout étudié; & qu'il feroit par conſequent une ridicule figure à la Diette, où l'on ne parleroit que la Langue Latine qu'il n'entendoit pas. Et de fait aprés l'ouverture de la Diette lors que l'Empereur propoſa la neceſſité d'armer puiſſamment contre les Turcs, les Proteſtans declarerent qu'ils n'y contriburoient rien juſqu'à ce qu'on les eût introduits dans la Chambre de Spire, & qu'on eût aſſemblé un autre Concile que celuy de Trente, qu'ils ne pouvoient reconnoître pour legitime, parce que l'Evêque de Rome qui étoit leur partie y preſidoit en qualité de Juge. L'Empereur fit ſigne à Grignan de parler, dans la penſée qu'il s'y étoit preparé: mais il fut extraordinairement ſurpris de le voir réduit à s'expliquer par la bouche d'un Interprete. L'abregé du diſcours que Grignan fit reciter eſt: Que la Chrêtienté pouvoit tirer de grands avantages de la reconciliation de l'Empereur & du Roy Tres-Chrêtien, en ſuivant l'exemple de ces deux grands Princes qui avoient ſi genereuſemẽt ſacrifié leurs interêts au bien public: Que le Cõcile étoit le ſeul remede capable d'apaiſer

paiſer le plus grand de leurs differends, qui regardoit la Religion, & que la France prendroit un ſoin particulier que tout s'y paſſât dans l'ordre : Mais que tous les autres Peuples de l'Europe ayant reconnu celuy de Trente pour legitime, il n'étoit pas juſte que les Alemans refuſaſſent de s'y ſoûmettre ; & que s'il reſtoit au Roy Tres-Chrêtien quelque peu de creance dans leurs eſprits, il les conjuroit de ne pas retarder par une obſtination à contre-tems la paix de l'Europe, & le recouvrement de la Hongrie. 1545.

La conduite de Grignan ſurprit extraordinairement la Diette, & ne fut aprouvée de perſonne. Elle ſcandaliſa les Proteſtans qui pretendoient que la France dût appuyer les exceptions qu'ils avoient publiées contre le Concile ; & l'Empereur pretendit que la France n'avoit point aſſez preſſé les Proteſtans, puiſqu'elle n'avoit pas ajoûté les menaces aux prieres. Ainſi Grignan ne tira point de fruit de ſa negotiation ; & fut obligé d'écrire à ſon Maître qu'il faloit une Ambaſſade nouvelle pour arracher de l'Empereur une declaration nette & preciſe de ſa volonté, ſur les articles qui n'étoient point executez

1545. du Traitté de Crespy.

Le Roy d'autant plus impatient de sortir d'affaire qu'il sentoit approcher sa fin, jetta les yeux sur le Chancelier Olivier & sur l'Amiral d'Annebaut. Il leur commanda d'aller attendre l'Empereur sur le chemin d Anvers, & de ne le pas quitter jusqu'à ce qui les eût assurez d'une rupture ou d'un renouvellement de paix. Le Chancelier & l'Amiral trouverent la Cour Imperiale à Bruges, où l'on d ffera de les expedier quelques efforts qu'ils fissent ; parce que l'Empereur avoit interêt de tenir la France en haleine jusqu'aprés son voyage d'Anvers, où il alloit pour engager les Marchands à luy fournir l'argent necessaire à la guerre d'Alemagne. S'il les y disposoit, il ne garderoit plus de mesures avec François Premier ; mais s'il trouvoit leurs bourses fermées, il amuseroit encore Sa Majesté Tres-Chrêtienne pour l'empêcher d'appuyer la Ligue de Smalchalde qu'il vouloit ébranler.

Les Ambassadeurs Extraordinaires de France furent donc contraints de se morfondre dans Anvers, jusqu'à ce que l'Empereur eût obtenu la moitié des sommes qu'il demandoit. Car ce

Prince n'eſperant pas d'en tirer d'avantage ; & n'ayant ni reüſſi ni manqué dans ſon projet, perſevera dans ſes équivoques, & ſe contenta de dire pour toute réponſe au Chancelier & à l'Amiral de France, qu'il n'avoit pas deſſein de recommencer la guerre ; mais que ſi on la luy faiſoit, il étoit en état de la ſoûtenir. 1545.

Cette repartie eut plus d'effet ſur l'eſprit du Roy, que n'en avoient eu toutes les démarches de l'Empereur depuis vingt ans ; puiſqu'elle fit enfin comprendre à Sa Majeſté Tres-Chrêtienne qu'on n'avoit negotié avec elle durant un ſi long tems que pour l'amuſer, & qu'elle ne recouvreroit jamais autrement que par la force le Duché de Milan. Le dépit d'avoir été la dupe de ſon adverſaire l'auroit engagée à proteger les Confederez de Smalchalde, outre l'interêt qu'elle avoit de prevenir la ruïne de ſes derniers Alliez que l'Empereur menaçoit d'opprimer aprés luy avoir débauché les autres, ſi le Cardinal de Tournon qui étoit alors la plus forte tête du Conſeil de France, ne s'y fût oppoſé. Cependant la France venoit de recevoir des mêmes Confederez un nouveau témoignage d'affection, qui

1545. suffisoit quand il auroit été seul, pour la piquer de generosité ; & pour l'exciter à s'acquitter par reconnoissance envers les autres, de ce qu'elle se devoit absolument à elle-même.

Le Duc de Brunsvic avoit été mis au Ban de l'Empire dans les formes accoûtumées, & par consequent son Etat étoit en sequestre. Il avoit pourtant obtenu que son procez seroit revû ; mais ce n'avoit été qu'à condition qu'il n'innoveroit rien en attendant. Il y avoit apparence que l'Empereur le rétabliroit, quand ce ne seroit que pour s'en faire un amy contre les Protestans dont la ruïne étoit resoluë ; & Brunsvic pour mieux persuader qu'il vouloit attendre en paix la revision de son affaire, s'étoit mis publiquement au service de la France, & avoit reçu de l'argent du Roy Tres-Chrêtien pour lever une Armée capable de s'opposer à celle qui devoit entrer en Champagne pour les Anglois : mais au lieu d'employer cette Armée suivant l'intention de la France, il luy avoit fait prendre la route de son Etat, qu'il avoit ainsi recouvrez par une double perfidie.

Le Langrave de Hesse General de la Ligue de Smalchalde, interessé dans la

revolution arrivée au Duché de Brunſvic; & perſuadé qu'il ne pouvoit obliger plus ſenſiblement le Roy Tres-Chrêtien qu'en le vengeant de l'injure qu'on venoit de luy faire, ſe mit en campagne avec les forces Proteſtantes, rencontra le Duc, le défit, & le prit priſonnier avec ſa femme & ſes enfans. L'Empereur qui avoit interêt d'empêcher la Ligue de Smalchalde de s'accommoder de cette conquête, blâma le Langrave de s'être mélé de l'affaire de Brunſvic, quoy qu'il n'eût point été nommé Commiſſaire, & luy commanda de remettre le Duc en liberté, & l'Etat de Brunſvic en ſequeſtre. [a] 1545.

Cet ordre étoit trop fier & trop éloigné du ſtile ordinaire de l'Empereur, pour laiſſer plus long-tems la Ligue en doute ſur le veritable deſſein de ce Prince. Elle s'attendoit d'avoir la guerre la campagne ſuivante; & comme elle n'avoit pas lieu d'eſperer d'autre aſſiſtance que des Couronnes de France & d'Angleterre, elle mit tout en œuvre pour les reconcilier. L'Hiſtorien Sleidan ſon Agent ſecret employa tout le credit qu'il avoit auprés de François Premier; & le Chancelier de l'Electeur de Saxe preſſa tellement Henry

[a] Dans la lettre du Langrave au Roy en 1545.

1545. Huit, que les deux Roys convinrent d'envoyer leurs Plenipotentiaires à mychemin entre Ardres & Calais pour traitter, & de recevoir pour Mediateurs les Deputez de la Ligue.

L'ouverture de la Conference se fit le premier de Decembre mille cinq cent quarante-cinq. L'on y negotia durant six semaines avec toute la chaleur imaginable, & l'on y convint de tous les points contestez, à la reserve de deux. L'un regardoit la Ville de Bologne que les Anglois vouloient retenir en toute maniere; & les François au contraire étoient si peu disposez à leur laisser cette importante Place, qu'ils aimoient mieux payer les frais de la guerre, s'ils ne la pouvoient recouvrer qu'à cette condition. L'autre point consistoit dans l'alliance generale & particuliere de la France avec l'Ecosse; parce que les Anglois jaloux de ranger toute l'Isle de la Grande Bretagne sous une seule Domination, s'obstinoient à pretendre que la France ne se mêlât plus de ce qui se passeroit desormais dans leur Isle, c'est-à-dire qu'elle renonçat positivement à l'union qui avoit duré huit cens ans entre l'Ecosse & elle, & que le Roy Tres-Chrêtien ne pensât plus au maria-

ge de son petit Fils avec l'heritiere de ce Royaume. 1545.

Sur quoy les Mediateurs remontrerent en vain aux Anglois que leurs propositions étoient trop dures, principalement la derniere ; & qu'il ne sembloit pas qu'ils pussent rien exiger de plus, quand ils eussent conquis une ou deux Provinces de France. Les Anglois demeurerent fermes ; & les François flatez de l'esperance non seulement de recouvrer Bologne[a] mais encore de prendre Calais si l'Empereur s'embarrassoit dans la guerre d'Alemagne qu'ils prevoyoient devoir être de longue durée, rompirent la Conference, aprés avoir protesté qu'il ne tenoit point à eux qu'elle n'eût eu une meilleure issuë. Ainsi les Protestans se virent frustrez de l'assistance qu'ils eussent reçuë de leurs Alliez en toute autre rencontre ; & l'Empereur qui les voyoit reduits à se défendre avec leurs seules forces, se hâta de les attaquer.

a Dans le projet d'accord entre la France & l'Angleterre en 1545.

Le Roy ne se fiant pas trop aux assurances qu'il luy faisoit donner que ce n'étoit point à luy qu'il en vouloit, envoya l'Ingenieur Marini sur la frontiere de Champagne, avec ordre d'y fortifier les Places qu'il jugeroit à propos

1545. Marini jetta les yeux sur le Bourg de Maubert-Fontaine, & n'oublia rien de ce qui servoit à le mettre en état de soûtenir un long siege. Il ajoûta quelques dehors à la fortification de Mouzon; quoy que cette Ville fût tellement commandée, qu'on desesperoit de la garder autrement que par le nombre & la valeur de sa Garnison; & parce que la France avoit rendu quelques années auparavant Stenay au Duc de Lorraine, elle fortifia Ville-Franche qui en étoit proche. Comme l'attaque de Saint-Disier en avoit montré le foible, on tâcha d'y remedier par trois nouveaux bastions, & l'on traça à Coëffy une Citadelle. On fit des dehors à Chaumont: on commença d'élever un Fort sur la Coline de Ligny, & on en dressa le plan sur celuy de Bourg en Bresse.

Les Anglois étoient toujours à l'erte pour chercher l'occasion de surprendre le Fort d'Outreau, & il sembloit que tout conspirât à les en rendre maîtres. Esse Gentilhomme d'une prodigieuse valeur s'y étoit jetté avec autant de gens de guerre, que la Fortereſſe en pouvoit tenir; mais la multitude n'avoit servy qu'à donner plus de prise à la peste, qui s'y étoit mise. La neige, la pluye &

les autres incommoditez de l'Hyver extraordinairement humide, l'avoient augmentée de sorte qu'il y mouroit six vingts soldats par jour ; & les vivans ne pouvant suffire à la sepulture des morts, étoient obligez d'attendre que tous les malades d'une maison eussent perdu la vie pour l'abattre sur eux, & changer ainsi leur demeure en tombeau: ce qu'ils faisoient avec d'autant plus de facilité que ces funestes maisons n'étoient que des trous en terre, couverts de quelques appentits de paille ou de chaume. 1545.

Cependant la garde n'y fut jamais negligée ; & l'on ne trouvera peut-être point ailleurs un exemple plus remarquable pour montrer que le soldat François est capable de suporter tout ce qu'il y a de plus rude dans sa profession, lors qu'il est convaincu du merite de ses Officiers, & de l'utilité qu'on tirera de sa patience. Le Maréchal de Biez pressé de raffraichir la Garnison d'Outreaus, fit partir un Convoy au commencement d'Avril de l'année mille cinq cent quarante-six, sous la conduite de Senerpont[a], qui passa sur le ventre des Anglois qui l'attendoient au Pont de brique au-dessous du Mont Saint-Etienne, & jetta dans le Fort les vivres & les soldats destinez pour le garder.

[a] D'autres écrivent Senarpont.

1545 Mais au retour il rencontra dans le Village de Dannes sept cent Chevaux & quatre cent hommes de pied ennemis, qui l'auroient défait si le Maréchal ne se fût avancé avec ce qu'il avoit de Troupes pour le dégager, parce que la Garnison de Bologne étoit presque toute sortie au secours des siens : mais la Cavalerie Françoise renversa celle d'Angleterre à la premiere charge, & tua le Major de Calais qui la commandoit ; ce qui fit prendre la fuite à l'Infanterie du même party.

Le Maréchal encouragé par cet heureux évenement, fit aprêter un second Convoy, & se mit trois semaines aprés en devoir de le jetter dans le Fort d'Outreau par la même voye que le premier y étoit entré. Il n'y avoit pour escorter le Convoy que cinquante Lances de la Compagnie du Maréchal, l'Infanterie du Ringrave qui montoit à quatre mil Alemans, & deux cent Arquebusiers Bretons & Gascons commandez par les Capitaines Breüil & Escarboüillat. Cependant ces Troupes rencontrerent les Anglois qui l'attendoient avec deux mil soldats de plus, au passage de Saint-Etienne.

Il n'étoit possible ni d'éviter le combat en avançant, ni de reculer sans per-

dre le charoy; & le Maréchal tout foible qu'il étoit, aima mieux s'exposer au hazard du premier de ces deux inconveniens, qu'à la honte qu'il recevroit du second. Les Anglois au contraire commandez par Milord Sorel fils du Duc de Nortfolc, s'étoient vantez de mourir ou de recouvrer l'honneur qu'ils avoient perdu dans l'occasion precedente, & ce fut là ce qui donna lieu au combat le plus sanglant & le plus obstiné qu'il y eût eu depuis cent ans entre les deux Nations. Le champ de bataille demeura aux François; & le Maréchal aprés avoir étédu sur la poussiere le dernier des ennemis qui traversoient son passage[a], jetta son Convoy dans Outreau, & se retira sans obstacle. 1545.

[a] Dans relat Patu lier ce ba

Mais l'utilité que la France pouvoit tirer de cette sorte d'entrepriſes, n'égaloit pas à beaucoup prés le danger qu'elle couroit en les executant. Car comme le Fort d'Outreau étoit situé dans un lieu qui ne pouvoit être ravitaillé qu'à la vûë des Ennemis, il faloit que les François s'exposassent de tems en tems au combat pour en approcher; & s'ils étoient une ou deux fois vaincus, le Fort qui coutoit tant d'argent à bâtir, & tant d'hommes à garder, tom-

1546. beroit de luy-même au pouvoir des Anglois. Si les François étoient assez heureux pour le conserver, leur condition n'en deviendroit pas beaucoup meilleure, puisque le Port de Bologne ne laisseroit pas d'être libre aux Anglois pour jetter des vivres dans cette Ville, & pour en raffraichir la garnison, quand il leur plairoit : Outre que les mêmes Anglois avoient ajoûté tant de nouvelles fortifications aux anciennes de cette Place, qu'elle passoit pour imprenable. Ils avoient élargi la Tour d'Ordre afin de la rendre capable d'une plus forte garnison : Ils avoient remué toute la terre du mont Lambert pour en disputer l'accés aux François, s'il leur prenoit envie d'y camper ; & pour élargir leurs quartiers en terre ferme, ils avoient fortifié les postes d'Ambletiieil & de Blaquenay. La France ne pouvoit donc de plusieures années les en chasser par force, quand elle y auroit employé toute sa puissance, & qu'elle n'eût point eu d'autre occupation que celle-là. Cependant elle étoit à la veille de rompre avec l'Empereur, ce qui ne pouvoit arriver sans qu'elle fût obligée de renõcer par un traité de Paix à ce que tenoient les Anglois dãs la Picardie, ou de

leur y laisser faire de nouvelles cõquétes. 1546.

Ces considérations tomboient aisément dans l'esprit des personnes informées des affaires d'alors ; & le Roy d'Angleterre les avoit penetrées dans toute son étenduë, comme il parut dans l'instruction qu'il donna depuis à l'Amiral Dudley. Il ne laissa pas neanmoins de rabatre en un moment toute sa fierté : de negliger l'occasion de conquerir le reste de la Picardie : de rompre le Traité conclu avec l'Empereur pour le partage de la France ; & de s'abaisser malgré son inclination, & la prosperité de ses affaires, jusqu'à rechercher d'accord François Premier en offrant de luy rendre Bologne.

Personne ne devina d'abord la veritable cause de cette démarche ; & ceux qui raisonnerent sur ce qui suivit immediatement aprés, jugerent que le Roy d'Angleterre avoit preveu sa fin prochaine ; & qu'étant sur le point de laisser un successeur de huit ans, il avoit mieux aimé l'assurer du côté de France par un accommodement dont l'execution devoit durer huit ans, que de l'engager dans une guerre qui auroit attiré par une suitte presque necessaire, la perte de Calais aussi biẽ que celle de Bologne.

1546. D'autres imputoient une negotiation si surprenante à l'inconstance naturelle du Roy d'Angleterre, qui le faisoit passer en un moment de l'extreme desir de la guerre, à l'horrible aversion de toute sorte de perils. Mais la politique de ce Prince étoit plus profonde, & regardoit plus directement ses veritables interêts.

Il ne doutoit plus que l'Empereur ne s'allât appliquer à faire de l'Alemagne une Monarchie absoluë, en declarant la guerre aux Protestans sous pretexte des les contraindre de se soûmettre au Concile; & comme un sujet de crainte qui n'étoit pas si bien fondé l'avoit autrefois obligé de se réüinir avec la France immediatement aprés la bataille de Pavie, & de traiter avec la Mere de François Premier alors prisonnier, dans la seule vûë d'empêcher le même Empereur de s'agrandir aux dépens de la France; aussi n'eût il pas plûtôt preveu que la conquête de l'Empire assujettiroit les autres Etats Chrétiens à la Maison d'Autriche, qu'il fit toutes les avances necessaires pour se reconcilier sincerement avec le Roy.

Il est aisé de s'imaginer la joye qu'eut François Premier, de se voir recherché de ce qu'il souhaitoit le plus. L'Amiral

d'Annebaut, & Raymond Premier Pre- 1546.
sident de Roüen, s'assemblerent sur la
frontiere de Picardie le sept de Juin mil
cinq cent quarante-six avec l'Amiral
Dudley & le Milord Paget; & aprés une
conference de six semaines convinrent
d'un traité, dont les principaux articles
que l'on rendit publics furent : [a] Que le
Roy Tres-Chrétien payeroit durant
huit années au Roy d'Angleterre cent
mille écus par an, tant pour les arrera-
ges d'une pension de cinquante mille li-
vres qu'il pretendoit luy estre dûë, que
pour la dépense des nouvelles fortifica-
tions de Bologne & des environs; & que
les Anglois en recevant le dernier paye-
ment, remettroient de bonne foy entre
les mains des François Bologne & tout
son territoire dans l'état qu'il étoit, &
sans en abbatre aucunes fortifications,
ni enlever aucune artillerie ou muni-
tions de guerre & de bouche, à condi-
tion qu'on n'éleveroit point de Forte-
resse à l'avenir dans le Bolonois, ni re-
ciproquement dans le Comté d'Oye.

[a] Dans le premier Traité entre François Premier & Henry Huit.

Les articles secrets ne furent tout-à-
fait conformes, ni à l'interêt des deux
Couronnes, ni à l'intention de celle
d'Angleterre. Elle pretendoit que les
Protestans d'Alemagne, fussent secou-

ger à rien de particulier à l'égard des Proteſtans, & de promettre ſeulement que la France entretiendroit auprés d'eux un homme de confiance, & qu'elle feroit toucher en ſecret cent mille écus à l'Electeur de Saxe, & autant au Langrave de Heſſe. Cét homme étoit de confiance, & ſe piquoit d'être de l'illuſtre Maiſon de Mandoſa dont il prenoit le nom & les armées. Il avoit été banni de ſa patrie pour des crimes qu'il diſoit être ſuppoſez ; & la France où il s'étoit retiré luy ayant offert des conditions plus avantageuſes que celles qu'il eût pû pretendre en Eſpagne, il n'avoit point été détourné de les accepter par l'exemple de Navarre & de Rincon qui s'étoient perdus en ſuivant le même parti. 154

L'Amiral Dudley & le Milord Paget aprés avoir épuiſé tous leurs artifices pour exciter la France à proteger hautement la ligue de Smalchalde, avoient été reduits à ſe contenter de l'engagement où elle offroit d'entrer, & ne s'étoient eux-mêmes engagez à rien davantage, ce qui fut la principale cauſe de la ruïne de cette ligue. Cependant le Cardinal de Tournon demeura tellement perſuadé que le Roy ſon

1546. Maître s'étoit plus avancé qu'il ne faloit, qu'il le porta comme pour prevenir le reproche qui luy pourroit être fait de s'entendre avec les Heretiques, à traiter severement soixante habitans de Meaux dont étoit composée la premier Eglise pretenduë reformée du Royaume sous Guillaume Briçonnet Evêque de cette Ville, qui donnoit retraite aux sçavans hommes de ce parti.

Jacques Fabri d'Estaples & Martial Ruffi s'y étoient refugiez avec Guillaume Farel Professeur au College du Cardinal le Moyne. Mais au premier soupçon que donnerent ces trois personnes, l'Evêque fut mandé par le Roy qui luy fit une correction dont il profita. Ruffi se convertit, & devint ensuite Chanoine & Penitentier de Paris.[a] Fabri se donna à la Reine de Navarre, qui l'envoya dans sa Ville de Nerac, & Farel fut Professeur dans le College de Geneve.

[a] Dans le procez des Heretiques de Meaux en 1546.

Ceux qu'ils avoient pervertis se voyant abandonnez, ne laisserent pas de persister dans leur erreur; & s'étant assemblez créerent pour leur Ministre Pierre le Clerc cardeur de laine, quoy qu'il ne sçût autre chose que lire en françois. Cette homme avec sa mission

ridicule attira dans la cave où se faisoit l'exercice de la nouvelle Secte, prés de quatre cens personnes des deux sexes ; qui ne pouvant plus s'assembler sans être découverts, furent surpris le huit de Septembre mil cinq cent quarante-six, en faisant ce qu'ils appelloient la Cene. Le Ministre le Clerc & quatre-vingt-neuf des plus coupables furent conduits à Paris ; où le Parlement en condamna quatorze au feu qu'ils endurerent avec une apparente fermeté, qui fit plus de mal que l'exemple de leur supplice ne causa de bien. 1546.

Ainsi l'heresie commençoit en France dans le même-tems que l'Empereur triomphoit en Allemagne des Protestans que la mort imprevûë du Roy d'Angleterre, & l'appesantissement de François Premier qui sentoit approcher la sienne, avoient abandonnez à son ambition. Sa Majesté Imperial auroit pourtant été contrainte d'interrompre le cours de sa victoire, si la diversion qu'on luy avoit preparée du côté d'Italie n'eût cessé, par un de ces coups en trahison dont use la fortune quand elle veut traverser les actions les plus hazardeuses.

Encore qu'André Dorie se contentât

1546. de joüir de la liberté qu'il avoit procurée à sa patrie ; & que les honneurs extraordinaires qu'il recevoit de la Republique de Genes, le rendissent le plus illustre particulier de la Chrétienté, il ne laissoit pas neanmoins d'avoir scandalisé les principaux de ses concitoyens par le choix de celuy de ses parens qu'il venoit d'adopter. C'étoit Janetin Dorie son cousin dans un degré fort éloigné, âgé de vingt-huit ans seulement, & brave de sa personne, mais insolent, altier, & presomptueux, qualitez qui ne pouvoient être long-tems souffertes dans une Republique où la Noblesse devoit être également traitée.

On ne sçait si Dorie avoit ignoré ou negligé les inperfections de Janetin, ou s'il les avoit imputées à sa mauvaise éducation. Certes Thomas Dorie pere de Janetin avoit été contraint de luy faire apprendre le métier d'ouvrier en soye pour gagner sa vie, dans l'impossibilité où il s'étoit vû à cause de son extreme pauvreté, de l'élever en enfant de qualité : mais pourtant les imperfections de Janetin n'avoient pas empêché André Dorie de le faire recevoir en survivance de toutes ses Charges. Il luy avoit fait prendre parti avec

l'Empereur, & liaison tres-étroite avec les Espagnols ; & il accoûtumoit insensiblement la Noblesse de Genes à le traiter avec les mêmes respects, que s'il eût été beaucoup élevé au dessus d'elle par sa naissance & par son merite. Janetin de son côté ne vivoit pas avec toute la moderation necessaire dans une élevation si exposée à la jalousie, puis que non seulement il ne s'opposoit point aux deferences extraordinaires que l'on avoit pour luy : mais il paroissoit mêmes d'en être charmé, bien loin de témoigner par des marques exterieures qu'elles luy déplaisoient. Sa façon de vivre étoit trop éclatante pour ne pas attirer l'envie ; & comme il affectoit de n'avoir rien de commun avec les autres Gentilhommes, personne ne se hâtoit aussi de lier amitié, ni intelligence avec luy. 1546.

Le plus considerable de cette Noblesse étoit Jean-Loüis de Fiesque, chef de la plus illustre & la plus ancienne Maison de Genes. Il comptoit dans sa Maison deux Papes, & douze de ses Ancestres Comtes souverains de Lavagnes : Il joüissoit de plus de deux cens mil écus de rente : Son esprit étoit des plus élevez & des moins prevenus

1546. par les maximes ordinaires : Il avoit de l'ambition & de la hardieſſe ; & il ne luy manquoit aucune des qualitez naturelles & acquiſes, qui ſervent à l'execution des plus grands deſſeins. Il eſt aiſé de croire qu'un homme de cette trempe, menoit dans Genes une vie tout-à-fait contre ſon genie ; car aimant la gloire, & ne trouvant point d'occaſions de ſe faire diſtinguer de ceux qui ne le valoient pas, il ne penſoit qu'aux moyens d'en faire naître quelqu'une ; & de hâter pour ainſi dire la fortune, qui ne le favoriſoit pas ſitôt qu'il ſouhaitoit. Cependant le défaut des conjonctures propres à ſe ſignaler, auroit toûjours arrêté l'inclination qui le portoit à faire parler de luy en quelque maniere que ce fût, quoy qu'il n'eût encore que vingt-deux ans ; & il ſe ſeroit tenu dans le rang que la Loy de ſon Pays luy avoit donné, quoy que cette Loy fût plus jeune de cinq ans que luy, ſi l'élevation de Janetin luy eût permis d'eſperer des emplois convenables à ſes belles qualitez. Mais le voyant deſtiné pour ſucceder à Dorie, c'eſt-à-dire pour commander les Armées de la Republique durant la guerre, & pour maintenir la Police durant la paix, il

apprehenda de passer dans l'oisiveté le long espace de vie qu'il se promettoit, & se fut là le premier motif de sa crainte. 1546.

Le second fut plus delicat & plus ingenieux à le tourmenter. Il venoit d'une reflexion trop assiduë sur l'humeur de Janetin, dont il ne faloit attendre qu'une extreme défiance, & par consequent un abbaissement continuel de ceux qui avoient du merite & de la capacité pour les affaires d'importance, parce qu'il vouloit attirer à soy toute la reputation & toutes les forces de la Republique; & que ce seroit assez d'être grand par sa naissance, & considerable par ses bonnes qualitez, pour luy donner de l'ombrage.

Ces deux considerations jetterent le Comte dans le desespoir de s'aggrandir en servant sa patrie; & luy firent prendre dessein de prevenir par son esprit & par son courage les mauvaises suites de la grandeur de Janetin si contraires à la sienne, en ruinant la puissance des Dories avant que le tems eût accoûtumé le peuple de Genes à la supporter; & comme il étoit impossible d'ébranler cette puissance par une autre voye qu'en changeant le Gouvernement de cette Ville, il ne fit plus de

1546. ſcrupule de donner à ſa Republique une nouvelle forme. Il diſſimula pourtant ſon deſſein juſqu'à ce qu'il eût trouvé des perſonnes capables de l'aider à l'accomplir : mais ſoit que ſes amis penetraſſent malgré luy ce qu'il avoit dans l'ame, ou qu'ils tâchaſſent de luy inſpirer le deſir dont il étoit déja poſſedé, il y fut confirmé par les perſuaſions d'un plus grand nombre de perſonnes qu'il ne s'étoit d'abord imaginé, & l'on compta mêmes des Confidens de Dorie entre ceux qui luy en parlerent les premiers: Tant il y avoit de gens entre la Nobleſſe de Genes qui commençoient à chercher leur avantage dans les deſordres de l'Etat.

Le Comte bien loin de leur applaudir, les écoutoit avec des marques de chagrin tout-à-fait contraires à ſes veritables ſentimens ; & prenoit pourtant garde de ne les pas rebuter de ſorte, qu'ils n'oſaſſent plus luy parler une autre fois de la meſme choſe. Il ne leur témoigna pas ſeulement qu'il fût capable de faire la moindre reflexion ſur les ouvertures qu'ils luy donnoient, juſqu'à ce qu'il eût reconnu dans la derniere exactitude le genie de ceux dont il pouvoit être ſecondé. Sa prevoyance

s'étendit

s'étendit ensuite au dehors ; & parce qu'il y avoit apparence que la Flote Espagnole d'un côté, & les Troupes du Duché de Milan de l'autre, assiegeroiét Genes par mer & par terre aussi-tôt qu'elle auroit changé de Gouvernement, le plus grand interêt qu'eût l'Empereur Charles-Quint en Italie consistant à procurer en toute maniere que cette Republique subsistât en l'état qu'elle étoit[a], il falut que le Comte de Fiesque pour appuyer la revolution aprés qu'elle seroit arrivée, prît des mesures avec la France, & s'assurât de son Armée navale, & des forces qu'elle entretenoit dans le Piémont. 1546.

[a] Dans la negotiation de Cesar Fregose, avec Fiesque.

Cesar Fregose eut la premiere commission de sonder François Premier sur une affaire si delicate : mais cõme il ne nommoit personne ; & qu'il sembloit à l'oüir que le projet dont il parloit fût chimerique, Sa Majesté Tres Chrêtienne n'y eut point d'égard. Fiesque au lieu de se rebuter par l'inutilité de sa tentative, changea seulement d'Agent ; & renoüa sa negotiation à la Cour de France, où il envoya Caprino Gonzague Ministre plus adroit & mieux instruit que Fregose. Gonzague ne s'amusa point à representer au Cou-

1546. seil d'Etat l'obligation que la France avoit aux Fiesques, & les grands services qu'elle en avoit tirez dans les occasions passées. Il dit seulement en peu de mots que l'unique moyen de de chasser l'Empereur du Duché de Milan, étoit d'ôter la communication de ce Duché avec le reste de ses Etats en délivrant Genes de la tiranie des Dories, qui la gouvernoient suivant les ordres qu'ils recevoient tous les huit jours d'Espagne.

Cette remontrance eut tout l'effet que l'on auroit inutilement attendu d'un plus long discours; car encore que des deux plus redoutables ennemis qu'avoit eu Dorie dans le Conseil d'Etat, qui étoient le Chancelier Duprat & le Conétable de Montmorency, le Chanchelier fût mort, & le Conétable disgracié, ceux qui restoient ne luy étoient pas plus favorables; & pour commencer par le Dauphin, ce jeune Prince ne pouvoit souffrir que Dorie luy retînt le Duché de Genes qui faisoit une partie de la succession de sa Mere. Le Comte de Saint-Pol à qui le Roy déferoit beaucoup, se souvenoit encore que le même Dorie avoit été cause de sa défaitte & de sa prise à Landriano, par l'avis qu'il avoit don-

né aux Espagnols des incommodite
de sa marche. Le Cardinal de Tourno
étoit piqué des obstacles mis à so
voyage de Rome, & l'Amiral d'Anne-
baut se promettoit d'avoir le comman-
dement de l'Armée qui seroit employée
pour recouvrer le Duché de Milan
aprés la revolution de Genes ; & ju-
geoit assez vray semblablement que
cette conquête pour être facile, ou
pour mieux dire infaillible dans les
circonstances qu'on la proposoit, n'en
seroit pas moins glorieuse. Ainsi l'in-
terêt des Ministres s'accordant avec ce-
luy de l'Etat, Gonzague forma une
étroite liaison du Comte de Fiesque
avec le Roy Tres-Chrêtien, tira pro
messe que la France renonceroit en
faveur à tous les droits qu'elle avoit su
Genes immediatement aprés qu'il au
roit executé son entrepriſe, reçût
pouvoir necessaire pour appeller l
Troupes du Piémont quand il ser
tems, & choisit luy-même dans le Po
de Toulon les Galeres & les Vaisseau
qui devoient être équipez pour le m
me dessein.

Il ne suffisoit pas à Fiesque d'a
pris ses mesures pour une assistance
faillible, s'il ne se mettoit à cou

1546. du côté de la Religion, par où il pouvoit être accablé nonobstant le secours de France; & ce fut là la veritable raison qui luy fit entreprendre le voyage de Rome, sous couleur de se divertir: mais en effet pour communiquer plus aisément son dessein au Pape Paul Trois, & pour s'instruire mieux des intentions de Sa Sainteté. Le Pape & Dorie étoient mal ensemble par des motifs qu'il est important de démêler icy. Thomas pere de Janetin n'avoit pas été le seul parent de Dorie reduit à la pauvreté. Il y en avoit eu encore un autre de cette Maison, nommé Imperial Dorie, que son pere & sa mere avoient laissé orphelin, & sans aucun bien. Il étoit pourtant assez bien partagé pour les qualitez de l'esprit & du corps, & Dorie luy avoit donné de l'employ sur ses Galeres. Il y avoit servy long-temps; & gaigné beaucoup d'argent, lors que la volonté luy vint d'être Ecclesiastique. Dorie non seulement ne l'en détourna pas; mais de plus l'y confirma, en luy procurant l'Evêché de Zagone au Royaume de Naples. Imperiale se plut extraordinairement dans son Diocese, soit qu'il aymât les delices, ou qu'il fût las des agitations de la mer. Il resida dans son

Evêché : Il y transporta ses effets : Il 15
y acheta de belles Terres ; & se souvenant sur la fin de sa vie des obligations qu'il avoit à Dorie, il l'institua par testament son heritier universel. Mais le testament fut contesté par les Officiers du Saint Siege, qui pretendirent que toute la succession du défunt appartenoit au Pape. L'affaire fut portée à Rome, où l'on étoit Juge & partie, & Dorie y perdit sa cause. Le Tribunal de la Rote en prononça la sentence sans y apporter d'adoucissement ; & la Cour de Rome qui ne vouloit pas mécontenter tout-à-fait Dorie, luy offrit aprés le jugement du procez de luy laisser toute la succession dont il venoit d'être privé, pourvû qu'il la voulût recevoir comme une pure grace du Saint Siege. Mais Dorie le plus altier des hommes à l'égard de ceux qui pretendoient le soûmettre, quoy qu'il ne le fût pas de son naturel, ne jugea pas à propos d'accepter la proposition de la Cour de Rome, quelque legere que fût la condition qu'elle y mettoit. Il ayma mieux se dédommager par une autre voye ; & il prit si bien ses mesures, qu'il enleva quatre Galeres du Pape. Fiesque le sçavoit ; & c'étoit principalement pour

1546 tirer avantage du chagrin qu'en avoit Sa Sainteté, qu'il avoit pris le chemin de Rome Il y trouva le Cardinal Augustin Trivulce Protecteur de France, qui passoit depuis la mort de Marin Caracciol pour le plus éclairé du sacré College. Trivulce ne reçut d'abord Fiesque que comme un homme qui luy étoit allié : mais aprés les premieres civilitez, & lors qu'ils eurent la commodité de parler en secret, ils formerent bien-tôt entr'eux une union qui ne pouvoit être plus étroite. Fiesque se découvrit entierement à Trivulce ; & Trivulce eut pour Fiesque des égards plus que suffisans pour l'engager dans les interêts de la France, si le sien propre ne l'y eût déja attiré. Il luy donna des moyens infaillibles pour obtenir des conferences particulieres avec le Pape, sans qu'il parût s'en mêler ; & Fiesque n'eut pas plûtôt entretenu deux ou trois fois Sa Sainteté, qu'il reconnut qu'elle ne souhaitoit pas moins que luy, que Genes changeât de gouvernement, & que son aversion pour Dorie n'étoit ny moins forte, ny moins interessée que la sienne : car outre le motif general d'ôter à l'Empereur déja trop puissant, celuy des hommes vivans qui l'avoit servi avec plus de succés, la Mai-

son des Dories étoit la seule qui se fût opposée depuis dix ans à l'agrandissement de celle du Pape. Elle avoit empêché les Farneses de chasser les Medicis de Florance, & de prendre leur place : Elle avoit rompu la negotiation du Saint Siege avec l'Empereur, pour obtenir l'investiture du Duché de Milan en faveur du Duc de Parme : Elle avoit détourné l'Empereur d'accorder l'investiture de la Toscane à Octavien Farnese en luy faisant épouser sa fille naturelle, de peur que les forces de ce nouveau Souverain jointes à celles de l'Etat Ecclesiastique n'entrepriſſent sur le Duché de Milan : Elle avoit encore ôté la seconde esperance du Pape, & rendu inutiles les deux entrevûës de Sa Sainteté & de Sa Majesté Imperiale, en persuadant à Charles-Quint d'éluder autant qu'il pourroit l'agrandissement du même Octavien son gendre dans la Lombardie, parce que rien ne seroit capable de démembrer de la Monarchie Espagnole ce qu'il tenoit dans l'Italie, durant que la Republique de Genes subsisteroit dans la forme du gouvernement qui luy avoit été donnée. 1546.

Le pape informé par des voyes in-

1546. connuës, mais certaines, que c'étoit de la part de Dorie qu'étoient venus ces invincibles obſtacles, n'avoit garde de rejetter la propoſition de Fieſque, dont il devoit apparemment tirer plus d'utilité que nul autre : puiſqu'outre qu'on le délivreroit de ſon plus redoutable ennemy ſans qu'il y contribuât, on obligeroit encore l'Empereur à ſe jetter entre les bras du Saint Siege, en luy retranchant tous les autres moyens de conſerver le Royaume de Naples & le Duché de Milan. Ainſi l'eſperance que la mort de Dorie repareroit avec uſure le dommage qu'il avoit cauſé à la Maiſon des Farneſes, fit que l'on travailla delicatement à fomenter l'ambition de Fieſque, & qu'on luy fournit de nouveaux moyens pour entreprendre ſur Genes.

Le Cardinal Trivulce avoit regardé juſques là le projet de Fieſque, comme une idée également dangereuſe & chimerique ; parce que ne connoiſſant aſſez ni le naturel du Pape, ni les juſtes ſujets qu'il avoit de ſe plaindre de Dorie, il s'étoit imaginé que Sa Sainteté s'attacheroit à maintenir le gouvernement de Genes, de crainte que le changement qui s'y feroit n'arti-

rât une autre fois la guerre dans l'I- 1546.
talie : mais ce Cardinal ne fut pas
plûtôt détrompé, qu'il commença
d'avoir meilleure opinion du pro-
jet de Fiesque. Il tâcha de luy en re-
presenter les difficultez dans toute
leur étenduë ; non pas tant à la ve-
rité pour le rebuter, que pour l'ex-
citer à remettre Genes sous la domi-
nation des François. Il luy representa
dans cette vûë que plus il examinoit
son dessein, plus il le trouvoit étran-
ge [a], en ce que tout le peril qui se
rencontroit dans les autres de même
nature, ne consistoit que dans l'exe-
cution ; au lieu que dans celuy-cy
il y auroit sans comparaison plus de
choses à craindre aprés qu'il seroit
accomply, qu'il n'y en avoit eu au-
paravant : Que si Fiesque n'avoit point
d'autre but en surprenant Genes que
de supplanter les Dories, & de se
mettre en leur place, il seroit insup-
portable à un homme de cœur com-
me luy de vivre dans une Republique
où il ne pourroit trouver aucun moyen
legitime de s'élever, & où sa grande
naissance & son merite ne mettroient
presque point de difference entre sa
personne & celle des simples Gentils-

[a] Dans la negotiatiõ du Cardinal Trivulce avec le Cõte de Fiesque.

1546. hommes ; outre qu'en se contentant de tenir dans le monde le rang des Dories, il devoit s'attendre d'en sortir par la même voye : Que s'il pretendoit se rendre Souverain de Genes, & se maintenir dans cet Etat indépendemment de l'Empereur & du Roy Tres-Chrêtien; quand il seroit assez heureux pour éviter la jalousie de la Noblesse & la fureur du Peuple qu'il auroit privez de leur liberté, il ne le seroit point assez pour resister aux Espagnols s'ils s'obstinoient à le ruïner ; ou si l'Empereur aprés avoir inutilement tenté toutes les autres voyes de le perdre, s'avisoit pour dernier expedient d'offrir aux François de partager sa dépoüille avec eux, & de leur laisser Savonne, qui de tout tems avoit esté l'objet de leur ambition. D'où le Cardinal Trivulce concluoit que si Fiesque vouloit travailler sur les mesures qu'Octavien Fregose avoit prises avec François Premier au commencement de son regne, c'est-à-dire se contenter de la proprieté de Genes en rétablissant les François dans la Souveraineté de cet Etat, le Roy Tres-Chrêtien donneroit la paye & le commandement de six Galeres entretenuës en tout tems pour la

seureté de la Côte, mettroit deux cens hommes de garnison au choix de Fiesque dans sa Forteresse de Montobio, le feroit Capitaine de cent Hommes-d'armes, & luy accorderoit une pension de dix mille écus. 1546.

Fiesque étoit assez éclairé pour concevoir l'importance de ce que le Cardinal luy disoit, mais il avoit trop bonne opinion de sa suffisance pour se resoudre à conquerir une souveraineté pour autruy. Cependant comme il ne faloit ni rebuter les François, ni donner atteinte à la negotiation de Gonzague, il répondit au Cardinal en le remerciant de ses conseils, & en luy remontrant à son tour qu'il n'y avoit rien de si difficile que de prendre sur le champ une resolution importante, parce que les considerations diverses qui venoient en foule dans l'esprit, en émoussoient pour ainsi dire la pointe: mais que quand il retourneroit à Lavagne il auroit tout loisir d'y penser, & luy feroit sçavoir ensuite ses veritables intentions par une personne affidée.

Et de fait quelque resolu qu'il fût d'executer son dessein en toute maniere, il balança neanmoins long-

1546. tems ſur le choix qu'il devoit faire du moyen le plus propre pour arriver à la fin qu'il s'étoit propoſée. D'un côté le beſoin continuel d'une aſſiſtance ſolide & durable, le faiſoit pancher vers le party de ſe jetter abſolument entre les bras des Frãçois ; & de l'autre la crainte de n'en tirer pas à point nommé tous les ſecours qu'il luy faudroit, la défiance des Etrangers qui luy étoit commune avec tous les autres Italiens, & la demangeaiſon de n'être redevable qu'à ſoy même de l'établiſſement d'une Souveraineté, luy perſuadoient efficacemẽt que comme il avoit aſſez d'amis pour ruiner les Dories, il en auroit encore aſſez pour ſe maintenir dans la Place qu'il leur auroit ôtée.

Mais enfin ſes propres adverſaires contribuerent ſans y penſer ce qu'il faloit pour achever de le déterminer. Janetin porta ſon inſolence juſqu'à mépriſer generalement tout le monde ; & traitta Fieſque depuis ſon retour de Rome avec tant de fierté, que ce Comte quelque diſſimulé qu'il fût ne put s'empêcher d'en témoigner du reſſentiment, ni de lâcher des paroles dont le ſens étoit *qu'il ne conſentoit point à*

la ſervitude de ſes Concitoyens, ſoit que ſon averſion fût devenuë trop grande pour n'éclater que dans le moment qu'elle devoit abbattre ſes ennemis, ou que le mépris de Janetin l'eût trop irrité pour luy donner le tems de conſulter ſa raiſon, & de ſe rendre maître de luy-même. 1546.

Le Cardinal Trivulce avoit cependant eu loiſir de faire reflexion ſur le ſecond engagement qu'il avoit ſouhaité de Fieſque, & de reconnoître qu'il avoit commis deux fautes; l'une en ce qu'il avoit trop preſſé cet eſprit inquiet, qu'il ſçavoit d'ailleurs être plus ambitieux qu'intereſſé, & plus amoureux de la gloire que de la fortune: L'autre que la propoſition qu'il avoit faite à Fieſque étoit tout enſemble inutile & à contre-tems, puiſqu'il ſuppoſoit que ce Comte vint à bout de ſon entrepriſe; & qu'il n'avoit pas prevû qu'aprés la revolution de Genes Fieſque ſeroit tellement environné d'ennemis publics & domeſtiques, qu'une neceſſité indiſpenſable l'obligeroit alors malgré luy de demander en grace aux Miniſtres du Roy tres-Chrêtien dans l'Italie, ce qu'il avoit

1546. presentement peine à leur accorder.

Le Cardinal Trivulce pour reparer ce double manquement, envoya à Genes Nicolas Foderato Gentilhomme de Savonne & allié de Fiesque, pour luy declarer que François Premier se contentoit du Traité de Sa Majesté avec Cagnino Gonzague, & ne demandoit autre chose [a] sinon que le Comte prît de si justes mesures pour l'execution de son dessein, que rien d'imprevû ne fût capable de le traverser. Ce rêlachement qui dans l'opinion de Fiesque ne procedoit que de la pure generosité du Roy, fit une telle impression sur ce Comte, qu'il renvoya Foderato au Cardinal avec ordre de l'assurer que la France auroit toûjours la meilleure part dans la chose dont elle s'étoit déportée.

[a] Dans la negotiation de Foderato avec Fiesque.

Mais Foderato n'étoit pas beaucoup éloigné de Genes, quand Fiesque le rappella pour examiner de nouveau la réponse qu'il luy avoit faite, avant que de le renvoyer à Trivulce; & pour resoudre avec ses deux plus intimes amis s'il useroit de l'assistance que les François luy offroient pour surprendre Genes, ou s'il ne hazarderoit que sa personne & celles de ses Par-

tisans. L'un étoit Raphaël Sacco Juge des Terres de la Maison de Fiesque, & serviteur passionné du Comte. Il s'étoit acquis de la creance par l'exactitude & la durée de ses bons services: Il avoit de la force & de la facilité dans l'expression, mais sa timidité le rendoit absolument incapable des conseils violens. Il luy suffisoit donc de supposer que le dessein de Fiesque étoit extraordinairement dangereux, pour le dissuader de l'entreprendre s'il luy eût demandé son avis. Mais voyant qu'on ne le consultoit pas sur le fond de l'affaire, mais seulement sur un incident qui n'en pouvoit ni empêcher ni retarder l'execution, il se contenta de repartir que si elle étoit entierement resoluë, il étoit necessaire d'en partager le peril avec les François, sur l'ancienne maxime qui defendoit de ménager ses Alliez dans les conjonctures où l'on hazardoit ses biens, sa famille, sa fortune, & sa vie. Il ajoûta que la partie étoit trop inegale entre le Comte de Fiesque d'une part, & les forces d'Alemagne, d'Espagne, & d'Italie de l'autre. Qu'une Ville pouvoit bien être surprise par un particulier, puisqu'il n'avoit besoin pour cela que d'in- 1546.

1546. telligence ou de hardieſſe : mais qu'il faloit immediatement aprés ſe reſoudre de lâcher priſe, ſi l'on ne s'étoit aſſuré par avance de ſecours & d'alliances.

L'autre amy de Fieſque, qui s'appelloit Verrina, n'avoit pas de moindres liaiſons d'inclination & d'interêt avec luy : mais ſon genie étoit tout-à-fait contraire de celuy de Sacco. Il avoit de la hauteur d'ame; mais il étoit impetueux & porté aux grandes actions, ſans en examiner ni la qualité ni les ſuites. Il avoit été toute ſa vie ennemy des Dories; & ne pouvoit par un autre voye qu'en partageant leurs richeſſes avec Fieſque, payer les ſommes immenſes qu'il devoit à ſes creanciers, ni ſurvenir à la prodigieuſe dépenſe qu'il continuoit de faire. Et de fait il ne s'amuſa point à convaincre Fieſque par une longue ſuite de raiſonnemens [a] que les Hiſtoriens luy attribuent pour faire montre de leur éloquence. Il luy dit ſeulement qu'il n'étoit point alors beſoin de plus grandes forces pour reüſſir dans ſon deſſein, que celles qu'il pouvoit avoir de ſoy-même; puiſqu'il ſçavoit bien qu'il n'y avoit que deux cent cinquante hommes dans Genes, & que les Galeres de Dorie étoient entierement

[a] Poluta dans la Harangue qu'il luy fait faire.

tierement desarmées. Fiesque fut de cet avis, & renvoya Foderato avec une lettre au Cardinal Trivulce, qui contenoit qu'il seroit éternellement obligé au Roy de ce que sa Majesté Tres-Chrêtienne vouloit bien demeurer à son égard aux termes du Traité de Gonzague [a]; & le laisser dans toute la liberté d'agir suivant l'inclination qu'il avoit toûjours euë pour la gloire, & conformément à son genie qui tenoit pour facile tout ce qui paroissoit honorable. Il se mit ensuite à pratiquer les vertus capables de conserver & d'accroître le nombre des amis & des serviteurs, que sa haute naissance, sa civilité extraordinaire, ses liberalitez inepuisables, & ses autres bonnes qualitez, luy avoient acquis. 1546.

[a] Dans la lettre de Fiesque au Cardinal Trivulce en 1546.

Il prit une conduite moyenne entre la negligence affectée, & le trop d'application; & il ne se rêlacha pas un seul moment, du soin continuel qu'il faloit avoir de l'execution de son dessein. Il n'en parla pourtant jamais à contre tems, & ne témoigna aucune impatience d'en voir le succés. Il ne changea pas tout à coup sa forme de vivre. Son esprit ne parut ny inquiet, ny surchargé du poids

1546. de l'affaire dont il étoit remply. Il ne laiſſa rien échaper qui pût donner priſe aux ſurveillans des Dories. Il donna les plus grandes marques de ſon attachement à la vie privée, lors qu'il étoit plus prêt de s'élever à la ſouveraineté; & comme il avoit une adreſſe inimitable pour augmenter ſa reputation, il vêcut de maniere que tout ce que l'on remarquoit de plus excellent en luy, paroiſſoit venir plûtôt du fond de ſon naturel, que d'une conduite étudiée. Il avoit l'abord toûjours familier, l'air ouvert, égal, agreable, & même enjoüé. Sa civilité pour être ſi generale, que perſonne ne retournoit d'auprés de luy ſans en être charmé, ne laiſſoit pas d'avoir des diſtinctions obligeantes ſelon le merite & la qualité de ceux qui l'abordoient. Il ne s'enqueroit des beſoins domeſtique de ſes amis, & des perſonnes qui luy pouvoient ſervir, que pour les ſoulager, & mêmes pour les prevenir par des voyes cachées qu'il prenoit pour épargner leur honte. Il gaignoit les pauvres par ſes largeſſes, & les riches par ſon honnêteté. Il accompliſſoit religieuſement ſes promeſſes. Sa chaleur à obliger ne ſe rallentiſſoit ni par le tems

ni par les obſtacles. Sa Maiſon & ſa 1546.
table étoient ouvertes à tous venans. Sa magnificence en toutes choſes alloit juſqu'à la profuſion ; & l'avarice, la dureté, & l'orgueïl, n'étoient pas même ſoufferts dans ſes Domeſtiques, bien-loin d'avoir quelque empire ſur luy. Ses moindres actions étoient admirées par le luſtre qu'elles tiroient de ſa perſonne tout-à-fait bien faite, & par l'air noble & grand dont il accompagnoit tout ce qu'il faiſoit. Enfin il ſçut ſi bien ménager les inclinations de ceux qui s'engagerent à le ſervir, qu'il n'y en eut aucun qui luy manquât de foy ou de diſcretion : ce qui n'étoit jamais arrivé en de ſemblables conjonctures, quoy que celle dont il s'agiſſoit eût beſoin de tant de perſonnes, que quand il n'y en auroit point eu d'infideles il étoit mal-aiſé qu'il ne s'en trouvât pas d'imprudens. Mais ce qu'il y eut de plus rare & de plus étonnant, fut que les Dories qui voyoient le procedé de Fieſque roûjours égal, ne prirent aucun ombrage des paroles qui luy étoient un jour échapées à l'occaſion de Janetin ; & les oublierent ſi bien, ou pour mieux dire ſe laiſſerent endormir ſi profondement, qu'il fut impoſſible à

1546. leurs amis de les reveiller. Et de vray quelques precautions que les conjurez euſſent apportées pour cacher leur deſſein, ils n'avoient pû tout-à-fait ſurprendre la vigilance des Eſpagnols.

Ferrand Gonzague qui avoit ſuccedé au Marquis du Guaſt dans le Gouvernement du Duché de Milan, fut averty qu'il y avoit une intrigue dreſſée pour changer l'adminiſtration de Genes, & fit porter à Dorie par ſon Secretaire Maona le billet qu'il en avoit reçu. Il luy envoya depuis ſur le même ſujet deux memoires[a] capables d'inſpirer de la défiance au plus aſſuré des hommes; & par conſequent plus que ſuffiſant pour reveiller de ſon aſſoupiſſement un vieillard, qui ne pouvoit deſormais ſe garantir d'inſulte que par le miniſtere d'autruy. L'un s'étoit trouvé dans la poche de Ceſar Fregoſe, lors que Gonzague l'avoit fait aſſaſſiner ſur le Pô. Il contenoit le dénombrement des amis que la France avoit dans Genes, & Fieſque y étoit à la tête. On y ſuppoſoit que c'étoit là le Seigneur d'Italie dont François premier devoit faire le plus d'état; & que ſa Majeſté ne trouveroit point d'inſtrument plus propre que celuy-là, ſi elle ſe déterminoit à ruïner les Do-

[a] Dans les avertiſſemens de Caſtro au Duc de Terranova.

ries par des voyes ſecrettes. 1546

On n'a pas ſçu preciſément en quelle maniere, l'autre memoire étoit venu entre les mains de Gonzague; & il y a de l'apparence que les Eſpagnols avoient cette ſeule fois ſurpris la vigilance de Langey, en interceptant un de ſes billets. Langey l'avoit écrit peu de temps avant ſa mort; & tout ce que ce Gouverneur du Piémont avoit fait pour attirer Fieſque dans les interêts du Roy Tres-Chreſtien ſon Maître, y étoit ſpecifié ſans exception & ſans reſerve. Les ſommes d'argent que le même Fieſque avoit touchées, & l'uſage qu'il en avoit fait, y étoient auſſi marquez. Il eſt vray que l'on n'en pouvoit tirer aucune conſequence infaillible que c'eût été contre ſa patrie; mais Langey avoit écrit de ſa propre main à la fin du billet, que ce que l'on attendoit de Fieſque, quoy que difficile en toute maniere, s'executeroit tôt ou tard; & qu'il faloit ſur toutes choſes ménager ce jeune Seigneur, afin qu'il ne ſe rebutât pas dans une entrepriſe capable d'intimider les plus hardis & les plus experimentez.

Mais la Providence qui vouloit confondre la politique de Dorie, en ce

1546. qu'il se vantoit de démêler tous les replis du cœur de Fiesque, permit que le voyage de Maona fût inutile ; & que trois amis du même Dorie qui le prioient en même tems de prendre garde à sa personne, ne furent pas plus favorablement écoutez. Il perdit pour cette seule fois la méfiance qu'il luy étoit naturelle, & le juste discernement de toutes choses qu'il pensoit avoir. Il supposa que sa longue experience, sa profonde meditation, & son application continuelle, l'avoient tellement élevé au dessus de ceux qui se mêloient de luy donner conseil, qu'il se pouvoit désormais reposer sur la foy de ses propres lumieres, & negliger impunément celles d'autruy ; & il ne tint pas à luy qu'il ne servît d'exemple pour montrer que la plûpart des hommes extraordinaires que l'on consulte comme des oracles, & qui penetrent si vivement dans l'avenir sur les interêts qui leur sont indifferens, deviennent presque toûjours aveugles sur ceux qui leur importent davantage, & par un étrange renversement descendent à leur tour au-dessous des hommes ordinaires, qui n'étant pas assez éclairez pour se conduire en tout par leur raison, ne laissent

pas d'agir seurement parce qu'ilsont re- 1546.
cours à celle d'autruy.

Ainsi Fiesque n'étant point traversé, avançoit tous les jours son intrigue; & ne s'amusoit point à gaigner un grand nombre de Gentils-hommes, parce qu'il prevoyoit que la jalousie qu'ils concevroient de sont élevation, les rendroit infideles. Il crut devoir plûtôt travailler à s'insinuer dans l'affection du Peuple, par un trait de liberalité qui fût plus sensible qu'éclatant, & ses amis en découvrirent bien-tôt l'occasion. Les Fileurs de soye qui forment un corps d'habitans considerable dans Genes, se ressentoient alors plus que les autres métiers des miseres passées; & n'avoient point encore pû se relever de l'extreme indigence, où la cessation du commerce les avoit jettez. Fiesque sous pretexte d'être touché de compassion, manda leur Consul pour être informé plus amplement de ce qu'il sçavoit déja, & prit les noms des plus incommodez. Il fournit à ceux-cy de l'argent & des vivres en abondance; & les pria de ne point faire éclater ses presens, parce qu'il n'en pretendoit tirer aucune autre recompense que la satisfaction qu'il sentoit en soy-même de secourir les affligez. La douceur & la civilité dont il

assaisonna sa grande liberalité, ache-
1546. verent de gagner si absolument ces pau-
vres gens qu'ils furent depuis tout-à-
fait dévoüez à son service.

Fiesque immediatement aprés s'assu-
ra des plus considerables Bourgeois, qui
tenoient comme le milieu entre la
Noblesse & le menu peuple. Le moyen
qu'il mit en usage pour cela, fut de
laisser couler insensiblement dans ses
discours des paroles de liberté, par
lesquelles sans donner trop de prise
sur soy, il ne laissoit pas de faire com-
prendre qu'encore qu'il fût du corps
de la Noblesse, il étoit pourtant trop
raisonnable pour ne pas compatir à
l'oppressiõ du peuple. Aprés avoir trou-
vé des alliez, des amis, & des partisans, il
chercha des gẽs de guerre; & se prevalut
admirablemẽt d'une conjoncture assez
legere, qui avoit fait naître quelques
semẽces de division dans son voisinage.

Le Pape Paul Trois avoit investi Pier-
re Loüis Farnese des Duchez de Parme
& de Plaisãce; & le nouveau Duc n'ayãt
pas assez de revenu pour faire bâtir
des Citadelles, & pour entretenir
des garnisons dans ces deux belles
Villes, parce que les Banlieuës en
étoient presque toutes possedées par la
Maison

Maiſon des Palavicins, s'étoit propoſé de les leur ôter ſous pretexte de rentrer dans le Domaine public aliené à vil prix. Les Palavicins puiſſans d'eux-mêmes, & ſoûtenus par les ennemis ſecrets du Pape, ſe maintenoit en poſſeſſion; & comme les Terres de Fieſque n'étoient ſeparées des leurs que par un torrent, il partit de Genes [a] au commencement de l'Eté de l'année mil cinq cens quarante-ſix, ſous pretexte d'aller veiller à la conſervation de ſes Terres, & de ſe mettre dans la poſture où la raiſon d'Etat vouloit qu'il fût à la vûë de ſes voiſins armez; mais en effet pour remarquer les gens de ſervice qui ſe trouvoient alors entre ſes ſujets, & pour les accoûtumer aux exercices de la guerre, afin qu'ils ne fuſſent pas ſurpris ſi elle paſſoit juſqu'à eux. 1546.

[a] Dans les motifs du different des Farneſes & des Palavicins.

Il n'eut à Lavagne que le tems qu'il faloit pour connoître, & pour exercer ſes ſujets; car auſſi-tôt aprés il fut averty par les Emiſſaires qu'il entretenoit dans les principales Cours de l'Europe, que l'Empereur craignant que la diviſion des Farneſes & des Palavicins ne rallumât la guerre dans l'Italie lors qu'il ſeroit occupé contre les Proteſtans d'Alemagne, avoit écrit à

1546. Ferrand Gonzague Gouverneur de Milan, de disposer les deux parties à l'accommodement, & de se declarer contre celle qui le refuseroit. Que le Pape pour empêcher les Espagnols de dépoüiller le Duc de Parme sous couleur de proteger les Palavicins, luy avoit envoyé un ordre precis de ne rien negliger de ce qui serviroit à faire sa condition la meilleure qu'il pourroit dans le Traité, mais de s'accommoder en toute maniere.

Le Duc de Parme qui connoissoit le genie de Fiesque, luy fit l'honneur de le nommer pour Arbitre; & ne se trompa point dans son choix, puisque Fiesque le servit avec tant d'adresse, qu'il luy fit obtenir des Palavicins plus qu'il n'avoit esperé. Les conferences qu'ils eurent ensemble à l'occasion de ce démêlé, leur donnerent lieu de se sonder l'une l'autre jusqu'au fond de l'ame, & le Duc fut le premier à découvrir ses veritables sentimens. Car encore qu'il eût été nourry pour ainsi dire dans la dissimulation, il avoit conçu neanmoins tant de dépit de ce que l'Empereur aprés avoir recherché son alliance, & donné sa fille naturelle en mariage à son fils aîné, ne laissoit pas

d'appuyer les Palavicins contre luy, qu'il ne put s'empêcher de témoigner qu'il attendoit avec plaisir la premiere occasion de se vanger qui se presenteroit. 1545.

Fiesque ravy de le trouver dans une disposition si favorable, se contenta de l'y confirmer; & ne s'ouvrit point alors davantage, parce qu'il vouloit attendre que le Duc luy eût obligation de son accommodement : mais aprés que les affaires eurent été terminées aussi avantageusement pour ce nouveau Souverain, qu'elles pouvoient l'être par la voye de la douceur, Fiesque l'informa à son tour des divers sujets de mécontentement que luy donnoient tous les jours les Dories, & de l'extremité où sa patience étoit reduite.

Ce langage plût infiniment au Duc, pour des raisons que Fiesque ne sçavoit point encore ; car outre la haine des Dories qui luy étoit commune avec le Pape, il consideroit que quelque soin qu'il prît de s'établir dans les Duchez de Parme & de Plaisance durant la vie du même Pape, Sa Sainteté n'auroit pas plûtôt les yeux fermez, que les Espagnols travailleroient à l'en chasser ; & s'ils n'étoient pas assez forts pour l'entreprendre, ils partageroient plutôt

1546. la dépoüille avec le Pape futur, que d'être plus long-tems privez d'une de ces deux Villes, qui faisoient autrefois partie du Duché de Milan. Au lieu que si l'Etat de Genes changeoit de Maître; non seulement ils ne penseroient plus tant à ravir le bien d'autruy, qu'à conserver le leur : mais encore il pourroit peut-être arriver une conjoncture où le Duché de Milan leur deviendroit tellement à charge, qu'ils seroient contraints d'écouter les propositions de s'en défaire, qu'ils avoient déja tant de fois rebuttées. Delà vint que bien loin d'appaiser l'indignation de Fiesque, il l'irrita [a] davantage en luy representant que si les deux tiers de l'Italie gemissoient sous la tirannie étrangere, les Dories en étoient desormais la seule cause, puisqu'il n'y avoit plus qu'eux qui l'empêchassent depuis dix-huit ans de secoüer le joug des Espagnols, & de recouvrer la reputation qu'elle avoit euë durant tant de siecles.

[a] Dans la negotiation de Fiesque avec Farnese.

Fiesque profita de l'occasion, & découvrit insensiblement au Duc son dessein. Il n'en falût pas davantage pour former entre-eux une liaison, qui coûta la vie à l'un & à l'autre, comme l'on verra dans la suite de cet ouvrage.

Ils ne se contenterent pas de concerter 1546.
l'ordre qui devoit être gardé pour introduire dans Genes, quand il en seroit tems, des gens de guerre sans qu'on s'en apperçût ; & pour retenir dans leurs Terres au service de Fiesque, deux mille des meilleurs soldats que le Duc & les Palavicins étoient obligez de licentier. Leur prevoyance s'étendit plus loin, si l'on s'en raporte aux memoires que les Espagnols publierent contre le Duc aprés qu'ils l'eurent fait assassiner ; & il y a de l'apparence que l'on prit aussi les mesures, pour justifier l'entrepriſe de Fiesque aussi-tôt qu'elle seroit executée : Pour le faire reconnoître en qualité de Duc & de Souverain legitime de Genes par le Saint Siege & par les autres Puissances de l'Europe, jalouses de l'agrandissement de la Maison d'Autriche : Pour engager tous les Italiens à le proteger ; & pour jetter les fondemens d'une Ligue, dont l'unique but seroit d'empêcher qu'il ne se changeât rien dans la forme du Gouvernement, que le même Fiesque auroit introduite dans sa patrie.

Quoy qu'il en soit Fiesque retourna sur la fin de l'Automne à Genes, où il n'ajoûta à sa vie ordinaire qu'une

1546. dissimulation plus exacte en ce qui regardoit la Maison des Dories. Il augmenta sa veneration pour la personne d'André : Il le cajola sur la vigueur & sur la santé dont il joüissoit à l'âge de prés de cent ans : Il lia une amitié tres-étroite avec Janetin, dans la vûë de faire connoître à tout le monde que leurs divisions passées n'avoient servy qu'à les reünir plus fortement ; & il agit en homme qui sembloit attendre par la faveur d'André & de Janetin, un employ convenable à sa qualité dans la guerre de l'Empereur contre les Protestans. Mais ces fausses marques d'amitié données avec tant d'affectation, n'étoient au fond que des artifices indignes de la haute generosité dont Fiesque avoit fait jusques-là profession ; car il tâchoit en même tems de persuader à ses amis que sa perte étoit resoluë il y avoit un an dans l'esprit de Janetin. Que cet homme injuste & violent qui n'étoit retenu que par la prudence d'André, voyant son oncle sujet à de grandes infirmitez, n'attendoit que sa mort pour exterminer tous les Fiesques, & en avoit donné l'ordre par avance au Capitaine Lercaro. Il en montroit des lettres vrayes,

ou contrefaites si finement, qu'il étoit impossible d'en découvrir la fausseté. Il prouvoit par ces lettres que le même Janetin avoit fait trois diverses tentatives pour l'empoisonner ; & pour derniere conviction de la vanité des Dories, il avoit en main des billets d'un confident de l'Empereur, qui luy donnoit avis que la negotiation de ce Prince avec les Dories étoit fort avancée ; & que Janetin seroit au premier jour investi de la Souveraineté de Genes, aux mêmes conditions que Côme de Medicis l'avoit été dix ans auparavant de celle de Florence. Fiesque concluoit de tout cela que dans les affaires où il s'agissoit de la vie & de la liberté, il n'y avoit point d'expedient, quelque hazardeux qu'il parût, qui ne fût permis ; & que dans la necessité que l'amour aveugle de l'oncle & l'insolence du neveu imposoient à tous les gens de bien d'attenter à leurs personnes, il faloit imiter la nature qui faisoit voir dans l'instinc des moindres animaux, qu'il étoit permis d'user de finesse dans les extrémitez où l'on ne pouvoit se garentir autrement de la derniere violence. 1546.

Les raisons de Fiesque allerent au-de-

1546. là de la fin qu'il s'étoit propoſée ; puiſque non ſeulement elles perſuaderent ſes amis de changer le gouvernement de Genes, mais encore elles les engagerent à le preſſer d'executer ſon entrepriſe ; & comme il faloit commencer par l'endroit le plus important & le plus difficile, qui étoit la ſurpriſe du Port de Genes, Fieſque y avoit déja pourvû en achetant quatre Galeres ſous le nom de ſon frere Hierôme, qui s'étoit mis enſuite à ſervir le Pape aux mêmes conditions que Dorie avoit autrefois ſervy la France & le Saint Siege. A quoy la Republique bien loin de s'oppoſer avoit contribué ; ſuppoſant que l'unique moyen d'empêcher les Gentilshommes de remuer, conſiſtoit à les favoriſer dans les emplois qu'ils acceptoient chez les étrangers.

Les Ports de Genes étant donc ouverts aux Galeres de Fieſque, non ſeulement pour le commerce, mais encore pour faire des courſes contre les Turcs, il y en fit venir une ſous pretexte de l'envoyer au Levant ; & prit en même tems l'occaſion d'introduire dans la Ville ſans ſoupçon, une partie des ſoldats qui luy venoient de ſes Terres & de l'Etat de Plaiſance. Les uns entrerent

comme étant de la garniſon : les autres comme avanturiers qui demandoient à prendre party : quelques-uns en qualité de Mariniers, & d'autres comme forçats volontaires.[a] Ses trois amis Sacco, Verrina, & Calcagno, le ſeconderent avec une adreſſe qui n'a rien de ſemblable dans les autres Conjurations ; & qui ne ſçauroit être aſſez admirée, ſi l'on conſidere qu'ils engagerent plus de dix mille hommes de main à ſervir dans l'entrepriſe aveuglément, & ſans en découvrir le veritable ſujet à aucun d'eux. [b] Verrina fit couler inſenſiblement dans les Compagnies de la Ville, quinze ou vingt ſoldats qui étoient ſujets du Comte, & en gagna pluſieurs de la garniſon. Il ſe fit promettre par les plus conſiderez & les plus entreprenans d'entre le peuple, toute ſorte d'aſſiſtance ſous couleur qu'il vouloit recouvrer un Château qui luy appartenoit que des Marchands de Florence ſes creanciers avoient fait ſaiſir. Calcagno ſe chargea d'entretenir la correſpondance neceſſaire entre tant de perſonnes, de Nations, & de mœurs differentes ; & Sacco prit le ſoin, non ſeulement de ce qui étoit neceſſaire pour leur ſubſiſtance, mais encore de leur fournir tou-

1546.

a Les Italiens appellent ces gens *di buona voglia.*

b Dans la relation d'Hubert Folietta.

1546. tes choſes en abondance, autant qu'il ſe pourroit ſans cauſer de ſoupçon.

Il ne reſtoit que le choix du jour de l'execution ; & Verrina ſoûtint qu'il faloit profiter de la conjoncture d'une premiere Meſſe, qui devoit être celebrée par un Eccleſiaſtique de qualité. On ſçavoit que les Dories y étoient conviez, & qu'ils ne manqueroient pas d'aſſiſter à la ceremonie avec Adam Centurione, & ceux de la Nobleſſe qui étoient les plus affectionnez à leur party. L'occaſion de les opprimer ne pouvoit être plus favorable, & Verrina leur ennemy particulier en demanda la commiſſion. Mais Fieſque tout convaincu qu'il étoit qu'il executeroit par là ſon deſſein avec beaucoup plus de facilité, conçut une telle horreur de la propoſition de Verrina, qu'il s'écria qu'il ne conſentiroit jamais pour faciliter le ſuccés de ſon entrepriſe, à manquer de reſpect au miſtere le plus auguſte de la Religion Chrêtienne.

Verrina au défaut de cet expedient, propoſa celuy des noces de Jules Cibo Marquis de Maſſe & de Maleſpine frere de la femme de Fieſque, avec la ſœur de Janetin. Le jour étoit déja pris ; & toute la Maiſon des Dories

ne pouvoit apparamment éviter de tomber dans le piege qui luy seroit tendu, parce que la coûtume du Pays obligeroit Fiesque à son tour de faire un festin magnifique à ses nouveaux alliez, qui n'oseroient manquer de s'y trouver, & la commodité se presenteroit ainsi de les exterminer tous à la fois. Mais Fiesque n'approuva pas non plus cette ouverture, à cause de la perfidie trop noire dont il auroit été difficile de l'excuser : outre qu'une affaire imprevûë dispensa Janetin d'y assister, en l'engageant à faire un petit voyage hors de Genes. 1546.

Le détail seroit ennuyeux des autres resolutions qui furent prises, & depuis changées : mais la derniere fut celle qui marqua la nuit du premier au second de Janvier de l'année mil cinq cens quarante sept, pour l'execution de l'entrepriſe. Les ordres necessaires pour ce grand effet, furent donnez avec autant de liberté d'esprit que s'il ne se fût agy que d'une affaire mediocre. Les trois amis de Fiesque assemblerent en divers lieux sans bruit & sans confusion ceux qu'ils avoient pratiquez, & luy laisserent le soin de faire apporter secretemẽt chez lui une grande quantité d'ar-

1547. mes. Il envoya reconnoître de nouveau les lieux dont il faloit se rendre maître, par les Chefs de ceux qui devoient être commandez pour s'en saisir ; & il fit passer peu à peu dans un corps de logis separé du reste de son Palais, l'élite des gens de guerre destinez pour travailler à l'execution, déguisez en diverses manieres.

Ainsi le premier jour de l'année mil cinq cens quarante-sept arriva ; & Fiesque l'employa presque tout entier en attendant la nuit à faire plusieurs visites indifferentes, afin de mieux couvrir son dessein. Il alla mêmes sur le soir au Palais de Dorie. Il y trouva les enfans de Janetin ; & la dissimulation le porta jusqu'à les prendre entre ses bras l'un aprés l'autre, & à les caresser long-tems en presence de leur pere. Il pria ensuite Janetin de commander aux Officiers de ses Galeres, de laisser partir la sienne qu'il disoit devoir faire voile dans quelques heures, pour croiser sur les Infideles du côté du Levant. Janetin se piqua de civilité, & donna des ordres plus amples qu'on ne les demandoit. Cependant les gens que Fiesque avoit tirez de ses Terres, & ceux que le Duc de Parme luy avoit prê-

tez, étoient entrez dans Genes en si grand nombre, qu'il auroit été difficile de les assembler sans que les Espions des Dories y prissent garde, si l'on n'y eût remedié par cette ruse inventée pour éluder les avis que les mêmes Dories en pourroient recevoir. Fiesque fit acroire à Janetin qu'il pretendoit que la Galere qui luy avoit permis de faire partir la nuit suivante pour le Levant, sortît du Port de Genes incontinent aprés le soleil couché : mais qu'il craignoit que si Dorie venoit à le sçavoir il ne l'empêchât, quand ce ne seroit que pour la raison d'Etat qui ne vouloit pas qu'un Amiral de l'Empereur comme luy, laissât sortir d'un Port où il étoit le maître une Galere capable de rompre en piratant, la Tréve que Sa Majesté Imperiale avoit eu tant de peine à conclure avec les Turcs. 1547.

Janetin surpris par l'apparence de ce pretexte, repartit à Fiesque que sa prevoyance étoit assez bien fondée, & qu'il luy rendroit office auprés de son oncle en cas de besoin. Et de fait à l'entrée de la nuit le Colonel Jocante Corse de nation, qui veilloit à son tour pour la seureté de Genes ; trouvant

1547. d'un côté que la plûpart de ſes ſoldats avoient abandonné les poſtes où il les avoit mis pour faire le guet ; & que de l'autre côté il venoit de toutes parts au quartier de Fieſque un grand nombre de gens armez, en alla donner avis à Dorie. Le bon-homme s'en formaliſa, & manda à Janetin d'y prendre garde : mais Janetin traitta Jocante d'importun, & répondit qu'il ſçavoit bien ce que c'étoit, & que l'on ne ſe mît en peine de rien. Dorie plus prudent ou plus défiant que ſon neveu, voulut ſçavoir ce que c'étoit, & Janetin apres avoir en vain tâché de luy en faire un miſtere, fut enfin contraint de luy apprendre que Fieſque l'avoit prié de ſi bonne grace de permettre qu'une de ces Galeres allât en courſe, qu'il n'avoit pû le refuſer. Dorie abuſé comme ſon neveu, luy repliqua qu'il n'avoit pas bien fait : mais que la faveur étant accordée, Fieſque méritoit d'autant mieux qu'elle ne fût pas revoquée, qu'il avoit eu la diſcretion de ne l'en pas avertir ; & de luy laiſſer ainſi la liberté de le deſavoüer, s'il entreprenoit quelque choſe au prejudice de la Tréve entre Charles-Quint & Soliman.

Cependant Fiesque au sortir du Pa- 1547.
lais de Janetin avoit passé par la Mai-
son de Thomas Asserato, où il avoit
trouvé plus de trente Gentilhommes de
la basse Noblesse, que Verrina y avoit
assemblez sous divers pretextes. Il les
invita à souper : Il les mena dans sa
Maison : il s'entretint quelque tems a-
vec eux de choses indifferentes ; & ne
les quitta que pour envoyer Verrina vi-
siter les principaux quartiers de Genes ;
& sur tout les Palais de la Republique
& de Dorie, avec ordre d'observer si
l'on n'y avoit aucune lumiere de ce qu'il
tramoit. Verrina s'acquitta de sa com-
mission avec toute l'exactitude d'un
homme, jaloux de l'execution du des-
sein où il avoit le plus de part aprés ce-
luy qui l'avoit formé. Il rapporta que
tout étoit dans un calme profond ; &
que les Dories ne s'attendoient à rien
moins qu'à mourir, la Noblesse qu'à
perdre l'autorité souveraine, & le peu-
ple qu'à changer de Maître.

Alors Fiesque ordonna que les por-
tes de son Palais fussent fermées ; a-
vec cette precaution neanmoins d'y
laisser entrer tous ceux qui se presente-
roient, mais d'en empêcher la sortie à
qui que ce fût. Il revint avec le même

1547. sans froid vers les trente Gentilhommes qu'ils avoit conviez ; & les trouvant tout-à-fait étonnez de ne voir dans son Palais au lieu du souper qu'on leur avoit promis, que des visages inconnus, des armes preparées, & des soldats attentifs au signal qu'on leur donneroit, il ne differa pas davantage à leur découvrir son dessein. Il fut assez eloquent pour les attirer dans son party[a], & pour les joindre aux gens de guerre que ses amis luy avoient menez. Il fit ensuite aux uns & aux autres un discours extraordinairement animé, dont la substance étoit : Que Genes n'avoit que trop long-tems enduré l'insolence des Dories ; & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit sauver la liberté : Que le Port étoit assiegé par vingt Galeres, & la Ville investie par terre des Troupes du Duché de Milan : Qu'il n'étoit plus tems de plaindre en secret la chute prochaine de la Republique, mais de tout hazarder pour la prevenir ; d'attendre l'effet du mal, mais d'y appliquer le remede ; d'accepter l'esclavage, mais de s'opposer à ceux qui travailloient depuis si long-tems à l'imposer : Qu'il n'y avoit pas d'apparence de se soûmettre à des gens qui n'étoient

[a] Mascardy dans la Coniuration de Fiesque.

n'étoient pas nez pour commander ; & que comme il leur suffisoit pour être coupables de l'avoir entrepris, il n'en faloit pas aussi davantage pour les punir, ni pour tirer d'eux une vangeance qui seroit tout ensemble glorieuse & legitime : Que le ressentiment particulier étoit joint au zele du bien public ; & que personne ne pouvoit negliger ses interêts, sans trahir ceux de la patrie. Fiesque ajoûta qu'il étoit prêt de leur en montrer le chemin ; & de se mettre à leur tête, s'ils étoient disposez à le suivre : Que les armes qu'ils voyoient devant eux les devoient animer aprés les avoir surpris ; & qu'elles ne pouvoient être plus utilement employées, qu'à la perte des ennemis communs qui se repentoient d'avoir rétably la liberté dans Genes : Que le dessein n'étoi ni dangereux ni difficile, puisqu'il ne s'agissoit que de surprendre des gens endormis, & de s'emparer de vingt Galeres desarmées : Qu'il étoit seur par le bon ordre qu'on venoit de mettre à tout : Qu'il étoit juste à cause de l'oppression des tous les gens de bien, & qu'enfin il étoit glorieux par la grandeur de l'entrepriſe. 1547.

La harangue de Fiesque ne determi-

1547. na pas tant neanmoins ſes auditeurs à le ſuivre, que trois ſortes de papiers qu'il leur montra, pour juſtifier qu'on en vouloit à ſa perſonne & à ſa Maiſon. Les premiers contenoient un Traité de l'Empereur avec les Dories pour les inveſtir de la Souveraineté de Genes ; & les meſures priſes pour faire avancer les Troupes Eſpagnoles, lors qu'il ſeroit tems d'en prendre poſſeſſion. Les ſeconds n'étoient que des dépoſitions de trois hommes de la lie du peuple, mais pourtant aſſez connus, qui confeſſoient avoir été ſubornez par les Dories pour empoiſonner Fieſque, & s'être mis trois fois en devoir de l'accomplir ; & les troiſiémes conſiſtoient en des ordres précis, qui paroiſſoient être écrits de la propre main de Janetin. Ils s'adreſſoient à Lercaro qui commandoit les deux cent cinquante ſoldats dont la garniſon de Genes étoit alors ſeulement compoſée ; & portoient qu'il eût à faire main-baſſe ſur tous ceux de la Maiſon de Fieſque, ſans en excepter les enfans, au moment qu'André Dorie viendroit à mourir.

Il n'en falut pas davantage pour exciter dans l'Aſſemblée, une voix con-

fuſe de ceux qui demandoient qu'on les menât exterminer les tirans ; & ce qu'il y eut de plus ſingulier, fut qu'une reſolution ſi generale venoit de trois principes tout-à-fait differens. Les uns agiſſoient par l'amitié qu'ils avoient pour Fieſque, & pour le vanger ou pour le preſerver de la mort : Les autres qui le connoiſſoient liberal, ſe flattoient de la recompenſe qu'ils en tireroient ; & les troiſiémes craignoient ſon reſſentiment, s'ils refuſoient de ſuivre ſa fortune, parce qu'ils ſçavoient qu'en de ſemblables executions la politique conſeilloit de traiter d'ennemis ceux, qui ne voudroient point être complices. Il n'y eut que deux perſonnes aſſez intrepides, ou peut être aſſez imprudentes, pour demander qu'on ne les engageât point dans l'affaire : ſoit que leur profeſſion éloignée des perils, & leur humeur ennemie de la violence, les rendiſſent incapables, comme ils diſoient, de ſervir dans une action hazardeuſe & ſanguinaire ; ou qu'ils couvriſſent de l'apparence d'une fauſſe peur l'affection veritable qu'ils avoient pour la Maiſon des Dories, & pour leur gouvernement. Mais Fieſque au lieu de les ſacrifier au dépit de l'Aſſemblée, 1547.

1547. qui demandoit instament qu'on luy permît de les mettre en pieces, eut pour eux la moderation de ne les point presser davantage, & mêmes de ne les pas maltraitter de paroles. Il se contenta de les faire enfermer dans une chambre, afin de leur ôter le moyen de découvrir son dessein. Cette condescendance est bien éloignée des menaces, que les Historiens de Genes font prononcer à Fiesque contre ceux qui refuseroient de l'assister, & des paroles impies & cruelles qu'ils luy attribuent au sortir de son Palais pour executer son entrepriſe.

Le dernier appartement où il entra, fut celuy de sa femme sœur du Prince de Masse. Il la trouva dans une profonde tristesse; parce qu'elle prevoyoit que les grands preparatifs qui se faisoient dans sa Maison, ne pouvoient être destinez par son mary qu'à quelque action dangereuse. Il ne luy en cela pas plus long-tems la veritable cause; & comme l'amour qu'il avoit pour elle ne cedoit qu'à la seule ambition, il tâcha de diminuer ses craintes par toutes les voyes qui luy vinrent en pensée. Elle fit de son côté tous les efforts imaginables pour le détourner

se saisir de la Porte de l'Arc. Hierô- 1547.
de son dessein, & mêmes elle voulut tirer avantage du pouvoir de ses charmes, & de l'éclat extraordinaire que sa beauté empruntoit de sa douleur: mais il s'en défendit en representant à quel point les choses étoient engagées, & l'impossibilité où il étoit de s'en retirer. Paul Pansa qui avoit été son Gouverneur, arriva là-dessus; & n'oublia rien pour le rétablir dans les sentimens de la vie privée, qu'il luy avoit toûjours inspirez. Mais Fiesque n'eut pas plûtôt senti que son cœur commençoit à s'attendrir, qu'il éluda par une prompte separation les larmes de sa femme, & les conseils de Pansa. Il rentra dans la Salle où il avoit laissé ses amis: Il prit avec eux un leger repas; & fit aussi-tôt partir cent cinquante hommes choisis entre ce qu'il avoit de gens de guerre, pour aller dans la partie de la Ville qu'on appelle le Bourg, où il les devoit suivre accompagné de la Noblesse de souparty.

Corneille son frere bâtard qui menoit les cent cinquante hommes, eut ordre lors qu'ils seroient arrivez au Bourg, d'en détacher trente hommes sous un Lieutenant, & de les envoyer

1547. ſe ſaiſir de la porte de l'Arc. Hierôme & Ottobon freres legitimes de Fieſque, n'attendoient que le ſignal d'un coup de Canon qui devoit être tiré de la Galere de Fieſque, dont on a déja parlé, pour ſe rendre maîtres de la Porte de Saint Thomas; & Verrina qui commandoit cette Galere, s'étoit engagé de fermer en même tems l'entrée de la Darſene; & de s'emparer des vingt Galeres de Dorie, qu'il y trouveroit deſarmées. Quant à Fieſque aprés qu'il auroit reduit le Bourg en ſa puiſſance, il ſe propoſoit d'aller par terre à la Porte de Saint Thomas, & de laiſſer en paſſant des Corps-de-garde à l'Arc, à Saint André, à Saint Donat, & à la Place des Sauvages. Comme le point le plus important de l'entrepriſe conſiſtoit à s'emparer en toute maniere de la Porte de Saint Thomas; parce que ſi on la manquoit, ceux de la Galere de Fieſque ne pourroient avoir de communication avec les autres Conjurez, on ne ſe contenta pas d'envoyer une nouvelle troupe ſous Vincent Calcagno pour renforcer les jeunes Fieſques, ſuppoſé qu'ils fuſſent repouſſez. Mais de plus on n'obmit rien de ce que l'induſtrie & la prudence les plus raffinées

y pouvoient contribuer : car d'un côté 1547.
Thomas Asserato s'obligea de surprendre cette Porte sans bruit, en s'y presentant avec ses troupes, sous pretexte d'en visiter la garde ; & en disant le mot qu'il sçavoit, parce qu'il avoit charge sous Janetin ; Et de l'autre côté Scipion Borgognino sujet de Fiesque & déterminé soldat, avoit ordre de se jetter dans la Darsene avec des Felouques armées, & de mettre pied à terre auprés de la même Porte, afin de l'attaquer par dedans sur le point qu'Asserato, s'il ne la pouvoit surprendre à la faveur du mot, se disposeroit à l'attaquer par le dehors. Les jeunes Fiesques devoient ensuite aller au Palais des Dories qui en étoit proche, & faire main-basse sur l'oncle & sur le neveu ; & parce qu'il y avoit lieu de craindre que Janetin s'éveillant au bruit qui se feroit aux Portes qu'on enfonceroit, ne se mît sur la Felouque de Loüis Giulia, on fit passer de ce côté trois Felouques armées pour y prendre garde. Aux ordres particuliers que l'on vient de rapporter, il en fut ajoûté un general, que les Conjurez appellassent le peuple au nom de Fiesque, & l'invitassent à recouvrer sa liberté, afin que les Bourgeois dont

1547. on avoit gagné l'affection, ne fussent ni intimidez ni surpris ; & que connoissant l'autheur de l'entrepriſe, ils la secondassent, ou qu'au moins ils ne s'opposassent point à ceux qui travailleroient pour l'executer.

Voila le plan que Fiesque avoit dressé pour se rendre maître de Genes. On disputa depuis s'il étoit regulier, ou non ; & les Partisans des Dories soûtinrent qu'il luy eût été plus seur & plus utile de ne faire qu'un gros de ses Troupes, que de les separer en tant de quartiers differens, & éloignez les uns des autres[a] : Qu'en donnant toutes par un même endroit, elles auroient battu ce qui se fût presenté devant elles, & attiré le peuple à suivre le party victorieux : au lieu qu'en se divisant elles ne pouvoient agir que foiblement, & s'exposoient au hazard de faire des contretems, & d'être défaites les unes aprés les autres : Que les belles entrepriſes étoient sujettes aussi bien que les grandes machines, à se déconcerter par le défaut de leurs moindres ressorts ; & que durant la nuit & parmi le tumulte le cœur ou le jugement auroit pû manquer à plusieurs des Conjurez, qui trouvant le peril plus terrible de prés que

[a] Dans le discours politique & militaire sur ce sujet

de

de loin, se repentiroient de s'y être engagez : ce qui ne seroit point arrivé s'ils eussent marché tous ensemble, parce que l'exemple eût animé les indifferens, & rassuré les lâches ; & les moins vaillans se fussent laissez entraîner par le nombre & par la necessité de faire pour éviter l'infamie, ce que les braves faisoient par valeur. 1546.

Mais les experts en l'art de la guerre avoüerent, que Fiesque n'avoit pû prendre de plus justes ni de plus judicieuses mesures. Car ayant de grandes intelligences dans la Ville, & la plûpart de la Bourgeoisie étant à sa devotion, le coup de partie consistoit à s'emparer des principaux postes avant que ses ennemis fussent en état de les défendre ; & de plus en donnant plusieurs alarmes à la fois, on obligeoit les Dories à separer leurs forces sans sçavoir combien de gens ils devoient détacher ; & l'on augmentoit le trouble dont ils seroient saisis, en apprenant qu'ils étoient assaillis de toutes parts : outre que dans des ruës étroittes, comme sont celles de Genes, dix hommes n'étant attaquez que de front, pouvoient arrêter à la faveur de la moindre barricade mil hommes des plus re-

1547. ſolus, & donner le loiſir de ſe rallier à ceux qui ſeroient derriere. L'on viſoit encore à ſoulever tout Genes à la fois; & l'on ſuppoſoit que la Bourgeoiſie de chaque quartier prendroit plûtôt & plus aiſément les armes, quand elle ſe verroit appuyée auſſi-bien que ſollicitée, & qu'elle ſeroit plus capable de ſervir lors qu'elle n'auroit qu'à ſuivre des Troupes reglées & des perſonnes de creance qui ſe mettroient à ſa tête. Car ces Troupes n'étoient pas ſeulement compoſées de Nobleſſe & de ſoldats choiſis: mais encore d'un grand nombre de gens acreditez parmy le peuple, qu'ils attireroient ſous leurs Enſeignes à meſure qu'ils avanceroient; & deviendroient enfin ſi conſiderables en arrivant dans les principaux quartiers, que la Garde qu'ils y trouveroient extraordinairement foible, n'oſeroit reſiſter.

Et de fait Verrina n'eut pas plûtôt donné le ſignal, que le Bâtard de Fieſque ſurprit ceux qui gardoient la Porte de l'Arc, & s'en rendit maître ſans peine. Hierôme & Ottobon Fieſque ſuivis de Calcagno & de ſoixante ſoldats choiſis, n'eurẽt ni même le bonheur, ni la même facilité devant la Porte de Saint Thomas. Ils la trouverent gardée par le

Capitaine Lercaro & par ſon frere, 1547.
qui veilloient avec d'autant plus d'exactitude, qu'ils connoiſſoient mieux l'importance de leur poſte. C'étoit deux des plus vaillans hommes de l'Etat de Genes, qui s'étoient donnez à André Dorie pour faire fortune, & ſervoient Janetin par reconnoiſſance des bienfaits qu'ils avoient reçus de ſon oncle. Ils ſçavoient qu'en défendant la Porte de Saint Thomas ils ſauvoient la vie & la dignité de leurs patrons; & comme ils attendoient crier vive Fieſque, ils ne doutoient point que l'une & l'autre ne dépendiſſent uniquement de leur reſiſtance. Cette ſeule conſideration les engagea dans un combat qui auroit été long, ſi dans le même tems qu'ils faiſoit de prodigieux efforts, une partie de leurs ſoldats qui étoient de l'intelligence, n'euſſent tourné leurs armes en faveur des Fieſques. Leurs compagnons intimidez par cette deſertion lâcherent le pied; & Lercaro demeuré ſeul fut pris, aprés avoir vû ſon frere renverſé mort d'un coup de pique.

Janetin reveillé par le bruit qu'on faiſoit d'un côté à la Porte de S. Thomas, & de l'autre ſur le Port dont s'em-

1547. paroit Verrina, ces deux lieux étant fort proches de son appartement, se leva à la hâte; & sans être accompagné que d'un Page qui portoit un flambeau devant luy, courut à la Porte de Saint Thomas. Les Conjurez qui venoient de s'en rendre maîtres, le distinguant à la faveur de cette lumiere, laisserent approcher la victime qui se presentoit d'elle-même pour être immolée, & lui donnerent mille coups aprés sa mort. L'imprudence de Janetin qui luy avoit été fatale, sembloit devoir hâter la perte d'André Dorie[a], ou du moins la rendre inévitable. Cependant elle fut la seule cause du salut de ce grand personnage; & les évenemens suivans justifierent depuis, que le Ciel n'avoit permis la conspiration, que pour luy ôter un heritier indigne de luy, & luy en donner un autre en la personne de Jean André Dorie son arriere-neveu, qui succederoit un jour à sa vertu & à son merite, aussi-bien qu'à sa fortune. Ainsi les heros ont ce privilege que les causes superieures prennent le soin malgré qu'ils en ayent, de reparer les plus importans de leurs défauts. On a déjà remarqué que Fiesque avoit ordonné à Hieròme son frere puisné,

[a] Dans les fautes cõmises dans la conjuration de Fiesque

de forcer le Palais des Dories incon- 1547.
tinent aprés qu'il ſe ſeroit ſaiſi de la Porte de Saint Thomas ; & Hierôme ſe diſpoſoit à cette ſeconde attaque, lors que Janetin s'étoit venu jetter entre ſes bras. La facilité qu'il avoit euë à le tuer, appaiſa ſa colere : & comme il étoit cadet, & qu'il avoit beſoin de bien, il s'imagina qu'il faloit preferer la converſation des richeſſes immenſes dont le Palais des Dories étoit remply, à la priſe d'André qu'il ne conſideroit deſormais que comme un vieillard de cent ans, dont la perſonne ne devoit plus être comtée dans le monde. Il craignit encore que la grandeur du pillage dont il ſeroit impoſſible de l'exemter, n'obligeât les Conjurez à déſerter : ce qui donneroit occaſion aux Genois de recouvrer leur liberté auſſi promptement qu'ils l'auroient perduë ; & ces deux motifs le retinrent inutilement à la Porte de Saint André, pendant qu'André Dorie ne voyant point revenir Janetin, & ſe doutant du mal-heur qui luy étoit arrivé, montoit à cheval, & ſe retiroit en toute diligence dans un Château qu'il avoit à 7. lieuës de Genes ; n'ayant oſé, cõme autrefois lors que Montejan ſurprit

1547. ſon Palais, ſe refugier dans ſes Galeres, parce qu'il jugea ſagement par la ceſſation du bruit ſur le Port, que ſes ennemis quels qui fuſſent, car il ne les connoiſſoit point encore alors, s'en étoient emparez.

Aſſerato & Brogognino avoient été moins prevoyans & plus exacts dans leur attaque. Ils avoient tué ceux qui s'étoient obſtinez à défendre la Porte de la Darſene ; & pouſſé ſi vivement les autres ſans leur donner le loiſir de ſe reconnoître, qu'ils s'étoient enfin aſſeurez d'un lieu ſi important. Ottobon Fieſque étoit allé ſur le Port à deſſein de joindre ſon frere aîné ; & ne le trouvant point étoit demeuré pour garder le même Port, & pour la ſeureté des Galeres conquiſes, durant que Hierôme Fieſque avec deux cens hommes d'un côté, & Verrina de l'autre avec tous ceux qui luy avoient aidé à ſurprendre le Port, n'y ayant pas perdu un ſeul homme, s'avançoient dans les grandes ruës pour émouvoir le peuple, & pour en aſſembler le plus grand nombre qu'ils pourroient : ce qui leur reüſſit de ſorte qu'une grande multitude de gens de métier s'étant rangez de leur côté, perſonne n'oſa

plus paroître sans se declarer pour le 1547.
party de Fiesque. L'Ambassadeur de Charles Quint se mit en devoir de fuir à l'Exemple de Dorie : mais il fut retenu par les vives remonstrances de Paul Lasanga homme de grande autorité parmy le peuple, qui luy representa sagement qu'il ne couroit aucun risque de quelque côté que penchât l'avantage ; car outre que le droit des gens rendoit sa Maison & sa personne inviolables, si Genes conservoit sa liberté il n'y auroit rien de changé ; & si les seditieux avoient le dessus, ils n'auroient garde de se priver d'un gage aussi precieux que seroit un Ambassadeur pour obtenir de l'Empereur son Maître de n'être pas traittez avec toute la severité que meritoit leur crime.

La plûpart de la Noblesse qui n'étoit point gagnée, quoy que principalement interessée dans le démêlé, demeura renfermée durant le bruit, chacun apprehendant le pillage de sa maison. Quelques-uns neanmoins des plus courageux se rendirent au Palais avec le Cardinal Dorie, Adam Centurione, & Nicolas Franco, Chefs de la Republique, parce qu'il n'y avoit point alors de Doge. Il y fut resolu d'en-

1547. Palavicin, & Antoine Calva avec cinquante ſoldats de la garniſon, pour défendre la Porte de Saint Thomas; mais en ſortant de l'Hôtel de Ville ils rencontrerent une troupe de Conjurez qui les chargea ſi rudement, qu'elle les contraignit de ſe retirer dans la Maiſon d'Adam Centurione dont ils étoient proches. Ils y trouverent François Grimaldi, Dominique Doria, & quelques autres Gentilshommes qui ſe joignirent à eux, & les encouragerent à continuer leur chemin vers la Porte Saint Thomas : mais ils la trouverent ſi bien gardée par Vincent Calcagno, qu'ils y perdirẽt inutilement leurs meilleurs ſoldats. Boniface Lomellino qui s'étoit fait remarquer en cette action par un excés de courage, demeura priſonnier des Conjurez, & ſe retira finement de leurs mains avant que d'être reconnu pour ce qu'il étoit.

Le Senat jugea par cette tentative que la force ne ſuffiſoit pas, & recourut au dernier remede qui étoit les remontrances. Il conjura le Cardinal Dorie, Jean-Baptiſte Lercaro, & Bernard Caſtagna Senateurs, d'aller parler au Comte de Fieſque, & de mettre tout en uſage pour l'adoucir. Le Cardinal ac-

cepta d'abord cette dangereuſe com- 1547.
miſſion : mais il s'aviſa depuis, ſur ce que les choſes étoient dans une telle confuſion, que s'il paroiſſoit dans les ruës il expoſeroit inutilement ſa dignité à l'inſolence d'un peuple furieux, qui ne luy permettroit jamais d'aller iuſqu'au Port, où il ſuppoſoit que Fieſque ſe fût arrêté. Ainſi le Senat fut contraint de ietter les yeux ſur les quatre plus conſiderables perſonnes de ſon Corps, qui furent Auguſtin Lomellino, Anſaldo Giuſtiniani, Ambroiſe Spinola, & Jean Balliano, qui voyant une troupe de gens armez venir à leur rencontre, s'imaginerent que c'étoit Fieſque, & s'arrêterent à San-Ciro pour l'attendre. Ce n'étoit pourtant pas luy, mais la Brigade de Hierôme de Fieſque ſon frere puiſné, qui chargea les Deputez auſſi-tôt qu'il les apperçut, & en mit trois en fuite avec une partie de leur eſcorte. Le ſeul Giuſtiniani tint ferme ; & reconnoiſſant Hierôme de Fieſque qui donnoit les ordres à la tête de ſa brigade, luy demanda de la part de la Republique, où étoit le Comte de Fieſque. La réponſe de Hierôme fut ſi imprudente, qu'elle acheva de ruïner la Conjuration ; qui n'auroit pas

1547. laiſſé de reüſſir, quoy qu'elle eût été déconceerté dés le commencement par un malheur ſans exemple. Il repartit en des termes où le deſeſpoir avoit autant de part que la fierté, qu'il n'y avoit plus d'autre Comte de Fieſque que luy, & qu'il vouloit que tout preſentement on luy remît le Palais. Giuſtiniani conclut de ces paroles que Fieſque avoit été tué; & ſe démêlant des Conjurez avant qu'ils l'euſſent tout-à-fait environné, courut au Palais pour y ranimer le Senat en luy portant une ſi agreable nouvelle.

Elle n'étoit que trop veritable, quoy qu'elle ne le fût pas tout-à-fait; car le malheureux Comte de Fieſque aprés avoir viſité les lieux que ſes amis avoient occupez, & laiſſé des Corps-de-garde dans les Places les plus importantes, s'étoit rendu à la Darſene, dont il avoit trouvé l'entrée entierement libre. Delà il étoit allé ſur le Port dont Verrina s'étoit déja emparé avec d'autant plus de facilité, que les Galeres de la Republique & celles des Dories étoient preſque deſarmées. Il avoit enſuite voulu ſe joindre à Varrina; mais un bruit ſurvenu dans la Galere Capitane, l'en avoit empêché. Il s'étoit per-

ſuadé que la Chiourme venoit de ſe ſou- 1547.
lever contre les Conjurez que Verrina y avoit laiſſez, & qu'elle n'avoit point d'autre motif que d'obtenir ſa liberté par un accord qui ſe feroit à la hâte. Cette ſuppoſition l'avoit obligé d'aller à la même Galere pour y donner ordre: mais lors qu'il étoit ſur le point d'y entrer, la planche ſur laquelle il paſſoit s'étoit rompuë, & l'avoit fait tomber dans la mer.

La peſanteur de ſes armes, & la mer extraordinairement profonde en cet endroit, l'avoient empêché de ſe ſauver nonobſtant ſon extreme agilité. Il s'étoit noyé; & la confuſiõ qui ne pouvoit alors être plus grande, avoit entierement ôté la cõnoiſſance de ſa chute. Le bruit qu'il avoit entendu venoit des acclamations des forçats à Verrina, qui leur avoit promis la liberté à condition de prendre les armes, pour le Comte de Fieſque, & des inſtances qu'ils faiſoient qu'on leur donnât des armes, & qu'on les menât égorger les Dories. Ainſi le tumulte qui ſe faiſoit en faveur de Fieſque, fut l'occaſion de ſa mort, & la cauſe qui empêcha de luy ſauver la vie. Verrina à la vûë duquel il ſe noyoit, eut ſi peu de connoiſſance de ſon accident, qu'il acheva de s'aſſurer du Port &

1547. des Galeres. L'impatience qu'il eut ensuite fondée sur le retardement de Fiesque, & la hâte de luy annoncer le succés de sa premiere tentative, l'avoient porté à le faire chercher par tout. Mais personne ne l'ayant rencontré, & la planche de la Galere paroissant rompuë depuis peu, Verrina s'étoit douté de la verité ; & faisant sonder au dessous, Fiesque s'étoit trouvé suffoqué en un endroit : d'où il auroit été facile de le retirer avec la main, si on s'en fût apperçu. Son malheur fut d'autant plus grand, que l'accident qui le fit perir étoit moindre en toute maniere[a], & ne pouvoit entrer apparamment en aucune comparaison, avec une infinité d'autres qu'il avoit prevûs. Verrina ne sçachant alors à quoy se resoudre, avoit abandonné les Galeres conquises sans en témoigner la cause ; & s'étoit contenté d'envoyer à Hierôme de Fiesque la même personne qui avoit découvert le corps de son frere, pour l'informer de l'accident, & pour concerter avec luy le remede qu'il y faloit apporter. Hierôme qui manquoit d'experience & de conduite, n'avoit rien répondu ; & Verrina ne sçachant quel party prendre, é-

[a] Dans le recit de la mort de Fiesque.

toit demeuré ſans action.

Le Senat reprit courage ſur l'avis de 1547.
Giuſtiniani ; & envoya douze Gentils-hommes pour rallier ceux de la garniſon & du peuple, qu'ils pourroient mettre en état de ſe défendre en divulgant la mort de Fieſque. La nouvelle n'en eut pas plûtôt paſſé de ruë en ruë, & de quartier en quartier, qu'elle y fit naître une revolution qui ne ſçauroit être aſſez exprimée que par l'effet du tonnere, d'autant moins inevitable qu'il eſt plus ſoudain. Les plus échauffez entre les Conjurez commencerent à s'étonner ; & pluſieurs d'entre eux qui n'avoient ni tant d'eſtime ni tant de confiance pour Hierôme de Fieſque, qu'ils en avoient eu pour ſon frere aîné, ſe diſſiperent au ſeul bruit de ſa perte. Le deſordre ſe mit incontinent parmy ceux, qui ne ſçachant où trouver retraitte étoient obligez à reſter ; & ceux du Palais s'en appercevant, délibererent s'ils les iroiẽt charger, ou s'ils traitteroient avec eux.

Le premier avis étoit ſans doute le plus honorable : mais le ſecond fut ſuivy, parce qu'il étoit le plus ſeur. Le Senat ne pouvoit jetter les yeux ſur un homme plus propre à cette negotiation,

1547. qu'étoit Paul Panſa l'un de ſes principaux Membres. Perſonne n'étoit aimé ni reſpecté dans Genes plus univerſellement que luy, & de plus il étoit connu pour avoir été de tout tems attaché à la Maiſon de Fieſque. Le Senat le chargea de porter parole à Hierôme de Fieſque, d'un pardon general pour luy & pour ſes complices ; & il mania ſi adroitement cet eſprit irreſolu qui n'avoit eu le loiſir de prendre aucunes meſures pour la Souveraineté, qu'il le fit ſortir de Genes avec tous ceux de ſon party, incontinent aprés que l'abolition eut été ſignée & ſcellée par Ambroiſe Senaregua Secretaire de la Republique. Hierôme craignant de perdre les biens de ſa Maiſon s'il ſortoit d'Italie, ſe retira dans le Château de Montobio : mais ſon frere Ottobon dont l'humeur étoit plus défiante ; & Calcagno, Verrina, & Sacco, perſuadez que les Republiques ne remettoient jamais ſincerement les crimes de leze-Majeſté, ſe ſervirent de la Galere de Fieſque pour chercher un azile en France.

Ils débarquerent imprudemment à l'embouchure du Varre, Sebaſtien Lercaro, Manfroy Centurione, & Vincent

Vaccaro, qu'ils avoient pris à la Porte de Saint Thomas. Ils les renvoyerent à Genes satisfaits du bon traitement qu'ils leur avoient fait ; & ne prirent pas garde que tant qu'ils les eussent retenus, la Republique n'auroit osé manquer de parole. Ils porterent de là à Marseille les premieres nouvelles de leur disgrace, & desabuserent le Roy de l'opinion qu'il y auroit bien-tôt guerre dans l'Italie. Le Senat de Genes deputa le lendemain Benoît Centurione & Dominique Dorie vers André, pour le consoler de la mort de Janetin, & pour le ramener dans la Ville, où il fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Il alla le jour suivant au Senat, où il fit un discours plus animé que son grand âge ne sembloit permettre. Il y sacrifia en apparence son ressentiment, à la seureté que la Republique s'étoit acquise par le sang de son neveu : mais il pretendit ensuite qu'elle ne pouvoit être indulgente, sans retomber dans un inconvenient semblable à celuy qu'elle venoit d'éviter ; ni tenir l'accord qu'elle avoit fait avec les Fiesques, puis qu'il avoit été conclu contre les formes, & signé par des Rebelles les armes à la main. Il ajoûta que si la Republique affectoit 1547.

1547 de pardonner à contre-tems, elle éprouveroit bien-tôt combien il étoit dangereux de souffrir que des sujets revoltez traitassent de la sorte avec leur Souverain ; & que l'impunité d'un crime de cette importance, seroit fatale à ceux qui l'auroient accordée, ou à leur posterité.

Les plus éclairez & les moins passionnez des Senateurs, voyoient assez que l'intention de Dorie étoit de couvrir sa vengeance sous le voile du bien public ; & de goûter le plaisir qu'il y auroit de la satisfaire sous le nom d'autruy, & sans que sa reputation en reçût la moindre flétrissure. Cependant il prit tant de soin d'appuyer son discours du credit de ses amis ; & son authorité seconda si fortement sa passion, qu'encore qu'il y eût beaucoup de personnes qui ne pouvoient approuver que l'on manquât à la foy publique, le Senat pourtant declara tous les Conjurez criminels de leze-Majesté, & commença l'execution de son Arrêt par le corps de Fiesque ; qui ayant été laissé quelques tems sur le Port sans sepulture, fut jetté dans la Mer, son superbe Palais fut rasé jusqu'aux fondemens, & sa memoire éternellement flétrie;

flétrie. On proscrivit ses freres & les principaux de sa faction, & on bannit pour cinquante ans ceux qui avoient tant soit peu contribué à l'entrepriſe. Hierôme de Fieſque eut ordre de remettre aux Commiſſaires qui luy furent envoyez, la Fortereſſe de Montobio, mais ce dernier point n'étoit pas ſi facile à vuider que les precedens. La Place étoit conſiderable par ſa ſituation; & Fieſque s'étoit mis à la fortifier regulierement, dés qu'il avoit conçu de l'averſion pour les Dories : ce qui fit qu'on jugea plus à propos de la tirer des mains des Fieſques par la voye de la douceur, que d'en venir à la force, dont l'évenement dépendroit toujours du hazard. 1547

Paul Panſa eut ordre du Senat de retourner vers Hierôme de Fieſque, mais ce fut inutilement. Il trouva cet eſprit irrité de la nouvelle qu'il avoit appriſe, que tous les biens de la Maiſon de Fieſque étoient confiſquez; & que bien-loin d'entrer en poſſeſſion des deux cent mille écus de rente que ſon frere aîné luy avoit laiſſez, & dont le droit & l'amniſtie luy confirmoient l'heritage, on avoit mis à prix ſa tête, & celles de ſon frere puîné & de ſes

a Dans la negotiation de Panſa dans Montobio.

1547 amis. Tout ce qu'on luy representa ne servit qu'à le rendre plus farouche ; & toute la réponse qu'on en tira consistoit en de sanglants reproches de la foy violée, & dans le refus absolu d'entrer dans aucun Traité avec les Genois. Les Ministres de l'Empereur en Italie curieux observateurs de la moindre nouveauté, regarderent l'obstination de Hierôme de Fiesque comme une étincelle capable de rallumer en Lombardie un tel embrasement, que l'Empereur seroit peut-être obligé de quitter ses affaires d'Alemagne pour venir l'éteindre. Ils apprehenderent que la France sous pretexte de dégager Hierô ne Fiesque ne s'emparât du Château de Montobio, Place importante à la seureté de Genes ; & pour engager plûtôt Dorie à l'assieger, ils offrirent d'en faire la dépense, & de fournir les Troupes necessaires.

Augustin Spinola Capitaine de reputation eut ordre de les commander: investit le Château : y forma un siege regulier de quarante jours ; & contraignit ceux qui étoient dedans, de se rendre à discretion. La bonne fortune de Dorie voulut que tous ses ennemis se

trouvaſſent alors dans la Place, excepté Ottobon Fieſque, & ſon frere Scipion reſervé pour établir en France le tronc de ſon illuſtre Maiſon. Sacco, Verrina, Calcagno, & les autres refugiez à Marſeille, n'y avoient pas reçu tout l'accueil qu'ils attendoient; car outre que leur deſſein n'ayant pas reüſſi, on ne pouvoit en bonne politique ſe declarer à contre-tems pour des malheureux; il étoit juſte qu'ils couruſſent ſeuls tout le hazard d'une entrepriſe, dont ils avoient pretendu recueillir ſeuls tout le fruit, puiſqu'il étoit certain que le Comte Loüis de Fieſque n'avoit voulu travailler que pour ſoy. Le Cardinal de Tournon & l'Amiral d'Annebaut avoient conſeillé le Roy qui ſentoit approcher ſa fin, de ſe contenter d'offrir aux Conjurez un azile, & des penſions pour leur ſubſiſtance. Mais les Conjurez avoient demandé de plus qu'on leur donnât de l'argent & des troupes, afin de porter la guerre dans l'Etat de Genes: ce qui ne leur avoit pas plûtôt été refuſé, qu'ils s'étoient tous rembarquez par dépit, à la reſerve d'Ottobon de Fieſque, qui par bonheur pour luy n'étoit pas encore retourné de la Cour où ils l'avoient 1547.

1547. envoyé. Leur imprudence les porta à retourner au lieu, d'où ils devoient s'eſtimer heureux d'être échapez ; & à s'enfermer avec les autres Conjurez dans Montobio, où ils ſe trouverent par conſequent expoſez aux rigueurs de la capitulation, & contraints de ſe rendre à diſcretion.

Les avis des Senateurs furent partagez ſur la punition de tant de coupables. Les principaux panchoient du côté de la douceur ; & vouloient qu'on pardonnât du moins à la jeuneſſe des Fieſques, puiſque le crime de leur Maiſon avoit été ſuffiſamment expié par la perte de leur frere aîné, & par celle de tous leurs biens : mais la paſſion d'André Dorie contre une Maiſon qui ne pouvoit ſubſiſter, non pas même dans l'indigence, ſans donner de l'ombrage à la ſienne, l'emporta encore une fois ſur la clemence du Senat. Hierôme de Fieſque, Verrina, Calcagno, & Aſſerato, perdirent la vie ſur un même échaffaut ; & il y eut encore une ſentence prononcée contre Ottobon de Fieſque & ſa poſterité, qui leur défendoit de s'approcher de Genes. Le plus jeune des Fieſques appellé Scipion, n'avoit alors que dix ans ; & ſe trouvoit

dans un College de Padouë, où il ap- 1547.
prenoit à lire. Il n'y avoit donc pas lieu de le comprendre dans la ſentence prononcée contre ſon frere Ottobon ; puiſque non ſeulement il n'avoit eu aucune part dans la Conjuration, mais de plus il n'y avoit pas même lieu de l'en ſoupçonner : cependant la ſentence s'étendit juſqu'à luy, & l'envelopa dans le malheur des autres Fieſques. Il fut dépoüillé de tous ſes biens : On ôta à ſes deſcendans l'eſperance de rentrer dans Genes juſqu'à la cinquiéme generation; & on le contraignit de ſe refugier en France, où les Guerres Civiles n'empêcherent pas qu'on ne le traittât en homme de ſa qualité.

Ce furent là les principaux manquemens par leſquels une entrepriſe qui devoit être conſiderée dans ſon commencement comme un chef-d'œuvre pour le courage & pour la conduite, degenera dans la ſuite juſqu'à devenir un grand exemple de la baſſeſſe & de l'imperfection des hommes ; car enfin on ne ſçauroit nier qu'André Dorie qui en devoit être le moins ſoupçonné, ne commît des fautes qui n'étoient pas mêmes pardonnables à un apprenty en politique, s'il eſt permis d'uſer de ce

1547. terme. Il negligea tous les avis de la Conjuration qui luy venoient de divers endroits[a] ; & quitta lâchement la partie au premier bruit, en abandonnant la Ville ſans avoir fait le moindre effort pour appaiſer le tumulte par ſon authorité. L'imprudence du neveu fut plus pitoyable que la foibleſſe de l'oncle, puiſque Janetin s'expoſa ſeul & dans les tenebres à la furie de ſes ennemis, marchant dans une poſture indecente ; & ſe preſentant avec un bonnet de nuit à la Porte de Saint Thomas, pour remedier à un deſordre qu'il n'avoit pas raiſon de negliger, puiſqu'il en ignoroit la cauſe. Cependant il fit porter le flambeau devant luy comme s'il eût été queſtion de ſe faire connoître, & deguider plus ſeurement le coup qui devoit le tuer.

[a] Dans le détail des fautes de Dorie durant la Conjuration.

Mais ſi les Conjurez ne firent rien contre la prudence durant la vie de leur Chef, on peut dire que leur égarement devint plus grand que celuy des Dories, immediatement aprés qu'ils l'eurent perdu ; comme ſi ſa bonne conduite & ſa valeur euſſent été les ſupremes intelligences de ſon party, qui ne le pouvoit perdre ſans tomber tout à coup dans un deſordre, qui acheveroit

de le ruïner. Hierôme de Fieſque qui 1547.
par beaucoup de raiſons étoit obligé de celer la mort de ſon frere, fut le premier à la publier; & par cette nouvelle redonna le cœur à ſes ennemis, & jetta l'épouvante dans l'eſprit des Conjurez. Verrina perdit toute eſperance aprés la mort du Comte de Fieſque; & demeura immobile ſur ſa Galere, abandonnant le reſte de l'execution à Hierôme de Fieſque, qui n'avoit ni aſſez d'experience ni aſſez d'autorité parmy les Conjurez, pour en être le Chef. Auſſi fit-il avec le Senat une paix fourrée, en conſentant de rentrer dans la condition d'un particulier, aprés s'être vû ſur le point de ſe rendre Souverain. Le même Verrina & ceux qui s'étoient ſauvez avec luy ſur la Galere de Fieſque, agirent en perſonnes qui avoient perdu le jugement, lors qu'ils remirent en liberté preſque au ſortir de Genes les priſonniers qu'ils avoient entre les mains, ſans prevoir qu'ils ſe deſaiſiſſoient par là d'autant de gages pour la ſeureté de leurs vies, qui leur ſeroient neceſſaires dans l'accommodement. Ils oublierent d'avoir été les principaux Miniſtres de la Conjuration, & les plus criminels des complices de

1547. Fieſque, en conſeillant à Hierôme ſon frere d'accepter dans Montobio une capitulation honteuſe ſur la parole de ceux qui luy en avoient déja manqué, & en le portant à cette baſſeſſe ſur l'eſperance de l'impunité qu'on leur ſçut adroitement inſpirer. Mais ils furent ſur tout à plaindre en ce qu'aprés s'être engagez dans une entrepriſe dont on ne devient capable que par le mépris de la vie, ils aimerent mieux s'expoſer à mourir en infames par la main d'un bourreau, que de s'enſevelir honnorablement ſous les ruïnes de la Place qui leur ſervoit de derniere retraitte.

S'il étoit maintenant permis à l'exemple de Titelive, d'égayer le Lecteur à la fin de cet ouvrage par une queſtion curieuſe, il ſeroit aiſé d'en propoſer une qui vray-ſemblablement le toucheroit d'autant plus, que de tous les grands genies du ſiecle paſſé & de celuy-cy, qui ſe ſont ſi heureuſement exercez ſur la Conjuration de Fieſque, aucun ne s'eſt aviſé d'en parler. On ſuppoſeroit par une fiction que le Droit & la Philoſophie permettent également, que Fieſque eût executé ſon deſſein avec tout le ſuccez qu'il s'étoit promis;

promis ; & l'on demanderoit enſuite s'il
auroit pu ſe maintenir dans la Souve- 1547.
raineté de Genes, où s'il eût été con-
traint de chercher une protection é-
trangere. Ceux qui tiendroient pour
l'indépendance de Fieſque, l'appuye-
roient ſur les grandes qualitez qui é-
claterent dans ſon action ; & poſeroient
pour un principe infaillible, que ſi Côme
de Medicis de particulier qu'il étoit, s'é-
toit élevé onze ans auparavant à la Sou-
veraineté de Florence, & s'y étoit main-
tenu dans une autorité abſoluë, quoy
qu'il n'eût aucune des vertus militaires,
& qu'il n'excellât qu'en la ſcience du
Cabinet ; Jean Loüis de Fieſque ſe fût
établi Duc de Genes avec d'autant plus
de facilité, qu'il n'étoit pas moins pro-
pre aux actions éclatantes qu'à la poli-
tique. Car la ſujetion pour petite qu'elle
fût, étoit au deſſus de ſon inclination,
auſſi-bien que ſon merite : L'inquiétude
naturelle à ſa Nation portée de tout tems
à la nouveauté, l'eût tenu toûjours à
l'erte : L'élevation de ſon propre genie
luy auroit aſſuré ſon Etat, en le faiſant
continuellement entreprendre ſur ceux
de ſes voiſins : Sa jeuneſſe & ſon hu-
meur infatigables euſſent dérourné ſes
ennemis & ſes envieux & l'attaquer:

1457. Ses grands biens l'auroient empêché de fouler ſes nouveaux ſujets : Le nombre de ſes amis l'eût fait reſpecter : La faveur du peuple auroit diſſipé les Conſpirations contre luy : Les recherches des Princes étrangers euſſent augmenté ſa renommée, & l'eſtime de tout le monde auroit adoucy ſa domination: Les Genois accoûtumez à ſouffrir avec une lâche condeſcence l'oppreſſion des Dories, euſſent caché le déplaiſir qu'ils avoient eu à changer de Maître ; & cherché des excuſes à leur foibleſſe, dans la conſideration de celuy qui leur commandoit : L'experience de plus de cent ans paſſez dans un changement preſque cõtinuel de Seigneurs, les auroit convaincus de la neceſſité de ſe ſoûmettre à un homme de leur pays qui fût indépendant, puiſque toutes les autres formes de gouvernement leur avoient été prejudiciables.

Et de fait tant que le Peuple avoit été le maître, on n'avoit vû que des inſolences & des meurtres ; & la Nobleſſe ne s'étoit enſuite emparée de la Souveraineté, que pour piller impunément les riches Marchands, & pour enlever leurs femmes & leurs filles. Ces deux adminiſtrations, quoy que

plus plausibles & plus conformes à l'humeur des Genois, n'ayant pas eu le succés qu'ils s'en étoient promis, ils avoient été contraints de recourir à la Domination étrangere; & de chercher un Souverain, qui d'un côté ne fût pas assez proche pour les opprimer & de l'autre n'en fût pas trop éloigné pour les secourir en leur besoin. [a] Ils avoient pressé plus d'une fois la France de les accepter pour Sujets; & les Actes de soûmission qu'ils avoient rendus au Roy Charles VI, ne pouvent être plus authentiques: cependant leur resolution n'avoit esté plûtôt accomplie, qu'ils s'étoient repentis de l'avoir prise, quoy que la moderation dont la France avoit usé à leur égard, ne pût être plus grande. Lors que le pretexte leur avoit manqué de se plaindre du Maréchal de Bouccicault, qui leur avoit esté donné pour Gouverneur parce qu'il étoit sage, de facile accés, vaillant, & incorruptible, ils avoient accusé ses Domestiques de licence & de concussion & n'ayant rien à dire contre les Troupes qu'on leur envoyoit pour recouvrer les Places que les Fiorentins avoient usurpées sur eux, ils leur avoient

1547.

[a] Dans le volume des droits du Roy sur Genes

1547. reproché comme un grand crime, d'être plus fortes qu'ils ne les avoient demandées ; & s'étoient là-dessus revoltez avec autant de furie, que si elles eussent eu dessein de les reduire à l'esclavage. Ils s'étoient ensuite unis avec les mêmes Florentins par une liaison bizarre, qui n'avoit duré quelques années qu'à cause qu'on y avoit presque tous les mois ajoûté, diminué, ou changé, quelques articles. Le dégoût de l'amitié des Florentins leur avoit persuadé de se mettre sous les Ducs de Milan, qu'ils avoient admirablement servis dans la bataille où les Roys de Naples, de Sicile, & d'Aragon, étoient demeurés prisonniers : mais le voisinage de leur Etat avec celuy de Milan leur avoit incontinent aprés donné de l'ombrage, ce qui suffisoit alors pour les faire changer de Maître. Ils s'étoient encore une fois adressez à la France, mais le Roy Loüis XI. les avoit rebutez avec imprecation. Ils s'étoient depuis jettez entre les mains de la Republique de Venise ; mais ils s'en étoient retirez, aprés avoir découvert qu'elle pretendoit se servir d'eux pour assujettir le reste de la Lombardie. Ils avoient suivy la fortune des Sforces tant qu'elle leur a-

voit été favorable : mais ils avoient 1547.
été les premiers à les quitter, lors que le Roy Loüis XII. s'étoit declaré contre eux. Ils étoient ainsi retournez une troisiéme fois sous la Domination Françoise, & ne s'en étoient separez que pour se faire conquerir par le même Loüis. Ils avoient recouvré leur liberté par la revolution survenuë aprés la bataille de Ravenne ; & avoient choisi pour Ducs, tantôt les Adornes, & tantôt les Fregoses, qui étoient des Gentilshommes du Pays, selon que les Espagnols ou les François avoient eu l'avantage, jusqu'à ce que Dorie avoit enfin remis l'Etat de Genes en Republique. Mais cette forme de Gouvernement outre les imperfections qui luy étoient communes avec les precedentes, en avoit deux particulieres qui avoient donné lieu à la Conjuration de Fiesque. L'une d'être sous la protection d'Espagne, ce qui la broüilleroit toûjours avec la France, & avec ses Alliez : L'autre que les Dories avoient la direction des principales affaires, ce qui leur avoit attiré la jalousie des Maisons puissantes. D'où il étoit necessaire de conclure que Fiesque qui venoit de remedier

1547. à tous ces inconveniens par une même actions : En assujettissant ses Compatriotes de sorte qu'il leur fût desormais impossible de se revolter : En ne prenant aucun autre engagement que de bien-seance avec le Roy Tres-Chrêtien, & en laissant ainsi toûjours une porte ouverte à sa reconciliation avec l'Empereur, auroit pu se maintenir à la faveur de cette indépendance ; vû principalement que Sa Majesté Imperiale avoit confirmé par assez d'exemples authentiques, que ses amitiés ne duroient pas davantage que ses interêts. Car encore que Charles-Quint eût depuis dix-neuf ans respecté Dorie comme son pere ; & pris le même soin de ce qui le gardoit, que s'il eût esté de la Maison d'Autriche, on sçavoit que cet attachement au fond n'étoit point des-intereſſé ; & qu'il ne procedoit que de la conviction où étoit Sa Majesté Imperiale, que le Duché de Milan luy demeureroit tant que Genes seroit entre les mains de Dorie ; & que Dorie seroit le maître de Genes, tant que les Espagnols feroient mine d'apuyer son party ; & par consequent les affaires ayant changé de face par la revolution de Genes,

& Dorie s'étant rendu luy-même inutile par sa fuite & par la perte de ses Galeres, si Fiesque eût survécu au succés de son entrepriſe ; comme il auroit esté à l'égard de la Maiſon d'Autriche dans le même érat de servir & de nuire, qu'avoit esté Dorie, elle eut bien-tôt oublié les services des Dories pour rechercher l'amitié de Fiesque ; & se seroit attachée à le maintenir, par la même raiſon d'interêt qui n'auroit pas laiſſé de subsiſter. 1547.

Et de fait il sembloit que Fiesque n'avoit point eu d'autre vûë que celle-là, dans la precaution qu'il avoit priſe de differer d'abord, & de refuſer abſolument dans la suite, de prendre party avec les François. Car cet esprit penetrant avoit preſſenty que ce seroit se perdre de gayeté de cœur, que d'aſſujettir sa fortune à la conduite d'une Nation que l'on accuſoit d'inconſtance : Que les moindres revolutions qui luy arrivoient au dedans, rompoient toutes les meſures qu'elles avoit priſes au dehors ; & qu'à quelque point qu'elle fût interreſſée de maintenir celuy qui seroit le maître de Genes, cette protection dépendroit toûjours du caprice des Miniſtres & des favoris des Roys

1547. Tres-Chrêtiens. Au lieu qu'en ne concluant avec elle qu'une liaiſon civile & bienſeante, non ſeulement il ne ſe fermeroit point toutes les voyes d'accommodement avec l'Empereur ; mais il ſe mettroit de plus en état d'être bien-tôt recherché par ce Prince, dont la puiſſance étoit plus grande ſans comparaiſon que celle des autres Princes d'Italie. Mais le fin de ce delay conſiſtoit en ce que Fieſque ſe reſervoit ainſi la faculté de rechercher le ſecours de la France lors qu'il ſeroit entierement exclu de l'alliance de l'Empereur, & qu'il étoit aſſuré de l'obtenir en ce cas, quelque mépris qu'il en eût fait auparavant ; parce que tant qu'il auroit été maître de Genes, le Roy Tres-Chrêtien eût apprehendé qu'il ne la livrât aux Eſpagnols, ſi l'on manquoit de luy fournir à point nommé les aſſiſtances neceſſaires. Enfin comme les Princes d'Italie avoient reconnu que leur malheur étoit venu de ce qu'ils n'avoient point employé tous leurs efforts dans les conjonctures propres à conſerver aux Sforces la Souveraineté de Milan, il étoit évident qu'on ne leur auroit pas plûtôt apporté la nouvelle que Fieſque s'étoit

emparé de celle de Genes, qu'ils euſ- 1547.
ſent formé une Ligue, & convenu de ce que chacun d'eux auroit dû contribuer pour le maintenir dans un Poſte ſi neceſſaire à la liberté commune. A quoy ils euſſent encore été pouſſez par l'eſperance de reparer leurs fautes precedentes ; & d'ôter aiſément à l'Empereur le Duché de Milan, aprés qu'il auroit perdu avec la commodité de Genes la ligne decõmunication pour y faire paſſer des Troupes de ſes autres Etats.

Mais ſi l'on tournoit la medaille, on trouveroit de l'autre côté des conſiderations non moins puiſſantes, pour conclure que le Comte de Fieſque n'eût pas demeuré long-tems Duc de Genes. Car en premier lieu il n'avoit aucunes forces preparées pour arrêter l'impetuoſité de l'armée Imperiale, qui n'auroit pas manqué de fondre ſur luy avant que ſes Amis euſſent été prêts de le ſecourir. En ſecond lieu la penſée de ſe rendre Souverain de Genes dans la diſpoſition où ſe trouvoient alors les affaires de l'Europe, étoit une reſolution temeraire que l'on vouloit faire paſſer pour une glorieuſe entrepriſe ; puiſque les qualités heroïques que l'on attribuoit à Fieſque pouvoient bien

1547. ſuffire pour prendre une Ville, mais non pas pour affermir un Etat qui ne trouveroit ſa conſiſtance que dans une longue ſuite d'années, de forces, & d'alliances ; & toutes ces choſes enſemble manquoient également à un homme de vingt-deux ans. En troiſiéme lieu pour conſerver ce qu'il venoit d'acquerir, il avoit beſoin d'une reputation conſommée, dont une perſonne de ſon âge, quelque éminente qu'elle fût, n'étoit pas capable ; & des treſors que la France, toute riche qu'elle étoit n'auroit pu long-tems fournir.

Mais le miſtere qui formoit la principale difficulté conſiſtoit dans l'importance de Genes conſiderée en elle-même. Elle étoit ſi grande, que les Eſpagnols l'avoient fait entrer la premiere dans le plan qu'ils avoient dreſſé pour la conquête de l'Italie ; & à dire le vray ce n'avoit pas eſté ſans ſujet, puiſqu'une experience de ſoixante ans leur avoit appris, que quiconque étoit le maître de Genes pouvoit troubler le repos de toute l'Italie quand il luy plairoit : comme au contraire il ſeroit toûjours impoſſible de conſerver ce que l'on y avoit acquis, lors qu'on auroit perdu cette Ville. D'où il s'enſui-

voit que l'Empereur qui la même année acheva la guerre d'Alemagne à son avantage, n'auroit jamais souffert qu'un homme indépendant de luy, tel qu'étoit Fiesque, se fût emparé de Genes; & qu'à la premiere nouvelle qu'il en auroit reçuë, il eût détaché une partie de ses Troupes, & les auroit envoyées pour la recouvrer; ou s'il eût eu besoin de tout ce qu'il y avoit alors de gens de guerre auprés de luy, il auroit du moins écrit à Gonzague Gouverneur de Milan, & à Pierre Tolede Vice-roy de Naples, de bloquer la Place par terre & par mer, & d'empêcher qu'il n'y entrât ni secours ni Convoy, en attendant que Sa Majesté Imperiale allât elle-même en former le siege. 1547.

Alors Fiesque incapable de se défendre au dedans contre les Genois dont il avoit ravy la liberté, & au dehors contre la puissance des Espagnols, eût succombé sous les embuches des premiers, ou sous l'obstination des seconds; s'il n'eût mieux aimé pour se délivrir des uns & des autres, recourer à la France, & se mettre sous sa protection; c'est-à-dire de s'exposer aux mêmes inconveniens qui avoient tant de fois ruïné les Fregoses. Si Fiesque

1547. au lieu de se jetter entre les bras de la France, se fût contenté du secours des Princes d'Italie; & que ce secours eût suffi pour le dégager, & pour l'établir entierement dans sa nouvelle Souveraineté, l'Empereur étoit trop jaloux de son autorité, & trop ferme dans les resolutions que l'interêt luy avoit inspirées, pour se desister du recouvrement de Genes. Il en auroit plûtôt recommencé une autre fois le siege; & si les Italiens l'eussent encore obligé à le lever, il auroit imité le Roy Catholique Ferdinand son Ayeul maternel, qui voulant en toute maniere tirer le Royaume de Naples des mains d'un bâtard de sa Maison, avoit mieux aimé le partager avec les François, que d'en demeurer plus long-tems privé. Il eût donc offert au Roy Tres-Chrêtien de conquerir l'Estat de Genes à communes armes; & les François, auroient volontiers accepté sa proposition, quand ce n'auroit esté que pour recouvrer le Port de Savonne, qui étoit tellement à leur bienseance, qu'il égaloit par mer en Italie leur puissance à celle des Espagnols.

Aprés cette jonction les Princes d'Italie fussent tombez dans la même

consternation dont leurs Predeceſſeurs avoient eſté ſaiſis lors que les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne leur declarerent le partage de Naples entre Loüis XII. & Ferdinand. S'ils euſſent demeuré immobiles à leur exemple, Fieſque auroit eſté perdu ſans reſſource; Et s'ils euſſent fait des efforts extraordinaires pour le ſauver, ces efforts auroient enfin eſté inutiles, & n'euſſent empêché ni retardé la ruïne de leur Allié que de quelques ſemaines. A quoy l'on peut ajoûter que ces Princes euſſent eſté d'autant plus retenus de l'aſſiſter, qu'en ſe declarant pour luy ils attiroient ſur leurs Etats l'orage qui menaçoit celuy de Genes; & fourniſſoient un pretexte plauſible aux deux Couronnes [a] pour leur faire la guerre, & pour les dépoüiler enſuite par la dure loy que les Conquerans ont impoſée dans le monde, qui leur donne droit ſur les perſonnes & les biens de ceux qui ſe mêlent ouvertement de retarder leur victoire. Mais quand Fieſque par un bonheur qui n'étoit jamais arrivé à perſonne, auroit évité tous les inconveniens du dehors, il eût encore eſté moins poſſible de concevoir par quel voye il ſe ſeroit garenty

1547.

[a] Grotius dans le premier livre *de jure belli.*

1547. de ceux du dedans, qui n'étoiẽt ni moins conſiderables, ni en plus petit nombre; car de toutes les Nations Chrétiennes la plus indocile & la moins capable de toutes ſortes de gouvernemens, étoit alors celles de Gennes. Son caprice alloit ſi loin, qu'encore que Fieſque eût été la copie du Sage dont les Philoſophes ont tracé l'idée; & qu'il eût poſſedé tres-parfaitement toutes les qualitez qu'on a remarquées dans les plus grands hommes, jointes à celles qu'ils n'avoient pas, il leur eût ſuffi de ſçavoir qu'il étoit leur compatriote pour le regarder comme un uſurpateur, & pour concevoir une haine invincible contre ſa domination: tant les Gentilshommes de Genes étoient perſuadez qu'ils naiſſoient égaux en merite; & que s'il y avoit quelques-uns de leur corps plus eſtimez que les autres, c'étoit ſeulement leurs grands biens qui qui leur attiroient une approbation extraordinaire. Sur ce principe ils n'euſſent pas plûtôt vû Fieſque ſur leurs têtes, qu'ils l'auroient conſideré comme un tiran, & n'euſſent pas long-tems cherché l'occaſion de s'en défaire ſans la trouver. Il n'y avoit aucune apparence de les deſabuſer, parce que leur prevention étoit trop forte; & il y en avoit

encore moins de les gagner, puiſque Fieſque ne leur auroit pu diſtribuer les biens de ſa Maiſon ſans fruſtrer ſes freres, ni ceux du public ſans irriter les Genois par la même voye qu'il eût tenuë pour les obliger. Et de fait il auroit manqué des deux moyens, dont s'étoit ſervy Dorie pour amuſer la Nobleſſe. L'un de luy procurer de l'employ ſur la Flotte Imperiale qu'il commandoit : L'autre de l'intimider par la facilité qu'il avoit de faire venir du ſoir au matin des Troupes du Duché de Milan, quand il luy plairoit. Il auroit donc falu que Fieſque ſe fût mis en état de reſiſter ouvertement à cette Nobleſſe : ce qui ne ſe pouvoit qu'en mettant les armes à la main du Peuple, qui les auroit enſuite tournées contre l'uſurpateur, ou la bannir, ce qu'elle n'eût jamais enduré ſans mettre l'Etat au hazard à cauſe de ſa multitude ; ou l'exterminer toute entiere en même tems, ce qui auroit été ſans comparaiſon plus difficile & de plus pernicieux exemple que n'avoit été la ſurpriſe de Genes. 1547.

Pour ce qui regarde le Peuple, il n'étoit ni plus traittable, ni moins à redouter que les Gentilshommes : Car il pretendoit que l'Etat de Genes

1547. dût être une pure Democratie ; & il ſupportoit avec tant d'impatience le gouvernement de la Nobleſſe, qu'il avoit toûjours aimé mieux obeïr aux Etrangers, quelque mauvais traitement qu'il en eût reçu, qu'à elle. Il auroit donc infailliblement paſſé de l'averſion à la fureur, lors qu'il eût eu pour Maitre le Chef de la plus illuſtre & de la plus ancienne famille entre la Nobleſſe ; & il auroit cherché à ſecoüer le joug de Fieſque, non ſeulement parce qu'il étoit Citoyen, mais encore à cauſe qu'il étoit Gentilhomme. Ces deux raiſons fondamentales qui rendoient le Peuple de Genes irreconciliable avec celuy qui venoit de l'aſſujettir, le luy euſſent encore rendu inutile : car s'il luy eût fait porter le faix du nouveau Gouvernement en le chargeant d'Impôts, cela n'auroit ſervy que pour hâter ſa revolte ; & s'il l'eût ſoulagé, il luy auroit laiſſé les moyens de recouvrer ſon autorité pretenduë. De plus le commerce avoit été de tout tems l'occupation principale de ce Peuple ; & comme il ne ſubſiſtoit que par là il ne pouvoit en être privé ſans ſe deſeſperer. Cependant la moindre guerre le luy eût ôté ; & Fieſque quelque adroit qu'il fût, n'auroit pu l'éviter,

l'éviter, du moins pendant les premie- 1547.
res années de son établissement, par la destinée de toutes les revolutions des Etats qui d'abord s'y trouvent indispensablement sujets. Enfin le Terroir de Genes étoit le plus sterile d'Italie, & ne fournissoit pas la moitié de ce qui étoit necessaire pour nourrir ses habitans. Si Fiesque & ses complices s'y fussent enfermez, ils auroient incontinent manqué de vivres ; & s'ils en fussent sortis, on leur auroit fermé les portes au retour ; & leur surprise en ce cas eût été d'autant plus grande, qu'ils ne s'étoient assurez d'aucune retraitte, ni du côté de France, ni du côté d'Espagne ; & il y a lieu de presumer que la même disgrace qui leur arriva aprés la mort de leur Chef, n'auroit pas laissé de leur arriver, s'il se fût trouvé à leur tête.

Quoy qu'il en soit le mauvais succés de la Conjuration de Genes acheva d'ôter au Rôy François Premier l'esperance de recouvrer le Duché de Milan, & luy fit reduire toutes ses pensées à la conservation de sa Couronne. Il visita ses frontieres de Champagne & de Bourgogne, pour voir les fortifications qu'il y avoit ordonnées, & com-

1547. mença par la Ville de Bourg en Breſſe. Il continua par Châlons ſur Saone, par Mâcon, par Sure, & par Dijon; & s'arrêta dans Langres pendant que l'Amiral d'Annebaut viſitoit Coiffi & Montigny-le-Roy, dont on avoit deſſein de faire deux Places regulieres. Enſuite la Cour alla à Chaumont en Baſſigny, à Ligny, & à Saint-Diſier.

Le Duc de Lorraine mineur tenoit du Roy le Duché de Bar; & la Ducheſſe ſa Mere & ſa Tutrice, Niece de l'Empereur, s'avança juſqu'à la Ville Capitale de ce Duché pour ſalüer Sa Majeſté, qui fit la moitié du chemin pour remercier cette Princeſſe de la volonté qu'elle avoit euë de le reconcilier avec ſon Oncle. L'entrevûë ſe fit à Bar-le-Duc; où l'on projetta l'Alliance qui fut depuis concluë entre la Fille qui venoit de naître au Dauphin, & le jeune Duc de Lorraine qui n'avoit que deux ans. On delibera enſuite lequel des deux Vitris on fortifiroit. Ceux qui pretendoient que ce fût Vitry en Parthois, ſe fonderent ſur l'importance & ſur la fertilité du Territoire qu'il mettroit à couvert: mais les trois ou quatre Montagnes dont il étoit commandé, rebuterent l'Ingenieur Marino à qui le Roy s'en étoit rapporté; & le

déterminerent à tracer au tour de Vitry-le-François les Bastions qu'on y voit encore, sans que la Place en soit devenuë plus considerable. Il y eut de nouveaux Ouvrages commencez à Sainte-Menehoud, à Villefranche, à Mouson, à Sedan, à Mezieres, à Maubert-Fontaine, & à Moncornette où le Roy passa pour aller en Pelerinage à Nôtre-Dame de Liesse ; & pour se retirer ensuite dans le Château de Folembray, d'où il partit pour Compiegne. 1547.

Il fit un mois de sejour dans cette Ville, & il y reçut la nouvelle de la mort du Roy d'Angleterre, qui ne pouvoit arriver plus mal-à-propos pour les dernieres mesures que ce Prince avoit prises avec la France. Lheritier qu'il laissoit n'étoit âgé que de huit ans, & ne pouvoit par consequent veiller à la conservation du Party Protestant dans l'Alemagne. Les diverses Religions qui s'étoient introduites dans l'Angleterre, ne pouvoient manquer de la troubler durant une Minorité ; & la moindre occupation des Anglois dans leur Isle, suffisoit pour les empêcher de s'appliquer aux affaires étrangeres. Ainsi le dernier Traitté entre la France & l'Angleterre, dont on a parlé, demeuroit

1547. inutile dans son principal article, si François Premier n'aimoit mieux se charger de l'executer tout seul; & comme dans la disposition où Sa Majesté Tres-Chrêtienne étoit alors avec l'Empereur, elle ne l'osoit faire ouvertement, il faloit qu'elle se contentât des voyes indirectes, capables de retarder pour quelque tems, & non pas d'empêcher tout-à-fait la dissolution de la Ligue de Smalchalde.

Mais les considerations politiques sur la mort du Roy d'Angleterre, n'étoient pas celles qui touchoient davantage François Premier. Il y en avoit de particulieres dont le motif étoit plus caché & plus efficace tout-ensemble, quoy que moins solide. Il consistoit en ce que ces deux Princes étoient à peu prés de même âge, & de même temperament : Leurs inclinations avoient beaucoup de raport : Leur simpathie avoit assez éclaté dans toutes les rencontres, où les interêts divers de leurs Couronnes ne leur avoient point inspiré de la jalousie l'un pour l'autre ; & l'on avoit assez remarqué dans leurs entrevûës, l'étroite liaison qu'ils auroient euë ensemble, si leur condition leur eût permis de vivre familiairement.

Enfin on ne pouvoit douter que les excés amoureux de Henry n'euſſent avancé ſa fin, & François ſentoit approcher la ſienne cauſée par la maladie dont on a parlé dans le quatriéme Livre. Il ne laiſſa pas neanmoins d'envoyer en Champagne du Bellay & Plancy avec neuf vingt mille livres pour en hâter les fortifications : mais il défendit de travailler à celles d'Aubenton en conſideration de la Maiſon de Guiſe, à qui cette Terre fût demeurée inutile par ce que la garniſon en auroit conſumé le revenu. 1547.

Le ſejour en un même lieu, quelque charmant qu'il fût, ne pouvant agréer long-temps à un malade, Sa Majeſté ſept ou huit jours aprés alla coucher de la Muette à Villepreux ſans paſſer par Saint-Germain. Elle n'y demeura qu'un jour, non plus qu'à Dampierre prés de Chevreuſe, & paſſa le Carnaval de l'année mille cinq cens quarante-ſept à Limours. Elle s'arrêta plus long-tems à Rochefort : mais enfin étant arrivée à Ramboüillet, ſa fiévre s'augmenta de ſorte, qu'il luy fut impoſſible de ſe rendre à Saint-Germain, où elle pretendoit ſe repoſer. Elle reconnut par la diminution de ſes

1547. forces, que sa fin approchoit ; & mit ordre aux affaires de sa conscience, autant que l'état où elle se trouvoit le pouvoit permettre. Elle fit ensuite au Dauphin des remontrances qui n'étoient point inferieures à celles de Saint-Loüis pour Phillipe le Hardy. Elle conjuroit son Fils de ne rien changer dans le Ministere, & de continuer le Cardinal de Tournon & l'Amiral d'Annebaut dans la direction des affaires : comme si elle eût oublié que ce jeune Prince étoit entierement gouverné par le Connétable, qui étoit ennemy declaré du Cardinal & de l'Amiral ; ou qu'elle se fût imaginée que son Fils auroit plus d'égard à ses prieres, qu'elle n'en avoit eu aux siennes, lors qu'il l'avoit tant de fois pressée, & toujours en vain, de rappeller le même Connétable. Elle se laissa neanmoins flatter par l'esperance que le Dauphin luy donna de retenir ces deux Ministres à son service ; & la joye qu'elle en témoigna, la fit expirer doucement le dernier jour de Mars de l'année mille cinq cens quarante-sept, à l'âge de cinquante-trois-ans.

Les speculatifs douterent aprés la mort de François Premier, s'il eût été

plus avantageux à la France de ne l'avoir jamais eu pour Roy que de le perdre si-tôt ; & leurs raisons furent d'un côté que ses Sujets étoient si persuadez de son malheur, & si prevenus que son genie étoit inferieur à celuy de Charles-Quint, qu'ils n'eussent jamais entrepris les belles choses qu'ils executerent à l'entrée du Regne suivant ; outre que la reputation de Sa Majesté Tres-Chrêtienne étoit trop déchûë, & sa santé trop languissante, pour luy donner lieu de rétablir ses affaires : Mais d'un autre côté François Premier avoit tiré des fautes qu'on a remarquées dans cette Histoire, l'experience necessaire pour bien regner. Il ne se trompoit plus dans la connoissance de ses vrais interêts ; & comme il avoit observé que ses plus importans desseins avoient été déconcertez faute d'argent, il en avoit fait si bonne provision que les dépenses extraordinaires qu'il venoit de faire, ne l'empêcherent pas de laisser dans le Tresor Royal neuf cent mille écus, qui furent presque tout-à-fait employez dans la pompe de ses obseques. Il avoit acquis en perfection l'art de connoître les hommes, & ne se servoit plus que de ceux qu'il voyoit 1547.

1547. touchez d'une inclination ſincere pour la gloire de leur Patrie. Enfin il étoit tel que tous les gens de bien l'auroient jugé digne d'une plus longue vie, s'ils l'euſſent eſtimé capable de perſeverer dans les diſpoſitions que l'on vient de repreſenter.

Fin du douziéme Livre.

FRANÇOIS PREMIER.

LIVRE TREIZIE'ME.

Comparaiſon de ce Prince avec l'Empereur Charles-Quint.

APRES avoir travaillé dans les douze premiers Livres de cette Hiſtoire au pourtrait de François Premier ; il eſt neceſſaire pour l'achever, d'oppoſer ce Monarque à celuy des hommes qui peut le mieux contribuer à le faire connoître. C'eſt le celebre Empereur Charles-Quint[a] ; & la comparaiſon de ces deux grands Princes eſt d'autant plus facile qu'on n'a qu'à ſuivre l'ordre de la nature pour y reüſſir : car cette nature, ou pour mieux dire la Provi-

[a] L'Auteur de cette Hiſtoire a auſſi cõpoſé celle de Charles-Quint, mais il n'a pu encore la faire imprimer,

dence divine, ne s'eſt pas contentée de les faire naître en même temps dans le même Royaume, & dans une étroite liaiſon de ſang; mais de plus elle a voulu qu'ils tiraſſent leur principal éclat l'un de l'autre: ce qui eſt ſi vray qu'aprés la mort de l'un des deux, l'autre demeura ſans vertu, & ne fit plus que des fautes.

Commençons donc leur parallele parce qu'il y a de moins connu dans l'Hiſtoire de nos deux Heros; & continuons-le, s'il ſe peut, dans toute l'exactitude que demandent Ariſtote & Plutarque les plus grands grands Maîtres en ce genre d'écrire. On n'examine point icy l'Antiquité de leur origine ſur les Genealogies qu'en ont dreſſé Dominici & du Bouchet d'un côté, & Sandoval & Pieſpord de l'autre; parce qu'on ne pretend ni les contredire, ni preſuppoſer qu'elles ſoient veritables. Il n'eſt pas neceſſaire de s'engager dans ce Labyrinthe dont on ne ſortiroit point aiſement, ni de remuer une matiere qui n'eſt que trop rebattuë. On ne veut parler que de ce qui eſt tout à fait hors de conteſtation; & il eſt conſtant que François l'emporte en cela ſur Charles, puis que la race de Capet regnoit long-temps avant qu'il y eût des Comtes de Has-

bourg en Suisse. Pour ce qui regarde la probité des Ancestres, il est encore certain que Charles doit ceder à François, puis qu'il fut assez malheureux pour sortir d'une mere à qui la jalousie fit perdre l'esprit. Son mary Philiphe d'Autriche au lieu de tâcher de la remettre dans son bon sens par un traitement convenable à sa dignité, & à tant de Couronnes qu'elle luy avoit apportées, sembla prendre plaisir à la jetter de la folie dans la fureur en la mépriſant & l'éloignãt de sa personne, quoy qu'il ne pût douter que son mal venoit de ce qu'elle l'aymoit trop. Il n'eut pas plus de condescendance[a] pour son beau pere qu'il chassa des Royaumes de Castille, quoy que la Reine Isabelle sa femme luy en eût laissé l'usufruit, & le contraignit de le venir trouver en posture de suppliant mõté sur une mule. L'Empereur Maximilien premier ayeul de Charles avoit été le plus inconstant des hommes, & le plus prodigue; & l'Empereur Frederic son bisayeul est accusé dans Philipe de Comines, d'une avarice qui avoit presque empéché son fils d'épouser l'heritiere des Païs-bas. Le sang d'Espagne qui couloit dans les veines de Charles n'étoit pas moins cor-

[a] Mariana dans la vie de Ferdinand.

rompu. Son ayeul Ferdinand le Catholique avoit fait ceder toutes les Loix humaines & divines à ſes interêts, & avoit manqué de parole autant de fois qu'il avoit cru profiter en devenant parjure. La Reine Iſabelle ſon ayeule avoit un grand exterieur de vertu : mais comme elle poſſedoit de ſon chef la meilleur partie de l'Eſpigne, & que par conſequent ſon mary ne pouvoit rien ordonner que de concert avec elle, il eſt bien difficile de l'excuſer d'avoir contribué à ſon ambition. Le Roy Jean d'Arragon ſon Biſayeul paſſe dans les Hiſtoriens de ſon Païs, pour le Prince le plus dénaturé des derniers ſiecles. Il ne voulut jamais reſtituer à ſon fils aîné le Royaume de Navarre, qui luy appartenoit par la ſucceſſion de ſa mere : Il luy fit trois fois la guerre : il le tint long temps en priſon ; & l'abandonna enfin à la rage de ſa ſeconde femme, qui s'en défit. Il ne traitta pas mieux ſa fille aînée qui fut ſacrifiée à la paſſion de regner, qui porta Gaſton de Foix mary de la cadete à la confiner dans le Bearn, où elle mourut en priſon par cette ſeule raiſon qu'elle devoit ſucceder à ſon malheureux frere à la Couronne de Navarre. Ce pere impitoyable avoit épouſé en ſecondes nôces une femme digne de luy en la per-

ſonne de Jeanne Henriquez, qui pour faire regner ſon fils avoit fait empoiſonner le Prince de Navarre par un Medecin Arabe : ainſi c'étoit aux plus grands crimes que Charles fut redevable de la plûpart des Etats qu'il eut par la ſucceſſion de ſa mere. Au lieu que François vint à la Couronne par une voye qui ne pouvoit être plus innocente, puis qu'il y fut appellé par la Loy fondamentale de la Monarchie Françoiſe en qualité de premier Prince du Sang Royal, les deux Rois precedens[a] n'ayãt point laiſſé d'enfans mâles. Charles Comte d'Angouleme ſon pere avoit ſi peu vêcu, qu'à peine avoit-on eu le loiſir de le bien connoître ; & tout ce qu'on en pouvoit dire ſe reduiſoit à une moderation peu commune, & à un amour ſincere de la vie champeſtre, ce qui marquoit aſſez un fond de bon naturel. Jean Comte d'Angouleme ſon Ayeul étoit mort en reputation de Sainteté ; & les François avoient ſi tendrement aimé Loüis Duc d'Orleans ſon Biſayeul ; qu'ils s'étoient engagez dans une longue guerre civile pour vanger ſa mort. On ne reprochoit à Loüiſe de Savoye mere de François, qu'une antipathie invincible

[a] Charles Huit & Loüis Douze.

à l'égard de la Reine Anne de Bretagne, & que la perte du Connestable de Bourbon ; encore excusoit-on le premier de ces deux défauts sur l'aversion reciproque de la Reine, & le second sur l'amour mépriſé ; qui ne permet presque jamais aux Dames de deliberer, lors qu'elles sont en état de se vanger. Elle étoit fille de Philippe Duc de Savoye Prince suffisamment partagé des vertus militaires, qui se piquoit d'avoir vêcu long-temps sans reproche. Il étoit resté seul des enfans d'Amé Huit, qui sur le declin de sa vie fut élu Pape a ; & renonça à cette dignité aussi tôt qu'on luy eût fait entendre, que l'Egliſe avoit besoin de ce grand exemple de desintereſſement pour apaiſer le Schisme qui la diviſoit depuis tant d'années.

a Guichenon dans la vie de ce Prince.

L'éducation de Charles & de François ne fut ni tout-à-fait differente, ni tout-à fait semblable, puis qu'ils eurent une égale application aux exercices du corps, & une égale aversion pour la danse, & pour apprendre à joüer des instrumens de Musique. Ils n'aimerent que ceux de la guerre ; & se rendirent si parfaits à la course, à la lutte, à monter à cheval, & à se servir de toutes sortes d'armes, qu'il eût esté difficile de distinguer qui l'étoit le plus, si la force extra-

ordinaire de François, & sa santé qui ne put être alterée que par les excez que l'amour luy fit commettre, n'eussent fait pancher l'avantage de son côté. De là vint apparemment que Charles aprés l'avoir fait appeller en duel, refusa de se battre contre-luy.

Ils eurent un assez grand nombre de Gentil-hommes de même âge, élevez avec eux. Charles eut les Comtes d'Arscot, d'Hierges, de Lanoy, de Rœux, de Ravestin de Bossu, & le jeune Croy qui fut depuis Cardinal & Archevêque de Tolede; & François, les Seigneurs de la Roche foucaut, de Fleuranges, de Mõtmorancy, de Bonnivet, de Montchenu, d'Essé, de Sansac & de Burie. Toute cette Noblesse se rendit également digne de la noutriture qu'elle avoit reçuë auprés de ces deux Princes, & l'on a vû qu'ils ne furent jamais servis plus fidellement que par elle: aussi ne cesserent ils jamais de l'aimer, excepté François qui se rendit irreconciliable à l'égard de Montmorency pour les raisons touchées dans le neuviéme Livre; qui paroissoient encore si plausibles, que Charles n'eût pas esté plus indulgent que luy s'il en eût eu le même sujet.

Les exercices de l'esprit furent diffe-

rens, en ce que Charles témoigna d'abord du mépris pour les ſciences, & de l'antipathie pour la langue Latine qu'il negligea d'apprendre quoy qu'il en ſçût tant d'autres, & qu'il les pronõçât auſſi bien que s'il eût eſté originaire des lieux où on parloit ainſi. Il eſt vray que la rudeſſe de ſon Precepteur, & la multitude d'affaires dont il fut accablé depuis l'âge de ſept ans que ſon Gouverneur luy fit prendre connoiſſance de celles d'Etat juſqu'à cinquante-cinq qu'il quitta l'Empire, luy ſervirent d'excuſe. François au contraire aima de ſi bonne heure les ſciences; & s'attacha tellement à connoître la delicateſſe de la langue Latine, qu'étant devenu Roy il en fit quitter l'uſage aux Tribunaux de la juſtice qui l'avoit preſque toute corrompuë. Il avoit d'ordinaire à ſa table des gens doctes ; & s'entretenoit avec eux dans une privauté, qui toute familiere qu'elle étoit ne faiſoit rien perdre du reſpect qui luy étoit dû. Mais Chievres Gouverneur de Charles eut un ſoin particulier de le dreſſer de bonne heure aux affaires Politiques, & Boiſy Gouverneur de François ne put luy en dõner aucune teinture ; ſoit qu'il n'en eut pas trouvé l'occaſion, le Roy Loüis Douze étant trop jaloux de ſon autorité pour faire

part des affaires à ſon Succeſſeur preſomptif; ou que la Reine empêchât cette communication, par la hayne qu'elle avoit conçuë contre la Comteſſe d'Angouleme mere de François. Ainſi le même François vint à la Couronne ſans aucune experience, quoy qu'il fût âgé de 22. ans; & Charles à quinze étoit déjà tres-capable de regner, & de recuëillir la ſucceſſion d'Eſpagne qui luy fut ouverte par la mort de ſon ayeul matetnel.

Ils cõmencerent tous deux leurs regnes par quelques changemẽs dans la police de l'Egliſe. François par le Concordat; & Charles par l'établiſſement d'un pouvoir en Sicile qui luy dõnoit juriſdiction ſur toutes les Egliſes de ce Royaume, ſans autre fondemẽt qu'une Bulle pretẽduë du Pape Urbain II. dont la ſuppoſition étoit aiſée à découvrir par un tresgrãd nõbre de cõjectures. Il eſt vray qu'il ne fit en ce point qu'executer le vieux deſſein qu'avoit eu le Roy Ferdinand le Catholique, d'étendre ſa domination ſur le Spirituel de la Sicile. Ce Prince avoit fait imprimer un Decret du Pape Urbain II. qui donnoit aux Rois de Sicile le pouvoir d'aſſembler & de juger les Evêques de l'Iſle: mais il n'avoit pas ajoûté que ce Pape s'étoit retracté en declarant que

le Decret n'auroit de force qu'autant qu'il se trouveroit conforme à l'usage Ecclesiastique du Païs. Ferdinand en estoit demeuré là ; mais Charles plus hardy que luy parce qu'il estoit devenu plus puissant, leva tout-à-fait le masque. Il fit reimprimer le Decret avec un Commentaire, qui en amplifioit de beaucoup tous les termes. Il le confirma par ses Lettres patentes ; & le fit signer par tous les Magistrats de Sicile, à la Requête de son Avocat fiscal. Le Livre estoit intitulé la Monarchie Laïque & Seculiere de la Sicile. On y supposoit pour unique fondement le Decret d'Urbain, quoy qu'il fût vray que personne n'avoit jamais vû l'Original de ce Decret, & que l'on n'en eût produit que des copies. On y ajoûtoit les défenses que Pierre d'Arragon aprés les Vespres Siciliennes & ses Successeurs avoient faites de reconnoître les Papes, qui avoient investi de la Couronne de Sicile la Maison d'Anjou ; & l'on mettoit à la fin les decisions d'un grand nombre de Jurisconsultes, dont le principal estoit Panorme, qui disoient que les Rois de Sicile estoient en possession par un long usage d'empêcher les appellations de leurs Sujets à Rome. Les consequences que les Ministres de Charles

tirerent de ces diverſes pieces, eſtoient que l'Empereur en qualité de Roy de Sicile eſtoit Legat né du Saint Siege ; & qu'il poſſedoit toute l'autorité & la pleine puiſſance que les Papes donnent aux Cardinaux, qu'ils envoyent Legats à Latere. Qu'il pouvoit ſubſtituer en ſa place ceux qu'il luy plairoit, & conferer la même autorité à des perſonnes Eccleſiaſtiques ou Laïques ; c'eſt à dire qu'il les pouvoit commettre pour connoître & pour juger, pour excommunier & pour abſoudre les Laïques, les Moines, les Clercs, les Abbez, les Evêques, les Archevêques & les Cardinaux mêmes qui ſe trouveroient en Sicile. Qu'il n'y avoit point de Siciliens qui pûſſent appeller à Rome ſans ſon conſentement, & que les Nonces de Papes n'avoient qu'autant de pouvoir qu'il leur permettoit d'en exercer.

L'effet ſuivit de bien prés la publicatiõ du Livre, & Charles ſe mit en poſſeſſion de toute l'autorité ſpirituelle qu'il pretendoit en Sicile. Le Pape n'y reſiſta que foiblement ; car encore qu'il ſoupçonnât que le Decret d'Urbain avoit eſté corrompu, il n'avoit pourtant pas des raiſons capables d'en montrer la fauſſeté ; mais il arriva quarãte-deux ans

aprés que les Eſpagnols ſans y penſer luy en fournirent une invincible. Il prit envie en l'année mil cinq cent ſoixante dix-huit à Hierôme Zurita de faire imprimer un manuſcrit de l'Hiſtoire de Sicile, que le Moine Geofroy avoit compoſée à la priere de Roger premier Roy de Sicile. Il y étoit parlé du Decret d'Urbain, & de ce qui luy avoit donné lieu. L'Auteur racontoit que Roger de Palerme ennemi du Roy de Sicile, ayãt été nommé par Urbain, Legat dans ce Royaume, il en étoit arrivé de ſi grands deſordres, qu'Urbain avoit eſté contraint de le revoquer; & d'accorder à Roger Roy de Sicile en particulier & ſans tirer à conſequence pour ſes deſcendans, le Decret dont il s'agiſſoit. Il en rapportoit la ſubſtance, & il y ajoûtoit une clauſe que les Eſpagnols avoient ſupprimée. Elle conſiſtoit en ce que quand il s'agiroit des droits de l'Egliſe Romaine, le ſaint Siege envoyeroit ſes Miniſtres en Sicile & en Calabre, pour y pourvoir dans l'aſſemblée des Eveſques: ce qui ruinoit abſolumẽt la Monarchie ſpirituelle, que les Eſpagnols avoient uſurpée. François eut à déméler avec le Pape Léon Dix dans une conjoncture preſque auſſi delicate, qui fut celle du Concordat: cependant

il n'entreprit rien ſans la participation du ſaint Siege, bien loin de s'attribuer ſans ſon conſentement, comme Charles la nominatiõ aux principaux Benefices.

Ils furent tous deux exempts du vice le plus ordinaire de leur temps, qui conſiſtoit à blaſphemer ; mais il n'étoit pas ſi difficile de s'en abſtenir à Charles qui ne diſoit preſque rien, qu'à François qui parloit beaucoup. Charles ſe contentoit pour aſſurer les choſes de mettre la main ſur l'eſtomach, & François de dire foy de Gentilhomme.

Le reſpect de l'un & de l'autre pour les Souverains Pontifes ne fut pas égal. Celui de François fut univerſellement loüé aprés la bataille de Marignan, lors qu'il oublia par un pur motif de generoſité toutes les injures qu'il avoit reçuës de Leon Dix, & quand il alla à Bologne pour voir ſa Sainteté dans le temps qu'il pouvoit ſe venger hautement de ce que Jules Second avoit enlevé à ſon Predeceſſeur le Duché de Milan ; & Leon Dix dont il recherchoit l'entreveuë, avoit envoyé des troupes au pied des Alpes pour luy en fermer le paſſage. Charles agit d'une maniere plus intereſſée, aprés que ſon Armée eut fait priſonnier Clement Sept. Il ſe prevalut

du pretexte que luy donnoit la desobeïssance pretenduë de ses soldats, pour tenir sept mois entiers sa Sainteté dans un honteux esclavage, pour en tirer tout l'argent que le saint Siege pouvoit payer dans la conjoncture d'alors, & pour ne la délivrer enfin qu'à des conditions également indignes de la personne qui les imposoit, & de celle qui les recevoit : encore falut-il aprés tout que Clement se déguisâ pour se sauver ; & feignît de dérober une liberté qu'il achetoit bien cher, & qui certainement n'eut jamais été recouvrée sans la crainte qu'eurent les Imperiaux de l'armée de Lautrec.

Charles eut un desir si violent d'agrandir ses Etats en toute maniere, qu'il ne le perdit qu'en les resignant à Philippe Second son fils unique : encore y a-t'il lieu de douter si son ambition s'éteignit alors tout-à-fait dans son ame, puisqu'il demanda l'année suivante au Courrier qui luy portoit la nouvelle que son fils avoit gagné la bataille de saint Quentin, s'il étoit déja dans Paris. Au lieu que François ne s'occupa qu'à recouvrer le bien de ses enfans ; & s'il pretendit à l'Empire pour soy, & à la Couronne d'Ecosse

pour ſon petit fils, ce fut toûjours par des voyes legitimes.

Charles eut le malheur de n'avoir point recompenſé celuy des hommes qui l'avoit le mieux ſervy aux dépens de ſa vie & de ſa conſcience, ce fut le celebre Marquis de Peſcaire, & François tomba dans la même ingratitude à l'égard de l'incomparable Langey.

Charles ne diſgracia jamais de Favory ; & François éloigna tous ceux que la mort ne luy ravit point, à la reſerve du Cardinal de Tournon & de l'Amiral d'Annebaut qui luy ſurvecurent.

François & Charles aimerent tous deux à ſe vanter, que leurs épées ne tranchoient que pour la juſtice : cependant ils ne la rendirent pas toûjours dans la derniere exactitude ; & ſi quelqu'un n'en demeure pas d'accord, qu'il excuſe s'il peut d'un côté les mecontentemens que Charles donna au Cardinal Ximenez, & de l'autre ce qui ſe paſſa entre François & le Parlement de Paris ſur l'enregiſtrement du Concordat.

On ne ſçauroit diſconvenir de bonne foy que Charles favoriſa durant vingt-ſept ans l'accroiſſement de l'hereſie dans l'Allemagne ; & qu'il ne ſe mit en devoir de la détruire, que lors

que les Lutheriens parlerent de le deposer de l'Empire : soit qu'il luy fût avantageux de laisser diviser l'Alemagne, pour la conquerir ensuite avec plus de facilité ; ou qu'il crût avoir besoin des forces Protestantes, pour usurper & pour conserver le Duché de Milan. François au contraire fit bruler presque tous les heretiques dont il eut connoissance; & ce fut là la veritable cause qui porta depuis les Historiens Calvinistes [a], à noircir sa memoire. Il ne laissa pas neanmoins de traitter avec la Ligue de Smalchalde, & d'empecher le Duc de Savoye de s'emparer de Geneve ; en quoi s'il y eut de la faute, ce qui ne se doit point examiner dans un parallele, elle fut beaucoup moindre en toute maniere que celles que Charles commit en accordant le fameux Imterim, & en concluant à Passau une Paix honteuse avec l'Electeur de Saxe Chef des Lutheriens d'Alemagne.

[a] Beze, la Place, & la Popliniere.

Si François s'accorda par des interests politiques avec Henry Huit Roy d'Angleterre, aprés que ce Prince se fut separé de la Cõmunion de l'Eglise, ce ne fut qu'à l'exemple de Charles qui fit encore pis, & dans les circonstances incomparablemẽt plus scãdaleuses ; puis que

que ce fut en abandonnant les cauſes de ſa tante femme de Henry repudiée avec infamie, & de ſa couſine germaine à qui l'on ôtoit l'eſperance certaine des Couronnes d'Angleterre & d'Irlande, en ſouffrãt qu'elle fût traittée d'illigetime : outre que le même Charles avoit engagé le Pape Clement Sept à interdire l'Angleterre, par une promeſſe authentique de joindre ſes armes aux cenſures de l'Egliſe ; [a] & de ne traiter jamais ni Paix ni Treve avec les Anglois, ſans y comprendre le ſaint Siege.

[a] Dans la juſtification de Clement Sept contre l'Angleterre.

Charles menagea les hommes de ſervice avec des égards, qui ne ſçauroient être aſſez eſtimez ; & s'il n'eut pas toûjours la volonté ni les moyens de les recompenſer, il ſupplea du moins aux marques ſolides d'affection, par des témoignages authentiques de l'admiration où il étoit de leur valeur. On lit encore les lettres qu'il écrivit de ſa main au Marquis de Peſcaire, & à Antoine de Leve aprés la bataille de Pavie, & l'õ y peut voir que la Souveraineté ne ſçauroit décẽdre plus bas ſans décheoir ; & que Charles ne pouvoit complimenter deux illuſtres ſujets avec plus de civilité, ſans les traitter d'égaux. François n'eut ni tãt de precautiõs ni tãt de con-

deſcendances. Il mécontenta le Chancelier Moron, en luy refuſant une Charge de Maître des Requeſtes: Le Prince d'Orange en donnant le logis qui avoit été marqué pour luy, au député d'un Prince d'Allemagne: Dorie en refuſant de mettre en liberté ceux de Genes, & le Connêtable de Bourbon en ſouffrant que la Ducheſſe d'Angoulême le dépoüillât. Il vray que la rebellion du Conneſtable luy fut plus ſenſible, que les trois autres dont on vient de parler; & qu'il s'en eſtima d'autant plus offenſé, qu'il luy avoit dit en le quittant les choſes les plus touchantes. Mais il ne luy avoit point offert d'abolition en aſſez bonne forme; & le Conneſtable étoit trop habile pour ignorer combien il étoit dangereux & irremiſſible d'avoir offenſé ſon Maître dans le point le plus delicat, & d'être neanmoins obligé de retourner auprés de luy; & d'y demeurer dans le rang de ſecond Prince du Sang, ſans avoir toutes les aſſurances poſſibles qu'on ne le rechercheroit pas pour le paſſé.

Charles eut une delicateſſe extraordinaire ſur le point de la Souveraineté, qui ne parut que trop évidément dans

l'assassinat de Rincon. Ce grand politique étoit sorti d'Espagne par le plus juste motif qui puisse obliger un homme à changer de patrie, puis que c'étoit pour essayer si les Etrangers voudroient luy donner les emplois proportionnez à son merite, que ses Compatriotes luy avoient refusez. Il s'étoit retiré en France, où son bel esprit & son habileté à negocier l'avoit introduit dans les affaires. Cependant Charles ne put endurer qu'un de ses Sujets servît la France, luy qui avoit tiré de si notables avantages du Connestable de Bourbon & de ses amis. On n'a pas sçu precisément les ordres qui furent donnez sur ce sujet au Marquis du Guast: mais il est certain que Rincon fut tué sur le Po, lors qu'il alloit en Ambassade à Constantinople. Mendoze qui avoit suivi l'exemple de Rincon, n'eût pas été mieux traité dans l'Alemagne où il distribuoit l'argent de France aux Confederez de Smalchalde, s'il n'eût usé de toutes les precautions imaginables pour éviter le fer & le poison. François n'eut pas tant de dureté pour Pomperan & pour le Pelloux complices du Connestable de Bourbon; puis que bien loin d'empêcher leur re-

retour en France aprés la mort de ce Prince, il les y convia en leur offrant des partis plus avantageux qu'ils n'avoient auprés de l'Empereur. Il fut ravy que Pomperan les acceptât, mais il ne trouva pas mauvais que le Pelloux les refusât ; & il ne luy en témoigna point de mauvais gré, lors l'Empereur l'envoya quelques années aprés à Paris.

François ne fut pourtant pas moins sensible que Charles en deux fameuses rencontres. L'une fut le rapel du Connestable de Montmorency, que le Dauphin & les principaux Gentilhommes de son Royaume oserent luy demander dans le temps qu'il avoit le plus de besoin de leur service, puis que l'Empereur s'avançoit avec toutes ses forces unies à celles d'Alemagne pour assieger Paris. Cependant il ne se contenta pas de les refuser : mais il leur fit encore éprouver les plus vives marques de son chagrin ; & les traita avec autant de rigueur, que si leur dessein eût esté de le dépoüiller de son autorité avant sa mort. La seconde rencontre fut dans une grace qu'on luy demanda pour un Gentilhomme de Dauphiné, qui avoit assassiné un Gentilhomme de Bourgogne. La grace fut accordée ; mais dans le temps qui s'écoula

jusqu'à ce qu'elle fut entherinée, le Roy sçut que le Gentilhomme de Dauphiné avoit commis le meurtre déguisé en Soldat de l'Empereur, & portant luy & ses complices sur leurs Casaques la Croix rouge de Saint André. Il n'en falut pas davantage à François pour revoquer la grace, & pour envoyer le Gentilhomme au supplice; parce qu'il pretendit que l'action avoit changé de nature, & étoit devenuë un crime de Leze-Majesté par l'emprunt du nom & des marques des ennemis.

Hors la delicatesse dõt on viẽt de parler, Charles fut extrememẽt reservé à faire mourir ses Sujets; & on ne se lassera jamais d'admirer combien peu il y eut de personnes executées à mort en Espagne pour la revolte arrivée au cõmencemẽt de son regne. Mais Frãçois sacrifia un peu trop legeremẽt au dépit de sa mere le malheureux Samblançay; parce que quand mêmes il auroit été coupable, ce qui parut pourtant depuis estre faux par le procez du Presidẽt Gentil, il sẽbloit que l'on dût pardõner à sa venerable vieillesse, à ses lõgs services rẽdus à quatre Rois, aux cinquãte ans qu'il avoit passez sans aucũ reproche dãs les Finãces, & à la qualtié de pere que Frãçois luy dõnoit, en ne l'apelãt jamais que par

cet honorable nom. Surquoy la Demoiſelle de Genoüillac qui fut depuis Ducheſſe d'Uſez, feignit de pleurer un jour que le Roy l'appelloit ſa fille; & lors qu'on luy en demanda la cauſe elle repartit, *je crains qu'il ne me traite comme il a traité Samblançay.*

Charles eût de l'eſtime pour les gens ſçavans, mais il en demeura là; & François y ajoûta la familiarité. La Nobleſſe Françoiſe languiſſoit dans une ſi bizarre ignorance, qu'elle eût tenu à injure d'être appellé ſçavante: mais il diſpoſa ſes ſujets à changer d'opinion, premierement par l'honneur qu'il rendit à Budé; & enſuite par le ſoin qu'il ſe dõna d'appeller en France, ceux qui paſſoient pour les plus doctes entre les Nations étrangeres. A l'exemple du Roy les Grands s'apprivoiſerent avec les Gens de Lettres, & chacun en voulut avoir dans ſa maiſon: Mais la voye qu'ils tinrent pour en recouvrer fut plus fatale à leur patrie, que n'avoit été la barbarie de tant de ſiecles qu'ils vouloient chaſſer. Les perſonnes que l'on recherchoit eſtoient la pluſpart prévenuës de l'hereſie de Luther ou de celle de Zuingle; & d'ailleurs pour en avoir, on s'addreſſoit à Bucer Profeſſeur de Strasbourg. La

correſpondance de celuy-cy étoit avec Melancton, perſonnage incomparable pour la ſubtilité de ſon eſprit & pour la douceur de ſes mœurs : mais d'autant plus à craindre qu'il étoit le moins reſolu des hommes en matiere de Religion, & qu'il paſſa toute ſa vie en apparence à accorder toutes les nouvelles Sectes avec la Religion Catholique, mais en effet dans l'incertitude de ce qu'il devoit croire. Ainſi vint à Bourges Melchior Volmar Profeſſeur de Juriſprudéce, qui pervertit Calvin & Beze.

Charles & François eurent un plus grand nombre d'adroits & de fideles ſerviteurs dans les Profeſſions de la Robe & de l'Epée, que n'en avoient eu tous leurs Predeceſſeurs enſemble : mais Charles ſe ſervit plus volontiers des Gens d'épée en ſes Ambaſſades ; & François au contraire ayma mieux employer des Gens de robe à cette fonctiõ, dont il eut ſujet de ſe repentir deux fois. La premiere fut lors de Charles aprés la conqueſte de Tunis vint à Rome, prononcer en preſence du Pape & des Cardinaux le diſcours ſatirique contre la France dont on a déja parlé Car ſi au lieu de Velly homme de Judicature & beneficier, il y eût eu quelque brave

Chevalier de l'Ordre, ou quelque Officier d'armée reconnu pour homme de main en qualité d'Ambaſſadeur prés de ſa Majeſté Imperiale, elle auroit penſé plus d'une fois à ce qu'elle alloit dire; & ne ſe ſeroit jamais tant avancée en paroles, s'il y eût eu devant elle un Miniſtre qui luy auroit répondu fierement, & luy eût donné de facheuſes diſtractions, tantôt en mettant la main ſur la garde de ſon épée, tantôt en la portant quelquefois au côté, comme s'il y eût voulu prendre ſa dague. Il y a beaucoup d'apparence que Charles tout intrepide qu'il eſtoit, ſe ſeroit égaré dans ſes conceptions; principalement s'il eût fait reflexion que le perſonnage qu'il voyoit à tous momens changer de couleur & de poſture, pouvoit faire un coup de ſa main dans une ſalle, où n'étoit entré aucun de ſes domeſtiques capable d'empêcher qu'un Ambaſſadeur qui luy entendoit déchirer ſi outrageuſement la reputation de ſon Maître, ne perdît le reſpect, ou que du moins il auroit abregé ſes invectives. La ſeconde fois que François ſe repentit d'avoir choiſi pour Ambaſſadeur un homme de robe, fut dans la revolte des Peuples de Naples, lors que Pierre de Tolede leur

leur Vice-Roy voulut établir l'Inquisition. Car leur emportement alla si loin qu'ils depêcherent vers l'Ambassadeur de France à Rome, pour luy dire qu'il leur envoyât un Chef qui fût homme de main, & qu'ils se donneroient au Roy : mais par malheur celuy qui faisoit alors cette fonction estoit du Mortier Maître des Requêtes, homme pacifique s'il en fut jamais, qui ne sçut répondre autre chose sinon qu'il en écriroit au Roy son Maître. Cependant l'affaire demandoit une prompte resolution, & ce fut par ce seul manquement qu'elle échoüa. François le reconnut assez : mais il ne se corrigea point, [a] tant il estoit prevenu pour les Gens de robe. Le Roy son fils en usa autrement ; car Parme & la Mirandole s'étant declarées contre l'Empereur, Termes qui se trouva pour lors à Rome en qualité d'Ambassadeur, quitta son caractere ; & prit la défense de ces deux Places, qu'il conserva, quoy qu'elles fussent assiegées par toutes les forces de l'Espagne & du saint Siege. Il faut pourtant avoüer à l'avantage de François sur Charles, qu'il eut deux Prelats qui pour être les plus sçavans & les plus adroits de leur siecle en toutes sortes de negotiations, se

[a] Dans la Lettre du Roy à du Mortier en 1544.

fussent aussi bien servi en un besoin de l'épée & de la lance, que de la plume & de la langue.[a] Charles ne se repentit qu'une fois, d'avoir envoyé en Ambassade un homme de robe, mais aussi l'on peut dire qu'il n'eut jamais tant de chagrin : Ce fut dans la celebre conjoncture du duel entre François & luy. On a vû que Granvele fut mandé à l'Assemblée generale convoquée à Paris sur une si delicate matiere : mais encore qu'il fût le plus grand personnage de son temps, il ne répondit pas si pertinemment sur les points de Cavalerie, qu'eussent pu faire le Marquis du Guast ou Ferrand de Gonsague, s'ils eussent été en sa Place. Aussi avoüa-t'il de bonne foy que l'affaire dont il s'agissoit étoit également au dessus de sa connoissance & de sa profession.

[a] Le Cardinal du Bellay & l'Evêque Dax de la Maison de Noüailles.

Charles & François connoissoient la plûpart des Gentils-hommes de bonne Maison de leurs Etats; & demêloient assez heureusement leurs Genealogies, comme il parut dans les querelles pour la presseance entre les maisons de Croy & de Barlemont, & celles de Clermont & de Crussol, qu'ils terminerent sur le champ par un effort de memoire & de presence d'esprit; qui ne fut pas moins

admiré de ceux qui perdirent leur cauſe, que de ceux qui la gaignerent.

François ſoulagea plus univerſellement que Charles, les pauvres Gentilshommes tombez dans l'indigence ſans qu'il y eût eu de leur faute. Il fourniſſoit à la dépenſe de toutes les nôces qui ſe faiſoient à la Cour, c'eſt à dire aux Tournois, aux maſcarades & aux livrées. Cependant il n'y avoit perſonne de l'un ou l'autre ſexe entre les Courtiſans, qui ne reçût du moins un habit complet en de ſemblables occaſions.

Ils furent auſſi curieux l'un que l'autre : mais Charles le fut en pierreries ; & n'oublia rien pour recouvrer celles, que le dernier Duc de Bourgogne ſon biſayeul avoit perduë en combattant contre les Suiſſes. François le fut en meubles, & principalement en tapiſſeries, & paya vingt-deux mille écus de celle du triomphe de Scipion que l'on voit encore. Le Marchand Flamand qui avoit fait travailler à ce chef-d'œuvre, s'adreſſa plûtôt à luy pour le vendre qu'à Charles qui étoit ſon Souverain, parce qu'il preſupoſa que le Roy l'acheteroit plus cher que l'Empereur : auſſi les Seigneurs & les Dames d'Eſpagne ne ſe laſſerent point d'en conſiderer les differentes pie-

ces à l'entreveuë de Bayonne, & avoüerent de n'en avoir jamais vû de si belles. La rapisserie de Saint Paul que le même François fit faire pour sa Chapelle, ne coûta gueres moins. Mais les curieux observerent qu'elle n'étoit pas également travaillée, & qu'il y avoit deux pieces sans comparaison plus belles que le reste : l'une où cet Apôtre estoit representé arrivant à Malte avec ses Matelots moüillez, & secoüant le Serpent qui l'avoit mordu à la main : l'autre où le même Apôtre estoit dépeint, preschant dans Athenes à l'occasion d'un Autel dedié au Dieu inconnu.

Charles & François possederent les vertus royales ; mais François eut dans un degré plus éminent celles qui servoient à conquerir, quoy que sa mauvaise fortune les rendît pour la plûpart inutiles. Charles eut plus parfaitement celles qui aidoient à conserver les conquêtes ; & son bonheur fut tel, qu'il eut le temps & les occasions de donner des exemples de chacune d'elles en particulier, comme l'on fera voir dans son Histoire. De là vint que le Pape Paul Trois luy donna le nom de Tres grand, que les Rois d'Espagne ses Successeurs ont conservé.

Le courage de Charles fut plus tranquille que celuy de François; mais celui de François fut plus ferme ; & ce n'étoit pas sans raison que l'on compara le premier aux grands Fleuves, qui ne font presque point de bruit dans leur cours, & le second aux torrens, qui murmurent en se faisant voye au travers des rochers opposez à leur impetuosité.

Charles vivoit au milieu des armes & sur les flottes avec le même repos d'esprit, que s'il eût été dans une maison de plaisance ; & François se plaisoit à s'exercer dans toutes les fonctions militaires, lors qu'il étoit à la guerre.

Mais Charles perdit courage dans une occasion celebre, lors que le Duc Maurice de Saxe le surprit dans Inspruc comme il s'alloit mettre à table ; & le contraignit de s'enfuir sur les Terres de la Republique de Venise, dont par bonheur il n'étoit éloigné que d'une petite lieuë. François au contraire ne parut jamais si courageux qu'aprés la prise de Saint Disier, lors que l'Empereur vint avec toutes ses forces, & celles d'Angleterre, pour assieger Paris ; que la Bourgeoisie eût abandonné tant elle estoit timide, sans

l'intrepide Cardinal du Bellay ſon Evêque qui la raſſura. Le Roy ſe leva du lit où il étoit malade ; & bien loin de quitter la partie, s'alla jetter dans ſa Ville capitale, aſſembla en tres-peu de jours une puiſſante Armée ; mit ſi bon ordre à tout, que l'Empereur n'oſant paſſer outre, ſuſcita le Religieux Guſman qui fit la Paix.

François & Charles furent hardis, mais chacun à ſa mode. La hardieſſe de François eût eſté plus convenable à un ſimple ſoldat, & celle de Charles eſtoit mieux ſeante à un grand Capitaine. La bataille de Marignan, le duel ſi long-temps pourſuivi contre Charles, & le combat contre un Lion, font pour la hardieſſe de François : mais le voyage par terre depuis Bayonne juſqu'à Peronne eſt une preuve ſi convainquante de celle de Charles, qu'on ne la ſçauroit rejetter, puis qu'enfin jamais Prince ne ſe mit plus hardiment à la diſcretion de ſon ennemi nouvellement reconcilié. Il ne s'obſtinoit jamais tant contre la fortune, que lors qu'elle faiſoit ſemblant de le vouloir quitter ; & la tempeſte qui le ſurprit au voyage d'Alger, la plus furieuſe qu'on eût vû de memoire d'homme ſur la mer Mediterranée, ne le fit

changer ni de visage ni de resolution. Il rehaussa ses pretentions à mesure que ses affaires empiroient par les deux mauvais succez de ses armes dans la Provence; & dés qu'il eut appris à ses dépens devant Mets, qu'il n'est point d'entreprise si sagement conduite qui ne vienne quelquefois à mãquer, il aima mieux renoncer à la vie civile, que de s'exposer une autrefois à l'inconstance de la fortune.

Charles & François eurent de l'ambition: mais les motifs de celle de François furent plus nobles, & les fins moins interressées. On luy representa en vain lors qu'il se mit à briguer l'Empire, les difficultez invincibles qui se presenteroient tous les jours à gouverner des peuples si differens en forme de gouvernement, qu'étoient les François & les Alemans. Il répondit que la peine étoit glorieuse, quand on la prenoit pour obtenir la premiere Couronne du Christianisme; & qu'encore qu'il ne reüssît pas, il luy seroit toûjours avantageux d'avoir voulu rétablir la Maison de France dans le rang dont elle estoit décheuë depuis tant de siecles.

La trahison de quelques amis de François, & la foiblesse de la plûpart des autres, ne furent pas capables de l'étonner;

& s'il ne fut le plus heureux Prince de ſon temps, il eut du moins la reputation d'être le plus modeſte. Charles au contraire uſa de ſupercherie, ou profita de celles de l'Evêque de Liege & de Sequingue pour appuyer ſes brigues.

Charles & François eurent une grandeur d'ame tout-à fait heroïque : mais ils manquerent de la témoigner dans la conjoncture de leur vie, où il auroit été plus glorieux de la faire paroître. Ce fut aprés la bataille de Pavie, où l'Armée de Charles défit & prit François. Ceux qui tenoient Charles pour un grand Conquerant, s'imaginerent qu'il pourſuivroit ſa victoire, & qu'il entreroit les armes à la main dans la France épuiſée de forces, & privée de Chef. Ceux qui le tenoient au contraire pour un Prince qui ne recherchoit que la gloire, attendoient avec impatience qu'il ſe piquât de generoſité ; & qu'il reduisît ſon priſonnier à n'oſer plus rien entreprendre contre luy, en luy donnant la liberté ſans aucune condition, vû principalement qu'il avoit devant les yeux l'exemple memorable de Philippe Marie Duc de Milan, dernier Duc de Milan de la Maiſon des Viſcontis, lequel aprés avoir pris Alfonſe Roy

d'Arragon, de Naples & de Sicile, & Jean Roy de Navarre biſayeul du même Charles dans une bataille navalle, les avoit renvoyez ſans rançon, chargez de preſens, & comblez de careſſes & de bonne chere. Cependant Charles ne ſçut faire ny l'un ny l'autre. Il tira ce qu'il put de François ; & le força de ſigner des Articles, dont il devoit être le premier perſuadé qu'ils ne ſeroient jamais executez. François au contraire avoit trouvé dans ſa perte & dans ſa priſon, la conjoncture la plus favorable que la fortune luy pouvoit offrir, pour montrer une grandeur d'ame tout à-fait heroïque. Il n'avoit qu'à laiſſer faire ſes Vainqueurs, & à ne leur pas fournir les moyens de le tranſporter en Eſpagne ; & il eût été delivré par la Ligue qui ſe formoit, ſans renoncer aux Souverainetez de la Flandre & de l'Artois, ny aux pretentions ſur Naples & ſur Milan ; & s'il ne l'eût été, ſa patience & le tems auroient laſſé l'obſtination de Charles qui le tenoit. Au lieu qu'il multiplia ſes fautes en mettant luy-même de nouveaux obſtacles à ſa liberté, & racheta ſa perſonne aux dépens de ſes enfans & de ſon Etat. Il eſt vray que comme le perſonnage de François priſonnier étoit plus difficile à repreſenter en cette occa-

sion que celuy de Charles qui n'avoit qu'à le délivrer, auſſi l'un eſt plus excuſable que l'autre.

Mais ſans parler davantage d'un pas ſi gliſſant, où leur vertu ſe laiſſa vaincre; ils eurent encore cela de commun de montrer chacun dans une conjoncture admirable, ce que leur grandeur d'ame avoit de plus ſingulier. François commença en permettant à Charles de traverſer ſon Royaume pour aller dompter ceux de Gand, contre toutes les maximes politiques qui luy conſeilloient de refuſer le paſſage, ou de ne l'accorder que pour arrêter Charles juſqu'à l'entiere execution de ce qu'il avoit promis; & Charles continua dans la guerre qu'il fit à la ligue de Smalchalde, où ſes Armées avancerent toûjours chemin au milieu de l'Hyver contre l'avis de ſes vieux Capitaines, & contre les maximes ordinaires de la guerre. Il ne ſortit jamais de ſon Camp quoy qu'il y fût extraordinairement tourmenté de la goutte : Il attacha ſa jambe droite qu'il ne pouvoit remuer au pomeau de la ſelle de ſon cheval: Il traverſa les neiges dans cette poſture, & ſurprit ſes ennemis lors qu'ils le croyoient retiré : Il diſſipa l'Armée formidable de la Ligue : Il taxa les Villes Imperiales à de tres-grandes ſom-

mes d'argent : Il enleva leur Artillerie pour en garnir ſes Villes des Païs-bas ; & ſçachant que l'Electeur de Saxe en retournant chez luy avoit deſolé les terres du Marquis Albert de Brandebourg, il le ſuivit pour en tirer vengeance, & l'atteignit auprés de Molſein, ſur le bord de l'Elbe. L'Electeur étoit Maître du Pont, & de tout le Païs au delà La riviere avoit trois cens pas de largeur. Le fil de l'eau eſtoit rapide, & les bords élevez. Cependant l'Empereur aprés avoir fait ſonder le gué ; & trouvé le fond ſolide quoy que profond, fit paſſer ſes Cavaliers chacun portant un Arquebuſier en croupe. Il les ſuivit monté ſur un Genet d'Eſpagne ; & trouvant ſes ennemis dans la negligence que leur cauſoit la ſeureté pretenduë du poſte qu'ils tenoient, les defit ſi generalement ſans rien hazarder, que l'Electeur de Saxe demeura ſon priſonnier. Le bonheur de Sa Majeſté Imperiale fut d'autant plus grand que ſes affaires auroient été abſolument ruïnées, ſi elle eût remis au lendemain à paſſer l'Elbe; parce que peu d'heures aprés le combat ce fleuve devint ſi gros qu'il ne fut pas poſſible les huit jours ſuivans de le paſſer à la nage ; & ſi l'Electeur eût eu tant ſoit peu de

delay, il auroit distribué ses forces dans les Villes de la Saxe; & donné de l'exercice à l'Empereur en attendant le secours de ses Alliez.[a]

[a] Dans Loüis d'Avila.

Mais comme François ne sçut profiter de la victoire de Marignan, ni de celle de Cerisoltes, Charles laissa perdre le principal fruit qu'il auroit tiré s'il eut voulu, des victoires de Pavie & de l'Elbe. Il est vray que pour la premiere il étoit excusable en quelque maniere, puis qu'il se trouvoit à plus de trois cens lieuës de son Armée victorieuse: mais il le fut d'autant moins à la seconde qu'il se contenta de traîner par tout durant cinq ans les deux Chefs de la Ligue de Smalchalde,[b] & de leur laisser presque toûjours les fers aux pieds: comme s'il eût reduit toute sa victoire à tirer vanité de leur honte. Cependant les pleurs de leurs femmes, & les plaintes de leurs enfans, émurent leurs amis: & toucherent de compassion leur plus grand ennemi Maurice, qui s'ennuya de voir prisonniers les deux plus consideraples Princes d'Alemagne, dont l'un étoit son cousin germain, & l'autre son beau-frere. Il s'employa pour eux; & quand il vit l'Empereur inexorable, il prit si bien son temps qu'il le contraignit de les mettre en liberté. Ainsi la

[b] L'Electeur de Saxe & le Lagrave de Hesse,

victoire de l'Elbe, qui bien menagée pouvoit assujettir en Alemagne toutes les Puissances inferieures à celle de l'Empereur, & l'y rendre plus absolu qu'il n'étoit dans la Castille, ne servit qu'à tirer des Villes conquises plus de seize cent mille écus pour les exempter du pillage, & six cent pieces de grosse Artillerie.

Charles s'engagea par le Traité de Noyon à rétablir Henry d'Albret sur le Trône de la Navarre: cependant il demeura trente ans sans accomplir ce qu'il avoit promis. Il luy vint au bout de ce temps une maladie, dont il fut sur le point de mourir. Il fit un Testament par lequel il ordonna à son fils unique, de faire examiner par des gens de bien la maniere dont son ayeul maternel avoit dépoüillé Jean d'Albret pere de Henry; & s'ils trouvoient qu'il y eût eu de l'injustice, de restituer aussi-tôt la Navarre. En quoi le Testament étoit d'autant plus admirable, que Charles presuppoſoit que son fils prendroit plus d'interest au salut de son ame qu'il n'en avoit pris luy-même. La maladie ne fut pourtant pas mortelle. Charles en guerit. Il vêcut encore dix ans dans le Monde, & deux ans dans le Monastere de saint Juste sans se

mettre en peine de ce qu'il avoit écrit dans ſon Teſtament ; & ſon fils l'imita, ſoit qu'il fît auſſi peu de ſcrupule de retenir le bien d'autruy, ou que la longueur du temps luy donnât lieu de croire que ſon pere s'étoit raviſé. François au contraire employa ſes premieres armes lors qu'il n'étoit encore que Comte d'Angouleme à rétablir Henry d'Albret, & luy fournit enſuite pour cela deux puiſſantes Armées. Les grandes affaires qui ſurvinrent depuis à Sa Majeſté Tres-Chrérienne, l'empêcherent de faire davantage ; mais toute malheureuſe & priſõniere qu'elle fût, elle n'oublia jamais de ſolliciter elle même la reſtitution de la Navarre, ni d'en charger les inſtructions de tous les Plenipotentiaires qui negotierent pour elle avec Charles.

François & Charles furent tous deux heureux au delà de leurs eſperances. Car François vit mourir huit Princes ; qui s'ils euſsẽt vécu, l'auroient empeſché de venir à la Couronne. Il paſſa les Alpes par des voyes inconnuës : Il vainquit à Marignan; & nonobſtant toutes les diſgraces qui luy arriverent enſuite, il laiſſa ſon Royaume plus grand qu'il ne l'avoit receu. Mais la felicité de

Charles fut si extraordinaire, qu'aucun Prince Chrétien n'en a devant luy ni depuis approché. La fortune luy fit conquerir deux Empires de tres-grande étenduë dans le nouveau Monde ; a & remporter lors qu'il y pensoit le moins, quarante glorieuses victoires par ses Lieutenans. Elle luy donna des moyens de terminer aux dépens des autres, & toûjours à son avantage, soixante dix guerres, non moins cõsiderables en elles-mêmes que par la puissance & le nombre de ses ennemis ; & tant de prosperitez furent si peu discontinuées, qu'il ne reçut en toute sa vie qu'un seul affront qui fut devant Mets. Il defit dans la revolte des païsans d'Alemagne cent quarante mille hommes en sept combats, & finit cette guerre en quarante jours. Il ruina la Ligue de Smalchalde en sept semaines, & tua ou dissipa en si peu de temps six-vingt mille soldats. Il défit, prit, & dépoüilla l'Electeur de Saxe en moins de huit mois, quoi que Charlemagne eut employé quarãte ans à conquerir l'Etat de ce Prince. Il obligea deux fois Solyman à lever le siege de Vienne, quoi que la premiere fois il y eut devant cette Ville trois cent mille Turcs, & la seconde six cens mille.

a Ceux de Mexique & du Perou.

Il ne se contenta pas pour assurer les Païs-bas à l'Espagne de se faire ceder les Souverainetez de la Flandre & de l'Artois par le Traité de Madrid : mais de plus il les augmenta des Provinces de Gueldres, d'Utrech, de Cambresis, d'Overissel, de Frise, & de Groningue, où il y avoit au moins cinquante Places capables de les couvrir. Il chassa les François de Tournay pour leur ôter l'esperance de recouvrer la Flandre. Il prit dans l'Amerique par Cortez & Pizarre ses Lieutenans en dix huit batailles gagnées, autant de Rois Prisonniers, entre lesquels le seul Atahvalpa offrit soixante dix millions d'or pour sa rançon. Il donna la chasse aux Pirates sur toutes les mers, qui baignoient les côtes de ses Etats. Il bâtit par André Dorie son Amiral deux Flottes des Turcs vers l'Albanie & le Peloponnese. Il défit dans son premier voyage d'Afrique le fameux Barberousse, dont l'armée étoit de seize mille chevaux, & de deux cent mille hommes de pied. Il prit la Goulette, & rétablit Muley Assen dans le Royaume de Tunis ; & si son second voyage n'eut pas le même succez, ce ne fut pas par sa faute, mais par une pure irregularité du temps.

Charles

Charles fut ſouvent redevable de ſon bonheur à ſa promptitude, & s'il eût differé d'aller luy-même calmer la revolte de Gand, il ne l'auroit jamais appaiſée comme il fit par le ſuplice de ſept ou huit coupables ſeulement. Au lieu que François pour avoir toûjours pris ſes meſures trop tard, n'executa preſque jamais rien de ce qu'il pretendoit.

Leur vigilance fut égale pendant qu'ils eurent les armes ſur le dos, & l'on ne ſçauroit dire lequel des deux ſupportoit avec plus de patience les fatigues militaires. Il eſt vray que François dont la conſtitution étoit vigoureuſe, & la ſanté parfaite, avoit moins de peine à s'en aquiter que Charles, dont le Panegiriſte[a] avoüe qu'il étoit déja attaqué de la goutte, de la gravelle, & des autres incommoditez de la vieilleſſe, lors qu'il commença d'aller à la guerre.

[a] Sãdoval au commẽcement du ſecond Tome.

Mais en temps de paix, & pour ce qui regardoit l'application aux affaires, la vigilance de François fut beaucoup inferieure à celle de Charles; qui depuis dix ans juſqu'à cinquante-cinq qu'il ſe retira dans le Monaſtere de ſaint Juſte, ne ſe déchargea ſur aucũ Miniſtre ou Favo-

ry du ſoin du gouvernement ; & ne ſe laſſa non plus de faire ſon metier ſans diſcontinuation, que le Soleil de recommencer chaque jour ſa courſe. Au lieu que ſi l'on retranchoit de la vie de François ce qui fut à proprement parler l'ouvrage de la Ducheſſe d'Angouleme ſa mere, de la Reine de Navarre ſa ſœur, de la Comteſſe de Château-briand & de la Ducheſſe d'Eſtampes ſes maîtreſſes, des Chanceliers Duprat & Poyet, & des Cardinaux de Lorraine de Tournon & du Bellay ſes Miniſtres, du Conneſtable de Montmorency, & des Amiraux de Bonnivet de Chabot & d'Annebaut ſes favoris, il reſteroit bien moins de choſes que l'on n'en a mis dans cette Ouvrage.

Jamais Prince des derniers ſiecles ne donna tant que Charles s'il en faut croire les Auteurs Eſpagnols, & pourtant jamais Prince ne paſſa pour moins liberal. [a] On a écrit qu'en ſa jeuneſſe il diſtribuoit aux pauvres en ſecret quarante écus par jour : mais ceux qui ſçavent la maniere dont il fut élevé, ont de la peine à croire qu'il fut alors en état de diſpoſer de cette ſomme. Et de fait ni les aumônes qu'il fit dans un âge plus avancé, ni celles qui ſont dans ſes deux

[a] Seriani au commencement de la ſeconde partie

teſtamens écrits de ſa propre main, ne répondent pas aſſez à cette premiere liberalité. Il donna (dit-on) le Royaume de Tunis à Muley-haſſen : mais il ne luy donna rien qu'il pût retenir, & qu'il ne fût en état de reprendre quand il luy plairoit. Il rendit au Duc de Cleves le Duché de ce nom, & ceux de Juliers & de Mons : mais la grace ne fut pas entiere, puis qu'il garda le Duché de Gueldres pour les frais de la guerre, & d'ailleurs il ſçavoit que les Alemans n'auroient jamais enduré qu'il ſe fût enrichi de la dépoüille d'un de leurs Princes. Il donna le Duché de Milan à Sforce, mais ce fut à des conditions inconnuës à la Juriſprudence. Car il ne ſe contenta pas d'agir contre toutes les formes, ni de retenir d'une main ce qu'il donnoit de l'autre en ſe reſervant les fortereſſes du Païs : mais encore il épuiſa le même Duché qu'il faiſoit mine de ceder; & lors que ſon impitoyable Lieutenant Antoine de Leve n'en ſçut plus tirer aucune contribution, on s'aviſa de leurrer les Peuples de l'eſperance d'un Prince de leur Nation, & de leur arracher par cet artifice ce qui leur reſtoit d'argent. Ainſi l'on tira d'eux, prés de huit cens mille écus pour leur ac-

corder en la personne de Sforce un Duc, dont on étoit assuré que la vie ne seroit pas longue, & qu'il ne laisseroit point d'enfans. Il donna le Duché de Florence, premierement à Alexandre, & ensuite à Côme de Medicis : mais il ne fit à l'égard du premier, que marier Marguerite sa fille naturelle aux dépens d'autruy ; comme il ne fit à l'égard du second, qu'acheter avec un parchemin l'amitié d'un homme qui étoit déja en possession de l'Etat où il demandoit d'être maintenu ; & qui se seroit infailliblement jetté entre les bras de François si les Espagnols l'eussent rebuté. Il donna le Comté d'Ast au Duc de Savoye : mais ce fut afin de n'être pas obligé de le rendre à la France ; & de contrevenir à la maxime qu'il s'étoit proposée pour fondement de sa politique, de ne souffrir en aucune maniere que le Roy Tres Chrétien possedât un pied de terre en Italie. Le second Panegiriste [a] de Charles ajoute que ce Prince donna le Montferrat au Duc de Mantouë : mais il se trompe en prenãt pour un don une Sentence que le même Charles étoit obligé de prononcer en qualité d'Empereur, & qui ne fut que provisionnelle ; c'est-à-dire que le Duc de Mantouë demandant en justice le Montferrat dont

[a] Scribani dans son Politique Chrétien.

il avoit épouſé l'Heritiere, & le Duc de Savoye renouvellant de vieilles pretentions ſur cet Etat, Charles ajugea le poſſeſſoire au Duc de Mantouë, & reſerva le Petitoire au Duc de Savoye. Si cela s'appelloit donner, il faudroit avoüer que les Juges des Parlemens ſeroient les plus liberales, & mêmes les plus magnifiques perſonnes du monde. Il y auroit plus d'apparence de dire que Charles donna Modene & Regge au Duc de Ferare, parce qu'en effet ce Duc n'eût jamais obligé ſans luy le ſaint Siè à luy reſtituer ces deux Places; mais outre qu'il agit alors ſeulement en qualité d'Arbitre choiſi par les deux parties, il n'obligea pas gratuitement le Duc de Ferare, puis qu'il tira ſous main de luy de tres-conſiderables ſommes d'argent, & qu'il le chargea de plus de payer cent mille écus à la Cour de Rome. Il donna la Principauté de Melphes à André Dorie: mais la recompenſe étoit petite pour un étranger qui luy avoit ſauvé le Duché de Milan, & les Couronnes de Naples & de Sicile. Il donna les terres d'Arrian & de Molfete à Ferrand de Gonzague; mais le don ſeroit abominable, s'il avoit eſté fait pour empoiſonner le Dauphin de France,

comme depoſa le paricide Montecuculli lors qu'on l'alloit tirer à quatre chevaux. Il donna Sore au Duc d'Urbin, mais ce fut pour le détacher de la Ligue des Italiens aprés la bataille de Pavie. Il donna la Principauté de Sulmone à Lanoy ; mais ce fut pour avoir tiré par adreſſe François premier des mains de Bourbon & de Peſcaire, lors qu'ils étoient ſur le point de s'accommoder avec ſa Majeſté Tres-Chrétienne. Il donna le Comté de Lingheim au Comte de Bure : mais ce fut pour avoir traverſé la France deguiſé en Marchand, & débauché le Conneſtable de Bourbon. Enfin il donna la Principauté d'Aſcoli à Antoine de Leve, mais on ſçait qu'elle fut achetée par une effroyable multitude de crimes. François au contraire donna par pure liberalité ; & la ſeule difference qu'il y eut dans ſa conduite pour ce regard, fut qu'au commẽcement de ſon regne il donna beaucoup à peu de perſonnes, dont on tâcha de le corriger par cette rime que l'on fit couler inſenſiblemẽt entre ſes mains, *ſi vous donnez pour tous à trois ou quatre, il faudra que pour tous vous les faſſiez combattre.* Mais ſa magnificence devint enſuite plus generale, & par cõſequẽt moindre à l'égard de ceux qui en reſſentoient les

effets. De là vint qu'il se repentit en mourant d'avoir si peu recompensé l'Amiral d'Annebaut de tant de services qu'il en avoit reçus ; & que la chose dont il chargea son fils avec plus d'instance, fut de confirmer le don qu'il faisoit à ce Ministre de cent mille livres sur la Ville de Roüen.

François eut de la prudence, quoi que disent au contraire tous les Historiens étrangers ; & les resources qu'il sçut trouver à tant de malheurs qui luy survinrent, en sont autant de preuves : mais elle fut affoiblie dans la vigueur de son âge par les passions, & sur la fin de son regne par une continuelle defiance de se commettre avec la fortune qui l'avoit si souvent trompé. La prudence de Charles fut plus fine & plus entreprenante : aussi rien ne luy donna tant de courage & de bonne opinion de soy-même, que la Prosperité. Quelques habiles que fussent ses Ministres, ils ne l'étoient pas plus que luy ; & l'on ajoûte même qu'il leur apprenoit en toutes occasions une infinité de secrets politiques, sans qu'ils luy en pussent montrer aucun. Il enduroit qu'on luy parlât en toute liberté. Il rendit les Sçeaux au Chancelier Gatti-

nara qui avoit aymé mieux les luy remettre que de les appliquer au bas du Traité de Madrid; & S.M. Imperiale témoigna depuis qu'elle avoit autant de confiance en la probité de ce grand personnage, que s'il eût toûjours executé aveuglement ses ordres. Personne n'étoit retenu de luy dire ingenument ce qu'il pensoit par la crainte de luy déplaire, & personne ne luy vit negliger d'avis quelque peu important qu'il parût. Il disoit que l'exactitude des Politiques ne devoit pas ceder à celle des Chirurgiens, qui sondoient avec tant de scrupule les moins importantes blessures; & qu'il n'y avoit rien de si grand à quoy les plus petites choses ne donnassent atteinte, lors qu'elles étoient mépriſées. Il accouroit souvent en poste d'une extremité de l'Espagne à l'autre, pour calmer un commencement de sedition: mais comme il avoit jetté dans l'Alemagne les plus solides fondemens de la grandeur & de la durée de sa Maison, ce fut aussi les revoltes d'Alemagne qu'il apprehenda le plus, & qu'il se mit plûtôt en devoir d'appaiſer. On ne parle que des soulevemens qui se faisoient contre son autorité: car pour ceux qui ne regardoient que la Religion, il fut

fut soupçonné de leur avoir laissé prendre racine par un espece de condescendance, qui ne sçauroit estre excusée si elle estoit veritable. Il n'y eut point d'expedient dont il ne se servit pour ôter à la Ligue de Smalchalde le pretexte de Religion, dans le même temps qu'il le prenoit pour soy, & qu'il obligeoit le Pape par ce seul motif à luy fournir dix mille bons soldats. Ses Emissaires publioient en Italie qu'il n'en vouloit qu'aux Lutheriens, pendant qu'il soûtenoit luy-même le contraire en Alemagne; & qu'en effet il attachoit à son service le Duc Maurice & le Marquis Albert de Brandebourg Princes Protestans, & qu'il leurroit d'une feinte neutralité l'Electeur Palatin, & les Ducs de Brunsvic & de Lunebourg. Il connoissoit les Alemans plus prests d'obeïr à leurs Predicateurs qu'à leurs Chefs; & quand on luy rapportoit que ses ennemis s'endormoient à table, il répondoit que c'estoit de là qu'ils estoient le plus souvent partis pour gagner les Batailles. Que le vin les encourageoit en dissipant leur pesanteur naturelle; & que non seulement il redoubloit leur hardiesse, mais que par une espece de miracle qu'il ne faisoit en aucun autre lieu, il ressuscitoit

leur prudence,& les rendoit capables de former leurs dernieres resolutions,& de conclure leurs plus importantes alliances parmi leurs verres.

L'humeur populaire de Charles n'alloit gueres que jusqu'à s'habiller à la mode des lieux où il se rencontroit. En tout le reste elle étoit reglée par l'iterêt; & l'exemple qu'il en donna durãt le premier sejour qu'il fit à Milan est trop rare, pour n'avoir point icy de place. Antoine de Leve son Lieutenant General estoit dans sa Chambre tellement incommodé de la goutte, qu'il ne pouvoit se tenir debout. Il luy avoit plus d'obligation qu'à tous les autres hommes vivans; parce que ce Vieillard luy avoit fait gaigner la bataille de Pavie en soûtenant un Siege plus long qu'on n'esperoit, & luy avoit acquis & conservé le Duché de Milan contre les forces Confederées de France & d'Italie. Sa Majesté Imperiale ne luy avoit encore donné aucune recompense pour tant de signalez services, & il estoit aisé de le satisfaire sans qu'il en coutât rien. Leve bornoit toute son ambition à estre Grand- d'Espagne;& il avoit donné tant de marques de sa pretention, qu'on ne pouvoit l'ignorer. Cependant Charles

se contenta aprés luy avoir fait un assez froid accueïl, de commander qu'on luy apportât un siege le voyant chanceler : encore ajouta-t'il pour empêcher que cette grace ne fût tirée à consequence, qu'il ne l'accordoit qu'à l'âge & à l'infirmité de Leve. Mais Leve qui étoit trop habile pour perdre une conjoncture si favorable d'insinuer adroitement à son Maître l'objet de ses desirs, répondit que ce n'étoit pas tant aux pieds que le mal luy tenoit qu'à la tête ; c'est-à-dire qu'il demandoit que sa Majesté Imperiale luy dît de se couvrir, car il ne faut point d'autre formalité que celle-là pour faire un Grand d'Espagne. [a] Charles qui ne vouloit ni satisfaire ni mecontenter Leve, feignit de n'avoir point entendu sa repartie ; & Leve fâché de s'être inutilement expliqué, & ne voulant ni s'asseoir ni porter plus long-temps la honte d'un indigne refus, se retira bientôt aprés. Il étoit à peine sorty, lors que le fils de la nourrice de Charles arriva. C'étoit un Flamand fils d'un Boulanger, & élevé dans la boutique de son pere. Il n'approchoit en aucune maniere, ni de la naissance, ni du merite de Leve : neanmoins Charles changea de visage & d'action en l'apercevant. Il courut au de-

[a] Il ne faloit que le mot de Cobrios dont se servent les Roys d'Espagne pour faire un Grand.

vant de luy les bras étendus: Il l'embraſſa: il luy fit d'extraordinaires careſſes; & le traita avec autant de privauté, que s'il eut été ſon frere. Ce changement de conduite parut ſi étrange au Cardinal Caracciol preſent à ces deux actions, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner de la ſurpriſe; & Charles qui conſideroit aſſez ce Prelat pour ne luy rien deguiſer, luy dit en confidence qu'il avoit eſté contraint de joüer preſqu'en même tems deux perſonnages ſi differens, à cauſe de l'humeur oppoſée des Eſpagnols & des Flamans; parce que les Eſpagnols comme Leve, ne ſervoient bien que lors qu'on les traittoit fierement; & commençoient à s'émanciper, auſſi-tôt qu'on ſe relachoit à leur égard: Les Flamans au contraire comme le fils de ſa nourrice, ne ſe gagnoient que par une apparente familiarité; & ſe revolteroient auſſi-tôt, qu'ils n'auroient plus d'accez ni de converſation libre avec leur Souverain. Comme François ne commandoit pas à tant de differentes Nations, il ne luy fut pas neceſſaire de joüer tant de perſonnages divers & bizarres pour s'inſinuer dans l'affection de ſes Sujets; & pourtant il y réüſſit d'autant mieux, qu'il n'eut pas tant de beſoin que luy de ſe contraindre pour en venir à bout. Il

étoit perſuadé qu'il faloit adoucir par la familiarité, ce qu'il pouvoit y avoir de rude dans la ſujetion ; & il y travailla avec un ſuccez, que ſes Panegyriſtes n'ont point aſſez loüé. Il étoit de tres-facile accez, & les petits l'abordoiẽt preſqu'auſſi-toſt que les Grands. Sa converſatiõ étoit toûjours douce, & le plus ſouvent enjoüée. Il ſatisfaiſoit au moins de parole & de civilité lorſqu'il ne jugeoit pas à propos de rien faire au delà. Aucun ne partoit tout-à-fait mécontẽt d'auprés de luy. Il sẽbloit avilir tous les jours ſa Majeſté en l'abbaiſſant, cependant on ne perdit jamais le reſpect qu'on luy devoit. Il s'attacha principalement aux perſonnes les plus habiles dans leurt Art, & aux Gens de Lettres. Il leur fit du bien, mais non pas aſſez pour leur donner lieu de negliger leur Profeſſion. Il porta mêmes plus loin la familiarité que Charles, puiſque ſe deffiant que ſes Miniſtres & ſes Favoris ne l'informoiẽt point à fond du veritable état de ſes peuples, il ſe géguiſa quelquefois pour l'aller apprendre luy même de leur propre bouche. On en pourroit rapporter icy pluſieurs exemples tres-veritables, mais ils ne ſont pas aſſez ſerieux pour entrer dans cette Hiſtoire. Il vaut mieux remarquer que

Charles fut bien éloigné de l'imiter, puis qu'il en prit occaſion de le blâmer ; & pretendit que Sa Majeſté Tres-Chrétienne en ſe traveſtiſſant, ſe rendoit indigne du rang où Dieu l'avoit fait naître.

Charles témoigna de l'averſion pour la flatterie ; & l'évita plus heureuſement que François, à qui elle fit perdre la bataille & la liberté devant Pavie.

Charles avãt qu'il eût traverſé la France s'étoit piqué de magnificence en ce qui regardoit ſa table : mais lors qu'il eût vû celle du Roy, il avoüa que la ſienne n'étoit rien en comparaiſon. Et de fait ſi François n'avoit égalé en ce point le luxe des Romains, il en avoit approché de plus prés qu'aucun Prince qui eût regné depuis douze ſiecles. Il entretenoit outre ſa table, celles du Grand Maître, du grand Chambellan, des Gentilhommes de la Chambre, des Gentilhommes ſervans, des Valets de chambre, & quelques autres ſi bien ſervies, que rien n'y manquoit ni pour l'abondance ni pour la politeſſe ; & ce qu'il y avoit de plus rare, c'étoit que dans les Villages, dans les Foreſts, dãs les voyages precipitez, dans les parties de chaſſe, la Cour étoit auſſi ſuperbemẽt traittée, que ſi elle ſe fût trouvée dans Paris. Charles avoit oüy parler de ces particularitez au Duc d'Alve,

& à du Pelloux Gentilhomme François qui s'étoit donné à luy aprés la mort du Conneſtable ſon Maître; & s'imaginant qu'ils encheriſſoient ſur la verité, voulut s'éclaircir luy-même. Un jour que le Roy l'attendoit pour dîner, il ſe déroba, & alla ſurprendre le Conneſtable de Montmorency qui ſe mettoit à table. Il la trouva ſi magnifique, quoi que dreſſée en pleine campagne, qu'il y mangea avec les Capitaines & les Chevaliers de l'Ordre qui s'y rencontrerent diſcourant avec eux, & beuvant à leur ſanté. Ce ne fut pas pourtãt ſans leur repeter pluſieurs fois dans l'étonnement dont il étoit ſaiſi, qu'il n'y avoit point au mõde de grãdeur ſemblable à celle du Roy de France.

Charles n'augmenta point la Garde que ſes Predeceſſeurs avoient pour leurs Perſõnes, & François l'imita en ce point: car ſa maxime étoit que le palais d'un Roy qui étoit le pere commun de ſes ſujets, devoit être ouvert à tous ſes enfans. Il ajoûtoit que les grands Princes étoiẽt particuliẽrement les images de la divinité, pour écouter à toute heure & en tout lieu les prieres qu'on leur faiſoit, & pour ne renvoyer aucun mécontent; & lors qu'on luy remontroit les perils qui pouvoient arriver d'une communication

trop libre, il repartoit que sa principale seureté consistoit dans l'amour que les François avoient pour sa personne, & que sans cela la garde la plus exacte seroit inutile : Que les armes défensives ne faisoient aprés tout qu'exciter les offensives, & que la confiance étoit l'attrait le plus certain de l'amour.

On ne sçauroit excuser Charles de s'être quelquefois éloigné de la verité, & expliqué en des termes tout-à-fait contraires à sa pensée ; & la maniere dont il abusa si long-temps l'Ambassadeur Velly, & le Connêtable de Montmorency, en traversant la France, sont deux taches qui defigurent irreparablement sa vie. François au contraire étoit persuadé que le mensonge ne devoit être supporté que dans les femmes de la lie du peuple, & dans les esclaves ; & qu'un homme ne pouvoit mentir sans renoncer aux avantages de son sexe, d'où il est aisé de pressentir à plus forte raison ce qu'il pensoit d'un Roy.

Charles parloit toutes les Langues des Nations de l'Europe avec lesquelles il avoit commerce, & vêcut à leur mode dans tous les voyages qu'il y fit. Il contrefaisoit admirablement l'Italien pendant qu'il étoit en Italie, & devenoit Alemand en entrant dans l'Empire. Il

quittoit la pesanteur de ceux-cy pour prendre le flegme des Espagnols, au moment qu'il abordoit en Espagne ; & l'on ne voyoit rien de plus ouvert que luy, lorsqu'il revenoit en Flandres, ni de plus galand quand il traversa la France. Il ajustoit mêmes sa barbe & ses cheveux aux diverses manieres des lieux où il habitoit : & il gaignoit par-là l'inclination des peuples. François qui n'avoit qu'une Monarchie n'eut pas si souvent besoin de changer de langage, & de façon de s'habiller ; & aima mieux former son jugement par la connoissance des choses ; que charger sa memoire d'une multitude de mots.

La devotion de Charles tenoit beaucoup de celle des Espagnols, qui s'attachent d'ordinaire plus qu'ils ne devroiēt à des formalitez exterieures. Il s'étoit fait un Livre de prieres, & l'avoit écrit de sa propre main. Il employoit trois quarts d'heure tous les matins à le lire à genoux, & il appelloit cela dire ses heures. Il entendoit tous les jours la Messe ; & ne la perdit qu'une seule fois en sa vie, lors que sa Flote fut dissipée devant Alger. Mais en renonçant au Monde, il ne satisfit en aucune maniere à ce que la justice exigeoit de luy dans une si rare conjoncture. Il ne restitua ni aux

Milanois, ni aux Neapolitains, les sommes immenses qu'Antoine de Leve & le Prince d'Orange leur avoient arrachées par tant de voyes tiranniques, afin de faire subsister ses armées: Il ne repara point le sacagement de Rome, ni celuy de Genes; Il n'eut aucun égard à la Requeste que luy presenta le fameux Evêque Barthelemy de las-Casas, pour l'informer & luy demander justice de douze millions de personnes que les Espagnols avoient massacrées dans les Indes Occidentales; & quoi qu'il fût assez persuadé qu'il n'avoit aucun droit sur les Places de la côte de Toscane que l'ō appelle ses entraves, non seulement il ne s'avisa point de les restituer quoi qu'il vêcut 25 ans aprés les avoir usurpées; [a] mais encore il n'ordonna ni par le premier ni par le secōd de ses Testamens au Prince d'Espagne son Successeur de les rendre à la Maison d'Apiani, & aux autres à qui elles appartenoiēt. La devotiō de François parut dās le profond respect qu'il eut pour les Mysteres de la Religion, & dans la protection qu'il accorda toujours à l'Eglise.

[a] Il est dans la Biblio. theque du Roy.

La Chasteté fut une vertu peu connuë à l'un & à l'autre. Chales eut pourtant cet avantage qu'il ne viola jamais la foy donné à l'Imperatrice Isabelle son

épouſe, & qu'il ne s'émancipa point durant les treize années qu'il vecut avec elle.

Comme Charles n'eut jamais la dixiéme partie de l'argent qui lui étoit neceſſaire pour l'execution de ſes grands projets, auſſi ne fit-il aucune dépenſe en bâtimens ; & François au contraire y conſuma quelquefois les deniers deſtinez pour la ſubſiſtance de ſes Armées. Il commença par le Château de Madrid prés de Paris, dont on a parlé diverſement. Il y a eu des perſonnes qui ont cru qu'il auroit mieux fait d'abolir autant qu'il luy eût été poſſible la memoire de ſa priſon, que d'en élever un monument à la veuë de ſa Ville capitale; & d'autres ont traitté cette action d'heroïque, & ſuppoſé que François avoit eu l'intentiõ de ſe propoſer un objet continuel de la miſere des hommes, quelques grands qu'ils ſoiẽt. Le Palais de Fontainebleau fut plus univerſellement approuvé ; & la gloire eſt deuë à François d'avoir fait bâtir la plus belle maiſõ de l'Europe au milieu d'un deſert. C'eſt ainſi que ces Predeceſſeurs l'appelloient lors qu'ils étoient à la chaſſe: & qu'ils dattoient de là les Actes publics qui ſe trouvent encore dãs la Chãbre des Comptes de Paris, &

dans les cabinets des curieux. On n'oublia riẽ de ce qui servoit à l'embellir; & si la dépense n'en fut pas si grande que celle que Philippe second fils de Charles fit peu de temps aprés à l'Escurial, elle fut du moins beaucoup mieux employée dans la beauté des Jardins, dans la diversité des boccages, dans l'abondance des eaux, & dans l'étenduë des bâtimens assez spacieux pour loger toute la Cour. Chambor fut entrepris ensuite; & l'auroit emporté sur Fontainebleau, si François eût eu le loisir de l'achever. Son dessein étoit d'y faire passer la riviere de Loire, & l'on y voit encore de gros anneaux de fer enchassez dans les tours & dans la murailles, pour arrester les barques, & les grands batteaux à mesure qu'ils auroient abordé.

Charles ne changea rien à la coûtume de ses Predecesseurs, de n'introduire à la Cour les Dames qu'aux jours des plus grandes ceremonies; & François non content d'avoir augmenté son train en toute maniere, & de s'être fait servir par quartier, vint à la Couronne avec cette pensée, qu'une Cour sans Dames n'étoit à proprement parler qu'un Jardin sans fleurs & qu'une année sans Printemps.

Charles appella peu d'Ecclesiastiques

dans son Conseil ; & François fut obligé d'y en mettre un plus grand nombre, à cause de l'ignorance dont ses Gentilhommes faisoient alors une profession ouverte.

Charles ne pouvoit long-temps souffrir des Cardinaux à sa Cour ; & François en eut jusqu'à vingt-deux, dont les principaux furent les Cardinaux de Bourbon, de Lorraine, Duprat, de Grammont, de Tournon, d'Amboise, d'Armagnac, de Châtillon, d'Annebaut, de Givry, du Bellay, de Lenoncour & le Veneur. Ils possedoient les plus riches benefices de France, qui fournissoient à la dépense de leurs tables, où les Gentils-hommes incommodez au retour de l'armée étoient reçûs. Le Cardinal de Lorraine portoit la magnificence plus loin que les autres ; car on le vit un jour faire mettre pied à terre à ses Pages, & donner leurs chevaux à des Officiers demontez.

Charles n'acquit que sur la fin de son regne l'amitié de la Noblesse Espagnole ; & François eut dés le commencement du sien les cœurs de tous les Gentils-hommes François, parce qu'il possedoit toutes les qualitez necessaires pour être aymé d'eux. Il estoit jeune, d'humeur guerriere, caressant, & libe-

ral ; & les Gentils-hommes ne demandoient que d'aller à la guerre, pour obtenir enſuite des recompenſes, ou du moins pour avoir un accueil favorable de leur Roy. Auſſi l'entrée de François dans Paris fut plus belle en toute maniere, que celle de Charles dans Burgos. Il eut encore cet avantage ſur Charles, que de ſervir de principal ornement à ſon entrée : car comme il étoit le meilleur homme de cheval, & la plus rude lance de ſon Royaume, il remporta les prix des jeux & des Tournois, & tint les yeux de tout le monde uniquement attachez à ſa perſonne. On compta plus de douze cens Gentils-hommes qualifiez, accourus de toutes les Provinces à ſon ſacre pour en honorer la ceremonie, outre ceux de la Cour qui eſtoit alors tres groſſe ; & le nombre du peuple venu dans Rheims ſe trouva ſi grand, que la Ville quelque vaſte qu'elle fût ne le put tout loger.

Charles ne fit aucun acte memorable de ſa perſonne dans les combats, & jamais homme ne combattit mieux que François à Marignan. Il ſe mêla ſi avant que ſes armes furent ouvertes, & ſes habits percez en pluſieurs endroits. On le dégagea pluſieurs fois du danger, mais il dégagea ſouvent à ſon tour les autres ;

& pour avoir couché la nuit à Marignan sur le timon d'une charette, comme disent les Italiens, ou sur les restes de l'affût d'un canon brisé, comme les François écrivent, il fut aussi frais le lendemain, & aussi prest de combattre qu'il avoit esté le jour precedent; & défendit avec un courage invincible son Artillerie, sur laquelle les Suisses firent leur principal effort. On a déja dit qu'il combattit & tua de sa main sans avoir d'autres armes que son épée, un grand Lion qui avoit brisé ses chaines, & menaçoit de se jetter sur les Courtisans.

Charles fit effacer aux Florentins la qualité qu'ils prenoient de Peuples indépendãs de l'Empire; & François obligea les Suisses à quitter celle de dompteurs des Princes, dont ils estoient en possession depuis les trois batailles gaignées sur le dernier Duc de Bourgone.

Charles vouloit que ses Courtisans fussent menagers, & n'en souffroit aucũ long-temps auprés de soy dont les affaires domestiques fussent en desordre; parce qu'il les supposoit incapables de travailler aux siennes, lors qu'ils negligeoient les leurs. François au contraire souhaitoit que ses Favoris fussent magnifiques: de là vient qu'il y avoit soixante chevaux dãs l'écurie de Brion pour la

ſeule fauconnerie, d'où l'on peut juger à quoi pouvoit mõter le reſte de ſa dépẽſe.

Charles ne laiſſoit pas de nuire dans le temps qu'il recevoit les plus grands bienfaits, & l'exemple qu'il en donna à Paris merite d'être icy raporté dans toute ſon étenduë. Lors que François le combloit d'honneur & de bon traitement, il fut aſſez adroit pour proteſter d'un côté à la Ducheſſe d'Etampes qu'il ſe ſentoit tellement redevable à Sa Majeſté, Tres Chrétienne, qu'il vivroit éternellement dans une entiere & ſincere intelligence avec elle : mais de l'autre côté il écrivit à ſes Miniſtres, & à ceux du Roy des Romains ſon frere, & de la Republique de Veniſe à Conſtantinople, qu'il étoit à Paris ; & vivoit avec le Roy de France dans une telle familiarité, que non ſeulement ils ne ſe feroient plus la guerre entr'eux, mais encore ils tourneroient leurs armes contre les Infidelles ſuivant les meſures qu'ils en venoient de prendre. Ces dernieres paroles qui n'avoient eſté écrites qu'à deſſein qu'elles vinſſent à la connoiſſance du grand Seigneur, furent auſſitôt communiquées à ſa Hauteſſe, qui manda le Capitaine Polin Ambaſſadeur de France, l'appella traitre & parjure, luy reprocha

procha de n'être venu à la Porte que pour le tromper, luy mit en main les Lettres originales de Charles, & finit son discours en disant qu'il ne sçavoit ce qui l'empêchoit de luy faire trancher la tête. Polin sans s'étonner commença de parler à son tour contre la perfidie de l'Empereur; & feignant d'en demander justice à sa Hautesse, qui se piquoit dans ses Titres d'être envoyé de Dieu pour exterminer les Tyrans, luy apprit quoy qu'elle semblât refuser de luy donner audience: Que Charles avoit demandé passage par la France pour aller dompter ses Sujets rebelles de Flandre; & qu'il s'étoit servi du sejour qu'on luy avoit permis de faire à Paris, pour ravir s'il eût pu à son Bienfaicteur l'affection de sa Hautesse : mais que la fourberie estoit trop grossiere, puis qu'elle ne marquoit ni les articles du Traité pretendu entre la France & l'Empire contre les Turcs, ni les troupes qui se levoient de part & d'autre pour l'executer. Que sa Hautesse estoit trop juste pour ôter la vie à un Ambassadeur sur un simple soupçon, & qu'elle seroit toûjours en état de le punir puisqu'il demeuroit à Constantinople, si le temps confirmoit la nouvelle qu'elle avoit reçuë. Et defait

Soliman fut bien tôt desabusé ; & ce qui avoit esté sur le point de ruïner le Capitaine Polin, luy fit donner le commandemẽt de la flotte Ottomane. François au contraire eut une telle aversion de la fourberie, qu'il passa dans l'autre extremité, puis qu'il découvrit à Charles des veritez importantes qui luy avoient esté confiées en secret sur les affaires d'Alemagne.

Charles eut un soin admirable de sa reputation : car encore que la Paix de Crespi luy fut avantageuse au fond, comme l'on a vû, il se mit dans tous les devoirs imaginables de prevenir les esprits, sur ce qu'elle avoit de desavantageux en apparence. Il soûtint qu'elle estoit un coup du Ciel ; & que le Jacobin Gusman qui l'avoit concluë, ne s'en estoit mêlé que par une inspiration divine : Qu'il y eût eu de l'impieté à ne pas écouter sa voix, & que Dieu se seroit infailliblement vangé du méptis qui luy eût esté fait en la personne de ce saint Homme. Sa Majesté Imperiale ajoûta que son dessein n'avoit jamais esté de s'approcher de Paris, ni de le saccager ; de peur que le pillage de cette grande Ville n'enrichît tellement ses soldats, qu'ils dedaignassent ensuite de combattre sous ses enseignes. François au con-

traire avoüoit ingenument ses pertes ; & ne trouvoit pas mauvais que des gens sans experience en l'art militaire, se mélassent de contrôler les fautes qu'il avoit commises devant Pavie.

Charles & François eurent aussi bonne opinion d'eux mêmes l'un que l'autre: mais François abloit moins contre la bienseance en se loüant, parce qu'il fut heureux par tout où il se trouva en personne, excepté devant Pavie; & Charles au contraire fut malheureux par tout où il commanda, excepté à Tunis & dans la Saxe. Il ne laissa pas neanmoins de dire à l'Amiral de Châtillõ qui étoit allé pour luy faire jurer la tréve ; qu'il s'étoit perdu dans les dernieres guerres tant de grands Capitaines, qu'il n'en restoit plus que trois. L'Amiral le conjura de les nommer, [a] & Charles se mit luy-même au premier rang ; encherissant ainsi sur Annibal, qui dans une semblable rencontre ne s'étoit nommé que le troisiéme. Sa Majesté Imperiale nomma le Connêtable de Montmorency pour le second, & le Duc d'Alve pour le troisiéme. Mais ceux qui connoissoient parfaitement les merites du Connêtable & du Duc, trouverent encore plus étrange qu'il eût preferé le François à l'Espa-

[a] Dans l'entretien de l'Empire avec l'Amiral de Châtillon.

gnol, que de s'être attribué la premiere Place, puisque le Connêtable manquoit du bonheur qui fait la principale partie des grands Capitaines ; & de fait il ne s'étoit jamais trouvé en bataille sans y avoir esté blessé, ou pris. Le Duc d'Alvè au contraire fut heureux par tout où il commandoit ; & cependant personne ne fut plus long temps General que luy, & ne le fut en tant de differentes contrées de l'Europe: outre que le Duc d'Alve mourut à 80. ans dans la Ville capitale du Royaume de Portugal qu'il venoit de cõquerir soixante en jours, & le Connêtable de Montmorency mourut à même âge des blessures reçuës à la bataille de Saint Denis. Il y a plus d'apparence que Charles ne pensoit pas tant alors à dire la verité, qu'à plaire à l'Amiral de Châtillon qui estoit fils de la sœur du Connêtable, & luy estoit d'ailleurs redevable de sa fortune. Que cet Empereur apprehẽdoit de loüer le Duc son sujet autant qu'il meritoit de l'être ; de peur que son humeur qui n'étoit déja que trop altiere, ne devint encore moins supportable aprés une telle approbation ; & d'ailleurs Sa Majesté Imperiale étoit bien aise de confirmer François dans la haute opinion qu'il avoit conçuë de son Connêtable, afin qu'en

continuant de luy donner le commãdemẽt de ſes armées, elles fuſſent toûjours malheureuſes comme il arriva. François parloit plus ſincerement du merite de ſes Generaux; & s'il accuſoit Lautrec d'attachement à ſon ſens & de mauvaiſe humeur, Bonnivet de vaine gloire, & Annebaut de manquer par trop de precautions, ce n'eſtoit qu'aprés leur avoir rendu juſtice ſur les qualitez éminentes qu'ils poſſedoient d'ailleurs.

Charles eut le malheur de n'avoir pas aſſiſté aux plus grands combats qui furent donnez pour ſes interêts, & François eut ſa part des plus belles & des plus dangereuſes occaſions, excepté celle de Ceriſoles. Ce fut peut-être ce qui luy donna lieu de reprocher au même Charles, qu'il ne le voyoit jamais dans ſes Armées où il le pût rencontrer, & vuider leur different de perſonne à perſonne; l'on ajoûte que ce reproche penetra ſi avant dans l'ame de Charles, qu'il l'arracha d'entre les bras de ſa femme qui étoit la plus belle Princeſſe du monde; & luy fit endoſſer le harnois à l'âge de 32. ans avec beaucoup d'avãtage pour ſa reputatiõ, mais auſſi au prejudice de ſa ſanté; parce que n'étant pas d'un temperament robuſte, & voulant neanmoins endurcir ſon corps à toutes les fonctions

militaires à l'exemple des jeunes soldats qui pretendoient s'avancer par la voye des armes, il l'affoiblit de sorte, qu'à l'âge de 54. ans il ne luy restoit plus assez de force aux deux mains pour decacheter une Lettre. Il s'en plaignit agreablement à l'Amiral de Châtillon, qui luy voyoit faire inutilement une si foible tentative; & luy dit que c'étoit là ce que luy coûtoit la qualité de grand Capitaine, qu'il avoit recherchée avec tant de passion.

Charles se joüa de la credulité de deux grands personnages par deux fameuses équivoques également indignes de la vivacité de son esprit & de la bonne foy. Le premier fut à l'égard du Langrave de Hesse, qui pour dire le vray étoit le plus dangereux ennemi qu'il eût dans l'Empire. Le Langrave avoit esté le principal Promoteur de la Ligue de Smalchalde; & s'étoit proposé de donner à Charles un Coadjuteur à l'Empire, c'est à dire qu'il l'avoit blessé dans la partie la plus sensible. Il n'avoit pas tenu à luy que ce dessein tout grand qu'il étoit, n'eût esté executé dans toute son étenduë; & l'on sçavoit que si ses Conseils eussent esté suivis, la maison d'Austriche auroit perdu les Etats & les dignitez qu'elle possedoit dans l'Alemagne. Il avoit voulu

d'abord persuader à l'Electeur de Saxe son Collegue, de forcer l'Empereur dãs son Camp devant Ingolstad, où les Protestans le tenoient enveloppé cõme dans un filet; & le pouvoient enlever avec d'autant plus de facilité, qu'il n'avoit alors presque point de Cavalerie, & que son Infanterie étoit moindre du tiers que la leur; & ils avoient de plus sçu prendre l'avantage du lieu, & se loger de sorte que leur Artillerie battoit en cavalier le Camp ennemy; qui n'étoit retranché que d'un fossé si peu large & profond, qu'on y pouvoit entrer en plusieurs endroits la lance sur la cuisse, Charles n'ayant point eu le temps de le faire aggrandir. Cependant l'Electeur de Saxe n'avoit pas voulu consentir au combat; & avoit donné par sa negligence à Charles le loisir de recevoir des Bohëmes, d'Italie, & des Païs-bas, des secours qui s'étoient trouvez si considerables, qu'il étoit devenu à son tour Maître de la campagne. Le Duc de Saxe au lieu de conserver ce qui luy restoit de forces, & d'amuser l'Empereur qui n'auroit pu long-temps entretenir des troupes presque toutes composées de mercenaires, se mit en tête mal à propos de rompre son Camp, & se separa du Langrave. Charles le voyant seul & foible,

le pourſuivit, & l'accabla ſur le bord de l'Elbe. Le Langrave n'ayant plus de reſource, écouta le Duc Maurice ſon gendre qui offroit de le reconcilier avec Charles. Il eut mêmes la hardieſſe de l'aller trouver à Hall, & de ſe mettre entre ſes mains : mais il ne prit pas toutes les precautiõs dont il avoit beſoin, en traittant avec un ennemy ſi ruſé. Charles à la perſuaſion de Granvele, ou Granvele par l'ordre de Charles, avoit fait renverſer une Lettre dans le ſaufconduit, qui cauſa tout le mal entendu. Le Langrave avoit ſtipulé qu'il s'en pourroit retourner quand il luy plairoit ; & pour exprimer en de plus forts termes la liberté qu'il ſe reſervoit, il avoit fait ajoûter ces trois mots Alemans *hen enige Geffengnis*, qui ſignifient ſans aucune priſon ; mais celuy qui expedioit le paſſeport, au lieu d'écrire *enige*, c'eſt à dire aucune, écrivit *evigé*, c'eſt à dire éternelle ; & changea par conſequent le ſens de telle ſorte, que Charles ne s'obligeoit qu'à ne pas tenir éternellement le Langrave en priſon. Le Langrave lut le Saufconduit avant que de s'y fier, & aperçut le renverſemẽt de la lettre N : mais comme il jugeoit de la ſincerité d'autruy, par celle qui luy étoit naturelle, il crut que c'étoit

c'étoit une faute de Copiſte, & ne laiſſa pas de ſe rendre auprés de Charles. On luy fit joüer tous les perſonnages ravalez qui pouvoient donner un nouveau luſtre à la gloire du Vainqueur; & lors qu'il voulut ſe retirer aprés avoir ſatisfait à tout ce qu'on exigeoit de luy, on le fit arrêter par Guevara Meſtre de Camp du Regiment de Lombardie. La ſurpriſe où cette detention le jetta luy fit demander de parler au Duc d'Alve. Il l'obtint avec peine; & comme il étoit prêt de ſe plaindre de l'infidelité de Charles, le Duc le prevint en luy demandant s'il avoit ſon paſſeport; & lors qu'il l'eut tiré de ſa poche, ce Duc luy fit remarquer le mot d'*evigé*, qu'il ſoûtint n'avoir été mis ni par negligence ni par mégard, mais de propos deliberé : d'où il conclut que pourvû que le Langrave fût délivré une heure avant que de mourir, Charles ne contreviendroit point à la parole qu'il luy avoit donnée. Et de fait on le traîna cinq ans durant priſonnier; & comme en triomphe à la ſuite de la Cour Imperiale, de Ville en Ville, & de Province en Province; & l'on auroit

apparament continué d'en uſer de mêmes juſqu'au terme que le Duc d'Alve avoit marqué, ſi le Duc Maurice preſſé de le repreſenter, ou de s'aller mettre dans les priſons de Caſſel, ſuivant la promeſſe qu'il en avoit envoyée par écrit au Langrave pour le faire venir à Hall, ne ſe fût revolté contre Charles, & ne l'eût contraint à forces d'armes de mettre le Langrave en liberté. La ſeconde équivoque de Charles fut celle qu'il donna dans ſaint Jean de Lux au Connétable de Montmorency. Quelque confiance qu'il eût à la parole de François qui luy avoit permis de traverſer ſon Royaume, il craignoit toujours d'être arrêté. Ce qui luy fit employer ſes premiers ſoins à à gaigner le Connétable, qu'il ſçavoit être mieux que tous les autres Favoris dans l'eſprit de François. Le Connétable n'avoit de complaiſance que pour ſon Maître, & rebutoit generalement tous les autres hommes. Cependant il avoit l'ame ſi ſenſible aux careſſes des perſonnes plus élevées en dignité que luy; qu'il y avoit peu de choſes qu'elles n'en tiraſſent par cette voye; & ce fut

auſſi par là que Charles entreprit de l'engager, à faire qu'on luy tînt parole. Il le combla d'honneurs & de deferences : Il le traita de pere : Il demanda & feignit de vouloir ſuivre ſon Conſeil dans les plus importantes affaires ; & lors que le Connétable le preſſa de renouveller la promeſſe qu'il avoit faite d'inveſtir le Duc d'Orleans du Duché de Milan : Il luy repartit poſitivement, *Je veux tout ce que le Roy mon frere veut.* Le Connétable crut que ces termes ſuffiſoient pour l'aſſurance que ſon Maître luy avoit commandé de tirer de Charles, & qu'il y auroit de l'indiſcretion à luy en demander une plus grande. Il ne luy parla donc plus que de feſtins & de divertiſſemens ; & Charles de ſon côté l'entretint ſi adroitement dans cette crainte de luy parler d'affaires, dans le tems qu'il faiſoit en ſa preſence les mêmes demonſtrations de tendreſſe au Duc d'Orleans que s'il eût dû être bien-tôt ſon gendre, que le Connétable ne renouvella la propoſition du Duché de Milan qu'aprés que Charles fut arrivé à Valenciennes. Sa Majeſté Imperiale luy

luy repondit alors qu'elle ne luy avoit rien promis ; & quand il luy repliqua en colere n'eſt-il pas vray que vous m'avez dit, *je veux tout ce que le Roy mon frere veut* : il eſt vray repartit-elle, *mais le Roy mon frere veut le Duché de Milan, & je le veux auſſi*, ce fut au Connétable de ſe retirer avec la confuſion d'un homme trompé irreparablement en matiere de conſequence. François au contraire fut ſi delicat dans l'accompliſſement de ſes promeſſes, qu'il ne ſe diſpenſoit pas mêmes de celles qu'un amour volage luy avoit arrachées ; quoi qu'il eut appris en liſant les Anciens, que les Dieux n'avoient aucun égard à cette ſorte de ſermens ; & s'il n'executa pas entierement le Traité de Madrid, ce fut parce qu'il crut en être exempt par la declaration precedente qu'il avoit fait à Charles: Que s'il le contraignoit pour ſortir de ſes mains d'acquieſſer au demembrement de ſa Couronne, il ne tiendroit rien de ce qu'il promettoit ; & par la proteſtation qu'il fit immediatement aprés en preſence de Jean de Selęuë premier Preſident du Parlement de Paris, de l'Archevêque

d'Ambrun & de l'Evêque de Tarbes qui furent depuis les Cardinaux de Tournon & de Grammont, qu'on luy avoit fait violence pour l'obliger à signer les Articles qui luy avoient été proposez.

Charles quitta le Monde lors qu'il ne se vit plus en état de soûtenir le personnage qu'il avoit si long-tems representé, mais il ne quitta pas toutes les inclinations qui l'y avoient attaché. Il s'enquit avec trop d'empressement du Courier dont il apprit la victoire de saint Quentin, si son fils qui l'avoit remportée la poursuivoit avec toute la chaleur qu'il devoit, & s'il n'étoit pas déja devant Paris. Le Courier repartit que ce jeune Prince avoit crû le devoir consulter avant toutes choses sur un avantage si inesperé, & qu'il continuoit cependant le siege de saint Quentin : mais Charles transporté de colere sur une conduite si peu judicieuse, tourna le dos au Courier aprés luy avoir repliqué, *Va dire à mon fils qu'il ne luy reste plus rien à faire, puis qu'il n'a encore rien fait ; & que si j'eusse été en sa place, je ne me fusse pas arresté en un si beau chemin.* On ajoute

que le dépit l'empêcha non ſeulement de répondre à ſon fils par écrit comme à l'ordinaire, mais encore qu'il ne daigna pas mêmes voir la Lettre que ce Prince luy écrivoit. François au contraire devint plus jaloux de ſon autorité à meſure qu'il avançoit en âge; & ne fit jamais moins de part du gouvernement, que lors qu'il devenoit de jour en jour moins capable d'en ſoutenir le poids.

Charles aimoit la guerre pour elle-même, & s'imaginoit qu'elle étoit neceſſaire pour empêcher la jeune Nobleſſe de languir dans l'oiſiveté. Il fit un accuëil extraordinairement civil à celle de France; qui ſe voyant en paix aprés le recouvrement de Bologne, étoit allée chercher de l'employ à Vienne en Auſtriche, où le bruit couroit que Solyman retournoit pour la troiſiéme fois. Il careſſa fort chaque Gentilhomme en particulier: Il luy demanda le veritable ſujet de ſon voyage; & lors qu'il reconnut que la ſeule honte de demeurer en paix à l'âge où ils étoient les avoit tous attirez auprés de luy, il repartit qu'il leur ſçavoit tres-bon gré de cette humeur; & qu'il étoit

bien fâché que la Treve qu'il venoit de conclure avec Solyman, le mettoit hors d'état de les employer contre les Infideles, & rendoit ainsi leur voyage inutile : mais il ajoûta pour les consoler qu'ils pouvoient s'en retourner par le Piémont, & qu'ils y trouveroient de la besogne toute taillée pour s'exercer. Ce qu'il y eût de plus bizarre dans cette avanture, fut qu'en congediant la Noblesse Françoise il l'avertit : Que puis qu'elle avoit l'inclination si guerriere, elle étoit obligée à prier Dieu de luy continuer la santé ; parce que tant qu'il pourroit mettre le pied à l'étrier, il ne laisseroit jamais la France en repos : Qu'il n'aimoit pas plus la paix qu'elle ; & qu'il ne s'étoit endurcy aux fatigues de la guerre, qu'à dessein de la faire jusqu'à ce que les forces luy manquassent : Qu'il n'étoit pas moins redevable à la peine que tant de Gentilshommes avoient prise de le venir assister de si loin, que s'il en eût ressenti les effets ; & que pour la reconnoître en cas que la fortune en fît naître l'occasion, il les prioit de luy donner leurs noms ; afin que s'ils demeuroient un jour

prisonniers entre ses mains ou celles de ses Lieutenans, il pût recompenser leur merite en leur donnant une prompte & gratuite liberté. Ils partirent là dessus & prirent le plus court chemin qui menoit en Piémont ; où ils ne furent pas plûtôt arrivez, qu'ils trouverent que Charles contre sa coutume leur avoit dit vray : car la guerre de Parme commença dans le même temps, & ils reçurent ordre de leur Roy de s'aller jetter dans cette Place. François au contraire n'aimoit la guerre que pour la paix ; & ne fut tenté de la faire que par l'esperance de recouvrer le Duché de Milan, qui fut toujours à son égard une amorce inévitable. S'il eût voulu s'agrandir de quelque autre côté, il est à croire que la fortune qui l'y invitoit par tant de belles conjonctures, l'auroit favorisé. Les Païsbas & la Franche-Comté où il n'y avoit encore aucune fortification reguliere étoient à sa bien-seance. Il auroit pû traiter avec Henry d'Albret son beaufrere des droits de la Navarre, & le Duc de Cleves luy eût cedé pour peu de chose ses pretentions sur le Duché de Gueldres.

Cependant il ſçut borner ſes deſirs dans les ſucceſſions qu'il avoit recuëillies ; & ſes domeſtiques luy oüirent dire plus d'une fois, que l'ambition qui ne ſeroit pas ſatisfaite de la Couronne de France, ne le ſeroit pas non plus en poſſedant tout le Monde.

Charles & François furent également ennemis des débauches de table, & firent de ſeveres Ordonnances pour les abolir dans leurs Etats : mais les Flamans qui ſe vantoient de connoître mieux que tous les autres Peuples le temperament de Charles parce qu'il étoit leur Compatriotte, publioient qu'il n'avoit défendu les brindes que parce qu'il n'étoit pas de complexion à boire extraordinairement : Que d'ailleurs ſa goutte & ſa gravelle l'empêchoient de gouter ce plaiſir ; & qu'il pratiquoit ſeulement par infirmité, ce que François dont la conſtitution étoit incomparablement meilleure, pratiquoit par vertu.

Charles avoit une maniere bizarre d'honorer la Juſtice. Il ſe decouvroit en paſſant devant les Gibets ; Il les ſalüoit avec beaucoup de grimace

& de ceremonie, & se réjouïssoit fort de les voir bien garnis de criminels. François au contraire en évitoit la rencontre; & disoit que comme Neron avoit autrefois souhaitté de n'avoir point de main pour signer un Arrest de mort, il desiroit n'avoir point d'yeux pour contempler la rigueur des supplices.

Charles avoit une admiration particuliere pour ceux qui parloient plusieurs sortes de langues, & n'épargna rien pour attirer à son service le celebre Genusbey premier Dragoman de l'Empereur des Turcs né dans l'Isle de Corfou, qui parloit avec une delicatesse incroyable les dix-huit suivantes, le Grec vulgaire, l'Ancien, le Turc, l'Arabe, le More, le Tartare, le Persan, l'Armenien, l'Hebreu, le Hongrois, le Moscovite, l'Esclavon, l'Italien, l'Alemand, le François, & le Latin. Mais Genusbey repartit qu'il étoit en de trop bonnes mains pour penser au change; & qu'il n'avoit garde de quitter un Maître dont il tiroit ce qu'il vouloit, pour en prendre un qui étoit en reputation de trop bon ménager. François eut recours à des voyes plus

honneſtes ; puiſqu'il ſe contenta d'attirer auprés de ſoy par de riches appointemens, ceux qui n'étoient attachez à perſonne ; & d'entretenir Poſtel dans les divers voyages qu'il fit aux quatre parties du Monde, afin qu'il apprît en chaque Païs la Langue qui y étoit en uſage ; & c'eſt icy qu'on ne ſçauroit aſſez admirer la mauvaiſe foy de celuy [a] qui écrivit dans le ſiecle paſſé l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des Calviniſtes de France. Son dépit contre la Memoire de François qui avoit été ſur le point de le faire brûler à Bourges pour ſes vers abominables & pour crime d'hereſie, fut ſi violent ; que pour n'être pas obligé d'avoüer que ce Prince avoit envoyé Poſtel dans les Païs les plus éloignez, & qu'il l'y faiſoit ſubſiſter, il aime mieux imputer les voyages de ce grand Perſonnage à ſa folie ; & prouver ridiculement cette pretenduë folie parce qu'il diſoit tous les jours la Meſſe, que de l'attribuer à la liberalité du Roy ; quoi qu'il ſoit d'ailleurs conſtant que Sa Majeſté fournit à Poſtel tout ce qu'il faloit pour ſa dépenſe, & de plus quatre mille écus pour acheter

[a] Beze dans le premier tome de ſon Hiſtoire.

des Livres rares dans les diverſes contrées où il paſſeroit, comme il le declara depuis dans ſon teſtament. Mais la vengeance avoit tellement preoccupé cet Hiſtorien, qu'il n'apperçut pas que ce qu'il avançoit bleſſoit auſſi-bien la vray-ſemblance que la verité.

François & Charles eſſuyerent de grandes & fâcheuſes rebellions. Le premier en France & en Italie par les revoltes du Conneſtable de Bourbon, du Prince d'Orange, du Chancelier Moron, & d'André Dorie; & le ſecond en Eſpagne dans le nouveau Monde par les guerres civiles des Pizarres & des Almagres, & dans les Païs-bas par la revolte de ceux de Gand. Mais le ſuccez fut tout-à-fait different, en ce que les rebelles de François luy cauſerent tout le dommage qu'il pouvoit recevoir de leur part. Bourbon fut cauſe de ſa priſe devant Pavie: Moron excita la revolte du Duché de Milan, qui n'a pû depuis être recouvré: Le Prince d'Orange empêcha la conqueſte de Naples; & Dorie fit perir l'Armée de Lautrec, & revolter Genes. Au lieu que Charles bien loin de perdre quel-

que choſe du ſien dans la revolte des Eſpagnols y profita, en ce qu'ils luy fournirent pour obtenir leur pardon les moyens de recouvrer Fontarabie, que l'Amiral de Bonnivet avoit priſe deux ans auparavant. Quelques ſanglantes qu'euſſent été les guerres civiles arrivées dans le Perou, un Prêtre nommé Dom Pedro Gaſca, ſeul & ſans autres armes que ſa ſoutane & ſon Breviaire, rétablit le calme dans l'Amerique avec autant de hauteur, que s'il eût eu de formidables forces; & ceux de Gand reparerent leur faute en renonçant à leurs Privileges, & en fourniſſant dequoy bâtir une Citadelle qui commandoit à leur Ville.

Charles fit traduire l'Hiſtoire de Philippe de Comines en toutes les Langues qu'il ſçavoit, afin de mieux imiter le dernier Duc de Bourgogne ſon biſayeul; & François eut une averſion particuliere pour les deux Heros de ce Livre, qui ſont le même Duc de Bourgogne, & le Roy Loüis Onze, parce qu'ils s'étoient ſouvent diſpenſez d'executer leurs promeſſes.

Charles ne voulut pas ſommer la ville de Mets, parce qu'il ſuppoſa que

ſa victoire ſeroit plus entiere s'il l'emportoit de vive force ; & François ſe conſuma devant Pavie, pour avoir voulu au commencement épargner les vaillans hommes qu'il ſçavoit y être en garniſon.

Charles non content des titres magnifiques dont il rempliſſoit les pages entieres de ſes dépeches, eut la paſſion auſſi-bien que Charles-le-Terrible de voir les Païs-bas érigez en Monarchie. Mais l'oppoſition invincible qu'il y trouva de la part des Peuples, qui craignoient de donner atteinte à leurs privileges par l'établiſſement d'une Couronne, ſuſpendit ſon deſſein ; & François ſe contenta pour rabattre la vaine oſtentation de Charles, de prendre la qualité de premier Gentilhomme de ſon Royaume.

Charles & François ne ſe voulurent pas tellement fier aux Papes qu'ils viſiterent à Bologne, l'un pour recevoir la Couronne Imperiale, & l'autre pour negotier le Concordat, qu'ils ne fuſſent les plus forts : mais les Papes n'en uſerent pas de mêmes à leur égard dans les entreveuës de Buſſet, de Nice & de Marſeille ; & leur té-

moignerent en se mettant genereusement entre leurs mains, que la confiance & la fidelité devoient être plus entieres parmi les Chrétiens.

Charles & François furent touchez du desir des honneurs : mais François ne souhaita que ceux qui luy étoient proportionnez ; & Charles non content des Païs-Bas qu'il avoit heritez de son pere, des neuf Royaumes annexez à la Monarchie de Castille où l'infirmité de sa mere l'avoit appellé, des six Couronnes jointes à celle d'Arragon qui luy avoient été laissées par testament de son ayeul maternel, & de l'Empire d'Alemaoù il avoit succedé par la mort de son ayeul paternel, donna l'exemple le plus memorable des derniers siecles que le cœur humain ne sçauroit jamais estre content icy bas ; puis qu'il porta encore ses pretentions jusqu'à la premiere dignité de l'Eglise, & qu'il la brigua pour soy-même aprés l'avoir successivement obtenuë pour Adrien Six & pour Clement Sept. Il crut que pour se distinguer de tous les autres Princes Chrêtiens qui l'avoient precedé, il faloit reünir en sa personne les deux premiers

rangs de la profeſſion ſpirituelle & de la temporelle ; & que ſans cela ſa Majeſté ne feroit point aſſez d'impreſſion ſur les ames vulgaires, pour les obliger à luy rendre tous les reſpects qui luy étoient dûs. François bien loin d'aſpirer à la Papauté, évita toute ſa vie d'intervenir dans les intrigues du Conclave ; & quoi qu'il euſt une extreme beſoin d'argent, il refuſa les quatre cent mille écus que le Cardinal Chancelier Duprat luy offroit à condition qu'il écrivît aux Miniſtres de France à la Cour de Rome, de luy procurer les ſuffrages des Cardinaux engagez dans les intereſts de Sa Majeſté Tres-Chrêtienne.

François fut en état d'entreprendre une guerre tres-conſiderable au commencement de ſon regne, parce que la coûtume d'obeïr, & la haute eſperance que ſes Sujets avoient conçuë de ſa vertu, les avoit prevenus de la penſée que rien ne leur ſeroit impoſſible ſous un ſi vaillant Roy. Charles au contraire pour avoir étably des Flamans dans les principales Charges d'Eſpagne lors qu'il en alla prendre poſſeſſion, s'expoſa long-

tems

temps aux fureurs de la guerre civile : mais à dire le vray Charles poſſeda dans un degré plus éminent que François, les qualitez qui ſervent à former un Conquerant. Il ne connoiſſoit point de milieu entre le trône & le precipice ; & quelque eſtime qu'il feignit d'avoir pour les conſeils moderez, on appercevoit qu'il aimoit beaucoup mieux les hardis. Il étoit preſque toujours entêté de ſa bõne fortune ; & les uſurpations ne luy paroiſſoient plus injuſtes, aprés qu'il les avoit couvertes du pretexte de la Religion, ou de celuy de la liberté.

Charles & François ſe mirent également en devoir de meriter & de gagner l'affection de leurs Sujets ; mais quoy que pût faire Charles, il n'eut que leur eſtime. Au lieu que François tout malheureux qu'il étoit fut tellement aimé, que Charles ne put rien conſerver de ce qu'il avoit pris ſur luy ; & ſi Sa Majeſté Tres-Chrêtienne mourut dans une conjoncture que les Anglois occupoient encore Bologne, ce ne fut pas tant ſa faute que celle de ſes Lieutenans, outre qu'il laiſſa à ſon Succeſſeur les moyens infaillibles de recouvrer par

les armes ce qu'il avoit perdu par un pur caprice de la fortune.

Ils ſçurent tous deux meriter par des traits d'une civilité affectée l'amitié des perſonnes qui leur étoient utiles, mais Charles agit dans ces delicates occaſions avec plus de reſerve. Au retour de ſon premier voyage d'Auſtriche, il s'embarqua à Genes pour retourner en Eſpagne ſur les Galeres d'André Dorie; & mena pour ſon eſcorte l'élite de l'Infanterie Eſpagnole, commandée par le Marquis du Guaſt ſon Colonel. Un matin qu'il diſoit ſes heures ſur la Courſie de la Capitane, il apperçut le Marquis qui marchoit vers la Rambade. Il interrompit ſa priere pour luy demander où il alloit; & le Marquis repartit ingenuement, que Dorie l'attendoit pour déjeuner. Une partie de débauche entre deux perſonnages ſi ſobres, parut à Charles une choſe non ſeulement aſſez curieuſe pour être vûë, mais encore aſſez belle pour eſtre imitée. Il luy prit envie de faire le tiers dans la partie ſans en avoir été prié. Il ne repliqua point au Marquis, & acheva ſes heures ſans faire ſemblant de

rien, mais enſuite il tourna du côté de la Rambade. Il ſurprit le Marquis & Dorie qui venoient de ſe mettre à table; & leur frapant ſur l'épaule, s'aſſit auprés d'eux en diſant, *Vous penſiez bien vous divertir, mais ce ne ſera pas ſans moy.* Dorie non moins honoré que réjouy de cette viſite, ſe leva; & fit couvrir d'un tapis de Turquie un banc, qui ſervit de chaire. Charles s'aſſit deſſus, & déjeûna avec eux ſans ceremonie. On ne ſçauroit nier que cette complaiſance ne fût galante; mais enfin elle n'étoit que pour les deux hommes auſquels Charles avoit plus d'obligation, & de la fidelité deſquels il étoit le plus aſſuré. Au lieu que François n'obſerva pas tant de precautions à l'égard de ſes propres ennemis. Aprés qu'il eut mal à propos accepté la Treve que la Reine Eleonor ſa femme & la Reine de Hongrie ſa belle ſœur avoient concluë; & qu'il eut luy-même arrêté les progrez de ſon Dauphin, que la fortune ſembloit mener comme par la main dans ſa premiere campagne, à deſſein peut-être de l'engager plus avant par le ſuccez qu'elle donneroit à ſon coup d'eſſay, il en-

voya dire de Carmagnole où il étoit au Marquis du Guaſt, qu'il ne vouloit pas retourner en France ſans le voir, ni ſans renouveler l'amitié qu'ils avoient contractée à Pavie. Le Marquis qui ſe piquoit de ne ceder à perſonne en civilité, l'alla trouver auſſitôt en poſture d'homme de guerre; car il avoit des armes dorées, & par deſſus une caſaque de velours noir à grandes taillades. Sa Majeſté s'avança pour le recevoir juſque ſur le peron de l'Eſcalier, vétuë d'une robe fourée de Martres Zibellines: le releva lorſqu'il s'inclinoit devant elle pour luy faire la reverence: l'embraſſa; & le prenant par la main, le mena dans la ſalle où elle le traita magnifiquement. On ne s'entretint alors que de matieres qui paroiſſoient indifferentes, quoy qu'elles ne le fuſſent pas. Mais depuis on raiſonna ſi le Marquis avoit dû paroître devant François en poſture de ſoldat; & ceux qui jugerent plus ſainement de cette action, la trouverent trop hardie. Ils diſtinguerent pour s'expliquer deux ſortes de Treves, l'une de peu de jours, & l'autre de pluſieurs années comme celle dont il s'a-

giſſoit alors. Pour la premiere, ils avoüerent que le Marquis auroit pû faire montre de ſes belles armes, à l'exemple du Duc de Calabre, & du Comte de Charollois, qui s'étoient trouvez armez de toutes pieces, excepté la tête, au Traité de Conflans en mil quatre cent ſoixante-cinq. Mais pour la ſeconde ils ſoûtinrent que le Marquis ne devoit point venir, ou qu'il devoit venir en habit de Courtiſan; parce que ſa cuiraſſe ne luy auroit ſervy de rien, ſi on eût eu l'intention de luy faire recevoir quelque affront; & ç'auroit été trop peu qu'un homme armé, contre toute la garde d'un grand Roy. De l'autre côté on ne peut aſſez admirer la civilité de François & ſa generoſité, en ce qu'il s'étoit rendu ſi familier à l'égard d'un General ennemi, fameux à la verité, mais pourtant tout-à-fait inegal.

Mais ſi François eſt loüable d'en avoir uſé de la ſorte lors qu'il ne hazardoit rien du ſien, il eſt aſſez difficile de decider s'il demeura dans les juſtes termes de la vertu, & s'il ne paſſa point outre à la premiere conference qu'il eut entre Ardres & Ca-

lais avec Henry Huit Roy d'Angleterre. Aprés qu'ils eurent traitté d'affaires, & que les festins & les autres divertissemens eurent succedé à la negotiation,[a] les deux Rois disputerent à qui témoigneroit plus de confiance l'un à l'autre; & François impatient de surmonter Henry qui l'étoit venu surprendre le jour precedent & se mêler parmy la foule de ses Courtisans, alla dés le lendemain au point du jour dans le quartier des Anglois. Il se fit introduire dans l'appartement de leur Roy, sans attendre qu'il fût éveillé, & se trouva à son lever. Un procedé si extraordinaire surprit trop pour être agreable; & s'il n'irrita pas le Roy d'Angleterre par l'impossibilité où il le reduisoit d'aller au delà, il rabattit du moins quelque chose de la haute opinion qu'il avoit conçuë de François, en luy faisant connoître que ce Prince ne se menageoit pas assez en matiere de civilitez. Charles l'entendit beaucoup mieux lors que ses Ministres luy proposerent pour le detourner de se faire couronner Empereur, que s'il se soûmettoit jusqu'à baiser les pieds & les genoux de Clement Sept,

[a] Dans la Conference de ces deux Princes.

il ſeroit à craindre que Sa Sainteté ne luy fît l'affront qu'un de ſes Predeceſſeurs avoit fait à l'Empereur Frederic Barberouſſe ; & ne luy mît le pied ſur la gorge pour ſe vanger de ce qu'il l'avoit fait prendre, & tenu ſi long-tems Priſonnier. Charles répondit hardiment qu'il ſe mettroit au-deſſus de toute inſulte, en n'allant que le plus fort à Bologne ; & que de plus ſi le Pape s'aviſoit de le maltraiter, il luy donneroit un coup qui l'endormiroit pour long-tems. Et de fait il marcha ſuivi de telles forces qu'il fit peur au Pape, quoi que Sa Sainteté fût dans la meilleure Ville de l'Etat Eccleſiaſtique. L'Infanterie Eſpagnole y parut dans tout ſon luſtre : le fameux Antoine de Leve qui la commandoit, ſe faiſant porter à la tête dans une chaire de velours cramoiſy. Elle étoit ſuivie de dix-huit pieces de groſſe artillerie avec l'attiral, & les munitions convenables ; & la Cavalerie Imperiale qui l'eſcortoit, étoit compoſée de mille hommes d'ames des vieilles ordonnances, ſi leſtes qu'on ne ſçavoit qui devoit être plus admiré de leurs chevaux, de leurs ar-

mes, de leurs casaques ou de leur bonne mine. La Maison de l'Empereur paroissoit en ceremonie, son grand Ecuyer portoit son épée, & d'autres Gentilhommes les ornemens de l'Empire. Cinq cens hommes de qualité faisoient les honneurs; & quinze cent chevaux legers qui marchoient ensuite, avoient à leur queuë trois mille Espagnols, Italiens & Alemans, qui formoient une espece d'arriere-garde. Ainsi le Pape reduit à recevoir la Loy plûtôt que de la donner, fit à l'Empereur d'extraordinaires caresses, au lieu de l'insulte qu'apprehendoient les Ministres d'Espagne.

François ne perdit le fruit de ses victoires par aucune action contre la bien-seance: au contraire il accorda aux Suisses aprés les avoir battus à Marignan, presque les mêmes avantages qu'il leur avoit auparavant offerts. Charles fut beaucoup plus fier du gain de la bataille de Pavie, quoi qu'il n'y eût rien contribué. Il ne se contenta pas de traiter avec plus de hauteur les Princes étrangers: mais de plus il se fit peindre tenant une chaine, dont François étoit

étoit lié & garotté ; & les Eſpagnols trouverent ce tableau ſi conforme à leur humeur, qu'ils l'expoſ rent dans une Egliſe de Rome. Ce qu'ayant aperçu quelques Gentilhommes François excitez par le Cardinal du Bellay, ils entrerent la nnit dans l'Egliſe par adreſſe, & mirent le tableau en pieces. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui étoit alors le Duc de Seſſe, en fit inutilement ſes plaintes. Il ne put trouver de témoins ; & le Pape luy répondit qu'il n'y avoit pas tant de lieu de s'étonner que la peinture eût ſi peu demeuré au lieu où elle étoit, qu'il y avoit d'admirer qu'elle y eût été miſe.

Charles n'eut de tendreſſe ni de conſideration pour ſes plus proches, qu'autant que ſon interêt le permettoit. Cependant jamais homme ne fut plus aimé d'eux ; & la nature ne luy donna point de frere ni de ſœurs qui ne ſacrifiaſſent abſolument à ſa fortune tout ce qui leur appartenoit. Cette reflexion eſt plus curieuſe que les precedentes, & ne ſçauroit être conçuë ſi on la repreſente dans toute ſon étenduë : Philippe pere de Charles étoit comme l'on diſoit publique-

ment en Eſpagne, mort d'un verre d'eau empoiſonnée qu'il avoit buë en joüant à la paume. Le Roy Catholique Ferdinand beaupere de ce jeune Prince étoit ſoupçonné du crime; & il en avoit d'autant plus d'apparence que le même Ferdinand avoit été tout-à-fait maltraité de Philippe, qui l'avoit contraint de ſe retirer dans l'Arragon; & que ce ne fut que par la mort de ce jeune Prince, qu'il recouvra le gouvernement entier de la Monarchie de Caſtille. Cependant Charles ne ſe contenta pas de laiſſer la mort de ſon pere impunie, mais il ne voulut pas mêmes qu'on en fiſt la recherche. L'Auteur pretendu du crime ne fut point troublé dans la joüiſſance des fruits qu'il en tira durant ſa vie, & l'on pardonna en ſa conſideration à ceux qui luy avoient ſervi d'inſtrumens. La mere de Charles avoit herité de la Caſtille, & des Couronnes annexées à cette Monarchie dans le vieux & le nouveau Monde. Comme il n'y avoit point eu depuis pluſieurs ſiecles une Princeſſe ſi riche, il ſembloit que la foibleſſe d'eſprit où elle étoit tombée pour avoir trop aimé ſon mary,

meritoit que l'on eût du moins quelque indulgence pour elle ; & que son fils qui n'avoit aucun droit sur son bien qu'aprés son decez, ne la dépossedât pas tout-à-fait quarante-deux ans avant sa mort. Il y eut mêmes des écrits[a] imprimez en Espagnol, qui supposoient que si cette déplorable Reine fût tombée entre les mains d'un usurpateur plûtôt qu'en celles de son fils, on luy auroit au moins laissé une maison de plaisance, & des personnes auprés d'elle capables de la soulager dans son mal, qui venoit d'une melancolie hypocondriaque. Mais au lieu de cela on ne luy laissa point d'autres marques de souveraineté, que de mettre son nom avec celuy de son fils à la tête des Actes publics. On la referra dans le sombre Château de las Tordesillas: on ne luy donna que des objets capables d'émouvoir son humeur, & d'augmenter sa tristesse ; & on la reduisit enfin à prendre son divertissement avec des chats. Les Espagnols furent touchez du mauvais traitement que recevoit leur Reine ; & le prirent pour la cause veritable, ou pour le pretexte de leur revolte. Ils

[a] Ils sont entiers dans le Recueil des pieces à l'occasiõ du soulevemẽt de l'Espagne en 1519.

la tirerent de sa prison, mais elle y fut bien-tôt remise ; & quelques occasions qu'elle eût de haïr la vie, elle vécut presqu'aussi long-tems que son fils. Charles n'avoit qu'un frere appellé Ferdinand, à qui la Monarchie d'Espagne avoit été destinée par le testament de son ayeul. On ne laissa pas neanmoins de l'en frustrer, ny de le contraindre d'en donner la demission ; & pour comble d'injustice, on ne luy fit aucune part des biens de la Maison de Bourgogne. On presume aussi qu'il n'auroit pas été mieux pourvû de ceux de la Maison d'Autriche, si la conjoncture qui se presenta d'épouser l'heritiere de Boheme & de Hongrie, n'eût obligé Charles à luy laisser en appennage les Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche, par la seule consideration que le mariage n'auroit point été conclu sans cela. Charles luy procura depuis la dignité de Roy des Romains : mais ce fut dans un tems qu'il ne la pouvoit obtenir pour Philippe son fils unique qui n'avoit que trois ans ; & qu'il s'imaginoit que quand ce fils seroit en âge, Ferdinand luy cederoit cette Couronne avec

l'Esperance prochaine de l'Empire. Ferdinand avoit de son côté toutes les déferences pour son aîné, qu'il eût pû rendre à son propre pere; & ne pensoit qu'à seconder ses inclinations, en faisant respecter de plus en plus son autorité dans l'Alemagne; & en rafraîchissant de tems en tems son armée d'Italie de nouvelles troupes, qui luy conserverent plus d'une fois le Duché de Milan. Mais quand le fils de Charles fut devenu grand; & qu'il eut passé d'Espagne en Italie, sur la supposition que Ferdinand son Oncle renonceroit en sa faveur à la dignité de Roy des Romains, les difficultez se trouverent plus grandes des deux côtez qu'on ne se les étoit representées. Ce n'est pas que Charles n'eût pris toutes les mesures qu'il avoit jugées necessaires pour reüssir dans une affaire si delicate. Il avoit attiré dans ses interests la Reyne de Hongrie sa sœur aînée, qu'il sçavoit avoir un ascendant extraordinaire sur l'esprit du Roy des Romains; & cette Princesse avoit mis en usage tout ce que l'adresse & la politique luy suggeroient de meilleur, pour obliger un cadet à satisfaire son aîné

dans une matiere d'extrême importance pour la Maiſon d'Auſtriche. On avoit enſuitte voulu piquer de generoſité ce Roy, en luy montrant par un exemple plus imaginaire que ſolide, que l'on ne travailloit pas tant à l'agrandiſſement du Prince d'Eſpagne en particulier qu'à celuy de la Maiſon d'Auſtriche en general; & que dans le même temps que l'on penſoit à luy procurer les principales dignitez de cette Maiſon, on penſoit encore à les faire paſſer à la poſterité de Ferdinand ſi celle de Charles manquoit de Garçons. Ainſi l'on avoit attiré en Eſpagne Maximilien fils aîné de Ferdinand, & on luy avoit fait épouſer Marie fille aînée de Charles. On luy avoit auſſi donné le Gouvernement d'Eſpagne en l'abſence du Prince, & on n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit ſervir à le perſuader de quitter des effets pour des apparences. Mais la ruſe ne fut pas aſſez finement conduite pour ébloüir Ferdinand & Maximilien: veu principalement que le Prince d'Eſpagne tout jeune qu'il étoit, avoit un fils qui ſe portoit bien; & comme on penſoit à le remarier, ſa

femme étant morte en couche, il y avoit apparence que puiſqu'il s'étoit vû pere à dix-ſept ans, & qu'il n'en avoit alors que vingt-deux, il ne manqueroit pas d'autres enfans. Ainſi Ferdinand au lieu d'accorder à la Reine de Hongrie la démiſſion qu'elle demandoit, renouvella ſes anciennes plaintes contre Charles, & l'accuſa de l'avoir traitté en frere bâtard plûtôt qu'en legitime. Il luy reprocha de ne luy avoir fait aucune part des biens immenſes de leurs pere & mere; & témoigna qu'il ne croyoit pas luy avoir obligation de la Royauté des Romains, puis qu'il ne l'avoit reçuë que pour la garder juſqu'à ce que le Prince d'Eſpagne fût en âge. La Reine de Hongrie ne manqua pas de répondre que toutes ces démarches avoient été neceſſaires pour élever la Maiſon d'Auſtriche au comble de grandeur où elle étoit parvenuë; & que cette Maiſon ne pourroit autrement arrêter les progrez des Infideles, qu'en ramaſſant ſur une ſeule tête toutes les dignitez qu'elle poſſedoit. Ferdinand auroit repliqué que ce raiſonnement ſuppoſoit qu'on ne commiſt point

d'injuſtice à l'égard de perſonne, & par conſequent bien moins à l'égard d'un frere que d'aucun autre. Mais il s'aviſa prudemment que s'il s'expliquoit trop, ou s'il levoit tout à-fait le maſque, ſon fils Maximilien qui étoit en Eſpagne où il avoit déja deux enfans pourroit être arrêté avec ſa nouvelle famille, & contraint en toute maniere de condeſcendre aux importunitez de ſon beaupere. Il faloit donc retirer par adreſſe un gage ſi precieux avant que de ſe declarer; & l'expedient que Ferdinand jugea le plus propre, fut de repreſenter à ſa ſœur qu'en ſon particulier il n'avoit pas beaucoup d'intereſt à l'Empire, parce qu'il ne luy reſtoit deſormais que peu de tems à vivre: mais que c'étoit le Prince Maximilien ſon fils aîné, dont les pretentions ſe trouvoient d'autant mieux fondées, qu'il étoit jeune, bienfait, Alemand de naiſſance auſſi bien que d'origine; & fort aimé des Princes & des peuples de ſa nation. Ferdinand ajouta qu'il demandoit que l'Empereur ſon frere eût la bonté de luy renvoyer le même Maximilien pour conferer avec luy ſur ce qu'ils

avoient à faire ; & que si ce jeune Prince étoit d'humeur à preferer l'élevation du Prince d'Espagne son beaufrere & son cousin germain à la sienne propre, non seulement il ne l'en détourneroit pas, mais il employeroit l'autorité paternelle pour le confirmer dans une resolution si desintereſſée. On n'a pas ſçu precisement si la Reine de Hongrie se laissa persuader par ce discours ; ou si elle jugea si juste ce que luy demandoit Ferdinand, qu'on ne le pouvoit refuser, quelque apparence qu'il y eût qu'il n'executeroit rien de ce qu'il promettoit : mais on se contenta d'employer tout le credit qu'avoit la femme de Maximilien auprés de son mary, pour le disposer à se desister en faveur du Prince d'Espagne ; & lors qu'on eut donné aux charmes de cette Princesse & à ses prieres le tems necessaire pour agir, on crut qu'elle l'avoit gaigné. On permit à Maximilien de retourner en Alemagne auprés de son pere, & on luy donna des Vaisseaux pour l'y porter. Ferdinand ne fut pas plûtôt en liberté d'entretenir son fils sans témoins, qu'il luy parla de la renonciation à

l'Empire, comme de la choſe dont il avoit plus d'averſion. Il ne s'amuſa pas neanmoins à exagerer l'injuſtice qu'on luy faiſoit, ni la vie privée où il ſembloit qu'on le voulût reduire. Il donna un autre tour à ſon reſſentiment ; & crut que ce ſeroit aſſez d'aigrir l'eſprit de ſon fils par une piquante raillerie, en luy reprochant que la Reine de Hongrie avoit dit en parlant de luy, que l'affaire ſeroit concluë lors qu'elle ne dépendroit plus que de ſon conſentement. Maximilien penetré de l'amertume cachée ſous ces termes, repartit avec des marques de reſſentiment : Que l'Empire étoit un morceau dont perſonne depuis la creation du Monde, ne s'étoit encore privé avant que d'en goûter : Qu'il n'avoit garde d'en donner le premier exemple, pourvû que ſon pere ne l'y contraignîſt pas : Qu'il étoit tout-à-fait éloigné de commettre une faute, dont les Princes & les particuliers mêmes avoient été juſques-là innocens ; & qu'il avoit trop bon appetit pour quitter ſa part de la premiere dignité ſeculiere du Chriſtianiſme au Prince d'Eſpagne, tout ſon beaufrere & ſon

cousin germain qu'il étoit. Ferdinand au lieu de repliquer, embrassa son fils, applaudit à des sentimens si conformes à son humeur, prit des mesures avec luy pour éluder invinciblement les pretentions du Prince d'Espagne : & ne pouvant ou ne voulant pas dissimuler plus long-tems, avertit la Reine de Hongrie que sa negociation étoit échoüée. Comme le Traité avoit duré trop long-tems pour demeurer secret, les ennemis de la Maison d'Autriche en furent informez ; & s'imaginerent que le mal-entendu entre Charles & Ferdinand, étoit passé jusqu'à les rendre irreconciliables. Les Protestans d'Alemagne sur cette supposition firent deux démarches, que l'Histoire ne devoit point avoir passées sous silence. La premiere fut publique, en ce qu'ils reconnurent Ferdinand pour arbitre de leurs differens avec Charles. La seconde fut secrette ; puis qu'ils luy offrirent par le Prince d'Anhalt non seulement de contraindre l'Empereur de luy remettre l'Empire, mais encore de l'aider à se faire justice sur les successions de son pere & de sa mere,

& à demander un nouveau partage. Pour peu que Ferdinand eût été d'humeur inquiete, il ſe ſeroit engagé ſur de telles propoſitions dans une tres-longue & tres-dangereuſe querelle : mais il refuſa conſtamment d'entrer dans aucune liaiſon contre Charles, ſoit qu'il eût oublié par une generoſité toute Chrétienne les injures qu'il en avoit reçuës ; ou qu'il ſuppoſât que les Alemans ne vouloient l'engager à ſuplanter ſon frere, que pour le dépoſer à ſon tour avec plus de facilité. Charles au lieu de luy ſçavoir gré d'une telle moderation, luy laiſſa perdre preſque tout ce qui luy reſtoit dans la Hongrie faute de ſecours ; & Ferdinand devenant plus officieux à meſure qu'on le maltraittoit davantage, tira par ſa prudence Charles du precipice où le Duc Maurice de Saxe l'avoit engagé. Car aprés que ce Duc eut pouſſé l'Empereur, premierement dans le Tirol, & enſuite dans l'Etat de Veniſe, avec tant d'impetuoſité qu'il le contraignit de ſe lever de la table où il s'étoit mis pour ſouper, & de courir toute la nuit juſqu'à ce qu'il ſe fût refugié à Veillaco, il eſt

conſtant que la reputation de ce grand Prince eût été perduë ; & qu'il n'auroit jamais pû avec honneur remettre le pied dans l'Empire, ſi Ferdinand n'eût obligé Maurice dont il étoit intime ami de mettre bas les armes, & de ſe contenter de la gloire d'avoir fait ſortir d'Alemagne l'Empereur, ſans en tirer aucun autre avantage pour ſoy ni pour ſon parti. Voila ce qui regardoit la premiere felicité de Charles, d'être paſſionnement aimé & ſervy de ſes proches ſans en uſer de même à leur égard. Ses trois ſœurs furent dominées par une inclination toute ſemblable, ſans éprouver rien de reciproque. Eleonor Reine de Portugal luy donna moyen de ſe maintenir en Italie contre la Ligue formée pour l'en chaſſer, lors qu'elle luy fit épouſer ſa fille, & conter par avance quatre cent mille écus pour la dot de cette Princeſſe ; qui vinrent à Charles d'autant plus à propos que ſon treſor étoit épuiſé, & que les Etats de Caſtille & d'Arragon avoient abſolument refuſé de le remplir. Cependant Charles non content de cet office en exigea de ſa ſœur un autre

qui n'étoit pas de la bienſeance, en la promettant ſans ſon conſentement, & mêmes ſans ſa participation pour femme au Conneſtable de Bourbon, dans la ſeule veuë d'exciter ce Prince à ſe revolter, quoy qu'il ſçût l'extrême difficulté qu'elle auroit à ſe reſoudre de devenir la femme d'un Prince dépoüillé, aprés avoir été celle d'un puiſſant Roy. Elle ſacrifia neanmoins dans cette conjoncture pour les intereſts de ſon frere, ce qu'elle avoit de plus precieux, c'eſt à dire ſes inclinations & ſa gloire: mais elle ne ſe fut pas plûtôt accoutumée à conſiderer Bourbon tout rebelle qu'il étoit, comme un homme qui devoit être ſon mary, que Charles luy propoſa de nouvelles nôces avec le Roy de France qu'il tenoit alors en priſon. Le changement étoit avantageux en apparence, & deſavantageux en effet: car encore que le mariage d'Eleonor avec un grand Roy fût preferable à celuy d'un Conneſtable, il avoit pourtant le caractere des Alliances d'Etat, qui pour être illuſtres & neceſſaires, ne laiſſent pas de rendre quelquefois malheureuſes les perſonnes qu'elles

lient, parce qu'elles uniſſent leurs corps ſans toucher à leurs volontez. De plus cette Princeſſe ſçavoit aſſez que le Roy ne la recherchoit que pour ſortir plus aiſément de priſon; & qu'il ne ſe verroit pas plûtôt en liberté qu'il ne penſeroit plus à elle. Mais ce qu'il y avoit de plus à plaindre dans la condition d'Eleonor, étoit qu'il n'y auroit rien de meilleur à ſouhaiter pour elle, ſinon que le Roy fût dans la diſpoſition de la mépriſer auſſi-tôt qu'il l'auroit épouſée; puis que ſi elle paroiſſoit à la Cour de France dans le rang & avec tous les avantages de Reine, elle y ſouffriroit à tous momens d'étranges mortifications: le genie de ſon mari & celuy de ſon frere étant tellement oppoſez, qu'avec quelques ſermens qu'ils juraſſent une paix éternelle, leur propre intereſt ou l'inconſtance des affaires humaines les engageroit vray ſemblablement dans une nouvelle rupture; & comme Charles étoit ſans comparaiſon plus heureux que François, il y avoit à craindre que celuy-cy ne fît au moins de ſanglans reproches à ſa femme ſur les mauvais ſuccez qui arrive-

roient en foule : mais le courage de la Reine Eleonor surmonta ces dangereux obstacles. Elle voulut bien être mariée avec le Roy, nonobstant les fâcheuses suites que l'on vient de representer, & elle ne s'abusa pas dans sa conjecture. Le Roy en recouvrant sa liberté oublia son engagement ; & trois ans entiers s'écoulerent, sans que la Reine Eleonor sçût si son mariage s'acheveroit. Enfin comme elle avoit été destinée par le Traité de Madrid à servir de victime à l'ambition de son frere, elle y fut encore condamnée par la paix de Cambray ; & elle s'en acquita de bonne grace, au lieu de s'amuser à murmurer. Sa soûmission fut pourtant couronnée ; puis que de tous les mauvais traittemens qu'elle avoit à craindre, elle n'éprouva que le plus suportable, qui fut la froideur de François pour elle : mais il y a de quoy s'étonner que tout ce que l'on vient de dire, augmenta dans le cœur de la Reine Eleonor l'amitié pour son frere. Elle luy servit de Ministre dans la Cour de France, autant qu'elle le put sans blesser les interests de son mary : elle

elle noublia rien de ce qui contribuoit à les maintenir en bonne intelligence ; & lors qu'elle aperçut que ſes efforts étoient impuiſſans, elle ſe mit du party que ſon frere faiſoit mine d'appuyer : Elle prefera le Duc d'Orleans au Daufin, parce que Charles promettoit de luy donner ſa fille ; & fit agir dans cette veuë le Jacobin Guſman ſon Confeſſeur, qui conclut le Traitté de Crêpi qu'on nommoit le bon par excellence, & qui ſe trouva dans la ſuite être pire que les deux precedents : Elle entra dans l'intrigue de la Ducheſſe d'Eſtampes ; & lorſque ſon attachement à la France ceſſa par la mort de ſon mary, elle retourna vers ſon frere avec la même gayeté qu'elle en étoit partie : Elle le ſoulagea dans ſes incommoditez : Elle l'accompagna dans le dernier voyage qu'il fit en Eſpagne ; & ſi elle ne le ſuivit pas plus outre, ce fut parce qu'il ne le voulut pas ſouffrir. On a déja vu que Marie Reyne de Hongrie n'étoit pas moins paſſionnée pour ſon frere Charles, mais on n'a point encore vû dans quelles circonſtances il parut qu'elle n'étoit pas

reciproquement aimée. Charles laiſſa perir le jeune Roy Loüis ſon époux, faute de le ſecourir dans le tems qu'il luy avoit promis, & elle ſe trouva preſque auſſi-tôt veuve que mariée. Cependant quoy qu'elle n'eût pas encore vingt ans, on ne voulut écouter aucune propoſition qui tendît à la remarier; parce qu'on la jugeoit propre au gouvernement des Païs-bas, dont les Peuples n'aimoient à être commandez que par une perſonne qui fût de la race de leurs Souverains. Elle penetroit aſſez que cet employ la rendroit inutile à elle-même, & l'obligeroit à conſumer ſa vie dans l'execution des ordres de ſon frere. Elle l'accepta neanmoins avec autant de joye, que ſi on l'eût déclarée indépendante. Elle reſolut en même temps de ſervir ſon frere, non ſeulement autant que la bienſeance de ſon Sexe le pourroit permettre, mais encore au delà. Elle apprit exactement tout ce qui regardoit la diſcipline militaire; & connoiſſant qu'elle auroit ſur les bras les principables forces de la France, & que ſon frere ne l'aſſiſteroit que foiblement, parce que ſa paſſion do-

minante l'attachoit à conſerver le Duché de Milan, preferablement à ſes autres Etats, elle mit en uſage tous les moyens permis & défendus qui ſervoient à retenir les Païs-bas ſous la domination de la Maiſon d'Auſtriche. Elle commença par l'inclination des Flamans, où elle s'inſinua en les flattant ſous pretexte du ſoin particulier qu'elle feignoit de prendre pour conſerver leurs privileges. Elle leur remontra enſuite l'importance qu'il y avoit pour eux de s'aguerrir, afin de mieux défendre leurs Frontieres, alors preſque toutes ouvertes à la premiere impetuoſité des ennemis. Elle leur inſpira une haine irreconciliable pour les François, fondée ſur ce qu'ils pretendroient gouverner abſolument les dix-ſept Provinces s'ils les conqueroient. Enfin elle arracha des cœurs des Flamans ce qu'il y avoit d'humain, en les accoûtumant à faire la ſorte de guerre qu'on appelloit mauvaiſe : c'eſt-à-dire à deſoler par le fer & par le feu tous les lieux ennemis par où ils paſſoient, ſans pardonner aux Egliſes, ni aux autres édifices les plus ſuperbes : Ainſi perit Folembray

les delices de François Premier, & ſa plus commode maiſon pour la chaſſe, dont l'embraſement fut vangé par celuy de Bins, maiſon de plaiſance que cette Reine de Hongrie avoit fait bâtir pour le même exercice. Ces hoſtilitez qui n'épargnoient rien d'innocent, furent continuées auſſi long-temps que durerent les guerres entre François & Charles pendant l'adminiſtration de la Reine de Hongrie, qui fut de vingt-trois ans; & ſi elles ſe rallentirent par la demiſſion qu'elle donna de ſon gouvernement, ce ne fut pas ſans laiſſer dans les eſprits des Flamans & des François des ſemences d'averſion qui durent encore. La troiſiéme ſœur de Charles fut l'infortunée Iſabelle Reine de Danemarc, de Suede, & de Norvege. Elle fut mariée à Chrétien Second Roy de ces Monarchies, qui avoit une ame de tigre ſous une figure humaine; ou pour mieux dire, elle fut condamnée preſque au ſortir de l'enfance, à vivre avec un mary déraiſonnable, & de qui la fureur n'avoit aucuns intervales. Elle paſſa treize ans dans cet incomprehenſible ſupplice: Elle vecut nonobſtãt en bonne intelligence avec

Chrétien & Elle endura ſans murmurer tous ſes emportemens & ſes injures, juſqu'à ce que ce Monſtre ayant exterminé en un ſeul jour tout le Senat & toutes les perſonnes Illuſtres de Suede, ſes Sujets ſe revolterent, & luy ravirent ſes Couronnes & ſa liberté. Frederic d'Oldembourg ſon oncle s'empara du Danemarc & de la Norvege, & Guſtave Vaza de la Suede. Chrêtien reduit à la vie privée envoya ſa femme à Charles ſon beaufrere, pour le conjurer de l'aider au moins à recouvrer l'une de ces trois Couronnes. Six mille ſoldats euſſent ſuffi pour cette expedition, & Charles les pouvoit donner ſans s'incommoder beaucoup. Sa ſœur l'en ſollicitoit par les voyes les plus affectueuſes; & pour le toucher plus efficacement, elle avoit mené avec elle le Prince de Danemarc ſon fils unique parfaitement beau & de grande eſperance, & les deux Princeſſes ſes filles, qui embraſſoient les genoux de leur Oncle: mais tout cela fut inutile auprés de Charles, qui croyoit avoir beſoin de toutes ſes forces pour les oppoſer aux François. Chrêtien n'ayant pas aſſez de

celles que quelques Princes Alemans luy avoient prêtées, entra dans le Duché de Holſtein, où il fut défait, pris, & confiné dans une perpetuelle priſon. La Reine ſa femme mourut de triſteſſe ; & le Prince de Danemarc contraint de mandier pour ainſi dire ſa vie chez les Princes voiſins, ſe laſſa de ſurvivre à ſon malheur. Les deux Princeſſes demeurées ſeules oublierent ſi bien l'inſenſibilité de leur Oncle, qu'il en tira des ſervices non moins importans que ceux qu'il avoit reçus de ſes ſœurs : Ce qui fit dire galamment à un homme d'eſprit que dans les bons offices qu'elles rendoient chaque jour à Charles elles le prenoient pour un autre. L'aînée pour luy plaire épouſa le dernier des Sforces tout impuiſſant qu'il étoit ; & gagna ſi finement les plus conſiderables Sujets de ſon mary que les Eſpagnols n'eurent aucune peine à s'emparer du Duché de Milan lors qu'il mourut. Une ſemblable conſideration la fit paſſer à de ſecondes nôces avec le Duc de Cleves, puis qu'elle ne le prit pour mary que dans la veuë de le détacher de l'alliance qu'il avoit contra-

ctée avec les François en se mariant avec Jeanne d'Albret Princesse de Navarre, sous pretexte que le bas âge de Jeanne avoit empêché la consommation du mariage. La cadette ne fut pas plûtôt entrée dans la Maison de Lorraine en épousant le fils aîné du Duc Antoine, qu'elle fit renoncer son beaupere à l'inclination qu'il avoit toûjours euë pour la France, & au commandement que son Pere luy avoit fait au lit de la mort, d'être toute sa vie le premier Gentilhomme de la Chambre du Roy Tres-Chrêtien. Elle prit pour y parvenir le pretexte que la neutralité seroit plus utile aux Lorrains que leur attachement à l'une des deux Couronnes : cependant lorsqu'elle fut devenuë tutrice de ses enfans par la mort de son mary & de son beaupere, il ne tint pas à elle qu'elle ne rompît cette neutralité pour se déclarer en faveur des Espagnols, & qu'elle n'empêchât la France de s'assurer de Mets, de Toul, & de Verdun. Charles eut un fils legitime dont on parlera suffisamment sous les Regnes suivans. Ce fils fut à prement parler son Idole : Il ne tra-

vailla que pour luy : Il ne penſa qu'à l'agrandir : Il luy voulut aſſujetir le reſte de la Maiſon d'Autriche ; & tout le mal & le bien qu'il fit, ſe rapporterent à cet unique objet. Il eut auſſi deux filles qui ne furent mariées que pour les interêts de ce fils, & elles répondirent parfaitement à la fin qu'on s'étoit propoſée à leur égard. L'ainée qui s'appelloit Marie n'eut pas plûtôt épouſé Maximilien ſon couſin germain, qu'elle ſe mit en devoir de luy perſuader qu'il renonçât à ſes prétentions ſur l'Empire en faveur du Prince d'Eſpagne ; & l'on vit en elle contre les Loix naturelles, civiles, & divines, une femme plus attachée à ſon frere qu'à ſon mary. Elle empêcha le même Maximilien d'accepter les offres des Flamans, qui le prioient d'être leur Souverain, ou de leur donner un de ſes enfans en cette qualité ; & le même principe qui luy fit negliger la grandeur de ſon mary, parce que ce devoit être aux dépens de ſon frere, luy fit encore mépriſer celle de huit ou neuf garçons qu'elle avoit mis au monde. La fille puînée

puînée de Charles qui s'appelloit Catherine ſembla n'avoir eſté mariée en Portugal, que pour eſtre l'inſtrument de la reünion de cette Couronne au reſte de l'Eſpagne. Car au lieu de commettre l'éducation du Roy Sebaſtien ſon fils dont elle avoit la tutelle à des perſonnes capables, elle l'abandonna pour ainſi dire à des Religieux qui ne luy parlerent d'autre choſe que de porter la guerre chez les Infideles : ce qui luy demeura ſi profondement imprimé dans l'eſprit, qu'auſſi-tôt qu'il fut devenu Maître de ſes actions il entreprit l'expedition d'Afrique ſans examiner combien elle eſtoit au deſſus de ſes forces ; & fournit par ſa défaite, & par celle des plus conſiderables Portugais, l'occaſion que Philippe Second ſon Oncle attendoit depuis ſi long-temps pour reünir toutes les Eſpagnes ſous une ſeule Monarchie. Charles eut une fille naturelle ſix ans avant ſon mariage, & un fils naturel ſix ans aprés la mort de l'Imperatrice ſa femme. La fille fut Marguerite, qui luy ſervit infiniment pour établir ſa domination dans l'Italie. Elle n'avoit que dix ans lors qu'il la promit à Alexan-

dre de Medecis, afin de détacher le Pape Clement Sept des interêts des François, & le Mariage fut achevé avant qu'elle en eut douze. De-là vinrent l'occasion qui fut donnée à son mary de rechercher d'autres femmes, & le pretexte que prit Laurens de Medecis son cousin de le tuer. La jeune veuve ne fut de long-tems remariée, parce que Charles qui avoit trouvé son compte dans les premieres nôces de cette Princesse, le cherchoit encore dans les secondes. Elle souhaita en vain qu'on la donnât pour femme à Cosme de Medecis successeur d'Alexandre; qui la demandoit avec d'autant plus d'instance, qu'il n'auroit eu par ce moyen, ni doüaire à payer, ni dot à restituer. Le parti estoit convenable: mais Charles pretendoit achepter par les secondes nôces de sa fille l'amitié du Pape Paul Trois, comme il avoit acheté par les premieres celle de Clement Sept. Et de fait il l'accorda à Octavien Farnese qui n'avoit que douze ans, ce qui donna lieu à un Poëte [a] Angevin de faire une des plus belles Epigrames qui parurent dans le siecle passé. Cependant deux nôces si disproportionnées ne lui firent rien entreprendre contre la

[a] Dubell.

bienſeance. Elle attendit qu'Octavien fut en âge, & vécut avec luy dans une étroitte intelligence, qui dura auſſi long-temps que les Farneſes s'accommoderent à l'humeur de Charles. Mais lors qu'ils voulurent changer de party, Margueritte ſe declara pour ſon pere contre ſon mary, & depuis pour ſon frere contre le même mary. Elle accepta le goûvernement des Païs-bas, où elle auroit rétabli entierement la domination des Eſpagnols, ſi le conſeil de Madrid ne ſe fût ingeré à contretemps de luy donner pour ſucceſſeur le Duc d'Alve, dont la ſeverité rendit irreconciliables les eſprits que les civilitez de Marguerite avoient adoucis. Le dépit qu'elle eut d'avoir eſté ſupplantée mal à propos ne l'empêcha pas de reprendre le même employ, qui luy fut offert aprés la mort de Jean d'Autriche; & le deſir de ſervir Philippe ſecond ſon frere, l'emporta ſur le mépris qu'il avoit fait d'elle, & ſur l'injuſtice dont il uſoit depuis tant d'années à l'égard de ſon fils Alexandre Farneſe Prince de Parme. Cette injuſtice conſiſtoit en ce qu'il ne luy reſtituoit point la Citadelle de Plaiſance, qu'il avoit uſurpée ſur ſon ayeul. Neanmoins un billet du

Roy d'Eſpagne qui ne contenoit autre choſe ſinon qu'il rendroit la Place pourvu que ſa ſœur & ſon neveu l'y obligeaſſent par leurs bons offices, ſuffit pour engager ſa ſœur, & pour attirer ſon neveu dans le gouvernement des Païs-bas ; & les actions extraordinaires qu'ils y firent en recouvrant quinze Provinces, n'aboutirent qu'à cette reſtitution ſi deſirée. Le fils naturel de Charles fut Jean d'Auſtriche, qui auroit effacé la gloire des Heros de l'antiquité, ſi ſon pere & ſon frere euſſent été de meilleur naturel à ſon égard. Le ſecret de ſa naiſſance n'a jamais eſté tout à-fait découvert ; & ſoit que la qualité trop élevée de ſa veritable mere exigeât toutes les precautions qui furent apportées ; ou que l'on eût eu plus de ſoin d'éviter le ſcandale, que le peché, il eſt certain que Charles ne découvrit qu'au ſeul Quichada quel eſtoit Jean d'Autriche ; & qu'il luy ordonna de le faire paſſer pour ſon fils juſqu'à ce que Sa Majeſté Imperiale apprit à Philipes Second en luy renſignant ſes Eſtats qu'il avoit un frere naturel. Mais ce qu'il y eut de plus étrange fut qu'il commanda au même Philipes de le mettre dans l'Etat Eccleſiaſtique, quoy qu'il n'y eût aucune diſ-

position, & que Quichada l'eut uniquement élevé pour la guerre. Philippe Second laissa couler onze ans sans executer les ordres de son pere ; & Jean d'Austriche avoit déja vingt ans, & passoit pour le meilleur Cavalier d'Espagne, lors que Sa Majesté Catholique s'avisa de le reconnoître pour frere, ce qui la contraignit de luy permettre de continuer la profession militaire. Il reconquit le Royaume de Grenade qui s'estoit revolté, & défit en quatre batailles rangées les troupes que les Mores avoient envoyées au secours des Grenadins. Il remporta sur les Turcs la memorable victoire de Lepanthe : Il dissipa devant Gembloux les Gens de guerre des Flamans revoltez ; & pour recompense de tant de services rendus à l'Espagne, il fut, dit-on, empoisonné à trente deux ans. François n'eut qu'une sœur mariée, premierement au Duc d'Alençon, & depuis au Roy de Navarre : mais il faut avoüer que cette Princesse eut toute sa vie plus d'attachement sans comparaison pour la personne que pour le Royaume de son frere. Ce n'est pas qu'elle n'entendît les affaires d'Etat aussi bien que les Princesses de la Maison d'Austriche dont on vient de parler ; &

qu'elle ne les surpassât toutes en beauté, en bonne grace, en gentillesse d'esprit, & sur tout dans la connoissance des sciences les plus élevées, comme estoit celle de la Theologie. Ce n'estoit pas non plus qu'elle ne se fût accoûtumée de bõne heure à negotier, ni que le Roy son frere ne luy renvoyât d'ordinaire les Ministres des Princes Etrangers, dont il estoit necessaire d'examiner les propositions avec autant d'adresse que d'exactitude: mais c'est qu'elle estoit vindicative, & qu'elle ne pardonnoit pas volontiers à ceux qui tâchoient de la mettre mal avec son frere, comme il arriva au Connestable de Montmorency. Il échapa un jour à ce Favory de dire à son Maître, avec la liberté qu'il pensoit avoir meritée par ses long services, que si Sa Majesté pretendoit exterminer tous les Heretiques de son Royaume, il faloit commencer par sa sœur; qui ne se contentoit pas de l'estre, mais encore entretenoit ceux qui venoient en France pour corrompre les autres. Le Roy d'autant plus touché de ce discours qu'il n'estoit alors que trop-veritable; & ne pouvant d'ailleurs se resoudre à punir son propre sang dans toute la severité de ses Edits, repartit que sa sœur l'aimoit trop pour

embrasser une autre Religion que la sienne; & que quand elle l'auroit fait, il avoit assez de credit sur son esprit pour la ramener à la Foy de l'Eglise. Montmorency reconnut par une repartie si éloignée de son attente, qu'il avoit trop poussé le Roy son Maître, & pour comble de malheur la Reine de Navarre le sçut. Elle prit aussitôt ses mesures pour faire disgracier Montmorency: & quand l'orage fut prest d'éclater elle ajoûta la moquerie à l'injure, en luy faisant commander par le Roy de porter la Princesse de Navarre sa fille à l'Eglise, où elle devoit épouser le Duc de Cleves. Sa negotiation en Espagne fut plus loüée, quand elle alla pour assister le même Roy son frere, qui estoit à l'extremité. On a cru que ce Prince luy fut alors redevable de la vie; car comme elle connoissoit parfaitement sa complexion, elle en informa les Medecins qui le traitoient, & les obligea d'agir sur les lumieres qu'elle leur suggeroit: Aussi protesta-t'il aprés sa convalescence, qu'il seroit toûjours prest de hazarder pour elle ce qu'elle venoit de luy conserver. Elle étonna l'Empereur en luy reprochant avec des termes également hardis & modestes, le mauvais traittement dont il

uſoit à l'égard de ſon Priſonnier : Elle exagera ſa felonnie en qualité de Comte de Flandres & d'Artois: Elle luy remontra combien cette felonie éloigneroit de ſon amitié le cœur genereux de François : Elle luy fit ſentir que ſi ce Prince mouroit par ſa rigueur, ſa mort ne demeureroit pas impunie, puis qu'il laiſſeroit des enfans capables de la vanger : Elle harangua devant les Commiſſaires du Conſeil de Madrid avec la même liberté ; & ſi elle ne les deſabuſa pas dans la fauſſe eſperance qu'ils avoient d'aſſujettir à ce coup les François, parce qu'ils croïoient que la conjoncture étoit venuë de triompher de la France, elle fut du moins aſſez heureuſe pour donner de l'amour à celuy qui luy découvrit qu'on avoit réſolu de la retenir priſonniere, ſur ce qu'elle ne s'eſtoit point aviſée de demander que ſon paſſeport fut prolongé. Elle profita de l'avis ; & montant auſſi-tôt à cheval fit une ſi prodigieuſe diligence, qu'elle arriva ſur la Frontiere de Bearn le ſoir du jour que le terme expiroit. Elle en fit des agreables reproches à l'Empereur dans la Lettre qu'elle prit occaſion de luy écrire ſous pretexte de s'excuſer de ce qu'elle eſtoit partie de Madrid ſans luy

dire adieu; & lors qu'il passa par la France elle eut le plaisir de se vanger, en l'obligeant plus d'une fois à desavoüer l'incivilité dont elle pretendoit qu'il eut usé à son égard. La tendresse qu'elle eut pour le Roy son frere parut sur tout en ce que la nouvelle de son deceds luy fut mortelle, & qu'elle n'eut plus de santé aprés l'avoir reçeüe. Cependant elle voulut en toute maniere marier l'heritiere de Navarre sa fille avec le Prince d'Espagne; & il ne tint point à elle que les limites de France ne fussent resserées, & que Henry second ne perdît une bonne partie de la Guyenne, outre ce qui restoit de la Navarre deça les Pyrenées.

François entendit beaucoup mieux que Charles la delicatesse du point d'honneur; si bienseante aux Souverains, que c'est principalement par elle que leurs civilités sont distinguées de celles des honnestes gens qui leur sont sujets. Lorsque l'armée Imperiale surprit Rome, il y eut des Dames Italiénes qui s'y trouverent engagées. Elles n'estoient ni Romaines ni de l'Etat Ecclesiastique, & le seul motif de leur voyage, ou pour mieux dire leur pelerinage, avoit esté de visiter les sepulcres

de S. Pierre & de S. Paul. Elles estoient de qualité ; & comme il n'y avoit eu aucune apparence de guerre dans le temps qu'elles estoient parties de leurs Pays, elles avoient mené leurs enfans avec elles. Le hazard les fit tomber entre les mains de quelques soldats Espagnols qui les connoissoient. Ils les garantirent, dit-on, d'outrages ; & ce fut là tout le bon office qu'elles reçurent d'eux, puis qu'en recompense de l'honneur qu'ils leur avoient sauvé, ils les arrêterent & les retinrent prisonnieres. Ils leur demanderent ensuite une rançon si considerable, qu'elle égaloit la moitié de la dot qu'elles avoient apportée en mariage. Leurs Espoux solliciterent Charles d'ordonner qu'elles, & leurs enfans leur fussent rendus gratuitement. La Requeste qu'ils luy presenterent estoit fondée sur ce principe du droit des gens, que puisqu'ils n'estoient point en guerre avec Sa Majesté Imperiale, il n'y avoit ni raison ni pretexte de retenir des personnes qui leur appartenoient par un titre si legitime, & qui n'estoient d'ailleurs ni de sexe ni d'âge à porter les armes contre elle. Cependant Charles n'eut aucun égard à la Requeste ; & les maris ne recouvrerent ni leurs femmes ni leurs

enfans, qu'en payãt la taxe que les Eſpagnols avoient miſes pour leur rançon. François au contraire n'eut point de dureté dans une rencontre ſi favorable, qu'il ſembloit qu'elle luy dût eſtre permiſe. Le Dauphin avoit aſſiegé la Ville de Perpignan, Capitale du Comté de Rouſſillon, & la Cavalerie Françoiſe avoit étendu ſes quartiers aux environs de la Place. Une compagnie Italienne qui eſtoit à la Solde du Roy Tres-Chrêtien, entra dans un Château ſitué ſur les Frontieres de la Catalogne, & y enleva des Dames Catalanes. On ne pouvoit nier qu'elles ne fuſſent Eſpagnoles, & qu'elles n'euſſent eſté priſes dans une guerre ouverte & declarée entre les deux Couronnes de France & d'Eſpagne : cependant leurs maris & leurs parens pretendirent qu'elles devoient eſtre miſes en liberté, ſans qu'il leur en coûtât rien. L'unique raiſon dont ils ſe ſervirent, fut que les femmes comme entierement éloignées de la profeſſion militaire, ne devoient point eſtre ſujettes aux evenemens de la guerre ; & que les anciennes Loix les en ayant exemptées, les nouvelles ne les devoient pas traitter a-

avec plus de rigueur. L'affaire fut portée en dernier reſſort devant François, qui ne voulut ni l'examiner ni la juger au fond. Sa civilité luy fournit une autre maniere de la terminer. Il fit donner de ſon argent aux Cavaliers Italiens, la ſomme qu'ils demandoient pour la rançon dont il s'agiſſoit, & les mit ainſi hors d'intereſt. Il tira de leurs mains les Dames Catalanes, & les renvoya chez elles chargées de preſens. Il en uſa de mêmes dans une rencontre, qui pour avoir eu moins d'éclat n'en fut pas moins ſinguliere. Un party de ſoldats François s'eſtant deguiſé en Payſans au commencement des guerres du Piémont, à deſſein de traverſer plus aiſément le Païs ennemy, & d'y ſurprendre une Place, fut aſſez malheureux pour eſtre luy-même decouvert & enlevé tout entier. Il demanda d'eſtre traitté en priſonnier de guerre : mais Charles ſous pretexte qu'il n'avoit point eſté pris en habit & en poſture militaire, refuſa de le mettre à rançon & le condamna à ſervir pour toujours dans les Galeres d'Eſpagne. L'Ordonnance fut executée dans toute ſa rigueur, & François en reçut la nouvelle avec un extrême do-

plaiſir. Il eut bien-tôt aprés l'occaſiõ de s'en vanger, la plus favorable qu'il pouvoit deſirer. Charles avoit fait embarquer à Genes trois cent ſoldats Alemans, pour l'Armée qu'il aſſembloit en Catalogne à deſſein de ſecourir Perpignan aſſiegé par le Dauphin de France. La tempête jetta les Alemans aux Iſles d'Ieres, où Virginie Urſin commandoit pour le Roy Tres-Chreſtien. Ils y furent arreſtez; & comme la condamnation des ſoldats François aux Galeres perpetuelles ne venoit que d'eſtre publiée, on ne douta point que la même ſeverité ne fut exercée à l'égard des Alemans par droit de repreſailles. Urſin tout Italien, & par conſequent tout indifferent qu'il eſtoit, en fut d'avis: mais François n'eſtima pas qu'il luy fuſt permis de manquer par l'exemple de l'Empereur, ni de ſe relâcher tant ſoy peu ſur le point d'honneur, quoy que ſon ennemy ſemblât y avoir entierement renoncé. Sa Majeſté Tres-Chreſtienne ordonna que les Alemans fuſſent traittez en priſonniers de guerre; & ce fut en cette occaſion qu'on luy oüit dire, que ſi elle cedoit à Charles en proſperité, elle vouloit tâcher de le ſurmonter en vertu.

La conduite de François à l'égard des Bourgeois de la Rochelle, ſi diferente de celle de Charles à l'égard de ceux de Gand dont il eſtoit compatriote, en fut une preuve qui ne ſera jamais aſſez approuvée dans le premier de ces deux Princes; ni aſſez condamnée dans le ſecond. Les deux Villes conſiderables que l'on vient de nommer, s'eſtoient également revoltées; & la rebellion de l'une tiroit aprés ſoy des conſequences auſſi fâcheuſes, que la rebellion de l'autre. François avoit dompté par ſes propres forces la Rochelle; & Charles n'avoit dompté Gand, que par le moyen, c'eſt à dire, avec la permiſſion de François: Ces deux Princes y eſtoient entrez ſans condition: on leur avoit élevé des Tribunaux ſur leſquels ils monterent en qualité de Juges; & les coupables les yeux baignez de larmes, & le ventre contre terre, demanderent miſericorde, cependant il n'y eut que François d'attendry. Il ſe ſouvint alors de la condition humaine: Il ne put voir avec indiference les larmes de ſes ſujets tout indignes qu'ils eſtoient de ſa clemence, ſans les meſler avec les ſiennes; & au lieu de prononcer un Arreſt

de Souverain impitoyable, il se contenta de faire une correction paternelle la plus belle & plus touchante qui soit dans l'histoire. Le cœur de Charles au contraire fut endurcy ; & les sentimens de la politique & de la vengeance, l'emporterent sur ceux de la nature & de la pitié. Une Ville la plus spacieuse de l'Europe où il estoit né, & avoit esté élevé, qui montroit son Berceau par rareté, & dont les Bourgeois l'avoient aimé plus qu'aucun autre de ses Princes, ne fut point épargnée. Les Principaux coupables furent punis avec tout l'appareil capable de donner de la terreur ; & si l'on fit grace aux autres, ce ne fut que de crainte d'affoiblir trop la Flandre en desertant sa Ville Capitalle.

Enfin l'honnêteté de François alla jusqu'à ne vouloir pas presser Charles pendant qu'il traversoit la France, de ratifier par écrit la parole donnée au Connétable de Montmorency de rendre le Duché de Milan : tant sa Majesté Tres-Chrestienne estoit scrupuleuse, dans les moindres actions capables de donner atteinte au droit de l'hospitalité. Charles au contraire dans le même temps qu'il profitoit de la

permiſſion qui luy avoit eſté accordée de paſſer par la France, & que l'on n'oublioit rien pour le bien traiter, ne laiſſa pas de ſe mettre en devoir de débaucher les alliez de ſon hoſte en leur écrivant contre la verité des principales Villes de France par où il paſſoit, que François luy avoit ſacrifié leurs intereſts en s'accommodant avec luy ſans faire aucune mention d'eux dans le Traité. Les Suiſſes Catholiques y furent trompez, & peu s'en falut qu'ils ne renonçaſſent à l'alliance qu'ils avoient renouvellée avec la France peu d'années auparavant.

Charles & François eurent de l'indulgence pour deux crimes également bizarres. Marie de Padilla s'eſtant revoltée dans le ſoulevement general de l'Eſpagne, & manquant d'argent pour payer les ſoldats que ſes proches avoient levez par ſon ordre, s'ingera de prendre tout l'or & l'argent des Reliques de Tolede ; & comme elle étoit ſuperſtitieuſe dans ſa profanation, elle le fit avec une ceremonie plaiſante & ridicule. Elle entra dans l'Egliſe precedée de deux grands flambeaux qu'on portoit devant elle : Son viſage eſtoit couvert d'un voile noir, au travers duquel

duquel on ne laiſſoit pas de voir dépeinte une profonde triſteſſe : Elle avoit les larmes aux yeux, & ſoûpiroit inceſſamment. Elle fit des reverences à meſure qu'elle approchoit des Reliques ; & quand elle eut fait ouvrir les les grilles de fer qui les tenoient enfermées, elle ſe mit à genoux, battit ſon eſtomach, ſe releva, les tira de leurs Reliquaires, les enveloppa fort proprement dans des linges blancs, les confia à la garde des mêmes Officiers de l'Egliſe qu'elle avoit contraints de luy donner les clefs du Treſor, & fit emporter les Reliquaires. Charles pardonna le crime, mais il voulut que la cauſe en fut énoncée dans l'Abolition. François n'uſa pas de la même formalité, dans l'action effrontée que l'amour fit commettre à Bonnivet. La Cour l'eſtant allé viſiter dans une de ſes Terres. Il eut l'adreſſe de loger une grande Princeſſe qu'il aimoit dans une chambre diſpoſée de ſorte qu'on y pouvoit entrer de la ſienne par une trappe, où il ſe coula la nuit : mais la Princeſſe s'eſtant éveillée au bruit qu'il fit en hauſſant la trape, appella ſes femmes & ruina par leur preſence le deſſein de Bonnivet. Le Roy l'a-

yant ſçu n'en fit que rire ; & délogea mêmes auſſitoſt pour épargner la honte qu'auroit euë ſon favory, ſi la Cour eût demeuré plus long temps chez luy.

On ne ſçauroit mieux achever cette comparaiſon, que par la complaiſance, ou pour mieux dire la tendreſſe que Charles & François eurent chacun pour ſon ami en deux memorables rencontres. Pour entendre la premiere il faut preſuppoſer que c'étoit la coutume en Eſpagne au commencement du ſiecle paſſé, de porter à la chaſſe des beſtes fauves, des coûteaux empoiſonnez avec le ſuc de la Juſquiame. Charles eſtant allé à Madrid prendre poſſeſſion des Royaumes qui venoient de vaquer par la mort du Roy Ferdinand ſon ayeul, [a] un jeune Gentilhomme de la Maiſon de Boſſu l'avoit ſuivy pour luy faire honneur, & ſans eſtre ſon domeſtique. Il ne laiſſoit pas neanmoins de ſe rendre fort aſſidu auprés de ſa perſonne ; parce que Charles qui le voyoit de bonne mine, & le connoiſſoit extraordinairement adroit à cheval, le luy avoit ordonné. Un jour de partie ſolemnelle pour la chaſſe, Charles emporté par la paſſion de pourſuivre un Sanglier,

[a] Vulcanius ſur ſon Gloſſaire,

ſe trouva au milieu de la Foreſt ſans eſtre accompagné que du Comte de Boſſu, qui venoit de ſe bleſſer par mégarde du coûteau qu'il portoit. Le ſang qui ſortoit de la playe ſervit à la découvrir, & Charles demanda ſi c'eſtoit le Sanglier qui l'eût faite. Le Comte avoüa ingenument qu'il n'avoit à ſe plaindre que de ſon imprudence, & Charles ſentit redoubler en ſon ame l'affection qu'il avoit pour le Comte, lors qu'il ſe vit en danger de le perdre. Il ſçavoit que le poiſon de la juſquiame eſt mortel, ſi on ne le ſucce avant qu'il ait le loiſir de produire ſon effet. Il mit pied à terre: Il commanda abſolument au Comte de le laiſſer faire: Il ſucça le venin qui s'eſtoit mêlé avec le ſang, & le rejetta. François s'expoſa à un plus grand danger, pour ſauver la vie à un ſimple Cavalier à la bataille de Marignan. Il l'aperçut engagé ſous ſon cheval de ſorte qu'il ne pouvoit agir, & deux Suiſſes prés de luy qui l'alloient tuer. La pitié le fit avancer, quoy qu'il fût alors ſeul, pour le dégager; & ſa valeur ſuffit pour le remettre à cheval, apres avoir écarté les deux Suiſſes.

Voila le Paralelle des deux Heros du siecle passé ; qui eurent le plus d'affaires à demêler l'un avec l'autre. On a tâché de le faire avec exactitude, & l'on en demeure là, car il y auroit de la temerité à passer outre. On s'est contenté de comparer des faits particuliers les uns avec les autres ; & l'on reserve le droit de prononcer sur le tout, à ceux qui auront plus de lumiere ou de hardiesse.

FIN.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 17. Juillet 1684. Signé JUNQUIERES ; il eſt permis au Sieur de Varillas de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choiſir *l'Hiſtoire de François Premier*, en tel volume & caractere qu'il luy plaira, pendant le temps & eſpace de dix ans, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois ; avec deffences à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer ou faire imprimer ladite *Hiſtoire de François Premier*, ſans le conſentement dudit Sieur de Varillas, ou de ceux qui auront droit de luy, ny même d'en vendre de contrefaits ny d'Impreſſion étrangere, à peine de trois mil livres d'amande, confiſcation des Exemplaires, & de tous dépens dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt porté plus amplement auſdites Lettres.

Ledit Sieur de Varillas a cedé & tranſporté le preſent Privilege à Clau-

de Barbin, Marchand Libraire à Paris, pour en joüir pendant le temps porté par iceluy, suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 15. May 1685.

A01 14 74862